

PRÔNES
RÉDUITS
EN PRATIQUE.

TOME TROISIEME.

PRÔNES
RÉDUITS
EN PRATIQUE,
POUR LES DIMANCHES
ET PRINCIPALES FÊTES DE L'ANNÉE;

Avec une Table indicative des Prônes, propres à une Mission ou à une Retraite;

DÉDIÉS

À MGR. LE CARDINAL DE CHOISEUL;

Par M. BILLOT, ancien Directeur du Séminaire de Besançon, & Curé de Malange.

NOUVELLE ÉDITION.

TOME TROISIEME.

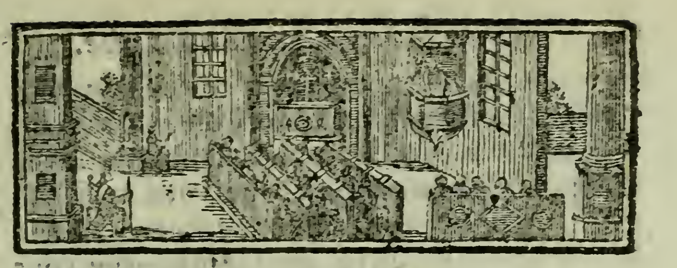


A LYON,
Du Fonds de MICHEL MAUTEVILLE,
Chez les *FRERES PERISSE*, Imprimeurs-Libraires, grande rue Merciere.

M. DCC. LXXXIX.

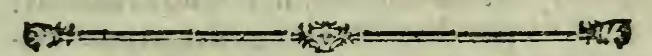
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

N. B. On a placé à la fin de chaque Volume l'Evangile des Dimanches & Fêtes, avec des explications propres à l'instruction des Fideles.



LES
PRONES
RÉDUITS
EN PRATIQUE,

Pour tous les Dimanches & principales Fêtes de l'année.

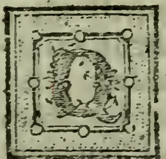


POUR LE PREMIER DIMANCHE APRÈS PAQUES

Sur la Perſévérance.

Pax vobis.

La Paix ſoit avec vous. (Joan. 20.)



UE ces paroles, M. F., que J. C. adreſſe à ſes Apôtres après ſa réſurrection, ſont conſolantes pour eux & pour nous ! Elles nous annoncent le plus grand bien que l'homme puiſſe deſirer ſur la terre, qui eſt la paix du Seigneur, don précieux & ineſtimable qui

ſurpaſſe, dit l'Apôtre, tout ce que l'on peut penſer. C'eſt cette paix ineffable que je viens aujourd'hui, M. F., vous ſouhaiter avec d'autant plus de raiſon, que vous avez fait v[illegible] poſſible pour vous la procurer dans ce ſa[illegible] temps de Pâque, par les ſoins que vous avez [illegible]ris de vous réconcilier avec Dieu, en vous approchant des Sacremens de Pénitence & d'Euchariſtie. Comme l'enfant prodigue, vous aviez quitté la maiſon du meilleur de tous les peres, mais par un ſincere retour vous êtes rentrés en grace avec lui; vous avez quitté le vieil homme pour vous revêtir du nouveau, & devenir de nouvelles créatures en J. C. Affranchis de l'eſclavage du péché, vous êtes rétablis dans les droits que vous aviez perdus. Que la paix du Seigneur, encore une fois, ſoit donc avec vous! puiſſiez vous la goûter long-temps, cette heureuſe paix, qui fait le bonheur de l'homme en ce monde, & ne la perdre jamais! C'eſt un tréſor qui eſt maintenant entre vos mains & qu'il dépend de vous de conſerver toujours; il n'y a que le péché qui puiſſe vous le ravir; gardez-vous donc de retomber dans le péché; car, ſi vous faites de nouveau la guerre à votre Dieu, vous n'avez point de paix à eſpérer avec lui. Il n'y a point de paix pour les impies, dit le Saint-Eſprit: *Non eſt pax impiis.* (*Iſai.* 28.) La paix du Seigneur n'eſt que pour les ames qui ſont à lui par la ſainteté de leur vie. Ah! ſi vous connoiſſiez bien, M. F., le don de Dieu, le prix ineſtimable de la paix dont jouiſſent les ames ſaintes, quelles

précautions ne prendriez-vous pas, pour la conserver ? Avec quel soin n'éviteriez-vous pas tout ce qui peut vous la faire perdre ? C'est pour vous engager à la conserver, cette heureuse paix du Seigneur, que je viens aujourd'hui vous exhorter à la persévérance dans les bonnes résolutions que vous avez prises dans ce saint temps, d'éviter le péché, & de servir fidellement le Seigneur votre Dieu. Je pourrois vous y engager par des motifs de reconnoissance & de fidélité que vous devez à Dieu; mais je veux vous prendre par vos propres intérêts, & vous faire regarder les avantages de la persévérance comme autant de motifs puissans pour vous animer à y travailler ; je veux vous instruire sur les moyens les plus efficaces que vous devez employer : ce qui me fournit les deux réflexions suivantes. Il est important pour vous de persévérer dans la grace : I. Point. Quels sont les moyens dont vous devez vous servir pour persévérer ? II. Point.

I. Point. Quoique le pécheur justifié soit affranchi des liens du péché, & qu'il ait reçu dans la grace de la justification un gage de la vie éternelle, il n'est pas encore arrivé au port du salut ; le grand nombre d'ennemis qu'il a à combattre, les occasions de péché dont il est environné, le monde qui cherche à le séduire, les mauvais exemples qui l'entraînent, les foiblesses auxquelles il est sujet, tout conspire à lui donner de justes craintes sur danger où il est de faire naufrage en perdant la grace de Dieu.

Le démon, notre ennemi commun, bien loin d'être affoibli & rebuté de ses premieres défaites, nous attaque avec de nouvelles forces; c'est aux justes sur-tout qu'il en veut, parce qu'il regarde le pécheur comme une place qui lui est déja assurée. Il tourne sans cesse autour de nous, comme un lion rugissant qui cherche à nous dévorer; il n'y a ni ruses, ni artifices qu'il n'emploie pour retourner dans la maison dont il est sorti; *Revertar in domum meam.* (*Matth.* 12)

Voilà encore une fois ce qui doit faire trembler l'homme, quelque assuré qu'il puisse être en cette vie de la rémission de ses péchés. Or, le moyen de se rassurer dans cette crainte, c'est de persévérer jusqu'à la fin; c'est la persévérance, dit S. Bernard, qui soutient nos mérites: *Nutrix ad meritum.* C'est elle qui assure notre couronne: *Mediatrix ad præmium.* Deux qualités qui nous en font connoître le prix.

Heureuse & mille fois heureuse l'ame qui possede la grace de son Dieu! elle est l'objet de ses complaisances: héritiere du Royaume éternel, elle a un droit incontestable sur ce céleste héritage; & ses prétentions sont si certaines, qu'au sortir de cette vie la possession lui en est assurée: tout ce qu'elle fait dans cet heureux état, lui sert pour le Ciel. Un verre d'eau donné au nom de J. C., une parole de compassion dite à un affligé, une courte priere, tout sera récompensé dans le Ciel; & c'est ainsi, M. F., qu'il est vrai de dire qu'à chaque moment nous pouvons mériter une

éternité de gloire : comment cela ? le voici : C'eſt une vérité de foi, fondée ſur le témoignage des livres ſaints, que Dieu récompenſera les juſtes ſelon leurs mérites ; que la gloire dont ils jouiront dans le Ciel, ſera proportionnée à la grace qu'ils auront au ſortir de cette vie, ſelon l'oracle de J. C. qui nous aſſure que dans la maiſon de ſon Pere il y a pluſieurs demeures : *In domo Patris mei manſiones multæ ſunt* ; (*Joan.* 14.) c'eſt à-dire, que les récompenſes ſeront plus ou moins grandes dans le Ciel ſelon les degrés de mérites des Saints. Or, à chaque moment que vous poſſédez la grace de Dieu pendant cette vie, vous pouvez, M. F., augmenter vos mérites par autant de bonnes actions, que vous pouvez faire.

O ! ſi vous connoiſſiez, juſtes qui m'écoutez, le riche fonds de mérites que vous poſſédez dans la grace de Dieu, quels ſoins n'auriez-vous pas de conſerver, de faire fructifier ce fonds par votre perſévérance dans la pratique du bien ? Vous reſſemblez, dit le Prophete, à ces arbres qui plantés le le long des eaux, portent toujours du fruit dans la ſaiſon, & qui conſervent leur verdure & leur beauté : *Erit tanquam lignum ſecus decurſus aquarum, quod fructum ſuum dabit in tempore ſuo.* (*Pſal.* 1.) Tout ce que vous faites, tout ce que vous ſouffrez, tourne à votre avantage : *Omnia quæcumque faciet proſperabuntur.* Et pour me ſervir de la comparaiſon de J. C. même, vous êtes comme la branche de vigne qui étant unie au ſep,

donne toujours du fruit. Tandis que vous ſerez unis à J. C. qui eſt la véritable vigne, vous ſerez fertiles en bonnes œuvres, vous irez de vertus en vertus, & tous vos jours à la fin ſeront trouvés pleins devant Dieu : *Dies pleni invenientur in eis.* (*Pſal.* 77.) Mais ſi par malheur vous venez à vous ſéparer par le péché de ce divin ſep, vous ne ſerez plus qu'une branche ſeche & aride; toutes les œuvres que vous ferez après votre chûte, quelque bonnes qu'elles ſoient d'ailleurs par leur motif, ſeront des œuvres mortes qui ne ſeront d'aucune valeur pour le Ciel, parce qu'elles ne ſeront point animées du principe de vie qui eſt la grace ſanctifiante, ſans laquelle, dit l'Apôtre, nous ne ſommes qu'un airain qui réſonne & une cymbale qui fait du bruit : *Velut æs ſonans aut cymbalum tinniens.* (1. *Cor.* 13.)

Et ſi vous mourez dans le péché, quel ſera votre ſort ? le même que celui de la vigne ſéparée de ſon ſep, que l'on jette au feu, ſans avoir égard à l'abondance des fruits qu'elle a portés. C'eſt-à-dire que les bonnes œuvres mêmes que vous aurez faites en état de grace, en euſſiez-vous autant pratiquées que tous les Saints, ne ſeront comptées pour rien & ne vous garantiront pas des horreurs de la mort éternelle. Car de même que le Seigneur, comme il le dit par un de ſes Prophetes, oublie toutes les iniquités du pécheur qui retourne à lui par la pénitence, il oublie auſſi toutes les vertus du juſte qui s'en ſépare par le péché : *Si averterit ſe juſtus à viâ ſuâ, omnes juſtitiæ ejus non recor-*

dabuntur. (*Ezech.* 18.) Quelle perte, quel malheur! le comprenez-vous? Et si vous le comprenez, comment la crainte de l'éprouver ne vous engageroit elle pas à garder à Dieu une inviolable fidélité?

Mais l'avez-vous compris, pécheurs, vous qui par votre inconstance avez déja perdu le don précieux du S. Esprit, dont vous avez été faits participans, il n'y a que quelques jours; qui aprés avoir été éclairés de la lumiere de la grace, êtes déja rentrés dans les ténebres du péché? à quoi peut-on comparer l'état misérable où vous êtes réduits? Vous ressemblez à un arbre qui étoit chargé de fruits, dont on a secoué les branches pour les faire tomber par terre, & qui n'a plus que des feuilles. Lorsque vous étiez dans la grace de Dieu, vous étiez fertiles en bonnes œuvres; mais depuis que le péché a fait tomber ces fruits, il ne vous reste plus que des feuilles, c'est-à-dire, des apparences de mérites, qui peuvent bien faire croire à ceux qui ne jugent que par l'écorce, que vous êtes du nombre des vivans, mais qui ne vous empêchent pas d'être de celui des morts: *Nomen habes quòd vivas, & mortuus es.* (*Apoc.* 3.)

Pauvres laboureurs, vous aviez jeté beaucoup de grains en terre que vous avez arrosée de vos sueurs, cultivée par vos travaux: mais une tempête est venue, qui a ravagé toute votre moisson; vous ne ferez aucune récolte. Vous aviez, pécheurs, fait beaucoup de démarches pour rentrer en grace avec Dieu, un examen sérieux de vos péchés, la

douleur que vous avez conçue, les larmes que vous avez versées, la violence à surmonter, la honte de les déclarer; voilà les travaux qui vous permettoient une abondante moisson: vous avez même produit déja des fruits de bonnes œuvres, pendant le temps que vous étiez dans la grace de Dieu; mais, comme un fragile roseau vous avez succombé au vent de la tentation, vous n'avez pas eu la fermeté de résister à l'attrait d'un fade plaisir, d'un vil intérêt; c'est donc bien en vain que vous avez tant travaillé, tant souffert, puisque vous avez perdu tous les fruits de bénédiction, que vous aviez amassés.

En effet, quel est celui qui sera sauvé? C'est, dit J. C., celui qui persévérera jusqu'à la fin: *Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit.* (*Matth.* 24.) Il ne suffit donc pas, M. F., de bien commencer; mais il faut bien finir. Il ne suffit pas de passer quelques jours, quelques années, ni même la plus grande partie de sa vie dans les exercices de la vie chrétienne; mais il faut être fidele jusqu'à la mort, pour mériter la couronne d'immortalité; il faut que la mort nous trouve les armes à la main, sans quoi tous nos combats ne nous serviront de rien. Plusieurs courent dans la lice; mais il n'y en a qu'un, dit l'Apôtre, qui remporte le prix: *Unus accipit bravium*; (1. *Cor.* 9.) c'est celui qui va droit au but: courez de telle maniere, conclut le même Apôtre, que vous l'atteigniez aussi: *Sic currite ut comprehendatis.* (*Ibid.*) Quand

vous auriez fourni avec ſuccès une partie de votre carriere ; quand vous auriez eu aſſez de courage pour ſurmonter tous les obſtacles qui ſe rencontrent dans la voie du ſalut, ſi vous vous arrêtez dans cette voie & que vous n'alliez pas juſqu'au terme, vous ne trouverez point la couronne de juſtice. En vain aurez-vous combattu pendant quelque temps vos paſſions ; en vain aurez-vous triomphé de votre orgueil par l'humilité, de l'avarice par la libéralité ; de la colere par la douceur & la patience : en vain aurez-vous domté votre chair par les rigueurs de la mortification chrétienne ; toutes ces vertus ſont, à la vérité, bien eſtimables ; mais elles ne ſeront jamais récompenſées ſans la perſévérance ; c'eſt la perſévérance qui doit les couronner : *Qui perſeveraverit, &c.* Quelques progrès que vous ayiez donc faits dans la vertu, gardez-vous bien de vous arrêter ; ſi après avoir mis la main à la charrue, vous venez à regarder derriere vous, vous n'êtes plus propres au royaume de Dieu, dit J. C. ; ſi vous êtes ſorti de Sodome, ne tournez plus la vue de ce côté-là, dit S. Jérôme, de crainte d'être infectés de la contagion ; car ſi vous aviez aſſez de foibleſſe pour regarder derriere vous, pour retourner ſur vos pas, vous verriez non pas une ville embraſée du feu du Ciel, des maiſons réduites en cendres, mais vous verriez l'édifice ſpirituel de votre ſalut que vous avez élevé avec tant de ſoins & de travaux, vous le verriez renverſé & détruit ; vous verriez toutes vos peines ſans

profit, toutes vos prieres, vos aumônes, vos mortifications, vos bonnes œuvres, vos vertus, vos mérites sans récompenses. De quelle douleur seriez-vous saisis à la vue d'un tel spectacle? Jugez-en, M. F., dit S. Basile, par celui d'un marchand qui après une longue navigation, où il a évité les dangers & les écueils de la mer, vient malheureusemeut faire naufrage au port avec un vaisseau chargé de précieuses marchandises. Tel & mille fois plus triste encore seroit votre sort, si après avoir marché pendant quelque temps dans les routes du salut, après avoir échappé aux dangers qui se rencontrent sur la mer orageuse du monde, vous veniez malheureusement briser votre vaisseau contre l'écueil d'une tentation où vous succomberiez: ah! vous perdriez à ce moment, comme je vous l'ai déja dit, tous les trésors de mérites & de vertus que vous auriez acquis; & si la mort vous surprend dans cet état, vous voilà privés de la couronne immortelle qui vous étoit préparée dans le Ciel. Combien de réprouvés dans les enfers qui auroient été de grands saints, s'ils avoient fini comme ils avoient commencé! L'Evangile nous en donne un exemple bien remarquable dans la personne du perfide Judas. Cet homme choisi par J. C. même pour être du nombre de ses Apôtres avoit eu d'heureux commencemens; témoin des merveilles que le Sauveur opéroit, il en avoit éprouvé toutes les bontés: heureux, si comme les autres Apôtres, il avoit répondu à la grace de sa vocation! mais parce

qu'il y fut infidele, qu'il se laissa aveugler par la passion de l'argent, il est réprouvé; au lieu que Paul qui avoit commencé par persécuter les Chrétiens, est un grand Saint; tant il est vrai, M. F., que c'est la persévérance qui donne la couronne. Que celui qui est debout, prenne donc garde de tomber, dit l'Apôtre; craignez, qui que vous soyez, que ce malheur ne vous arrive; conservez soigneusement le trésor que vous possédez, de crainte qu'un autre ne vous le ravisse. Peut-être que dans le moment que je vous parle, vous vous sentez pressés, sollicités de retourner au monde, à vos parties de plaisirs, à vos engagemens criminels; peut-être croyez-vous en avoir assez fait pour votre salut, & que contens de vous-mêmes, vous regardez déja votre récompense toute prête dans le Ciel; peut-être vous rebutez-vous de quelque violence qu'il faut se faire pour y arriver; mais souvenez-vous que ce n'est pas assez d'avoir bien commencé, qu'il faut bien finir; quelque progrès que vous ayiez faits dans la vertu, il faut toujours avancer sans jamais se rebuter, des obstacles qui se présentent; souvenez-vous que la conversion la plus sincere, la pénitence la plus exacte, les vertus les plus héroïques ne vous serviront de rien, sans la persévérance: vous en venez de voir la nécessité, voyons-en les moyens.

II. Point. Quoique la persévérance finale dans l'heureux état de la grace, soit une faveur spéciale qui dépend de la pure miséricorde de Dieu, l'on peut cependant la de-

mander & l'obtenir, comme dit S. Augustin ; mais les justes mêmes ne peuvent la mériter en rigueur de justice : il est vrai que c'est toujours par notre faute que nous en sommes privés, que notre réprobation est notre unique ouvrage, & qu'il n'y aura aucun réprouvé qui n'ait pu être un prédestiné.

En effet, comme c'est le propre de la bonté de Dieu de se rendre favorable à nos desirs, & de seconder nos efforts, nous pouvons non seulement ne pas nous rendre indignes du don de la persévérance, mais nous pouvons encore le mériter d'un mérite que les Théologiens appellent mérite de convenance; c'est-à-dire, engager Dieu, par notre fidélité à ses graces, à nous accorder celle qui doit couronner toutes les autres : ainsi l'on peut dire que la grâce finale, quoique dépendante de la miséricorde de Dieu toute gratuite, est en quelque maniere à notre disposition. Car si nous sommes assez heureux de posséder la grace de Dieu ; il ne tient qu'à nous d'y persévérer avec les secours qu'il nous donne, & qui ne nous manquent pas dans le besoin ; & si nous persévérons jusqu'à la mort, nous aurons la grâce finale qui doit couronner toutes nos œuvres.

Mais comment nous flatter, M. F., d'obtenir ce don de persévérance, cette grace finale, si vous perdez par vos péchés la grace que vous possédez, au lieu de vous en servir pour mettre en pratique les moyens qui peuvent assurer votre persévérance ? Quels sont ces moyens ? En voici quelques principaux

que je vous prie de bien retenir : la fuite des occaſions, la fidélité à remplir ſes plus petits devoirs, la défiance de vous-mêmes, la confiance en Dieu, un fréquent uſage de la priere & des Sacremens, ſont des moyens très-propres pour préſerver, & en même temps des marques auſſi certaines que l'on puiſſe avoir en cette vie de la perſévérance : renouvellez vos attentions pour les mettre en pratique.

Oui, M. F., ſi vous êtes reſſuſcités à la vie de la grace per une ſincere converſion, un des moyens les plus efficaces pour la conſerver eſt de fuir les occaſions qui vous l'ont fait perdre autrefois ; la victoire eſt attachée à votre fuite : *Fuge & viciſti.* Car en vain prétendriez-vous vous ſauver du naufrage en vous expoſant aux mêmes écueils où vous avez échoué, en vain voudriez-vous conſerver la ſanté de votre ame dans un air corrompu qui vous a ſi ſouvent infectés de ſa contagion Ne ſavez-vous pas que celui qui aime le danger, y périra ? *Qui amat periculum, in illo peribit.* (*Eccl.* 3) Vous accuſeriez de témérité une perſonne convaleſcente qui, ſortant d'une dangereuſe maladie, vivroit ſans ménagement, voudroit uſer des choſes qui lui ont été nuiſibles, ſuivroit en tout ſon appétit, s'expoſeroit à un air froid & contagieux : or, s'il y a de la témérité à s'expoſer aux dangers de perdre la ſanté du corps, n'y en a-t-il pas autant, lorſqu'on s'expoſe à perdre la grace qui eſt la vie de l'ame ? On blâme avec raiſon l'indiſcrétion d'un convaleſcent qui ne retranche pas les

causes de son mal, & on excuseroit la facilité du pécheur à s'exposer dans les occasions où il a mille fois succombé ? Non, non, M. F., ne vous y trompez pas ; la même cause produit les mêmes effets si vous n'évitez pas soigneusement ce qui a été pour vous une pierre d'achoppement, vous retomberez infailliblement dans votre péché. En vain me direz-vous, que quand vous serez dans l'occasion du péché, dans ces compagnies, dans ces maisons où vous avez perdu votre innocence, vous vous observerez mieux que vous n'avez fait par le passé, vous veillerez sur vos sens, vous vous tiendrez sur vos gardes, vous prendrez toutes les précautions possibles, pour ne pas vous laisser entraîner au mal : ah ! vous vous trompez avec cette prétendue résolution, où vous croyez être. Prétendre s'engager dans l'occasion & ne pas y succomber, c'est vouloir rester dans un incendie & ne pas y brûler ; se plonger un poignard dans le sein & ne pas se donner la mort. Car pour ne pas offenser Dieu dans l'occasion, il faut deux choses ; une de la part de Dieu, & l'autre de la part des hommes. De la part de Dieu, il faudroit un secours extraordinaire de sa grace pour soutenir la foiblesse de l'homme dans un pas glissant où il est si difficile de ne pas tomber. Or, comment pourriez-vous, M. F., vous promettre ce secours extraordinaire de la part de Dieu, puisque votre témérité & votre peu de crainte de lui déplaire vous en rendent si indignes ? Mais quand Dieu même, par un effet de sa grande miséricorde vous

accorderoit cette grace, elle ne vous ſauveroit du danger qu'autant que vous y ſeriez fideles. Or, je prétends que vous manqueriez de cette fidélité: donnez-moi la perſonne la plus réguliere & la mieux affermie; ſa vertu, quelque ſolide qu'elle puiſſe être, ne ſe ſoutiendra pas dans l'occaſion. Les objets font bien plus d'impreſſion, quand ils ſont préſens, que quand ils ſont eloignés. Leur préſence enflamme les paſſions, & fait évanouir les meilleurs réſolutions; des tiſons encore tout fumans ſe rallument d'abord, quand on les approche du feu. Il en eſt de même des paſſions; il eſt facile de les contenir en l'abſence des objets qui les irritent; mais quand ces objets ſont préſens, ils produiſent dans l'ame téméraire des incendies qu'il eſt preſqu'impoſſible d'éteindre: ainſi on tombe dans le précipice, & on y périt ſans preſque s'en appercevoir. Combien d'exemples ne pourrois-je pas apporter pour confirmer cette vérité? N'a-t-on pas vu les plus grands hommes, les Samſon, les David, les Salomon, & tant d'autres perdre leur force & leur vertu pour s'être témérairement engagés dans le péril. Mais ſans recourir à des exemples étrangers, n'avez-vous pas fait, vous mêmes qui m'écoutez, la triſte expérience de ce que je dis, & n'en voyons-nous pas tous les jours des preuves convaincantes? Qu'on demande à cette jeune perſonne, pourquoi elle eſt retombée dans ces déſordres qu'elle avoit déteſté au tribunal de la pénitence? C'eſt, dira-t-elle, la frequentation qu'elle a eue avec ce libertin, à qui elle

a permis des libertés criminelles, au lieu que si elle ne l'avoit point fréquenté, elle auroit conservé la grace de sa réconciliation. Qu'on demande à ce débauché, pourquoi il s'est abandonné tout de nouveau à la crapule? C'est, dira-t-il, pour avoir été dans les cabarets, avec d'autres débauchés, qui l'ont engagé dans leurs parties de plaisirs. Je serois infini, M. F., si je voulois vous rapporter tous les exemples qui prouvent que c'est l'occasion qui pervertit les mœurs les plus innocentes, qui anéantit les meilleurs résolutions, qui empêche la conversion des pécheurs, & qui cause la chûte des justes Enfin, je veux supposer encore pour un moment, ce qui n'arrive presque jamais, que cette personne qui s'expose dans l'occasion de commettre un péché, ne le commette pas en effet; par-là même qu'elle se met dans l'occasion prochaine d'offenser Dieu, elle se rend coupable de péché, parce que Dieu lui défend de se mettre en danger de l'offenser. Or, je vous demande, M. F., comment se flatter de persévérer dans la grace & l'amitié de Dieu, avec de si grands obstacles à cette persévérance?

Ah! si vous avez un peu de zele pour le salut de votre ame, prenez du moins les mêmes précautions dont vous usez pour la santé du corps & pour le succès de vos affaires temporelles. Quelle attention n'avez-vous pas d'éloigner tout ce qui peut altérer votre santé, ou empêcher le succès de vos affaires? Pourquoi n'en feriez-vous pas de même pour votre ame, en vous éloignant de tout ce qui

peut la perdre éternellement ? oſeriez-vous de ſang-froid vous expoſer au milieu d'un incendie ? Et ſi vous y étiez, n'en ſortiriez-vous pas bien promptement, de crainte d'être enveloppé dans le feu ? Sortez de même de l'occaſion du péché, éloignez-vous-en comme d'un incendie, de crainte d'y perdre la grace de Dieu, qui eſt la vie de votre ame. Sortez de cette Babylone empoiſonnée où vous ne pouvez reſpirer qu'un air contagieux; quittez cette maiſon qui vous perd, quelque agrément que vous y puiſſiez trouver, quelque chere que vous ſoit cette perſonne dont le commerce eſt ſi fatal à votre innocence, quelque engageantes que ſoient ces parties de plaiſirs, quelque lucratif que ſoit cet emploi, ce jeu, qui vous rendent coupables de tant de péchés; éloignez-vous de tous ces objets. Car ſi votre œil, votre pied, votre main vous ſcandaliſent, dit J. C., vous devez vous en défaire & les jeter loin de vous, parce qu'il vaut mieux entrer dans la vie éternelle avec un œil, un pied, une main que d'être précipités dans l'abyme avec tous vos membres. C'eſt-à-dire, M. F., que quand ce qui eſt pour vous une occaſion de péché, vous ſeroit auſſi cher qu'un de ces membres, il vaux mieux y renoncer que de renoncer au bonheur éternel. Car, pour arriver à ce bonheur, il faut perſévérer dans la grace ; & vous n'y perſévérerez jamais, ſi vous ne fuyez l'occaſion du péché. Mais à la fuite des occaſions, joignez un extrême défiance de vous-mêmes & une grande confiance en Dieu.

En effet, M F., quelque protestation que vous ayïez faite à Dieu de le servir constamment, quelqu'avancés que vous soyiez déja dans le chemin de la vertu, vous ne devez point compter sur vos propres forces : vous portez la grace de Dieu, dit l'Apôtre, dans un vase fragile qui peut se briser à chaque pas que vous faites ; vous devez toujours craindre, toujours être en garde contre vous-mêmes ; vous devez encore vous ressentir des coups de vos ennemis, & la triste expérience que vous avez faite si souvent de votre foiblesse, doit toujours vous les faire craindre. Soyez donc sur vos gardes, jetez les yeux de tout côté pour observer les endroits par où ils peuvent vous attaquer ; vous marchez parmi les précipices, vous êtes environnés des pieges qui vous sont tendus de toute part, & il est d'autant plus dangereux pour vous d'y tomber que vous ne les voyez pas. Veillez donc continuellement sur vous-mêmes, veillez sur vos sens ; ce sont les portes par où la mort peut entrer chez vous ; *Mors ascendit per fenestras .(Jerem 9.).* Tenez soigneusement ces portes fermées, de crainte qu'on ne vous enleve le précieux trésor de la grace que vous possédez au dedans de vous. Si vous aviez trouvé un trésor, vous le garderiez soigneusement, vous le mettriez dans l'endroit le plus caché de votre maison, vous en fermeriez toutes les avenues, pour que les voleurs n'y puissent pénétrer ; agissez-en de même pour conserver la grace de Dieu, gardez-la comme la prunelle de votre œil, pour la mettre à couvert de tous les traits de

vos ennemis. Défiez-vous encore plus de ceux qui ſont au dedans de vous mêmes, ce ſont vos paſſions, ennemis d'autant plus à craindre qu'ils vous flattent davantage ; réprimez, mortifiez ces paſſions toujours prêtes à ſe ſoulever contre la loi de Dieu. Craignez ſur-tout les ruſes de l'amour-propre, qui vous fera prendre le change en mille occaſions, en vous colorant le vice du nom de vertu, en vous perſuadant, ſi vous voulez l'écouter, qu'il n'y a point de mal à tenir certains diſcours, à faire de certaines actions, parce qu'elles ſont autoriſées par la coutume & l'exemple des autres. Gardez-vous bien de ſuivre ces guides aveugles qui vous conduiroient infailliblement au précipice. Abandonnez plutôt le ſoin de votre conduite à un ſage & éclairé Directeur qui, comme un autre Raphaël, vous conduira dans les voies du ſalut. C'eſt un moyen sûr de vous prémunir contre votre foibleſſe ; mais autant vous devez vous défier de vous-mêmes, autant vous devez mettre votre confiance en Dieu ; c'eſt lui qui par ſa grace a commencé l'ouvrage de votre prédeſtination, c'eſt lui qui l'achevera, dit l'Apôtre : *Qui cœpit bonum opus, ipſe perficiet.* (*Philip.* 1.)

Pouvons-nous, ô mon Dieu, chercher ailleurs qu'auprès de vous, le ſecours qui nous eſt néceſſaire pour réuſſir dans une affaire de cette importance ? puiſque la perſévérance finale eſt un don qui dépend de votre miſéricorde, comment ne vous la demanderions-nous pas tous les jours avec les prieres les plus ferventes, telles que le Roi Pro-

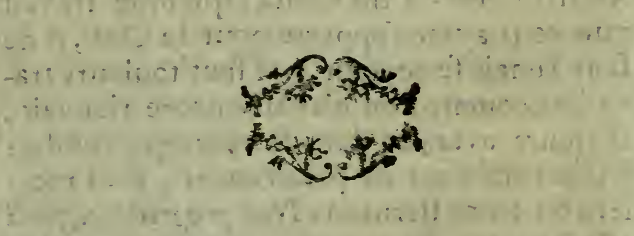
phete vous les adressoit ? Eclairez-moi, Seigneur, de crainte que je ne m'endorme dans la mort du péché : *Illumina oculos meos ne unquam obdormiam in morte.* (*Psal.* 12.) Soutenez-moi dans mes combats, pour que l'ennemi de mon salut ne puisse prévaloir contre moi : *Nequando dicat inimicus, prævalui adversùs eum.* (*Ibid.*) Ce n'est point sur moi que je compterai pour en triompher, mais sur la force de votre bras tout-puissant: je ne suis capable de moi-même que de vous trahir ; mais appuyé sur votre grace, il n'est rien dont je ne puisse venir à bout : je vous la demande donc, ô mon Dieu, cette sainte grace, & sur tout celle de la persévérance, grace finale qui doit couronner toutes celles que vous m'avez déja faites, Telle est, Chrétiens, la priere que vous devez faire à Dieu : à toutes les graces que vous lui demanderez, ajoutez toujours celle de la persévérance, celle d'une sainte mort : on ne sauroit trop la demander, on ne sauroit trop faire pour obtenir une faveur d'où dépend notre bonheur éternel ; mais il faut que votre priere soit accompagnée d'une conduite réguliere, d'une persévérance actuelle de votre part dans la pratique du bien.

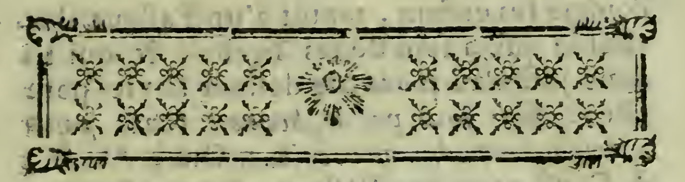
Vous avez besoin pour cela du secours de la grace ; mais elle ne vous manquera pas, si vous la demandez à Dieu, & si vous avez soin d'aller puiser cette eau salutaire dans les fontaines du Sauveur, c'est-à-dire, dans les Sacremens ; les mêmes causes qui vous ont donné la santé de l'ame, vous la conserveront. Si le Prophete Elie reçut autrefois

aſſez de force d'un pain miraculeux qu'un Ange lui apporta pour continuer ſon chemin juſqu'à la montagne d'Horeb, combien n'en recevrez-vous pas du pain de vie, du pain des forts, qui vous eſt préſenté dans la ſainte Euchariſtie, pour arriver à la ſainte montagne de Sion, la demeure des Élus? Prenez donc & mangez ce pain, puis-je vous dire, comme l'Ange le dit au Prophete: car il vous reſte encore beaucoup de chemin à faire, *Surge, comede, grandis enim tibi reſtat via.* (3. *Reg.* 19.)

Pratiques. Sans examiner ce que vous avez fait pour votre ſalut, ne penſez qu'au chemin qui vous reſte, comme ſi vous n'aviez encore rien fait. Travaillez toujours, comme ſi vous ne faiſiez que commencer à ſervir Dieu. Car il en eſt, M. F., du ſalut de l'ame, comme d'une vigne, d'une terre que l'on doit toujours cultiver pour en tirer du fruit. Après avoir fait la récolte dans ce champ, dans cette vigne, il faut, pour en faire de nouvelles, y travailler de nouveau. Ainſi en eſt-il du ſalut; quelque travail que vous ayiez ſupporté pour le Ciel, il ne faut jamais ſe repoſer; il faut toujours travailler, comme ſi on n'avoit encore rien fait, toujours avancer dans la route qui conduit à l'éternité; car ne pas avancer, c'eſt reculer, dit Saint Bernard; *Non progredi, regredi eſt.* Retenez bien cette maxime pour la mettre en pratique; c'eſt un excellent moyen de perſévérance: ſervez-vous de ceux que je vous ai appris; craignez le péché comme le plus grand mal qui puiſſe vous ar-

river ; penſez ſouvent à ce qu'on vous a déja dit, que le premier que vous commettrez ſera peut-être le dernier, & que vous n'aurez peut-être plus le temps d'en faire pénitence. Fuyez-en les occaſions, défiez-vous de vous-mêmes, mettez votre confiance en Dieu ; recourez à lui par la priere, frequentez ſouvent les Sacremens. Confeſſez-vous au moins une fois le mois ; méditez les grandes vérités du ſalut, rempliſſez-en votre eſprit, en liſant fréquemment de bons livres ; ſoyez fideles à ſuivre un réglement de vie, & conſtans dans les pratiques de piété que vous vous ſerez preſcrites ; tenez-vous toujours prêts, comme les Vierges prudentes, ayez toujours de l'huile dans vos lampes, c'eſt-à-dire, occupez-vous ſans ceſſe de bonnes œuvres, afin qu'à l'arrivée de l'Epoux vous ſoyiez introduits dans le feſtin éternel que Dieu prépare à ſes Elus.





PRÔNE

POUR LE SECOND DIMANCHE APRÈS PAQUE,

OU

HOMÉLIE

Sur le bon Pasteur.

Ego ſum Paſtor bonus.
Je ſuis le bon Paſteur. (Joan. 10.)

C'EST ſous cette aimable qualité, M. F., que J. C. veut nous faire connoître ſa bonté pour les hommes, & ſur-tout pour les hommes pécheurs. Ce n'eſt plus ſous les noms de Dieu de grandeur, de Dieu de majeſté qu'il nous fait entendre ſa voix : ce n'eſt plus ſous des ſymboles effrayans & parmi les éclairs & les tonnerres qu'il veut ſe manifeſter, comme il faiſoit autrefois à un peuple qu'il gouvernoit par la crainte ; plus empreſſé de gagner nos cœurs par les marques de ſa tendreſſe, que d'attirer nos reſpects par les traits de ſa puiſſance, il ſe manifeſte ſous les images ſenſibles & conſolantes, tantôt d'un tendre pere qui nous regarde

comme ses enfans, tantôt d'un Pasteur charitable qui a soin de ses brebis, & qui les aime jusqu'au point de donner sa vie pour elles : *Ego sum pastor bonus; bonus pastor animam suam dat pro ovibus.* Oui, M. F. : J. C. est notre bon Pasteur, & nous sommes ses brebis; il a fait pour nous ce que jamais pasteur n'a fait pour ses ouailles, puisqu'il s'est sacrifié pour notre salut; il veille sans cesse sur nous, il nous porte dans son cœur, il nous nourrit, nous soutient dans cette vie de misere, il nous conduit au séjour de la gloire dont il nous a ouvert l'entrée par sa mort. Que ces traits de bonté de la part d'un Dieu méritent bien notre reconnoissance & notre amour, & doivent bien nous engager à nous comporter à son égard comme de fidelles brebis! Car, ce seroit peu pour nous de savoir que J. C est le bon Pasteur, qu'il en a rempli les fonctions: cette connoissance ne ne serviroit même qu'à notre condamnation, si elle ne nous engageoit à user de retour, & à mériter par la docilité des brebis fidelles la tendresse du bon Pasteur. Voyons donc comment J. C. a rempli la qualité de bon Pasteur; ce sera mon premier Point. Voyons en même temps ce que nous devons faire pour être de fidelles brebis; second Point; ce qu'il a fait pour nous, ce que nous devons faire pour lui, c'est tout mon dessein.

I. Point. Connoître ses brebis, les conduire dans les bons & fertiles pâturages; veiller sur elles pour les mettre à couvert de la fureur des loups, & pour empêcher qu'aucune ne s'écarte du troupeau, ramener celles

celles qui ſont égarées, enfin s'expoſer à beaucoup de fatigues & de travaux, & donner ſa vie pour le ſalut de ſes brebis; telles ſont, au témoignage de J. C. même, les qualités du bon Paſteur; qualités qu'il a remplies à notre égard d'une maniere à ne nous laiſſer aucun doute de ſa charité paſtorale pour les hommes. Quel autre, en effet, connoît mieux ſes brebis que J. C.? quel autre a donné plus généreuſement ſa vie pour elles? quel autre les a mieux nourries que lui? quel autre enfin a recherché avec plus d'empreſſement, celles qui s'égaroient; c'eſt donc à juſte titre qu'il peut s'attribuer la qualité de bon Paſteur : *Ego ſum Paſtor bonus.*

Que J. C. connoiſſe ſes brebis, c'eſt une qualité qu'il n'a point acquiſe par expérience, mais qu'il a de ſa nature; car étant le Verbe de Dieu, engendré de toute éternité par voie de connoiſſance dans le ſein de Dieu, Dieu lui-même, il connoît non ſeulement tout ce qui eſt, mais encore tout ce qui doit être; toutes choſes lui ont été préſentes, avant même qu'elles fuſſent; il voit auſſi clairement tout ce qui ſera, comme ce qui eſt déja. Il peut donc bien dire qu'il connoît ſes brebis, qu'il en ſait le nombre; il les diſtingue les unes des autres, il les appelle par leur nom. Il vous a connus, M. F., avant que vous fuſſiez, de toute éternité il a penſé à vous, il s'eſt occupé de vous, il a eu ſur vous des deſſeins de paix & de ſalut Confiez-vous en ce divin Paſteur, il n'ignore aucun de vos beſoins,

il connoît la foiblesse de votre nature, les ténebres de votre esprit, l'inconstance de votre cœur, la violence de vos passions, les dangers qui vous environnent; & il est toujours prêt à vous tendre une main charitable; car la connoissance que J. C. a eue & qu'il à de ses brebis, n'est pas une connoissance stérile & de spéculation qui se termine à en savoir le nombre: les mauvais Pasteurs peuvent le connoître de cette maniere; mais c'est une connoissance d'amour & d'approbation qu'il compare à celle qu'il a de son Pere & que son Pere a de lui: *Sicut novit me pater & ego agnosco patrem, & animam meam pono pro ovibus meis.* (*Joan.* 10.) Or, à quoi se termine la connoissance qui est entre Dieu le Pere & son Fils? à l'amour le plus parfait, le plus intime, le plus efficace qu'on puisse imaginer. Amour si parfait & si fécond qu'il produit une Personne semblable au Pere & au Fils, je veux dire, le S. Esprit, qui est le terme de cet amour. Nous sommes donc aussi les objets de cette connoissance & de cet amour qui regne entre les trois Personnes de la Sainte Trinité; & c'est de cet amour dont le divin Pasteur nous fait sentir la tendresse & la profusion. N'est-ce pas en effet cet amour qui l'a fait descendre du Ciel en terre, pour venir au secours de ces infortunées brebis, qui étoient devenues la proie du loup infernal? N'est-ce pas pour les délivrer de sa fureur qu'il s'est revêtu lui-même de la peau de brebis, en prénant notre nature dans le mystere de l'Incarnation, afin d'être immolé pour notre

salut? Cette innocente victime a été immolée plutôt par le glaive de son amour, que par les mains des bourreaux qui l'ont attaché sur la croix. Ce divin Pasteur a répandu son sang sur nos plaies pour les guérir; il est mort pour nous donner la vie, il est ressuscité pour notre justification, il nous a ouvert l'entrée au céleste héritage que nous avions perdu. O charité vraiment pastorale! Jamais Pasteur porta-t-il sa tendresse jusqu'à se sacrifier pour le salut de ses brebis, comme J. C. l'a fait pour nous? *Animam meam pono pro ovibus meis.* (*Joan.* 10.)

Ce bon pasteur, non content d'avoir donné la vie pour ses brebis, en se sacrifiant pour elles, leur procure tous les secours nécessaires pour se conserver dans un état de vigueur; il les conduit dans de bons & de fertiles pâturages, qui les soutiennent, les nourrissent & les engraissent. Quels sont, M. F., ces bons pâturages? C'est la doctrine de J. C., ce sont ses graces, ce sont ses Sacremens. Par sa doctrine, il nous éclaire; par ses Sacremens, il nous sanctifie. Doctrine sainte & salutaire qui nous préserve de l'erreur & du mensonge; graces abondantes qui nous détournent du mal; & nous portent au bien; Sacremens augustes qui sont la source de cette eau salutaire qui rejaillit à la vie éternelle; Sacremens où nous trouvons les moyens de conserver la vie de la grace, & les remédes pour la recouvrer, quand nous l'avons perdue. Ainsi nous pouvons dire avec le Roi Prophete, que rien ne nous manque sous la conduite de notre bon Pas-

teur. *Dominus regit me, & nihil mihi deerit.* (*Pſal.* 22.) Aprés nous avoir ſauvés du naufrage & nous avoir fait naître à la vie de la grace dans les eaux du Baptême qui ont effacé en nous la tache du péché originel : *Super aquam refectionis educavit me.* (*Ibid.*) il nous a préparé dans la pénitence un remede aux bleſſures où notre fragilité ne nous expoſe, hélas ! que trop ſouvent : *Animam meam convertit.* (*Ibid.*) Il nous conduit dans les ſentiers de la juſtice, en éclairant notre entendement par de vives lumieres, en échauffant nos volontés par de ſaintes ardeurs, en nous inſtruiſant par la voix des autres Paſteurs qu'il a établis & laiſſés ſur la terre pour avoir ſoin de ſon troupeau: *Deduxit me ſuper ſemitas juſtitiæ.* (*Ibid.*) Il éloigne de nous les obſtacles qui pourroient nous écarter de notre fin derniere ; il nous défend par la vertu de ſa croix, contre la fureur du dragon infernal, qui tourne ſans ceſſe autour de nous pour nous dévorer ; il nous ſoutient dans nos foibleſſes, nous conſole dans nos afflictions ; il eſt toujours avec nous pour nous empêcher de tomber dans les horreurs d'une mort éternelle : *Si ambulavero in medio umbræ mortis, non timebo mala, quoniam tu mecum es.* (*Ibid.*) Sommes-nous preſſés par la faim, & avons-nous beſoin de nourriture pour ne pas tomber en défaillance dans la pénible carriere que nous avons à fournir pour arriver au port du ſalut? Il nous a préparé une nourriture, la plus exquiſe que jamais Paſteur ait donnée à ſes brebis : *Paraſti in conſpectu meo menſam ad-*

versùs eos qui tribulant me. (*Ibid.*) Quelle eſt cette nourriture, M. F.? C'eſt ſon corps adorable, ſon ſang précieux qu'il nous offre pour aliment dans l'auguſte Sacrement de nos Autels. O merveille digne de l'admiration du ciel & de la terre! Quel eſt le Paſteur, remarque à ce ſujet ſaint Jean Chryſoſtôme, qui nourriſſe ſes brebis de ſa propre ſubſtance? Ne voyons-nous pas au contraire que les autres Paſteurs ſe nourriſſent de leurs brebis, qu'ils profitent de leurs laines? Et Jeſus-Chriſt le ſouverain Paſteur ſe donne lui-même en nourriture à ſes brebis; il les engraiſſe de ſa propre ſubſtance, il ſe livre tout entier à leur uſage; n'eſt-ce pas là porter l'amour juſqu'à l'excès? Que pouvoit-il faire davantage pour mériter de notre part un parfait retour? Et ce que ce divin Paſteur a fait, ne ſera-t-il pas capable de nous inſpirer un ſaint empreſſement pour la divine nourriture qu'il nous offre ſur ſes autels, & qui doit nous ſervir de rempart contre les attaques de nos ennemis? *Paraſti in conſpectu meo menſam adversùs eos qui tribulant me.* (*Ibid.*) Achevons de repréſenter avec le Roi Prophete, les ſoins du bon Paſteur pour ſes brebis. Après les avoir conduites pendant la vie, il les accompagne encore à la mort, temps auquel elles ont plus beſoin de ſon ſecours; parce qu'elles ſont aux priſes avec l'ennemi du ſalut qui redouble ſes efforts pour les perdre; alors il les fortifie par les onctions ſaintes de ſes graces & de ſes Sacremens, il les diſpoſe ainſi à combattre, comme de généreux

Athletes, & les met en état de remporter la victoire ſur les puiſſances infernales : *Impinguaſti in oleo caput meum.* (*Ibid.*) Enfin, après les avoir conduites & fortifiées dans ces derniers momens, il met le comble à ſes miſéricordes, & les fait paſſer par une mort ſainte dans ſes tabernacles, pour y goûter les douceurs d'un repos éternel : *Et ut inhabitem in domo Domini longitudinem dierum.* (*Ibid.*)

Heureuſes donc, & mille fois heureuſes les brebis qui ſont ſous la conduite du bon Paſteur ! mais malheureuſes celles qui s'en éloignent ! elles deviennent bientôt la proie du loup infernal, ſi le bon Paſteur ne vient à leurs ſecours, pour les ramener dans ſon bercail ; & c'eſt en quoi J. C. nous prouve encore d'une maniere plus ſpéciale ſa charité paſtorale pour les hommes ; les brebis égarées, comme les brebis fidelles, ſont l'objet de ſa vigilance & de ſes ſoins ; il conſerve les unes ; il cherche, & ramene les autres. Il eſt donc véritablement le bon Paſteur : *Ego ſum, &c.*

J'ai d'autres brebis qui ne ſont point de cette bergerie, dit J. C. ; il faut que je les amene pour ne faire qu'un ſeul troupeau : c'eſt-à-dire que J. C. eſt venu non ſeulement pour ſauver les Juifs, mais encore les Gentils ; qu'outre les brebis de ſa nation qui lui étoient originairement acquiſes, il en comptoit d'autres qui devoient le devenir par leur converſion, pour ne plus faire qu'un peuple réuni ſous le même chef, & dans le ſein de la même Egliſe. Nous ſom-

mes, M. F., du nombre de ces brebis conquises & converties. Nous étions auparavant des brebis errantes, marchant dans les ténebres, assises aux ombres de la mort : *Eratis sicut oves errantes.* (1. *Petr.* 1.) Mais le souverain Pasteur de nos ames, touché de notre infortune, a jeté sur nous des yeux de compassion, il nous a appellés à la lumiere de son Evangile ; graces lui en soient à jamais rendues. Nous voilà maintenant un peuple saint, un peuple d'acquisition. *Gens sancta, populus acquisitionis.* (1. *Petr.* 2.) Heureux, si fideles à la grace de notre vocation, nous savons profiter du don de Dieu! Mais hélas! il n'arrive que trop souvent, qu'indociles à la voix du bon Pasteur, nous abandonnons son bercail, nous quittons les sources d'eau vive, pour aller boire dans les citernes empoisonnées de ce siecle maudit. Il n'arrive que trop souvent que, comme l'Enfant prodigue, nous quittons le meilleur de tous les peres, pour aller dans des pays étrangers dissiper les biens qu'ils nous a donnés, & vivre au gré de nos passions. Que fait pour lors le bon Pasteur? Tout autre que lui se rebuteroit de nos caprices & de nos infidélités ; s'il n'étoit pas aussi bon qu'il l'est, il nous abandonneroit à notre triste sort. Mais non, ce Pasteur charitable qui n'a pas voulu retenir cette brebis malgré elle, parce qu'il ne veut point de service forcé, ne peut la sentir éloignée de lui. Il souffre de la voir exposée à la voracité des bêtes féroces. Il aime mieux quitter les brebis fidelles, pour aller chercher celle qui

eſt égarée, mais que ne lui en coûte-t-il pas pour la ramener ? que de courſes, que de fatigues n'a-t-il pas ſouffertes ? Ici je le vois ſur le bord du puits de Jacob, fatigué du chemin, attendre avec empreſſement qu'une femme pechereſſe vienne recevoir le pardon de ſes crimes, & lui demande de l'eau qui réjaillit à la vie éternelle. Là, je l'apperçois recevant avec bonté & prenant même la défenſe d'une autre pechereſſe, que l'orgueilleux Phariſien, par une ſévérité outrée, mépriſe & condamne impitoyablement. Par-tout je l'entends appeller les pécheurs à la pénitence ? & les inviter de venir à lui pour ſe décharger du peſant fardeau de leurs crimes : *Venite ad me, omnes.* (*Matth.* 11.) Non content de les appeller, il va au devant d'eux, comme s'il avoit beſoin du pécheur; il le cherche, il le pourſuit par-tout : ici c'eſt une vive lumiere dont il l'éclaire, là un bon mouvement dont il l'anime ; & ſi les douceurs de ſa grace ſont inutiles, il emploie la force de cette grace; il fait entendre à ce pécheur cette voix qui fait ſortir les morts du tombeau ; il frappe ce pécheur de quelque coup terrible, moins daus le deſſein de le bleſſer, que de le faire rentrer au bercail, & s'il arrive enfin que cette brebis égarée, que ce pécheur tant de fois ſollicité, ſe rende à la voix de ſon Paſteur, alors quel accueil favorable ne lui fait-il pas ? Bien-loin de lui faire ſubir quelque mauvais traitement, comme il l'a mérité, il ne lui fait que des careſſes; il ne ſe contente pas de ramener la brebis fugi-

tive, il veut même lui épargner la fatigue du chemin, en la portant sur ses épaules; & comme s'il avoit fait une précieuse conquète, il invite ses amis à s'en réjouir avec lui : *Congratulamini mihi, quia inveni ovem quæ perierat.* (*Luc.* 15.) Il compte pour rien ses travaux, ses fatigues, la faim, la soif, les incommodités des saisons, les souffrances & la mort ; pourvu qu'il ramene sa brebis, il se croit bien récompensé ; il semble oublier en quelque façon la tendresse qu'il a pour les brebis fidelles, pour ne penser qu'à la joie que lui cause la conquète de celle qui étoit perdue. Il y aura, dit-il, dans le Ciel plus de joie pour la conversion d'un pécheur que pour la persévérance de quatre-vingt-dix-neuf justes. J. C., M. F., pouvoit-il nous marquer d'une maniere plus sensible sa sollicitude pastorale pour la brebis égarée ? Peut-on dire que c'est sa faute, s'il s'en perd quelqu'une ? N'a-t-il pas fait tout ce qu'il a pu pour conserver celles que le Pere céleste lui avoit données, & recouvrer celles qui étoient perdues ? Ce sera donc à lui-même que le pécheur qui ne se convertit pas, devra s'en prendre de sa réprobation. Pour éviter ce malheur, voyons ce que nous devons faire pour être des brebis fidelles.

II. Point. Connoître le bon Pasteur, écouter sa voix, marcher sur ses traces, tel est, M. F., le portrait que J. C. nous a fait lui-même de la brebis fidelle. Je connois, dit-il, mes brebis, & mes brebis me connoissent : *Cognoscunt me meæ.* Les brebis écou-

tent la voix du Pasteur : *Vocem ejus audiunt ;* elles le suivent par-tout : *Illum sequuntur.* (*Joan.* 10.)

Le premier pas qu'il faut faire pour entrer dans le bercail de J. C., c'est de le connoître. C'est dans cette connoissance que consiste la vie éternelle, comme il nous l'assure lui-même : *Hæc est vita æterna, ut cognoscant te solum Deum verum & quem misisti Jesum Christum.* Toutes les lumieres de l'esprit, toutes les autres connoissances, sans celle-ci, sont incapables de nous conduire au port du salut. Hélas ! de quoi nous serviroit de savoir tous les secrets de la nature, de connoître, comme les Philosophes, le mouvement des astres, de posséder toutes les sciences humaines, si nous n'avons celle du salut, qui est le connoissance de J. C. ? De quoi ont servi aux savans de l'antiquité, & de quoi servent encore à nos prétendus sages, les découvertes qu'ils ont faites, les sciences qu'ils ont acquises, s'ils ignorent la doctrine de J. C, s'ils méconnoissent son Evangile ? Toutes leurs lumieres ne sont que ténebres, & leur science n'est que vanité & égarement. Le plus simple, le plus grossier des hommes qui connoît la religion de J. C., qui en pratique les maximes, qui a la crainte de Dieu & qui le sert fidellement, vaut beaucoup mieux, dit l'Auteur de l'Imitation, que ces Philosophes superbes, que tous les savans qui s'appliquent à toute autre chose qu'à ce qui doit les sauver. Appliquons-nous donc, M. F., à bien connoître J. C. & son Evangile, à l'exemple du grand Apôtre, qui se

glorifioit de ne savoir autre chose que J. C. crucifié.

Mais qu'est-ce que connoître J. C. comme il veut être connu ? Est-ce savoir ce qu'il est, ce qu'il peut, & ce qu'il a fait pour notre salut ? Est-ce savoir qu'il est tout à la fois un Dieu engendré de toute éternité dans le sein de son Pere, & un homme formé dans le temps, dans le sein d'une Vierge ; que ce Dieu fait homme s'est livré à la mort pour nous donner la vie, qu'il est l'arbitre de notre sort éternel. Tout cela est nécessaire à savoir, mais cela ne suffit pas. Les réprouvés & les démons connoissent J. C. de cette maniere ; ceux-ci mêmes ont rendu témoignage à sa divinité ; mais cette connoissance ne sert qu'à les faire trembler sous les coups de sa justice : *Dæmones credunt & contremiscunt.* (*Jacob.* 2.) Nous devons donc connoître J. C., non d'une connoissance stérile & infructueuse, mais d'une connoissance pratique & d'amour. Comme J. C. connoît ses brebis pour leur faire du bien, ainsi la connoissance de J. C. doit produire dans nos cœurs l'amour le plus sincere, l'attachement le plus inviolable. Amour sincere, qui lui consacre tous les mouvemens de notre cœur, qui bannisse de ce cœur tout objet capable de lui en disputer la possession, qui nous fasse observer en tout point ses divins commandemens ; attachement inviolable, qui nous fasse défier, comme faisoit le grand Apôtre, toutes les créatures de nous séparer de J. C. *Quis ergo nos separabit à charitate Christi ?* (*Rom.* 8.) Qui sera

capable de nous séparer de l'amour de J. C.? Ce ne sera ni la mort, ni la vie, ni la grandeur, ni l'abaissement, ni la pauvreté, ni les richesses, ni les puissances, ni aucune autre créature : *Neque mors, neque vita, neque creatura alia poterit nos separare à charitate Dei.* (*Ibid.*) Tel est le langage & la conduite que doit tenir une brebis fidelle qui connoît son Pasteur; elle doit être disposée à tout sacrifier pour lui, à se détacher de tout pour l'amour de lui, à tout entreprendre, à tout souffrir pour lui; en sorte qu'il n'y ait rien sur la terre dont le desir, la crainte, ou la passion lui puisse faire encourir la disgrace de son Dieu. Voilà ce que c'est, M. F., que connoître J. C., comme il veut être connu; voilà ce qu'il demande d'une brebis fidelle, en récompense de ce qu'il a fait pour son salut; s'il ne demande pas vie pour vie, il demande du moins amour pour amour.

Si vous êtes, M. F, dans ces dispositions, vous serez dociles à la voie du bon Pasteur: *Vocem ejus audiunt.* (*Joan.* 10.) Seconde qualité d'une brebis fidelle.

J. C. le bon Pasteur fait entendre sa voix aux hommes en différentes manieres, tantôt par les graces intérieures qu'il leur donne pour les attirer à lui, tantôt par la voix de ses Ministres qu'il leur envoie pour les instruire; ici par la lecture d'un bon livre qu'il fait tomber entre leurs mains, là par de bons exemples qu'il leur met devant les yeux, aujourd'hui par les bienfaits qu'il répand sur eux, demain par les disgraces dont il les

afflige, pour les faire rentrer en eux-mêmes. J'en appelle ici à votre expérience, vous tous qui m'écoutez, combien de fois n'avez vous pas entendu, & n'entendez-vous pas encore tous les jours, la voix de Dieu qui vous appelle, vous sollicite & vous presse de retourner à lui, ou de le servir plus fidellement : Que de vives lumieres répandues dans vos esprits, pour vous faire connoître la vanité & le néant des choses de la terre ! Que de salutaires onctions ont touché vos cœurs pour vous dégoûter du monde & de ses plaisirs ! malgré les tendre soins de ce charitable Pasteur, n'y en a-t-il pas ici plusieurs qui endurcissent leurs cœurs à sa voix ? Ah ! brebis infidelles, jusqu'à quand résisterez-vous aux charmes de la divine miséricorde, qui frappe à la porte de votre cœur, qui vous cherche & qui vous poursuit au milieu de vos désordres ? N'est-il pas de votre intérêt de céder à ses poursuites ? car si vous continuez à lui résister, quel sera votre sort ? à force de vous égarer dans les voies de l'iniquité, vous deviendrez la proie des bêtes féroces, vous tomberez enfin dans un abyme de malheurs. Si le bon Pasteur vous recherche, si sa miséricorde vous tend les bras, & est toujours prête à vous recevoir, ne devez-vous pas correspondre à ses desseins, & faire des efforts pour sortir du bourbier d'où il veut vous tirer ? Car croire que Dieu fera tout de son côté pour vous sauver, tandis que vous ne voudrez rien faire du vôtre; croire que le bon Pasteur emportera sa brebis malgré elle au bercail, & sans qu'elle

faſſe aucune démarche pour y retourner ; ce ſeroit, pécheurs, outrager la miſéricorde de Dieu & la faire ſervir à vos iniquités. Non, M. F., ce n'eſt pas ainſi qu'il faut penſer de la bonté de Dieu, lorſque cette bonté n'a ſervi de rien, que ſa patience à attendre le pécheur n'a eu d'autre effet que de le rendre plus criminel ; alors cette patience ſe change en colere, & demande vengeance. Alors le pécheur qui a mépriſé les pourſuites de ſon Dieu & réſiſté à ſes graces, en eſt mépriſé à ſon tour, il en eſt abandonné ; & plus il a été recherché avec tendreſſe, plus il eſt puni avec rigueur. Prévenez, M. F., un malheur auſſi grand par votre docilité à écouter la voix du bon Paſteur qui vous appelle. Ouvrez la porte de vos cœurs aux rayons de la grace qui vous éclaire, pour ſortir de vos égaremens. Profitez du temps de miſéricorde du Seigneur, pour lui dire dans les mêmes ſentimens que le Roi Prophete : Oui, Seigneur, c'en eſt fait, dès aujourd'hui, dès ce moment, je prends le parti de retourner à vous : *Dixi nunc cœpi.* (*Pſal.* 76.) Il y a aſſez long-temps que vous me cherchez, pour ne pas vous laſſer davantage par ma fuite & mes réſiſtances à vos graces. Je me ſuis égaré comme une brebis errante & vagabonde : *Erravi ſicut ovis.* (*Pſal.* 118.) Mais ſi vous avez eu tant de bonté pour cette brebis dans le temps même qu'elle vous fuyoit, que ne ferez-vous pas, lorſqu'elle reviendra à vous ? C'eſt, encore une fois, le parti que je prends, réſolu que je ſuis de m'attacher pour toujours au ſervice d'un auſſi bon maître que vous ;

je ſerai docile à votre voix, de quelque maniere qu'il vous plaiſe me la faire entendre : que vous me parliez par vous-même ou par vos Miniſtres, je ſerai fidelle à ſuivre la route que vous me marquerez. Tels ſont, M. F., les ſentimens d'une ame qui reconnoît ſes égaremens. Comme un autre Saul, elle eſt prête à faire en tout la volonté de Dieu : pour s'en inſtruire, elle va trouver Ananie, c'eſt-à-dire, elle écoute la voix des Paſteurs que J. C. a prépoſés pour l'inſtruire. C'eſt par eux en effet que le ſouverain Paſteur fait encore entendre ſa voix à ſes brebis ; comme il n'eſt plus ſur la terre pour nous inſtruire par lui-même, il a mis en ſa place d'autres Paſteurs pour avoir ſoin de ſon troupeau : *Paſcite qui in vobis eſt gregem Dei.* (1. *Petr.* 5.) Ecouter la voix des Paſteurs qui gouvernent l'Egliſe, c'eſt écouter J. C. même ; les mépriſer, c'eſt avoir du mépris pour lui : *Qui vos audit, me audit ; qui vos ſpernit, me ſpernit.* (*Luc.* 10.) Soyez donc, M. F., dociles à la voix des Paſteurs que Dieu vous a envoyés comme des Ambaſſadeurs pour vous apprendre ſes volontés ; ſoyez aſſidus aux inſtructions qu'ils vous feront à l'Egliſe, ſur-tout à la Meſſe de Paroiſſe ; vous y apprendrez des choſes que l'on ne vous dira pas autre part ; peut être que votre ſalut eſt attaché à une inſtruction qui vous regarde particuliérement, & que vous n'entendrez plus, ſi vous la manquez.

Ecoutez auſſi les avis de vos Confeſſeurs, qui tiennent la place de J. C. pour vous intimer ſes ordres. Votre guide ſpirituel vous

fait-il comprendre que cette vie de dissipation que vous menez est préjudiciable à votre ame, qu'il ne suffit pas pour être sauvé d'éviter le mal, qu'il faut encore pratiquer le bien, & en conséquence vous trace-t-il un plan de vie pour donner à vos actions le prix de l'obéissance : soumettez-vous & obéissez sans raisonner, c'est le caractere de la bonne brebis, elle va par-tout où son Pasteur veut la conduire ; telle doit-être la disposition d'une ame pour celui qui la dirige dans les voies du salut. Ecoutez, enfans, la voix de vos peres & meres ; ils sont comme des Pasteurs dans leurs maisons, qui doivent veiller sur le troupeau que le Seigneur leur a confié, & qui doivent le nourrir par les instructions & le bon exemple.

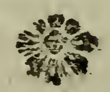
Enfin pour être des brebis fidelles, il faut suivre les traces du bon Pasteur, c'est-à-dire, l'imiter : *Oves illum sequuntur.* (*Joan.* 10.) Loin du Pasteur, la brebis est exposée à mille dangers ; elle doit être sans cesse autour de lui & ne jamais le quitter, pour être à couvert de la fureur des bêtes féroces : suivons de même J. C., M. F. ; ne quittons point sa compagnie, marchons fidellement sur ses traces, & nous sommes surs de ne pas périr. Il est la voie que nous devons suivre, & la vie que nous devons rechercher ; nous ne pouvons arriver à cette vie que par l'imitation de ses vertus & de ses exemples. Quiconque suit une autre route, est sûr de s'égarer. Or quelle route J. C. nous a-t-il marquée ? quels exemples nous a-t-il donnés ? C'est une route difficile, elle est remplie de ronces &

d'épines, pauvreté volontaire, renoncement à soi-même, mortification des sens & des passions, détachement des plaisirs, patience dans les souffrances; voilà ce que J. C. nous a appris, voilà la route qu'il nous a tracée. Or, ce qui doit nous engager à le suivre, c'est qu'il y a marché le premier devant nous: *Ante eos vadit.* (*Joan.* 10.) Il en a applani les difficultés, il ne nous demande rien qu'il n'ait pratiqué le premier. J.C. a souffert pour nous, dit S. Paul, il nous a laissé l'exemple, afin que nous suivïons ses traces: *Christus passus est pro nobis, &c.* (1. *Petr.* 2.) Conviendroit-il que l'innocent fût entré dans la gloire par les souffrances & par un chemin difficile, & que les coupables y entrassent par un chemin de fleurs & de plaisirs? Non, il n'y aura de prédestinés que ceux que le Pere céleste trouvera conformes à l'image de son Fils.

Pratiques. Envisagez donc, M. F., le modele qui vous est présenté dans la vie de J. C. afin de vous y conformer. Considérez quel a été cet homme tout divin, pendant la vie mortelle qu'il a menée sur la terre. Vous verrez en lui un homme doux & humble de cœur, sobre, chaste, patient, un homme si détaché & si dépourvu des biens de la terre, qu'il n'avoit pas où reposer sa tête; si miséricordieux, qu'il pardonne à ses plus cruels ennemis; si amateur des croix & des souffrances, que non seulement il les souffrit avec patience, mais qu'il les rechercha avec empressement. Voilà le modele que vous devez imiter; *Inspice, & fac secundùm exemplar.*

(*Exod.* 25.) A la vue d'un tel modele, rougiſſez de votre vie molle & ſenſuelle, de votre délicateſſe dans les repas, de votre ſenſibilité ſur le point d'honneur, de votre éloignement pour les ſouffrances, de votre averſion pour tout ce qui gène la nature; mais que la confuſion qui naîtra de ce parallele, vous faſſe prendre la réſolution de réformer votre conduite, de vous faire une ſainte violence, pour domter vos paſſions, pour réduire vos ſens en ſervitude, pour vous priver des plaiſirs défendus & retrancher ceux-mêmes qui vous ſont permis. Que la vue des exemples de J. C. vous rende plus doux & plus humbles que vous n'avez été juſqu'ici, vous détache des biens du monde, de ſes plaiſirs; qu'elle vous rende plus aſſidus à la priere, plus charitables envers les pauvres, plus ennemis des maximes du monde, plus réguliers dans votre conduite: *Inſpice*, &c.

Après avoir ſuivi & imité J. C. ſur la terre comme une brebis fidelle, vous ſerez agrégés à ce troupeau choiſi de prédeſtinés qui jouiſſent du bonheur de le voir dans le Ciel. *Amen.*





PRÔNE

POUR LE SECOND DIMANCHE APRÈS PAQUE.

Sur la Rechûte.

Eratis ſicut oves errantes, ſed converſi eſtis ad Paſtorem & Epiſcopum animarum veſtrarum.

Vous étiez comme des brebis égarées, mais vous êtes revenus au Paſteur & à l'Evêque de nos ames. (1. Petr. 2.)

TELLE eſt, M. F., la différence que l'Apôtre S. Pierre met entre l'état qui a précédé votre converſion, & celui qui l'a ſuivi. Avant votre converſion, vous étiez ſéparés du bercail de J. C., comme des brebis égarées, expoſées à la fureur des loups dont vous ſeriez devenus la proie, ſi le bon Paſteur, touché de vos égaremens, n'étoit allé lui-même vous chercher pour vous ramener à ſon troupeau. Mais maintenant que fideles à la voix de ce bon Paſteur, vous êtes rentrés dans ſa bergerie, vous êtes en ſûreté ſous l'ombre de ſes ailes, vous pouvez eſpérer qu'il vous défendra de ſa houlette, & qu'il vous conduira toujours dans de bons & fertiles pâturages : *Eratis ſicut oves.* Parlons ſans figures, M. F. ; dans l'état de péché

vous étiez les esclaves du démon, cet esprit de ténebres exerçoit sur vous son empire, & vous auroit conduits dans les prisons d'une mort éternelle; mais depuis votre résurrection à la grace, vous êtes sous l'empire de J. C. qui vous promet, si vous lui êtes fideles, un bonheur sans fin. Ah! pourriez-vous encore vous déterminer à quitter un aussi bon maître pour vous ranger du parti de son ennemi, & vous rendre malheureux? Ce bon Pasteur a tant fait de démarches pour vous ramener à son troupeau; il a souffert la mort, comme il le dit dans l'Evangile, pour vous donner la vie. Voudriez-vous rendre ses démarches inutiles, sa mort infructueuse? pour peu que vous ayiez de zele pour vos vrais intérêts, ne devez-vous pas lui demeurer fidelles jusqu'à la mort? Vous voilà guéris de vos maladies, puis-je vous dire, comme le disoit ce divin Sauveur au paralytique qui étoit auprès de la piscine depuis trente-huit ans: *Ecce sanus factus es.* (*Joan.* 5.) Gardez-vous donc bien de retomber dans votre péché, de crainte qu'il ne vous arrive quelque chose de pis: *Jam noli peccare, ne deterius tibi aliquid contingat.* Car si vous venez à retomber, votre péché sera plus injurieux à Dieu. I. Point. Votre état sera pire qu'il n'étoit auparavant. II. Point. Deux raisons qui doivent vous donner de l'horreur du péché de rechûte & vous en préserver.

I. Point. Quoiqu'il soit vrai de dire que tout péché est une injure faite à la divine Majesté, parce qu'il est une désobéissance à ses loix & un mépris de ses bienfaits, il faut

avouer que ces odieux caracteres conviennent plus particuliérement au péché de rechûte, parce qu'il renferme ordinairement plus de malice, & qu'il porte avec soi un trait d'ingratitude & d'infidélité qui ne se trouve pas dans un péché que l'on commet pour la premiere fois.

On est toujours coupable & digne de châtiment quand on offense Dieu. Mais il se trouve quelquefois dans un premier péché, des circonstances qui en diminuent la griéveté; l'ignorance, une occasion imprévue, une tentation violente : voilà, M. F., des circonstances qui, à la vérité, n'excusent pas tout-à fait le péché, mais le rendent cependant plus pardonnable que celui qui se commet avec une pleine connoissance de cause, & avec une volonté opiniâtrément attachée au mal, telle qu'elle se trouve dans le péché de rechûte.

Sur quoi en effet pourroit s'excuser le pécheur qui retombe dans son péché? Seroit-ce sur l'ignorance de ses devoirs? Mais peut-il pretexter cette cause, puisque son esprit a été éclairé des lumieres de la grace qui lui a fait connoître la laideur du peché, & qu'il a été instruit de ses obligations par le Ministre du Seigneur qui lui a enseigné ses volontés? Peut-il alléguer qu'il ne connoît pas la malice de cette action criminelle, de cette injustice, de cette vengeance, de cette impureté, puisqu'il s'en est accusé? ce qu'il n'auroit pas fait, s'il n'avoit connu qu'elle étoit défendue par la loi de Dieu.

Peut-il s'excuser, ce pécheur, sur la

violence de la tentation, sur la force de la mauvaise habitude, sur le danger de l'occasion où il s'est trouvé engagé? Mais n'a-t-il pas reçu dans le Sacrement de la Pénitence & de l'Eucharistie des graces abondantes, pour résister aux tentations? Et bien-loin d'y résister, il se tente lui-même en recherchant les objets qui irritent ses passions. N'a-t-il pas reçu les avis nécessaires pour se corriger des ses mauvaises habitudes? Mais bien-loin de profiter des remedes qu'on lui a donnés, il s'abandonne à ses desirs déréglés, sans faire aucun effort pour les combattre; bien-loin de fuir les occasions de s'éloigner des objets qui ont été pour lui des sujets de chûte, il s'expose témérairement dans ces occasions, il les cherche, il se précipite lui-même dans l'abyme dont il est sorti, malgré les pressantes sollicitations de la grace qui l'en détourne, malgré les avis d'un Confesseur qui lui a défendu de fréquenter ces personnes, ces maisons où sa vertu a fait si souvent naufrage: ce pécheur veut suivre le même genre de vie qu'il suivoit auparavant; son péché est donc moins l'effet de la tentation qui l'attaque, de l'habitude qui le domine, de l'occasion qui l'entraîne, que de son propre choix; il ne peut par conséquent disconvenir que sa rechûte est un péché de pure malice, puisqu'il le commet avec toutes les connoissances & les secours qui devoient l'en détourner.

Ainsi cet homme sait par son expérience que toutes les fois qu'il a fréquenté cette maison de débauche, il s'est laissé aller à des

excès d'intempérance ; on lui a défendu d'y entrer, on l'a même condamné à une févere pénitence, s'il venoit à récidiver; n'importe, il veut toujours y aller, comme s'il n'avoit rien promis; il ne fe met en peine ni de la pénitence qu'on lui a impofée, ni des autres péchés où il fe laiffe aller, quand il a perdu fa raifon. Qu'il s'impute donc à lui-même fes défordres, & non aux compagnons de débauches qui l'ont engagé dans leurs parties de plaifirs. Ces jeunes perfonnes à qui on a défendu de fe fréquenter, ont, pour recevoir l'abfolution, ceffé pendant quelque temps leur commerce criminel ; mais bientôt après leur réconciliation, elles renouent leur fatale amitié, s'engagent tout de nouveau dans le crime contre les promeffes réitérées qu'elles ont faites ; ainfi ce n'eft pas à la difficulté d'éviter l'occafion qu'elles doivent attribuer leur rechûte, mais à elles-mêmes. Ce jureur d'habitude à qui on prefcrit des remedes pour fe corriger de fa colere, qui eft la caufe de fes juremens, néglige les pratiques qu'on lui a infpirées ; eft-il donc furprenant qu'il prenne feu à la moindre chofe qui le choque ? ainfi fes juremens font moins l'effet de fon habitude, que de fa propre volonté, parce qu'il ne fe fait aucune violence pour réfifter aux mouvemens de fa paffion. En un mot, tout pécheur qui retombe dans fon péché, le fait avec réflexion, avec une volonté entiérement déterminée au mal, qui rend inutiles les fecours qui devroient l'en éloigner. Il eft ce méchant ferviteur dont parle J.C., qui connoiffant la volonté de fon

maître, ne la fait pas, & qui en sera plus rigoureusement puni, parce que son péché est plus injurieux à Dieu, étant accompagné non seulement d'une plus grande malice, mais encore d'une ingratitude plus noire & d'une perfidie plus énorme.

Pour concevoir la noire ingratitude du pécheur qui retombe, il faudroit pouvoir comprendre la grandeur du bienfait de sa réconciliation avec Dieu. Qu'étiez-vous, pécheurs, avant que Dieu vous affranchît par sa grace de l'esclavage du péché? Privés de son amitié, vous étiez l'objet de sa colere, & la triste victime de ses vengeances; vous portiez au dedans de vous l'arrêt de votre condamnation, qu'il ne tenoit qu'à Dieu d'exécuter. Le bras de sa justice se seroit appesanti sur vous, s'il n'avoit été retenu par sa miséricorde; cette justice demandoit vengeance contre vous; & si Dieu l'avoit écoutée, que seriez-vous devenus? Hélas! vous seriez maintenant au milieu des enfers.

Mais la miséricorde a fléchi la justice, qui lui a cédé ses droits, & vous a épargné les châtimens que vous méritiez: *Misericordiæ Domini quia non sumus consumpti.* (*Thren.* 3.) C'est à cette miséricorde que vous devez votre heureux passage des ténebres à la lumiere, de l'esclavage à la liberté; vous avez recouvré le droit au céleste héritage que vous aviez perdu par le péché. Faveur immense, qui n'a pas été accordée aux Anges rebelles, qu'un seul péché a précipités dans l'enfer, & à tant d'autres pécheurs moins coupables que vous. Ne devriez-vous pas, du moins

moins par reconnoissance pour un si grand bienfait, garder à Dieu la fidélité que vous lui avez promise ? & n'est-ce pas être bien ingrat que de méconnoître les bontés de Dieu, jusqu'au point de vous révolter de nouveau contre lui ; jusqu'au point de crucifier derechef Jesus-Christ à qui vos premiers péchés ont déja donné la mort ? C'est l'Apôtre S. Paul qui l'assure : Oui, dit ce grand Apôtre, toutes les fois que les pécheurs retombent dans leurs péchés, ils crucifient de nouveau J. C., autant qu'il est en eux ; non pas qu'effectivement ils lui donnent la mort, puisque, comme dit le même Apôtre, J. C. ressuscité ne meurt plus ; mais s'il pouvoit mourir une seconde fois, les pécheurs le feroient mourir autant de fois qu'ils retombent dans leurs péchés ; parce que tous les péchés qu'ils commettent, sont autant de sujets capables de donner la mort à J. C. : *Rursùm crucifigentes sibimetipsis Filium Dei.* (*Heb.* 6.) Ah ! pécheurs ingrats, n'est-ce pas assez que vous ayiez une fois donné la mort à vôtre Dieu, que vous l'ayiez une fois attaché sur la croix, sans renouveller ses douleurs, sans attenter encore à sa vie par vos rechûtes dans le péché ? N'est-ce pas assez que vous ayiez une fois répandu son sang précieux, sans fouler encore aux pieds ce sang adorable, en perdant la grace de la justification qui en a été le prix ? Vous ne pensez qu'avec horreur à la perfidie de Judas, qui trahit son divin Maître, après l'avoir reçu dans la Communion ; vous condamnez avec raison les Juifs qui l'ont atta-

ché à la croix ; mais vos rechûtes dans le péché ne lui font-elles pas plus d'outrages, puiſque Judas n'a trahi J. C., les Juifs ne l'ont crucifié qu'une fois ? Mais vous le faites mourir pluſieurs fois, tandis qu'il n'a rien épargné pour vous détourner d'un ſi mauvais deſſein. N'eſt-ce pas porter l'ingratitude au ſouverain degré ? *Rursùm crucifigentes, &c.*

Ce Dieu de bonté vous a attendus avec patience, il vous a reçus avec bonté, vous a comblés de mille bienfaits ; en vous rendant ſon amitié, il s'eſt donné à vous dans la ſainte Communion : malgré vos continuelles réſiſtances à ſa grace, ce Dieu de ſainteté a bien voulu entrer dans un cœur qui avoit été mille fois ſouillé par le péché ; après cela vous le chaſſez de ce cœur, comme s'il étoit indigne de l'occuper, pour y placer le Démon, ſon cruel ennemi & le vôtre ! Après avoir participé à la table du Seigneur, vous allez participer à celle des Démons ; quelle horreur ! quelle indignité ! Ne ſemble-t-il pas que faiſant le parallele du ſervice de Dieu avec celui du Prince des ténebres, vous trouviez plus d'avantage à celui-ci qu'à celui-là ? puiſqu'au lieu de donner la préférence à votre Dieu, vous la donnez au Démon en vous rangeant de nouveau ſous ſes étendards. Peut-on concevoir une plus grande ingratitude ?

Ah ! voilà ce qui fait repentir les Miniſtres du Seigneur de vous avoir reçus au Sacrement de la réconciliation ; voilà ce qui les faiſoit trembler, lorſqu'ils vous donnoient à la ſainte table le pain des Anges ; votre

inconſtance les effrayoit, & ils avoient autant d'horreur de loger le Saint des Saints dans votre cœur, que de le livrer entre les mains des Juifs, parce qu'ils craignoient que ce cœur ne lui ſervît de théatre pour ſouffrir une ſeconde mort plus ſenſible que la premiere: *Rursùm crucifigentes, &c.*

Ah! falloit-il, ſous le baiſer de paix, cacher une ſi noire trahiſon, une ſi atroce perfidie? Car enfin, qu'avez-vous promis à Dieu, lorſque vous vous êtes préſentés au ſacré tribunal, pour obtenir la rémiſſion de vos péchés? Attirés par les charmes d'une miſéricorde qui vous attendoit à la pénitence, le cœur pénétré de douleur, les larmes aux yeux, proſternés aux pieds des miniſtres de J. C., vous avez proteſté, comme le Roi Prophete, que vous feriez fideles à garder la loi de votre Dieu: *Juravi & ſtatui cuſtodire judicia juſtitiæ tuæ*; que vous auriez déſormais plus de religion, que vous feriez plus aſſidus aux divins Offices, & plus exacts à fréquenter les Sacremens; vous avez promis que vous rompriez avec ces perſonnes, que vous quitteriez ces lieux de débauches qui ont été pour vous une occaſion de péché, que vous feriez plus vigilans ſur vous-mêmes pour réprimer vos paſſions, que vous rendriez ce bien mal acquis, que vous n'auriez plus de différend avec le prochain: le Prêtre du Seigneur, comptant ſur l'épreuve qu'il a exigée de vous, & ſe fiant à vos promeſſes tant de fois réitérées à ſes pieds, vous a renvoyés abſous: allez en paix, vous a-t-il dit: *Vade in pace.* Et vous rompez par vos

rechûtes le traité de paix que vous aviez fait avec Dieu ! que doit-on penser de vous, sinon que vous êtes un infidele & un inconstant ? Jesus-Christ vous a-t-il donné quelque sujet de quitter son service ? n'est-il pas le même aujourd'hui à votre égard qu'il étoit hier ? aussi aimable, aussi bienfaisant, aussi magnifique dans ses récompenses, qu'il l'étoit auparavant : *Christus heri & hodiè ?* Pourquoi donc changez-vous à son égard ? pourquoi, après avoir connu le néant des créatures, la fragilité des plaisirs, retournez-vous à des objets qui sont indignes d'occuper votre cœur, & dont vous vous rendez esclaves ? *Quomodò convertimini ad infirma & egena elementa ?* (*Gal.* 4.) Est-ce ainsi que vous vous comportez à l'égard des hommes à qui vous engagez votre parole ? Vous vous faites gloire d'en être esclaves ; vous quittez vos affaires les plus importantes pour remplir vos promesses ; & à l'égard de Dieu vous n'en tenez aucune ; c'est-à-dire, que vous avez moins d'égard pour lui que pour une foible créature. N'ai-je donc pas eu raison de dire que vos rechûtes portent un caractere d'infidélité qui vous rend plus coupables qu'auparavant ; mais peut-être serez-vous plus sensibles à vos intérêts. Voyons donc le danger de cet état.

II. Point. Une ame qui tombe pour la premiere fois dans le péché est à plaindre : que son état est triste ! puisque perdant la grace, elle perd l'amitié de Dieu & devient l'objet de sa colere. Mais son malheur est bien plus grand, lorsqu'après avoir recou-

vré ſon innocence, & goûté le don de Dieu, elle vient à ſe plonger de nouveau dans le bourbier du péché ; ſon état devient pire que le premier, ſelon l'expreſſion de J. C. : *Fiunt noviſſima pejora prioribus* ; parce que ſa rechûte dans le péché rend ſa pénitence très-ſuſpecte, & ſa converſion très-difficile : deux raiſons qui prouvent combien la rechûte eſt funeſte au pécheur. Si l'homme ne doit pas être ſans crainte ſur ſon péché pardonné, lors même qu'il ne retombe pas, à plus forte raiſon s'il retombe : car quoique la grace de la réconciliation ne rende pas le pécheur impeccable, parce qu'elle ne le met pas à l'abri des ténebres, & ne le délivre pas de ſes paſſions ; il eſt cependant vrai de dire que celui qui retombe aiſément dans le péché, ſur-tout s'il retombe d'abord après s'être approché des Sacremens, donne grand ſujet de croire qu'il n'a pas reçu la grace de la juſtification, & que ſa pénitence par conſéquent eſt très-douteuſe.

Que faut-il en effet pour une vraie pénitence ? Il faut, dit S. Auguſtin, une haine ſouveraine du péché, & un amour ſouverain du Bien infini qui eſt Dieu : *Pœnitentiam non facit niſi odium peccati & amor Dei.* Or, peut-on croire que le pécheur a conçu une telle haine du péché, lorſqu'on le voit ſi-tôt ſe rengager dans ſes liens ? Quelque changeante que ſoit ſa volonté, elle conſerve pendant quelque-temps les mêmes diſpoſitions qu'elle a conçues pour un objet ; elle ne paſſe pas dans un moment de la

haine à l'amour, du mépris à l'eſtime; il n'eſt donc pas aiſé de ſe perſuader que le pécheur ait véritablement renoncé au péché, qu'il l'ait haï, déteſté, comme il le devoit, lorſque ce péché devient, quelques jours après, l'objet de ſes recherches, & qu'il y met ſon plaiſir & ſa félicité. Jugeons-en, M. F., par quelques comparaiſons ſenſibles qui vous feront ſentir cette vérité. Diriez-vous qu'un homme a été bien guéri, lorſqu'on le voit retomber promptement dans ſa maladie? qu'un homme qui a été expoſé ſur mer à un danger évident de faire naufrage, a véritablement craint de perdre la vie, lorſqu'on le voit s'embarquer de ſang-froid ſur le même vaiſſeau où il n'étoit pas en ſûreté? Peut-on dire de même que vous avez craint la mort éternelle qui eſt la peine du péché, lorſqu'on vous voit rentrer avec tant d'aſſurance dans les routes criminelles que vous avez quittées.

En vain direz-vous que votre cœur a été pénétré d'une vive componction aux approches du ſacré Tribunal; que vous avez verſé des larmes ſur vos péchés, que vous les avez déclarés avec toute la ſincérité néceſſaire à une bonne confeſſion. Je veux bien convenir que vous avez manifeſté les replis les plus cachés de vos conſciences, que vous avez reſſenti quelques mouvemens de douleur; mais votre facilité à retomber dans le péché ne donne-t-elle pas lieu de penſer que cette douleur n'a été que ſuperficielle? que le glaive de la contrition n'a fait qu'effleurer votre cœur, qu'il n'a point percé

l'ulcere qui l'infectoit, & n'a point détruit l'attache que vous aviez à l'objet de votre passion ?

En vain direz-vous encore que les sentimens de dévotion dont vous étiez pour lors pénétrés, sembloient vous répondre que vous étiez bien réconciliés avec Dieu. Mais qu'il est à craindre que ces sentimens de dévotion n'aient été que des illusions qui vous ont fait prendre le change ! croiriez-vous qu'un ennemi s'est bien réconcilié avec vous, qui vous insulteroit aussi-tôt après vous avoir demandé pardon ? vous regarderiez sa réconciliation comme une réconciliation feinte & simulée, sur laquelle vous ne feriez aucun fonds : concluons donc avec Tertullien, que la pénitence est vaine, dès qu'il n'y a point de changement : *Ubi emendatio nulla, ibi pœnitentia vana.* Avouons en même temps qu'une telle pénitence a besoin d'être réparée par une pénitence plus sincere, parce qu'elle n'a servi qu'à vous faire profaner les Sacremens ; en sorte que vous êtes sortis plus coupables du sacré Tribunal que vous n'y étiez entrés, puisqu'aux péchés dont vous étiez coupables, vous avez ajouté un sacrilege qui vous a rendus plus criminels devant Dieu : *fiunt novissima, &c.* Voilà, M. F., ce qui doit faire trembler un grand nombre de pécheurs de rechûtes sur leurs confessions passées, qui ont été pour eux un tissu de sacrileges ; & voila peut-être l'état où sont réduits plusieurs de ceux qui m'écoutent. Ne vous y trompez pas, mes chers Auditeurs, & quand

nous vous demandons ſi vous n'avez pas quelques peines ſur vos confeſſions paſſées, ceſſez de nous dire que vous êtes tranquilles là-deſſus, parce que vous avez tout dit : non, non, ce n'eſt pas l'accuſation de vos fautes, mais la réformation de vos mœurs qui doit vous tranquilliſer ſur un point ſi important : ſi vous n'ètes pas retombés dans le péché mortel depuis cette confeſſion générale que vous avez faite il y a quelques années, & dans laquelle vous avez réparé tous les défauts qui s'étoient gliſſés dans les précédentes, vous pouvez pour lors nous répondre que vous êtes tranquilles ; mais tandis que vos confeſſions ſeront ſuivies d'une prompte rechûte, craignez vos pénitences mêmes. Or, c'eſt ce qui arrive tous les ans.

En effet, vous vous êtes tous empreſſés au ſaint temps de Pâque de vous approcher des Sacremens, pour ſatisfaire à votre devoir de Chrétien. Mais, j'oſe le dire, la pénitence d'un grand nombre n'a été qu'une interruption de déſordres qui ont ceſſé pour quelque temps, & qui reprennent enſuite leur cours avec la rapidité d'un torrent qui devient plus impétueux, lorſqu'une fois il a rompu la digue qui l'arrêtoit.

Ainſi, après les ſolemnités de Pâque, qui ont retenu quelque temps les pécheurs, on voit ces pécheurs reprendre leurs anciennes habitudes, retourner à leur vomiſſement, rentrer dans la carriere de leurs paſſions criminelles.

Malheureuſement, vous ne verrez que

trop la preuve de ce que j'avance, dans la conduite d'un grand nombre de ceux qui sont ici ; vous les verrez donner les mêmes scandales, fréquenter les assemblées de débauche, se livrer aux juremens, aux querelles, aux vengeances, aux injustices ; tous ces crimes reprendront le même cours qu'auparavant ; & peut-être l'ont-ils déja repris dans le peu de temps qui s'est écoulé depuis leur confession jusqu'à présent. Peut-on dire qu'une pénitence aussi peu durable a été sincere ? On peut du moins avancer qu'elle a été très-suspecte, & que ceux qui l'ont faite, y doivent peu compter ; qu'elle doit au contraire les troubler & donner les plus justes frayeurs sur l'état de leurs consciences. Premiere raison qui prouve le malheur du pécheur de rechûte. Ajoutons que la rechûte rend la pénitence très-difficile pour l'avenir : *Fiunt novissima, &c.*

Il en est du pécheur de rechûte comme d'un malade qui retombe dans sa maladie, qui en devient plus difficile à guérir, parce que la rechûte change la disposition du corps, détruit l'économie du tempérament, l'affoiblit, l'appesantit de telle maniere, qu'il succombe sous le poids de la maladie ; de telle sorte que les remedes qui lui avoient auparavant rendu la santé, ne lui servent plus de rien. C'est pourquoi l'on voit ordinairement que les rechûtes conduisent au tombeau. Il en est de même d'un pécheur qui retombe dans le péché, qui est la maladie de l'ame ; sa guérison devient plus difficile, soit à raison des obstacles qui s'op-

posent à sa conversion, soit par l'inefficacité des remedes qui lui deviennent inutiles. Que d'obstacles le pécheur de rechûte n'a-t il pas à craindre pour se convertir, soit du côté de lui-même, soit du côté du démon ! Obstacles du côté de lui-même dans le penchant au mal qui se fortifie par la rechûte ; obstacle du côté du démon qui prend sur lui un nouvel empire. On ne devient pas tout d'un coup méchant ; il en coûte de commettre un premier péché : on n'y consent qu'avec crainte, on est sensible aux remords de sa conscience ; mais dès qu'on a franchi la barriere qui retenoit, on n'a plus tant d'horreur du péché, on le commet même avec plaisir, parce que le cœur s'attache à l'objet de la passion, & se familiarise avec le crime ; un péché en attire un autre par son poids ; des actes plusieurs fois réïtérés se forme l'habitude : effet ordinaire du péché de rechûte. A force de pécher, on passe à la coutume, dit S. Augustin, & de la coutume à une fatale nécessité de faire le mal ; nécessité au reste qui, n'ôtant point la liberté, ne diminue point la malice du péché, parce qu'elle est volontaire au pécheur, qui s'est engagé par ses fréquentes rechûtes dans une espece d'impossibité d'éviter le mal : dès-lors la crainte cesse, la conscience se tait, & par un monstrueux renversement, on se fait une gloire de ce qui faisoit auparavant rougir. Ce jureur, qui ne pouvoit entendre qu'avec horreur dans la bouche d'autrui ces paroles d'exécration qu'il prononce maintenant, &c.

qu'il ne proféroit au commencement, pour ainsi dire, qu'à demi-mot, à force de les répéter, en fait maintenant l'ornement de de ses discours. Cet ivrogne qui rougissoit de l'intempérance, dès-qu'il s'est livré à plusieurs excès, ne sait plus se retenir. Cette jeune personne, que la seule présence d'un libertin faisoit trembler, ne consentoit qu'avec peine à ses libertés criminelles : quel regret, quelle inquiétude, quelle alarme ne lui causa pas cette premiere faute qu'elle commit ? mais dès qu'elle a franchi le pas pour retomber dans une autre faute, occasionnée par les liaisons criminelles qu'elle a entretenues avec son complice, elle retombe de sang-froid dans les mêmes désordres; aveuglée par les sens trompeurs, charmée par les attraits du plaisir, elle aime son esclavage, elle continue ses fréquentations dangereuses, malgré les avis d'un pere, d'une mere, d'un Pasteur; elle leve hardiment le masque, & se fait un front d'airain qui ne sait plus rougir. C'est ainsi que la rechûte fortifie dans une ame son penchant pour le mal, & forme un grand obstacle à sa conversion. Obstacle qui augmente du côté du démon, qui prend sur cette ame un nouvel empire. C'est ce que J. C. nous apprend dans son Evangile, lorsqu'il nous dit, que l'esprit immonde étant sorti d'une ame, fait tous ses efforts pour y rentrer; & pour réussir plus sûrement dans son dessein, il en amene d'autres plus méchans que lui, qui y font leur entrée & leur demeure, & rendent son

état pire qu'il n'étoit auparavant. Voilà ce qui arrive à un pécheur de rechûte : le démon, que la pénitence avoit fait sortir de sa maison, revient l'attaquer avec de nouvelles forces : on a peut-être résisté à ses premiers assauts ; mais comme ce pécheur ne s'est pas tenu sur ses gardes, & que dans la suite, il n'a résisté que foiblement, qu'il a même ouvert la porte à son ennemi par sa facilité à donner dans ses pieges, le démon se rend maître de la place, il la réduit sous sa puissance, & dès-lors le pécheur n'est plus l'esclave d'un seul démon, mais il le devient d'autant de démons qu'il commet de péchés différens, qui sont la suite inévitable de sa rechûte. Et quels sont ces péchés ? c'est l'orgueil, c'est l'impureté, c'est la désobéissance, c'est le mépris des choses de Dieu ; péchés qui conduisent ce pécheur à l'aveuglement, à l'endurcissement, à l'impénitence finale : *Fiunt novissima.* Ah ! qu'il est difficile de sortir de cet état ! qu'il est difficile de guérir un malade de cette espece ! les remedes les plus efficaces, lui deviennent inutiles.

Les remedes capables d'opérer la guérison du pécheur sont la grace de Dieu, les Sacremens, la divine parole & les autres secours que la miséricorde du Seigneur lui présente pour l'aider à se relever. Mais le pécheur de rechûte rend tous ces secours inutiles. Il ferme les yeux à la lumiere de la grace qui l'éclaire ; il résiste aux bons mouvemens qu'elle excite en lui. Il s'approche des Sacremens, & il n'en devient pas meil-

leur, parce qu'il ne les reçoit qu'avec de de mauvaiſes diſpoſitions, ſans douleur du paſſé, ſans bons propos pour l'avenir. On ſe repent aiſément du premier péché, parce que l'on eſt encore ſenſible aux remords de la conſcience qui en font ſentir toute l'horreur. Mais quand on a étouffé les remords de la conſcience, comme fait un pécheur de rechûte, quand on a recherché avec empreſſement ce qui faiſoit horreur, on devient inſenſible aux motifs les plus capables d'en inſpirer de la douleur : de-là il n'eſt pas ſurprenant que ce pécheur manque de bons propos pour l'avenir ; ſon cœur ne change point à l'égard des objets qu'il a aimés ; auſſi qu'arrive-t-il ? il n'eſt pas plutôt ſorti de la piſcine ſacrée de la pénitence, qu'il retourne ſe plonger tout de nouveau dans le bourbier, comme ces animaux immondes qui n'aiment que la fange. Faut-il auſſi s'étonner que tous les autres ſecours capables de ramener les pécheurs lui ſoient inutiles ? Il entend la parole de Dieu, mais il n'en profite pas : il voit les exemples des gens de bien, & il ne les ſuit pas ; en un mot, il eſt comme un malade accoutumé aux remedes qui ne produiſent aucun effet ſur lui. Ses plaies deviennent ſi profondes que la gangrene s'y met enfin, & qu'il faut un miracle pour le guérir : *Putruerunt & corruptæ ſunt cicatrices meæ.* (*Pſalm.* 37.) Voilà ce qui a fait dire au grand Apôtre cette parole remarquable, & qui étant priſe à la lettre, ſeroit capable de jetter ces pécheurs dans le déſeſpoir. Il

eſt impoſſible, dit S. Paul, que ceux qui ont été éclairés, qui ont goûté le don céleſte, qui ont été rendus participans du S. Eſprit, & qui ſont retombés, il eſt impoſſible qu'ils ſoient renouvellés par la pénitence : *Impoſſibile eſt eos qui ſemel ſunt illuminati, guſtaverunt etiam donum cæleſte, & participes facti ſunt Spiritûs ſancti, . . . & prolapſi ſunt, rursùs renovari ad pœnitentiam.* (*Heb.* 6.) Il eſt vrai que les ſaints Peres n'ont pas pris ces paroles à la rigueur ; & à Dieu ne plaiſe que leur attribuant le ſens d'une impuiſſance abſolue, nous fermions aux pécheurs de rechûte la voie de la pénitence ! Quelque multipliés que ſoient les péchés des hommes, ils peuvent toujours en obtenir le pardon, parce que la miſéricorde de Dieu ſurpaſſe toutes leurs iniquités ; mais il n'eſt pas moins vrai que Saint Paul a voulu du moins nous faire connoître la grande difficulté où ſe trouvoit un pécheur qui eſt retombé, de ſe relever de ſes chûtes. Et voilà, M. F., ce qui devroit bien vous retenir & vous donner une grande horreur de ce péché : ſi vous avez déja eu le malheur de vous y engager, ne différez pas davantage votre retour, parce qu'en ajoutant péché ſur péché, vous rendrez votre converſion bien plus difficile qu'auparavant. Si vous n'êtes pas encore retombés, ſoyez fermes & tenez-vous debout, pour perſévérer dans la grace de Dieu. Perdez plutôt tout ce que vous avez au monde de plus cher, que de perdre cette ſainte grace.

PRATIQUES. Fuyez pour cela les occa-

ſions dangereuſes, qui ſont la cauſe ordinaire des rechûtes ; veillez ſur vous-mêmes & ſur tous vos ſens, pour ne donner aucune priſe à l'ennemi de votre ſalut, qui va redoubler tous ſes efforts pour rentrer dans votre cœur. Evitez juſqu'aux moindres apparences de mal, parce que les plus légeres infidélités peuvent vous conduire à de plus grandes ; fréquentez ſouvent les Sacremens qui conſervent la ſanté de l'ame ; ayez recours à la priere pour demander à Dieu la perſévérance, qui eſt un don de ſa miſéricorde, & qui doit décider de votre bonheur éternel. Concevez-en le prix, & pour vous conſerver ſoigneuſement dans l'innocence, faites ſouvent réflexion que ſans la grace, vous n'entrerez jamais dans le Royaume des Cieux ; mais que ſi vous la conſervez, la poſſeſſion de ce Royaume vous eſt aſſurée au ſortir de cette vie : je vous le ſouhaite. *Amen.*





PRÔNE

POUR LE TROISIEME DIMANCHE APRÈS PAQUE.

Sur les Souffrances.

Plorabitis & flebitis vos, mundus autem gaudebit; vos autem contriſtabimini; ſed triſtitia veſtra vertetur in gaudium.

Vous ſerez affligés & vous pleurerez, le monde ſe réjouira, & vous ſerez dans la triſteſſe; mais votre triſteſſe ſera changée en joie. (Joan. 16.)

QUI l'auroit cru, M. F., que les pleurs, les croix, les afflictions duſſent être le partage des Elus, tandis que la joie, la proſpérité ſeroient celui des partiſans du monde? C'eſt cependant une vérité prononcée par J. C. même, que les Apôtres & les ſerviteurs de Dieu devoient s'attendre à paſſer leur vie dans la tribulation & la triſteſſe; verité qui s'eſt déja accomplie depuis tant de ſiecles; vérité qui renferme pour les Chrétiens, comme pour les Apôtres, de grands ſujets de conſolation, puiſque leurs pleurs & leur triſteſſe doivent ſe changer en une joie qui ne finira jamais: *Triſtitia veſtra vertetur in gaudium.*

Conſolez-vous donc, réjouiſſez-vous même, ô vous qui paſſez vos jours dans les

pleurs & les souffrances ; laissez la joie aux amateurs du siecle, n'enviez point leur funeste prospérité qui se changera en une tristesse éternelle. Laissez encore les plaintes & les murmures à ceux qui n'ont point d'espérance : pour vous, qui ne cherchez point votre bonheur sur la terre, & qui aspirez à une félicité plus solide que celle d'ici-bas, estimez-vous heureux dans les souffrances, c'est un trésor plus estimable que toutes les richesses de la nature ; vous devez les préférer à tous les plaisirs que le monde peut vous offrir, à cause des grands avantages qu'elles vous procurent.

En effet, M. F., ou vous êtes pécheurs, ou vous êtes justes ; si vous êtes pécheurs, les souffrances servent à vous retirer du péché ; si vous êtes justes, elles servent à perfectionner votre vertu. En deux mots, utilité des souffrances pour les pécheurs. Premier point. Utilité des souffrances pour les justes. Second Point.

I. POINT. Commencer sa vie par les larmes, la passer dans les afflictions, la terminer dans la douleur, tel est, M. F., le sort de l'homme sur la terre ; en quelque état qu'on l'envisage, sa vie, quoique très-courte, est remplie de beaucoup de miseres, dit le saint homme Job : *Repletur multis miseriis.* (*Job.* 14.) Il n'y a personne qui n'ait ses croix ; ceux qui paroissent les plus heureux n'en sont pas exempts. Le Roi souffre sur le trône, comme le pauvre dans sa chaumiere ; les richesses ont leurs épines, comme la pauvreté ses amertumes ; le bonheur

de l'homme ſur la terre ne conſiſte donc pas à être exempt des ſouffrances, mais à en faire un ſaint uſage. Or, les ſouffrances ſont d'une grande utilité aux pécheurs, parce qu'elles ſervent admirablement à retirer l'homme du péché, & à lui faire expier la peine due à ſon péché ; deux circonſtances qui doivent engager les pécheurs à en profiter.

Vous vous regardez, pécheurs, comme des objets de la haine & de la colere de Dieu, lorſque le bras de ſa juſtice vous fait ſentir la peſanteur de la croix. Vous avez raiſon, eu égard aux péchés que vous avez commis ; mais ſi vous faites attention à la fin que Dieu ſe propoſe, vous devez les regarder, moins comme des effets de ſa colere, que comme des marques de ſon amour pour vous. Il agit à votre égard comme un bon pere qui châtie ſes enfans, moins par la haine qu'il leur porte, que par l'envie qu'il a de les corriger : *Quem Deus diligit, caſtigat.* (*Heb.* 12.) Quoi de plus capable en effet que les ſouffrances & l'adverſité pour faire rentrer le pécheur en ſon devoir ? tandis qu'il goûte les douceurs de la proſpérité, qu'il ſe livre à la joie & aux plaiſirs, il oublie ſon Dieu, il s'oublie lui-même ; ſon cœur tout rempli de l'amour des créatures, eſt entiérement vuide de l'amour de Dieu ; il ne penſe pas même à lui rendre le culte & l'hommage qu'il doit à l'Auteur de ſon être ; il s'oublie lui-même ; ébloui par l'éclat des biens, enchanté par les charmes des plaiſirs, il eſt inſenſible ſur le triſte état où ſon ame eſt réduite par le péché. Jouit-il d'une ſanté parfaite ? il s'en ſert

pour ſe livrer à la débauche. A-t-il des biens en abondance ? il en eſt avare ou prodigue. Avare, il n'eſt occupé que du ſoin de les conſerver & de les accumuler ; prodigue, il s'en ſert pour contenter des paſſions criminelles à qui la proſpérité ſert pour l'ordinaire d'aliment. Eſt-il environné de gloire & d'honneur ? eſt-il élevé au deſſus des autres par le rang qu'il occupe ? enflé d'orgueil, il n'a que du mépris pour ceux qui ſont au deſſous de lui. Tout rempli des deſſeins ambitieux que ſon amour-propre lui inſpire, il ne penſe qu'aux moyens de les exécuter : il ſuit le torrent de ſes paſſions, il perd de vue ſon éternité ; en un mot, il vit comme s'il ne devoit jamais mourir ; ainſi, il court au précipice, un bandeau ſur les yeux, ſans ſavoir où doit ſe terminer ſa courſe.

Que fera le Seigneur pour arrêter ce pécheur, & le tirer d'un état auſſi déplorable ? Fera-t-il briller à ſes yeux quelque rayon de ſa grace qui lui faſſe connoître le néant des choſes de la terre ? Hélas ! combien de graces a-t-il déja reçues, auxquelles il a réſiſté ! Combien de ſaintes inſpirations n'a-t-il pas étouffées ! Dieu enverra-t-il à ce pécheur quelque Miniſtre zélé de ſa divine parole pour lui annoncer les vérités du ſalut ? Lui ſuſcitera-t-il quelque ami fidele qui s'efforce par ſes avis ſalutaires de le remettre dans le bon chemin ? Combien de vérités n'a-t-il pas déja entendues qui ne l'ont point touché ? Combien d'avis ſalutaires n'a-t-il pas mépriſés ? Peut-être même ſeroit-il ſourd à la voix des morts que Dieu feroit parler, &

insensible aux miracles qu'il opéreroit pour sa conversion. Que fera enfin le Seigneur, pour guérir ce pécheur ? Le voici, M. F. ; il fera à son égard tout ce qu'il fit en faveur de Tobie, qu'il guérit de son aveuglement avec le fiel d'un poisson qu'il appliqua sur ses yeux. Le Seigneur se servira de l'amertume des souffrances pour dessiller les yeux de ce pécheur, & le tirer de l'aveuglement fatal où son ame est plongée. Il le privera de cette santé dont il abusoit, & l'accablera de maladies. Il enlevera à cet homme riche les biens dont il faisoit mauvais usage, & le réduira à l'indigence. Il renversera cet orgueilleux élevé comme les cedres du Liban, & le chargera d'opprobre & de confusion. Il fera perdre à cette femme cette beauté qui, par ses charmes meurtriers, portoit la contagion dans son cœur & dans le cœur des autres. Il enlevera à celui-ci ce parent, cet ami, ce Grand du monde en qui il mettoit sa confiance ; à celui-là cette créature qui étoit l'objet de sa passion ; à ce pere, à cette mere, cet enfant qui étoit l'objet d'un amour désordonné.

Que fera le pécheur ainsi humilié, accablé sous la pesanteur de la croix ? auroit-il recours aux créatures pour y trouver du soulagement dans ses peines ? mais l'adversité lui en fait connoître le néant. Comment pourroit-il encore s'appuyer sur de foibles roseaux qui se sont brisés entre ses mains ? Abandonné des créatures sur lesquelles il ne peut plus compter, il sera, pour ainsi dire, forcé de recourir au Créateur. Alors ce pé-

cheur ouvrant les yeux ſur ſon malheur, rentrera en lui-même. Cet enfant prodigue, à qui la proſpérité avoit fait abandonner le meilleur des peres, rentrera dans la dépendance dont il avoit ſecoué le joug. Ce pécheur privé de la ſanté, & réduit dans un état de langueur, reconnoîtra qu'il n'eſt pas immortel; ſe voyant près de la mort, ſur le point de paroître devant Dieu, il mettra ordre à ſa conſcience par une prompte & ſincere converſion; dépouillé de ſes biens, accablé de pauvreté & de miſere, n'ayant plus de quoi fournir à ſes paſſions, il ne cherchera d'autre bonheur que celui qui accompagne la vertu. Cette femme, cette fille, ayant perdu les graces que la nature lui avoit données, prendra le parti de la retraite; elle n'oſera plus paroître dans les compagnies dont elle faiſoit l'agrément, & par ce moyen évitéra beaucoup de péchés qu'elle commettoit & faiſoit commettre aux autres. Cet homme à qui la mort aura enlevé l'idole de ſa paſſion, tournera ſon cœur vers un objet plus digne de ſes recherches. Cet autre abandonné de ce parent, de cet ami, rebuté de ce Grand du monde qui étoit ſon appui, reconnoîtra que c'eſt en Dieu ſeul, & non ſur un bras de chair qu'il faut s'appuyer. En un mot, le pécheur inſtruit par l'adverſité, bénira mille fois le Seigneur de l'avoir mis dans l'heureuſe néceſſité de retourner à lui & de le ſervir fidellement. Il dira avec le Roi Prophete: Ah! qu'il m'eſt avantageux, Seigneur, que vous m'ayiez humilié, parce que ces humiliations m'ont appris à obſerver votre

ſainte loi : *Bonum mihi quia humiliaſti me, ut diſcam juſtificationes tuas.* (*Pſal.* 118) Je m'étois éloigné de vous par mes déréglemens, & vous avez pris la verge en main pour me châtier, & par là vous m'avez inſtruit de mes devoirs : *Caſtigaſti me, & eruditus ſum.* (*Jerem.* 32.) Vous m'avez engagé à retourner à vous par une ſincere pénitence : *Poſtquam convertiſti me, egi pœnitentiam.* (*Ibid.*) O précieuſes afflictions, que vous procurez d'avantages à ceux qui vous reçoivent avec ſoumiſſion de la main de Dieu ! Je pourrois, M. F., vous citer pluſieurs exemples de la vérité que je vous annonce : mais je n'en veux point d'autres témoins que vous-mêmes.

Quand eſt-ce que vous vous êtes dégoutés du monde & des créatures ? C'eſt lorſque ce monde vous a trahis, que ces créatures vous ont abandonnés. Quand eſt-ce que vous avez penſé ſérieuſement à votre ſalut ? C'eſt lorſque l'adverſité a rompu les liens qui vous attachoient aux biens de la terre ? Dans l'abondance dont vous jouiſſiez, vous n'étiez occupés que du ſoin de théſauriſer ſur la terre ; mais depuis que vous êtes réduits à l'indigence, vous n'avez plus penſé qu'à vous enrichir pour le Ciel. Enfin quand eſt-ce que vous avez formé les projets les plus efficaces de converſion ? C'eſt lorſque privés de la ſanté, & réduits par la maladie ſur un lit de douleur, vous avez vu la mort s'approcher pour vous frapper de ſes coups ? Alors ſaiſis de la crainte des jugemens de Dieu, vous avez pris les meſures convenables pour rentrer en grace avec lui, vous

avez demandé les Sacremens que vous n'auriez jamais reçus, si vous aviez toujours joui d'une santé parfaite. Et certes, combien de fois le Seigneur en vous affligeant, ne vous a-t-il pas obligés de penser à lui, pour trouver dans son sein paternel un adoucissement à vos maux ? Lorsque la sécheresse a rendu vos campagnes stériles, que les tempêtes les ont ravagées, ou qu'il vous est arrivé tant d'autres accidens fâcheux, la divine Providence qui a réglé ces divers événemens, vous a mis dans l'heureuse nécessité de lui adresser vos vœux ; ce que vous n'auriez pas fait, s'il avoit laissé agir la nature selon vos souhaits. Que de péchés n'auriez-vous pas commis, si Dieu ne vous avoit, pour ainsi dire, ôté les armes des mains, en vous privant d'une abondance qui fait à la vérité des heureux selon le monde, mais qui fait des criminels devant Dieu ? Hélas, M. F., nous voyons que malgré les miseres du temps, malgré les malheurs dont Dieu afflige les peuples, le vice ne laisse pas que de regner parmi eux ; que seroit-ce si Dieu se rendoit favorable à leurs desirs en les comblant de prospérités ? La plupart seroient des superbes, tels que nous en voyons tous les jours, que la prospérité rend tout autres qu'ils ne seroient dans l'adversité. N'attribuez donc point vos malheurs, M. F., aux caprices de la fortune, ni à la malice de vos ennemis ; mais adorez la main de Dieu qui vous frappe & qui se sert des souffrances pour vous attirer à lui. Il agit à votre égard, dit S. Grégoire, comme un Médecin qui applique le fer & le

feu à une blessure qu'il veut guérir ; qui coupe un membre corrompu & gangrené, de crainte que le mal ne gagne tout le corps. Ainsi Dieu, par l'amertume des souffrances, vous garantit du poison de la prospérité, d'autant plus capable de vous donner la mort, qu'il est accompagné d'une douceur apparente qui vous en cache la malignité : il agit encore à votre égard, dit S. Chrysostôme, comme l'ouvrier qui met l'or dans le creuset pour en faire des vases précieux, ou comme celui qui taille la pierre pour la placer au lieu qu'il lui destine ; de même le Seigneur vous met dans le creuset de la tribulation, parce que de vases d'ignominie, il en veut faire des vases d'honneur & de gloire, comme dit l'Apôtre ; il vous frappe du marteau des afflictions pour vous donner la figure des pierres précieuses qui doivent construire l'édifice de la céleste Jérusalem ; c'est-à-dire, remplir les places qui leur sont destinées dans le Ciel : *Tonsionibus, pressuris expoliti lapides suis coaptantur locis per manus artificis.*

Heureux, M. F., si vous recevez les tribulations dans les vues de la Providence ; si au lieu de vous endurcir au marteau, vous recevez les impressions que Dieu veut vous donner, pour opérer en vous un changement sincere de mœurs & de conduite ; c'est le fruit que vous devez en retirer : vous trouverez encore dans les souffrances, de quoi satisfaire à Dieu pour la peine due à vos péchés.

En effet, il n'est aucun de vous qui ne soit redevable à la justice divine, pour les péchés que vous avez commis. Il n'en est aucun

aucun à qui on ne puisse dire comme à ces débiteurs de l'Evangile : *Quantum debes ?* combien ne devez-vous pas ? Et à quelle satisfaction n'êtes-vous pas obligés pour tant d'impiétés, d'irréligions, de profanations, de haines, de vengeances, de médisances, de colere, d'impuretés, d'intempérances ? *Quantum debes ?* Hélas ! où en seriez-vous, si Dieu vous avoit punis comme vous l'avez mérité ? Je veux que vous ayiez déja fait les efforts nécessaires pour rentrer en grace avec lui & obtenir le pardon de vos fautes : mais outre que vous ne savez pas si ce pardon vous est accordé, ne vous reste-t-il pas après le péché pardonné une peine que vous devez expier en ce monde ou en l'autre ; en ce monde par les souffrances, ou en l'autre dans les feux du purgatoire ? Dieu vous donne le choix de ces deux peines, ou plutôt il change des peines extrêmes dans leur rigueur, & souvent longues dans leur durée, qui surpassent tout ce qu'on peut souffrir ici-bas de plus douloureux ; il les change, dis-je, ces peines du purgatoire en des souffrances légeres qui ne durent que quelques momens ; ne seroit-ce pas être ennemis de vous-mêmes, que de ne pas profiter d'un moyen aussi facile, pour satisfaire à la justice de Dieu ? Quel est celui d'entre vous qui étant chargé de dettes considérables, refuseroit de s'en acquitter pour quelque somme modique qu'on lui demanderoit ? Quel est le criminel condamné à mort, qui ne fût charmé de racheter sa vie par quelques heures de prison ? Or, Dieu veut vous remettre des dettes plus

confidérables pour quelques momens de fouffrances; pourquoi balanceriez-vous d'entrer dans fes deffeins? Quelques gouttes de ce fiel qu'il vous préfente à boire font capables d'éteindre toute l'activité des feux dévorans que vous avez mérités? Ah! pouvez-vous refufer de boire dans le calice de miféricorde, pour éviter de boire tout le calice d'amertume que fa juftice vous prépare dans ces lieux de tourmens? Vous nous demandez quelquefois quelle fatisfaction vous pouvez offrir à Dieu pour les péchés que vous avez commis; les Miniftres du Seigneur font eux-mêmes en peine fur celles qu'ils doivent vous impofer: vous ne pouvez donner l'aumône à raifon de votre pauvreté; vous ne pouvez, dites-vous, jeûner, vous mortifier, à raifon de vos travaux, de vos infirmités; la bonté du Seigneur vous ménage dans les fouffrances un moyen de fatisfaire à fa juftice; vous n'avez qu'à les recevoir avec réfignation; c'eft une pénitence d'autant plus falutaire, qu'elle eft du choix de Dieu: il connoît votre délicateffe à vous punir vous-mêmes, c'eft pourquoi il ne vous laiffe pas le foin de venger fa juftice; il prend lui-même la verge en main, pour fe faire réparation de l'injure que vous lui avez faite. Mais comme fon amour guide la main qui vous frappe, il proportionne fes coups à votre foibleffe, & ne vous envoie des croix qu'autant que vous en pouvez porter; il faut donc les accepter, fi vous voulez vous acquitter de vos dettes; vous le devez d'autant plus qu'il faut faire de néceffité vertu. Car vous

avez beau faire, il faut souffrir bon gré malgré que vous en ayiez : les croix sont inévitables, vous avez beau les fuir, elles vous suivront par-tout ; le meilleur parti est de les porter patiemment, on n'en souffre pas davantage; la patience au contraire en diminue la pesanteur, en adoucit les amertumes. Mais est-ce ainsi que la plupart des hommes profitent des souffrances? hélas! ils en ont horreur, & tandis que les Apôtres sont remplis de joie au milieu des souffrances, les mauvais Chrétiens s'efforcent, autant qu'ils peuvent, d'en secouer le joug; quoique instruits qu'on doit tous les jours porter sa croix pour être disciples de J. C., ils se livrent à l'impatience & murmurent contre la Providence, quand ils ont quelque chose à souffrir; de-là qu'arrive-t-il? leur croix devient plus pesante, & ils se tourmentent inutilement pour s'en décharger : ont-ils échappé à quelqu'une, ils en trouvent une autre plus fâcheuse qu'ils ne veulent point porter? Et au lieu de s'acquitter de leurs dettes, ils en contractent de nouvelles ; ils changent le remede en poison, ils irritent la justice de Dieu, au lieu de l'appaiser ; & comme le mauvais larron, ils descendent de la croix dans l'enfer, au lieu que celle du bon larron lui servit d'échelle pour monter au Ciel.

Il ne tient qu'à vous, M. F., de faire comme celui-ci, un saint usage de la croix ; c'est un trésor que Dieu vous met en main pour payer vos dettes & acheter son royaume : vous trouvez ce trésor à chaque pas

que vous faites, il n'eſt pas beſoin de ſortir de vos maiſons, de quitter votre état. La croix eſt un fruit qui croît en tout lieu & en toute ſaiſon. Elle ſe préſente à vous dans cette pauvreté où vous êtes réduits, dans ces malheurs qui vous arrivent, dans ces revers de fortune que vous eſſuyez, dans cette maladie qui vous afflige, dans la perſécution de ces ennemis, dans l'abandon de cet ami, dans le rebut de ce Grand du monde, dans ce mépris que l'on fait de vous, dans cette humiliation, dans ces coups que l'on porte à votre réputation, dans la perte de cet enfant, de ce parent qui vous étoit cher, dans la mauvaiſe humeur de ce mari, de cette femme, de ces perſonnes avec qui vous êtes obligés de vivre, dans le mauvais caractere de ces enfans, les manieres groſſieres de ces domeſtiques, la dureté de ces maîtres; en un mot, vous trouvez des croix dans toutes les peines attachées à votre état; il s'agit ſeulement de les accepter avec réſignation, & de les offrir à Dieu en ſatisfaction de vos fautes; ſi votre ſoumiſſion eſt ſincere dans ces occaſions, vos dettes ſont payées, & le Ciel vous eſt acquis. Tout doit céder à cette réflexion: ſi cependant vous avez encore quelque répugnance à porter la croix, ah! M. F., pour vous encourager, deſcendez en eſprit dans l'enfer, & voyez ce que vous y ſouffririez, ſi Dieu vous avoit traités comme vous l'avez mérité; alors, bien-loin de vous plaindre, vous bénirez mille fois le Seigneur de vous avoir épargnés, & d'avoir changé

des ſupplices éternels qui vous étoient deſtinés, en de légeres tribulations qui ne durent qu'un moment : cette ſeule penſée, *j'ai merité l'enfer*, eſt capable d'étouffer toutes les plaintes d'une nature trop ſenſible aux ſouffrances ; elle eſt même ſuffiſante pour nous les faire aimer : or, pécheurs, puiſque vous connoiſſez combien il vous eſt avantageux de ſouffrir pour J. C., ſupportez avec patience les peines de la vie, ſervez-vous-en pour vous convertir au Seigneur, & pour ſatisfaire à ſa juſtice pour vos péchés ; perſuadés qu'après avoir été purifiés dans le feu de la tribulation, vous ſerez dignes d'avoir une place dans le royaume de délices, où il n'y aura plus rien à ſouffrir. Voyons à préſent l'utilité des ſouffrances pour les juſtes.

Si l'on trouve ce premier Point aſſez long pour un Prône, on peut employer le ſecond Point pour le Dimanche ſuivant, qu'on précédera de l'Exorde qui ſuit, en prenant pour texte :

Expedit vobis ut ego vadam.

Il étoit expédient pour les Apôtres que le Sauveur du monde ſe ſéparât d'eux, parce que leur attachement pour ſa préſence étoit un obſtacle aux graces que l'Eſprit ſaint devoit leur communiquer par ſa venue ; de même il eſt expédient pour les juſtes que

Dieu leur retire ſes conſolations, qu'il les éprouve par la tribulation, &c.

II. POINT. Toutes choſes contribuent à l'avantage de ceux qui aiment Dieu, dit le grand Apôtre, les biens & les maux de la vie. Les biens, par le bon uſage qu'ils en font; & les maux, par la patience avec laquelle ils les endurent; mais c'eſt ſur-tout dans les ſouffrances que les juſtes trouvent des moyens sûrs, & en même temps des marques certaines de leur prédeſtination. Les ſouffrances nourriſſent la foi du juſte, elles fortifient ſon eſpérance, elles perfectionnent ſa charité. Tels ſont les avantages qu'elles procurent à l'homme juſte.

La foi nous apprend à nous regarder en ce monde comme dans une terre étrangere, dit S. Pierre, & à enviſager le Ciel comme notre patrie. Or, rien de plus capable que les ſouffrances, à entretenir dans le juſte ces ſalutaires penſées. En effet, M. F., pour peu que l'on conſidere ce qui ſe paſſe en ce monde, nous voyons que les juſtes ne ſont pas toujours les mieux partagés dans les biens de la fortune; tandis que l'impie proſpere, qu'il eſt environné de gloire & d'honneur, le juſte gémit dans l'obſcurité & l'humiliation : *Dum ſuperbit impius, incenditur pauper.* (*Pſal.* 9.) Sa vertu eſt ſouvent même l'objet de la raillerie & du mépris des pécheurs. Tantôt il eſt affligé par des pertes, tantôt par des maladies; aujourd'hui perſécuté par ſes ennemis, demain

abandonné de ſes amis; il n'y a guere de jour qui ne ſoit marqué par quelque tribulation, & l'on peut dire que dans le mêlange de biens & de maux qui partage la vie des hommes, les maux que l'on ſouffre, l'emportent par leur vivacité & leur durée ſur les biens & les plaiſirs dont on jouit. Or, voilà ce qui apprend au juſte à ſe regarder ſur la terre comme dans un lieu d'exil. Car c'eſt ainſi que la foi doit le faire raiſonner. Je ſuis sûr qu'il y a un Dieu rémunérateur de la vertu; ce n'eſt pas dans ce monde qu'il la récompenſe, puiſque la terre n'eſt ſemée que de ronces & d'épines; mon royaume n'eſt donc pas de ce monde, un bonheur plus ſolide m'eſt réſervé dans le Ciel où Dieu récompenſe la vertu.

De-là ce détachement du monde que le juſte conçoit dans les ſouffrances, ces deſirs ardens qu'il forme pour le Ciel ſa chere patrie. Comment en effet s'attacher à un monde où l'on ne trouve que miſeres, qu'affliction d'eſprit; à un monde où l'on ne trouve aucun bien ſolide, aucun plaiſir pur, aucun repos durable? Comment ne pas ſoupirer pour un ſéjour où il n'y aura plus rien à ſouffrir, où l'on jouira de l'abondance de tous les biens ſans mêlange d'aucun mal? C'eſt en quoi, M. F., nous devons reconnoître la bonté & la ſageſſe de Dieu dans les ſouffrances qu'il nous envoie. Il connoît notre penchant pour les objets créés & ſenſibles; il ſait que notre grand attachement pour ces objets, dès que nous les poſſédons, nous fait perdre de vue les biens éternels,

nous expose même à perdre la foi; car dès que l'on jouit d'une prospérité constante, que l'on est enchanté, enivré des plaisirs sensuels, on ne goûte plus les choses de Dieu: *Animalis homo non percipit ea quæ sunt spiritûs Dei.* (1. *Cor.* 2.) C'est pourquoi il éloigne de nous ces objets enchanteurs, il nous enleve les biens; il permet cette disgrace d'un Grand, cet abandon d'un ami, cette persécution d'un ennemi; il détrempe nos plaisirs de salutaires amertumes, & par là nous engage à ne chercher que les biens solides; combien de fois ne l'avez-vous pas éprouvé? Quand tout a prospéré selon vos desirs, vous avez perdu de vue les vérités de la foi: mais lorsque le Seigneur a appesanti son bras sur vous, vous avez compris que les plaisirs que l'on goûte dans le Ciel, étoient les seuls dignes de nos recherches; jamais votre foi n'a été plus vive.

N'est-ce pas aussi ce que l'expérience de tous les états nous confirme tous les jours? Ne trouve-t-on pas plus de foi & plus de religion dans ceux qui sont dans l'adversité, que dans ceux qui goûtent les douceurs de la prospérité? Voyez-vous les riches du siecle, les gens de plaisir se signaler par des pratiques de vertu, par leur assiduité aux exercices de la religion? Ne les entendez-vous pas au contraire, la combattre souvent par des discours impies, par des raisonnemens frivoles? parce que cette religion les gêne & les trouble dans les plaisirs, ils voudroient qu'il n'y en eût point; ils tâchent d'en éteindre les lumieres, afin

de marcher dans les ténebres de l'iniquité : mais ils ont beau faire ; cette foi n'eſt jamais ſi éteinte en leur eſprit, qu'elle n'y faſſe briller quelqu'une de ces vérités frappantes qui les déconcerte au milieu même de leurs plaiſirs. Au lieu que le juſte dans les ſouffrances, dégagé des nuages épais qui naiſſent des paſſions mal domtées, ſuit le flambeau de la foi ; il en obſerve les maximes, & ne cherche d'autre bonheur que celui que cette foi lui propoſe. Ainſi, les ſouffrances nourriſſent la foi du juſte, elles fortifient encore ſon eſpérance.

En effet, M. F., c'eſt une vérité conſtante qui nous eſt manifeſtée dans pluſieurs endroits de l'Ecriture, que ce n'eſt que par les tribulations que l'on peut arriver au royaume de Dieu : *Per multas tribulationes oportet nos intrare in regnum Dei.* (*Act.* 14.) Il n'y aura de prédeſtinés, dit l'Apôtre, que ceux que le Pere céleſte trouvera conformes à l'image de ſon Fils. Perſonne ne ſuivra J. C. dans la gloire, qu'il ne ſoit monté auparavant avec lui ſur le Calvaire. Quiconque ne porte pas ſa croix, ne peut être ſon diſciple, comme il nous l'aſſure lui-même ; heureux donc celui qui participe aux ſouffrances de l'Homme-Dieu, parce que dès-lors il doit eſpérer de regner avec lui dans le Ciel : *Si ſuſtinebimus, & conregnabimus.* (2. *Tim.* 2.) Telle eſt la route que tous les Saints ont tenue pour arriver au royaume de Dieu : témoin les illuſtres Martyrs qui ont arroſé ce chemin de leur ſang, en donnant leur vie pour J. C. ; ces

ſaints Anachoretes qui l'ont arroſé de leurs larmes, en ſe livrant aux rigueurs de la pénitence; ils étoient tous perſuadés de ce que dit le grand Apôtre, que les tribulations de la vie devoient opérer en eux un poids immenſe de gloire? *Momentaneum tribulationis noſtræ æternum gloriæ pondus operatur in nobis.* (2. *Corinth.* 3.) Voilà donc ce qui ſoutient, ce qui fortifie l'eſpérance du juſte dans les ſouffrances; il ſait qu'il a affaire à un Dieu fidele en ſes promeſſes, magnifique en ſes récompenſes, qui lui promet un royaume éternel pour prix de ſes travaux; il ſait que les ſouffrances qu'il endure, lui donnent de la conformité avec un Dieu ſouffrant, le modele des prédeſtinés; il ſait que les Elus, les amis de Dieu ont été éprouvés dans le feu de la tribulation, & que ce n'eſt qu'après ces épreuves que Dieu les a trouvés dignes de lui. Il peut donc s'aſſurer d'avoir le même ſort que les Saints, s'il ſouffre comme eux; les ſouffrances lui donnent un droit inconteſtable à la couronne que Dieu promet à ceux qui l'aiment. Ah! que ces penſées, M. F., ont quelque choſe de bien conſolant pour le juſte qui ſouffre! qu'elles ſont bien capables d'adoucir les amertumes de ſes ſouffrances! Voilà ce qui rempliſſoit de joie le grand Apôtre dans toutes ſes tribulations: *Superabundo gaudio in omni tribulatione noſtra.* (2. *Cor.* 7.) Le juſte qui ſouffre, voit au milieu de ſes douleurs le Ciel qui lui eſt ouvert, la place qui lui eſt préparée. Encore un peu de temps, dit-il en lui-même, &

bientôt je verrai la fin de mes maux, ma tristesse sera changée en une joie qui ne finira jamais. Tel est, justes souffrans, le digne objet qui doit vous occuper dans vos momens de tribulation. Regardez, puis-je vous dire, comme la mere des Machabées le disoit à un de ses enfans, pour l'encourager à souffrir, regardez ce beau Ciel pour lequel vous êtes fait, jetez les yeux sur le trône de gloire qui vous y est préparé : *Peto, nate, aspicias ad cœlum.* (2. *Mach.* 7.) Voilà le terme de vos travaux, la fin de vos souffrances. A la vue de ce poids immense de gloire, vous conviendrez avec l'Apôtre, que toutes les tribulations de la vie ne méritent pas d'être mises en parallele avec la récompense qui vous est promise : *Non sunt condignæ passiones hujus temporis ad futuram gloriam.* (*Rom.* 8.) Vous conviendrez que bienheureux sont ceux qui souffrent, parce qu'ils sont dans la voie qui conduit au Ciel ; & vous regarderez au contraire comme malheureux ceux qui ne souffrent pas & qui ont tout leur contentement en ce monde, parce qu'ils sont dans la voie de la perdition. Loin donc de vous plaindre de vos souffrances, vous les estimerez comme des gages que Dieu vous donne de l'heureuse immortalité. D'autant plus que ces souffrances sont encore pour vous une source abondante de mérites & de vertus, par la perfection qu'elles donnent à la charité.

En effet, M. F., c'est dans les souffrances que la vertu se fait connoître, qu'elle s'affermit, & se perfectionne, comme dit

l'Apôtre : *Virtus in infirmitate perficitur.* (2. *Cor.* 12.) C'eſt dans les ſouffrances que l'amour de Dieu, la patience, l'humilité & toutes les vertus chrétiennes paroiſſent dans tout leur éclat. On trouve encore, il eſt vrai, dans la proſpérité, des perſonnes qui s'attachent à Dieu, qui lui proteſtent, comme le Roi Prophete, une fidélité inviolable dans l'abondance des biens : *Ego autem dixi in abundantiâ meâ, non movebor in æternum.* (*Pſal.* 29.) Mais que l'on doit peu compter ſur une vertu qui n'eſt pas à l'épreuve de l'adverſité ! Car ſi l'on n'aime Dieu qu'autant qu'il nous fait du bien, & ſi on ceſſe de l'aimer dès qu'il ceſſe d'être favorable à nos deſirs, ce n'eſt plus l'aimer pour lui, comme il veut être aimé. Au lieu que s'attacher à Dieu dans le temps même qu'il nous afflige, lui demeurer conſtamment fidele, lorſqu'il ſemble nous abandonner ; c'eſt là ce qui s'appelle aimer Dieu, d'un amour pur, ſincere & véritable. Car plus l'amour eſt déſintéreſſé, plus il eſt parfait. Or, un Chrétien qui aime Dieu dans les ſouffrances, oublie ſes intérêts, il s'attache à Dieu, non pas à cauſe du bien qu'il en reçoit, mais parce qu'il eſt en lui-même infiniment aimable ; ce qui eſt l'effet d'une charité parfaite. Le Chrétien ſouffrant peut dire à Dieu, comme le Roi Prophete : Vous avez voulu, Seigneur, éprouver mon cœur, connoître mon amour : *Probaſti cor meum.* (*Pſal.* 16.) Vous m'avez fait paſſer par le feu de la tribulation : *Igne me examinaſti.* Et malgré toutes ces épreuves où vous m'avez mis,

je ne me ſuis point détaché de vous, les accidens fâcheux, les revers de fortune, ne m'ont point fait abandonner votre ſainte loi : *Et non eſt inventa in me iniquitas.* Les eaux des tribulations n'ont point éteint le feu du divin amour dont mon cœur eſt embraſé : *Aquæ multæ non potuerunt extinguere caritatem.* (*Cant.* 8.) O qu'heureux eſt le Chrétien qui peut tenir à Dieu un pareil langage ! quoique perſonne ne puiſſe être aſſuré en cette vie, s'il a pour Dieu un amour parfait, on peut dire que la patience dans les ſouffrances en eſt une preuve des plus certaines. Et voilà, juſtes, l'heureux témoignage, par où vous pouvez reconnoître que vous aimez Dieu. C'eſt à cette marque que l'on a toujours reconnu ſes véritables amis. Témoin le ſaint homme Job, dont la vertu ne parut jamais avec plus d'éclat que dans la tribulation. Il n'eſt pas ſurprenant, diſoit à Dieu l'Eſprit tentateur, que Job ſoit un ſerviteur fidele pendant que vous le comblez de bien ; mais frappez-le rudement, & vous verrez ſi ſon amour eſt à l'épreuve de vos coups. Dieu frappa en effet ſon ſerviteur; mais ce ſaint homme en demeurant fidele à Dieu dans les ſouffrances, confondit le démon. Ne ſoyez donc pas ſurpris, juſtes qui m'écoutez, ſi Dieu vous afflige de temps en temps ; pour rendre votre amour parfait, il le met à l'épreuve des ſouffrances, comme on met l'or dans le creuſet, pour lui donner tout ſon éclat : dans les beaux jours d'une ſanté parfaite, dans l'affluence des biens dont vous jouiſſez, il vous ſemble que vous aimiez

Dieu parfaitement, parce que vous faisiez de bonnes œuvres. Mais une prospérité constante n'auroit-elle pas altéré votre vertu? Une santé toujours parfaite, une fortune toujours riante ne vous auroit-elle pas exposés à quelque chûte où vous auriez perdu le mérite de vos actions ? D'ailleurs, n'aviez-vous rien à craindre des recherches de l'amour-propre , qui accompagne souvent la pratique de la vertu : votre volonté propre n'étoit-elle pas la regle de votre conduite ? au lieu qu'étant réduits dans un état de langueur & d'indigence, vous êtes d'autant plus sûrs de faire la volonté de Dieu , que les souffrances n'ayant rien que de rebutant à la nature, la volonté propre n'y a aucune part. Honorés & applaudis des hommes, vous receviez avec complaisance les louanges qu'ils vous donnoient ; mais n'étoit-il pas à craindre que ce ne fût toute la récompense de votre vertu ? au lieu qu'étant devenus l'objet de leur mépris & de leur raillerie, vous avez appris à ne faire le bien qu'en vue de Dieu seul. Tandis que vos amis ne cherchoient qu'à vous obliger & à payer de reconnoissance les services que vous leur rendiez, votre vertu se bornoit peut-être, comme celle des Pharisiens , à aimer ceux qui vous aimoient , à faire du bien à ceux qui vous en faisoient ; mais depuis que tout le monde vous a abandonnés , & que vous êtes devenus un objet d'indifférence pour les uns, & de haine pour les autres, vous avez porté la vertu à l'héroïsme, si, comme l'Evangile vous l'ordonne , vous avez aimé vos

ennemis, & rendu le bien pour le mal; avant qu'on vous eût ravi vos biens par des injustices, votre réputation par de noires calomnies, qu'on vous eût insulté par des injures atroces, vous possédiez votre ame en paix, vous faisiez votre salut dans la tranquillité; mais quel mérite aviez-vous? Est-il difficile de pratiquer la patience, quand on n'a rien à souffrir? Au contraire, n'est-ce pas l'effet d'une vertu plus héroïque & plus parfaite de se posséder parmi les affronts & les injures? C'est marcher sur les traces de J. C. qui nous a donné l'exemple. Tandis que vous ne goûtiez que des consolations sensibles au service de Dieu, vous disiez comme S. Pierre sur le Tabor : Seigneur, qu'il fait bon être ici! *Bonum est nos hic esse.* Mais depuis que Dieu vous a retiré ses consolations, vous avez appris à moins chercher les douceurs de Dieu, que le Dieu des douceurs. O que les souffrances sont donc bien utiles aux justes pour éprouver, pour purifier & perfectionner leur vertu! Voilà, justes, ce qui doit bien vous engager non seulement à les recevoir, mais à les rechercher avec empressement; si vous y avez encore quelque répugnance, montez en esprit sur le Calvaire, & jetez les yeux sur l'auteur & le consommateur de votre salut, qui a porté avec joie toute la pesanteur de la croix, qui a été rassasié d'opprobres, qui a bu jusqu'à la lie le calice de sa passion, qui a été couvert de plaies; or, sous un chef couronné d'épines, oseriez-vous porter des membres delicats, & vous couronner de fleurs? Comparez vos

souffrances avec les siennes : avez-vous résisté comme lui jusqu'à répandre votre sang ? *Nondum enim usque ad sanguinem restitistis.* (*Heb.* 12.) Ah ! convenez plutôt que vos souffrances ne sont rien en comparaison de ses amertumes.

Pratiques. Ne craignez donc plus de souffrir, dit S. Augustin, mais plutôt craignez de ne pas souffrir ; craignez de ne pas bien souffrir, puisque les souffrances sont si utiles aux pécheurs & aux justes. Si vous n'avez rien à souffrir, appréhendez que Dieu ne vous abandonne, & que ce ne soit par un effet de sa colere ; craignez qu'en vous laissant tranquilles dans la prospérité, il ne vous donne votre récompense en ce monde, & qu'il ne vous en réserve aucune pour l'autre où il vous dira comme au mauvais riche : Vous avez reçu vos biens dans votre vie : *Recepisti bona in vitâ tuâ.* (*Luc.* 16.) Vous y avez eu votre félicité, vous ne pouvez plus jouir de la félicité des Saints dans le Ciel. Dans cette crainte, conjurez le Seigneur, avec le même S. Augustin, de ne pas vous épargner, de vous frapper en ce monde, pour vous épargner dans l'autre : *Hic ure, hic seca, modò in æternum parcas.* Si vous n'avez pas assez de courage pour aller au devant des souffrances, & pour les rechercher, ayez du moins assez de résignation pour recevoir celles que Dieu vous envoie. Souffrez ce que Dieu voudra, & autant de temps qu'il voudra. Les croix qui sont de son choix sont plus salutaires que celles qui seroient du vôtre. Il faut, comme J. C.,

boire le calice que Dieu vous donne préférablement à tout autre, qui seroit peut-être plus amer pour vous : *Calicem quem dedit mihi Pater, bibam.* (*Joan.* 18.)

Enfin, M. F., si le Seigneur ne nous afflige pas comme nous le méritons, prenons nous-mêmes la place de sa justice, prenons les armes à la main pour nous punir par les rigueurs de la pénitence. Efforçons-nous, comme dit l'Apôtre, de remplir par la mortification de nos corps & de nos passions, ce qui manque à la passion du Sauveur. Supportons en esprit de pénitence toutes les peines attachées à notre état ; c'est une sainte pratique de les offrir à Dieu, non seulement dès le matin, mais de temps en temps pendant le jour ; quand il nous arrive quelque disgrace, embrassons la croix en esprit, mettons aux pieds de cette croix les mépris, les affronts, les chagrins qui se présentent à souffrir. Ne cherchons qu'auprès de Dieu, & non auprès des hommes notre consolation dans les souffrances, répétons souvent ces paroles de l'Oraison Dominicale : *Fiat voluntas tua* ; ou celles du saint homme Job : Que votre volonté, ô mon Dieu, s'accomplisse ! que votre saint Nom soit béni !

Représentons-nous J. C portant sa croix ; il nous invite à le suivre, & à la porter avec lui : qui ne se fût estimé heureux de le soulager de ce pesant fardeau ? Nous le pouvons & nous le faisons, M. F., toutes les fois que nous acceptons avec une entiere résignation, les croix que sa bonté nous ménage, pour nous frayer une route au souverain bonheur ; je vous le souhaite. Ainsi soit-il.



PRÔNE

POUR LE QUATRIEME DIMANCHE APRÈS PAQUE.

Sur la fausse Conscience.

Cùm venerit Spiritus veritatis, docebit vos omnem veritatem.

Lorsque l'Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité. (Joan. 16.)

QUOIQUE J. C. pendant sa vie mortelle, & après sa résurrection, eût instruit ses Apôtres des vérités du Royaume de Dieu, néanmoins ils n'avoient pas encore toutes les connoissances qui leur étoient nécessaires pour l'établissement de la Religion que leur divin Maître les avoit chargés d'annoncer au monde. Attachés d'une maniere trop sensible à la présence corporelle de J. C., ils étoient encore remplis d'idées grossieres, & ne connoissoient qu'imparfaitement les mysteres qui leur étoient révélés; c'est pourquoi il étoit expédient, comme leur dit. J. C., qu'il se séparât d'eux, afin qu'il fussent plus propres à recevoir l'Esprit Saint qui devoit perfectionner leur foi. Il est vrai que J. C. pouvoit bien par lui-même leur donner toutes

les lumieres & la force qui leur étoit nécessaire pour travailler à la conversion du monde; mais il vouloit laisser au S. Esprit la consommation de son ouvrage; cependant c'étoit toujours lui qui en étoit l'auteur, puisque c'étoit de sa part que le S. Esprit étoit envoyé pour enseigner toutes les vérités que les hommes devoient savoir.

Aussi, dès que le S. Esprit fut descendu sur les Apôtres, ils furent éclairés des plus vives lumieres, ils connurent toutes les vérités qu'ils devoient prêcher au monde; animés d'une force toute divine, ils furent en état de soutenir ces vérités aux dépens même de leur vie.

Les Apôtres prêcherent en effet les vérités que le S. Esprit leur avoit enseignées; ils purgerent le monde de ses erreurs, ils en bannirent l'idolâtrie, ils en réformerent les mœurs. A la place du mensonge & de la corruption qui regnoient dans le monde, ils établirent une Religion toute sainte, une morale toute pure, un culte tout divin. Nous avons reçu, M. F., par la voie des Apôtres cette Religion sainte, cette morale pure; mais si la Religion parmi nous s'est conservée dans son intégrité, combien la morale n'a-t-elle pas perdu de sa pureté dans le cœur des hommes? Or, ce déréglement n'est venu que de la fausse conscience que les hommes se sont faite & se font encore tous les jours sur les vérités de la morale. Le S. Esprit a enseigné & enseigne encore tous les jours le chemin de la vérité; mais les hommes aveuglés par leurs passions, ferment les yeux à

cette vérité ; ils la font céder à leurs faux jugemens, à leurs inclinations perverſes ; ils préferent les ténebres d'une fauſſe conſcience dont il faut aujourd'hui vous découvrir les principes, & vous enſeigner les remedes pour la rectifier. Puiſſe l'Eſprit Saint, ſource de toute vérité, réformer aujourd'hui ces conſciences perverſes, fauſſes & déréglées ! Quels ſont donc les principes d'une fauſſe conſcience ? Queſtion importante ! Je la traiterai dans le premier Point. Quels en ſont les remedes ? Inſtruction néceſſaire ! Je vous la donnerai dans le ſecond Point.

I. Point. Il y a une voie, dit le S. Eſprit, qui paroît droite à l'homme, mais qui conduit à la mort : *Eſt via quæ videtur homini recta, & noviſſima ejus ducunt ad mortem.* (*Prov* 16.) Quelle eſt cette voie, M. F. ? C'eſt la fauſſe conſcience ; c'eſt-à-dire, la conſcience qui n'eſt pas ſelon Dieu, qui n'eſt pas conforme à la loi de Dieu ; car la conſcience, qui eſt la ſcience du cœur, dit ſaint Thomas, eſt une lumiere intérieure, qui nous enſeigne le bien qu'il faut pratiquer, le mal qu'il faut éviter dans telle circonſtance, en telle occaſion où nous nous trouvons. Cette conſcience eſt comme une application que chacun ſe fait de la loi de Dieu, pour ſavoir ce qui eſt permis ou défendu par cette divine loi. Il faut donc que cette application ſoit juſte, qu'elle ſe faſſe avec diſcernement & prudence. Car, ſi la conſcience prend le faux pour le vrai, ſi elle nous enſeigne autre choſe que ce que la loi de Dieu nous preſcrit, dès-lors qu'on ſuit cette conſ-

cience déréglée, on s'écarte de la regle principale, à laquelle nous devons conformer toutes nos actions, qui est la volonté de Dieu. De-là il s'ensuit que quoiqu'il ne soit pas permis d'agir contre sa conscience, parce que tout ce qui n'est pas selon la conscience, dit S. Paul, est péché : *Quòd non est ex fide, peccatum est.* (*Rom.* 14.) On ne peut cependant pas suivre toutes sortes de consciences, parce qu'il y a des consciences fausses, des consciences perverses qui rendent vicieuses les actions qui en procedent. Ce sont des guides aveugles qui conduisent au précipice ceux qui les suivent. Et c'est cette fausse conscience dont il faut vous découvrir les principes, pour vous en faire éviter les dangers & les écueils.

Or, les principes ordinaires de la fausse conscience sont l'erreur, la passion, la coutume. Erreur de l'esprit, passion du cœur, coutume & usage du monde ; voilà ce qui pervertit la plupart des hommes.

Il faut convenir d'abord que quelque précaution que l'homme puisse prendre pour conformer ses actions à la loi de Dieu, il peut tomber dans quelques erreurs de conscience qui lui fassent prendre le faux pour le vrai : l'homme n'étant pas infaillible dans ses connoissances, il peut quelquefois se tromper en croyant une chose permise qui lui est en effet défendue ; mais s'il est plein de bonne volonté, si son intention est pure & droite, & qu'il prenne toutes les précautions que la prudence lui inspire pour bien agir, son erreur, n'étant pas volontaire, ne lui sera point

imputée à péché : principe sûr & consolant pour les personnes d'une conscience inquiete & scrupuleuse, qui voudroient s'assurer par des preuves évidentes de la droiture de leur action, & du bon état de leur ame; elles se fatiguent & se tourmentent mal à propos à faire des recherches inutiles, qui ne servent qu'à les détourner des voies du salut. Que ces personnes apprennent du grand Apôtre à être sages avec sobriété ; que pour cela il suffit d'avoir un certitude morale de la bonté des actions, c'est-à-dire, d'agir par un motif capable de déterminer une personne prudente. Je les renvoie aux avis d'un sage & prudent Directeur, à qui elles doivent se soumettre pour tout ce qui regarde le salut.

Mais s'il y a des personnes d'une conscience scrupuleuse dont il faut adoucir les peines, il y en a beaucoup plus d'une conscience large qu'il faut intimider : conscience large qui vient d'une erreur où l'on tombe volontairement, d'une ignorance, des faux principes que l'on se fait à sa mode, & conformément à ses inclinations perverses : large & fausse conscience, qui est, dans un sens, autant la cause des désordres qui regnent dans le monde, que de la dépravation du cœur humain.

On trouve des pécheurs, il est vrai, qui offensent Dieu de pure malice contre toutes les lumieres & les remords de leur conscience, qui n'ont d'autres motifs dans leurs transgressions que le plaisir qu'ils goûtent à contenter leurs passions, qui ne se déguisent point à eux-mêmes ni aux autres leurs crimes, qui s'en font même des reproches, en

en mot, qui péchent avec toute la connoissance & l'attachement qui fait la malice du péché. Mais combien plus y en a-t-il qui, à l'abri d'une fausse conscience, se croient bien des choses permises qui ne le sont pas, qui transgressent en milles occasions la loi du Seigneur, sur de vains prétextes qu'une conscience mal fondée ne manque pas de leur suggérer; car il n'y a guere de pécheurs qui ne cherchent à justifier leurs désordres par quelque raison qui appaise les remords de leur conscience : ils ne voudroient pas aller directement contre la volonté de Dieu, mais ils affectent de l'ignorer pour faire avec plus de sécurité ce qu'elle leur défend ; ils évitent de s'instruire de leurs devoirs pour ne pas les remplir : *Noluit intelligere ut benè ageret.* (*Psal.* 35.) Tels sont ceux qui n'assistent point aux instructions, ou qui ne veulent pas s'appliquer les vérités qu'ils entendent. D'autres conviennent de l'obligation de la loi, ils en sont instruits, mais ils y apportent des modifications pour s'en dispenser ; ils lui donnent de fausses interprétations ; ils recherchent certains adoucissemens qui les puissent tranquilliser dans leurs prévarications ; ils ont recours à certains principes, sur lesquels ils se croient bien appuyés, pour agir autrement que la loi ne le permet. Ils voudroient obéir à Dieu, mais ils ne veulent rien refuser à leurs passions. De-là vient qu'ils ne veulent point s'éclaircir sur certains doutes bien fondés, de crainte de s'acquitter d'une obligation qui gène leur liberté, de faire des restitutions qui les in-

commoderoient. Dans ces doutes, ils prennent toujours plutôt le parti de la liberté que de la loi, ou ils ne se déterminent tout au plus que sur de foibles raisons qu'ils ne voudroient pas suivre en toute autre affaire que celle du salut, tandis qu'ils ferment les yeux sur de foibles raisons d'un sentiment qui est plus sûr & meilleur. De-là aussi ces recherches de Directeurs commodes & aisés qui par leurs décitions favorisent les passions au préjudice de la loi de Dieu.

Car c'est la passion, M. F,, qui enfante tant d'erreurs en fait de morale; comme c'est elle qui donne naissance aux erreurs qui attaquent la foi. On ne chercheroit pas tant à se tromper, à s'aveugler par de faux raisonnemens, si le cœur n'étoit dominé par la passion. Mais du moment que la passion s'est emparé du cœur de l'homme, on décide toujours en sa faveur, on trouve juste & raisonnable tout ce qui lui plaît, dit S. Augustin; il faut dès-lors que la droite conscience cede à la passion; il n'y a ni raison, ni prétexte qu'on ne trouve pour s'autoriser dans ses vices, & se prémunir contre les terreurs de la loi. N'est-ce pas la passion qui fit trouver aux Juifs des prétextes pour condamner J. C.? Une pétendue infraction de la loi de Moïse dont ils l'accusoient; voilà ce qui les autorisoit à demander sa mort: mais c'étoit la passion qui présidoit à leurs démarches. Ainsi arrive-t-il tous les jours que la passion d'envie ou de vengeance se couvre du manteau du zele pour perdre un ennemi; on se persuade aisément qu'on

qu'on ne cherche que la gloire de Dieu dans le châtiment du crime, tandis qu'on n'a en vue que la perte du criminel. A-t-on de la passion pour le plaisir? on regarde comme innocens tous ceux que l'on se permet. De-là cette vie molle & sensuelle dont on ne se fait point de reproche, & que l'on se pardonne aisément, dans la crainte de s'incommoder. De-là cette facilité à transgresser les loix de l'Eglise, dont on se croit exempt, qu'on se dispense du jeûne sous le moindre prétexte; on n'observe point l'abstinence du Carême, de crainte d'altérer sa santé, tandis qu'on fait bien d'autres choses capables de la déranger. Si la passion d'intérêt domine dans le cœur, que de fausses consciences ne forme-t-elle pas encore! C'est elle qui aveugle l'avare jusques-là qu'il traite de prudence & d'économie pour l'avenir, son attachement démesuré pour les biens de ce monde. Hélas! combien de riches ont le cœur dur à l'égard des pauvres, parce qu'une fausse conscience leur fait entendre qu'ils n'ont que ce qu'il faut pour soutenir leur état! A la dureté pour les pauvres, la fausse conscience ne joint-elle pas souvent l'injustice? On s'empare du bien de son voisin par un mauvais procès qu'on lui suscite; & parce qu'il n'est pas en état de se défendre, on se prévaut d'une sentence ou d'un accommodement forcé, comme d'un titre légitime, pour envahir le bien du pauvre, de la veuve & de l'orphelin. Combien, qui après avoir usurpé le bien d'autrui, ne se croient pas obligés de le rendre, parce que, dit-on, on déran-

geroit ſes affaires, on appauvriroit ſa famille on perdroit ſon honneur. Autre faux prétexte d'une conſcience mal réglée.

O qu'il y a des gens qui s'aveuglent ſur ce point, qui ne veulent point convenir du tort qu'ils font aux autres, qui ſont ingénieux à trouver des pretextes pour cacher leurs uſures, leurs malverſations, tandis qu'ils ſont fort clairvoyans pour appercevoir le tort qu'on leur fait, & qu'ils ne négligent rien pour défendre leurs droits. Mais tel eſt le déſordre de la fauſſe conſcience : les hommes ſe pardonnent aiſément ce qu'ils ne peuvent ſouffrir dans les autres ; ils voient une paille qui eſt dans l'œil d'autrui, & ils n'apperçoivent pas une poutre qui eſt dans le leur. D'où vient ce déréglement ? De la paſſion qui aveugle l'homme juſqu'au point de ſe croire permis tout ce qui eſt conforme à ſes deſirs. Mais dans quels écarts la conſcience ne fait-elle pas encore tomber, lorſqu'elle eſt ſoutenue par la coutume ? Il faut, dit-on, vivre dans le monde, & pour cela ſe conformer aux uſages du monde; la ſociété demande qu'on évite la ſingularité : pourquoi ne feroit-on pas ce que les autres font ? Les autres ne ſont-ils pas auſſi intéreſſés que nous dans l'affaire du ſalut ? Ils ont auſſi peur de perdre leur ame, & autant d'envie de la ſauver que nous. On peut donc ſans crainte vivre comme eux. On voit bien des gens d'une conduite réguliere & exempte de reproche, qui ſe conforment aux coutumes ; ne feroit-ce pas une imprudence de les condamner ? Et pourquoi ne

les ſuivroit-on pas ? Tels ſont M. F., les principes pernicieux que la coutume fournit à la fauſſe conſcience, ſur leſquels elle s'autoriſe pour agir ; & de-là naiſſent la plupart des abus dans le monde. De-là vient qu'on ne ſe fait point de ſcrupule de paſſer ſon temps dans l'oiſiveté, dans les jeux, les parties de plaiſir, les ſpectacles, parce qu'on en voit bien d'autres qui le font. De-là la ſomptuoſité qui regne dans les repas, le luxe dans les habits, l'immodeſtie des modes, la magnificence des meubles. Tout cela, dit-on, eſt néceſſaire pour ſoutenir l'éclat de ſon rang : c'eſt la coutume ; c'eſt le monde qui le veut, & qui trouveroit ridicules ceux qui agiroient autrement. Après tout, Dieu demande-t-il qu'on ſe faſſe moquer de ſoi, que l'on donne au monde une ſcene ridicule ? La ſociété que Dieu à établie parmi les homme a des regles qu'il faut ſuivre : on n'eſt donc pas blâmable de s'y conformer ; on peut en ſûreté de conſcience vivre comme les autres, pourvu qu'on évite les excès, les déſordres auxquels s'abandonnent ceux qui vivent ſans religion, que l'on ne faſſe tort à perſonne, que l'on ſe ſerve honnêtement de ce que l'on a ; que faut-il de plus ? Le ſalut ſeroit impoſſible dans les conditions du monde, s'il falloit obſerver toutes les pratiques des perſonnes qui en ſont ſéparées, s'il falloit paſſer ſa vie dans la priere, dans la mortification, dans l'éloignement des compagnies. Or, Dieu demande-t-il l'impoſſible ? Pourquoi donc nous rétrécir le chemin du Ciel, & nous le rendre

impraticable, en nous impoſant le joug qui n'eſt pas à notre portée? Ainſi raiſonne la fauſſe conſcience de bien des gens, qui ſe croient en sûreté de ſalut à l'abri de quelques vertus morales qu'ils pratiquent, & d'une vie exempte de vices groſſiers que la raiſon condamne, mais deſtitués des bonnes œuvres que la Religion preſcrit. Faux principes que nous eſpérons détruire dans le ſecond Point, où nous indiquons les remedes qui doivent réformer les conſciences. Vous en verrez d'autres qui ſuivent à la vérité quelques pratiques de dévotion, négligées par le commun des hommes, qui ſont attachés juſqu'au ſcrupule à réciter certaines prieres, à s'acquitter de certains exercices de piété que preſcrit une confrérie où ils ſont agrégés, mais qui ne ſe mettent d'ailleurs guere en peine de réformer leur intérieur : ſemblables aux Phariſiens qui ſe croyoient bien vertueux, parce qu'ils obſervoient au dehors certaines cérémonies preſcrites par la loi, tandis qu'au dedans ils étoient remplis d'iniquités. Ces Chrétiens s'imaginent avoir un droit bien acquis au royaume des Cieux par ces pratiques de dévotion qui ſont de leur goût, tandis qu'ils conſerveront dans leur cœur du fiel contre leur prochain, que leur langue s'échappe en railleries piquantes, & en médiſances noires. Ils croient que quelques aumônes qu'ils font aux pauvres les ſauveront, tandis que leur cœur eſt attaché à l'objet de leur paſſion. Les uns font quelque mortification de caprice, & négligent celles qui ſont commandées par l'Egliſe. D'autres célebrent

des fêtes de dévotion, & profanent celles qui sont de commandement; fausses consciences qui conduisent à la perdition ceux qui les suivent. Mais il est temps de vous indiquer les remedes qui doivent réformer les consciences dont je viens de vous parler.

II. POINT. Puisque l'erreur, la passion, la coutume sont les principes de la fausse conscience, opposons à l'erreur les lumieres d'une conscience droite & éclairée; à la passion, un desir sincere de plaire à Dieu & d'observer sa sainte loi; à la coutume, l'exemple des gens de bien & des Saints. Telles sont les regles qui doivent diriger la conscience; & ce sont là les remedes qu'il faut employer contre les consciences erronées. Renouvellez vos attentions.

La conscience est comme l'œil de notre ame; en ce qu'elle nous fait voir le bien que nous devons faire, & le mal que nous devons éviter. Si l'œil du corps est simple, dit J. C., tout le corps sera dans la lumiere; mais si l'œil est ténébreux, le corps le sera aussi. Il faut donc, M. F., pour éviter les erreurs d'une fausse conscience, chercher la lumiere qui dirige vos pas dans les voies du salut; il faut, selon l'avis de l'Esprit Saint, que toutes vos actions soient précédées de la vérité, & des conseils de la prudence: *Ante omnia opera tua verbum verax præcedat te, & ante omnem actum consilium stabile.* (*Eccl.* 37.) C'est ce qu'il faut demander à Dieu à l'exemple du Roi Prophete: Enseignez-moi, Seigneur, quelles sont vos voies, apprenez-moi à faire votre volonté: *Vias*

tuas demonstra mihi, & semitas tuas edoce me. (*Psal.* 24.) La crainte où je suis de me tromper sur la route que je dois tenir, m'engage à recourir à vous ; daignez, Seigneur, me servir de guide, afin que je marche en sûreté parmi les dangers dont je suis environné : *Cùm ignoramus quid agere debeamus, hoc solum habemus residui, ut oculos nostros dirigamus ad te.* (2. *Par.* 20.)

Après vous être adressés au Pere des lumieres, d'où nous vient tout don, parfait, comme dit l'Apôtre S. Jacques, vous devez, M. F., consulter votre foi, consulter l'Evangile ; car ce sont là les regles qui doivent diriger vos consciences. Que vous dit la foi ? que vous dit l'Evangile ? Rappellez-vous-en les maximes dans toutes les occasions où il s'agit de vous déterminer à ce que vous devez faire. En suivant ces regles, vous êtes surs de ne pas vous tromper, de ne pas confondre le vrai avec le faux, le bien avec le mal. Une conscience erronée vous dit, par exemple, que sous certains prétextes vous pouvez entretenir des liaisons avec cette personne qui vous est chere, qui vous est utile, & qui néanmoins est pour vous une occasion de péché ; mais l'Evangile vous dit que quand l'occasion du péché vous seroit aussi chere, aussi utile que votre œil, votre pied, votre main, il faut arracher cet œil, il faut couper ce pied, cette main, pour qu'ils ne vous soient pas un sujet de scandale. La passion que vous avez pour le bien, vous dit que vous pouvez en amasser par certaines voies qui vous paroissent permises,

mais que la loi condamne. Pour arrêter cette avidité, pensez à ce que vous dit l'Evangile sur les biens du monde, sur la passion des richesses : Bienheureux sont les pauvres : *Beati pauperes.* (*Matth.* 5.) Malheur à ceux qui sont riches, parce qu'ils sont dans la voie de perdition : *Væ vobis divitibus.* (*Luc.* 6.) La passion de vengeance vous dit qu'il est de votre honneur de tirer satisfaction de l'insulte que vous a faite cet ennemi ; mais l'Evangile vous dit qu'il faut pardonner, qu'il faut rendre le bien pour le mal. Voilà un langage bien différent : lequel devez-vous écouter ? lequel devez-vous suivre ? Si vous suivez la passion ; c'est un guide aveugle qui vous conduira au précipice ; mais si vous suivez l'Evangile, si vous consultez la loi de votre Dieu, c'est une lumiere qui éclairera vos pas, qui vous conduira au port du salut. C'étoit celle que suivoit le Roi Prophete ; c'étoit à elle qu'il avoit recours pour dissiper ses doutes & ses incertitudes, pour s'assurer de la droiture de ses démarches: *Lucerna pedibus meis verbum tuum, & lumen semitis meis.* (*Psal.* 118.) Soyez fideles à suivre ce guide, & vous ne vous écarterez pas. Il faut pour cela sacrifier vos lumieres aux siennes, & ne point vous appuyer sur votre prudence, mais beaucoup vous défier de vous-mêmes : *Ne innitaris prudentiæ tuæ.* (*Prov.* 3.) On est sujet à s'égarer, quand on n'a point d'autre guide que soi-même, parce qu'on s'aveugle aisément en sa propre cause; on pense naturellement comme on est affectionné : or, nos desirs, nos affections nous

portent plus souvent au mal qu'au bien. Il est donc nécessaire de recourir à des lumieres supérieures aux nôtres. La Foi, l'Evangile, voilà les flambeaux qui doivent nous éclairer, & que nous devons suivre. Et comme nous pouvons encore nous tromper dans l'application que nous devons faire des maximes que cette foi nous enseigne, il est à propos de consulter des hommes habiles & éclairés dans les voies de Dieu, animés de de l'esprit de Dieu, qui ne cherchent que sa gloire & le salut des ames; & ne pas s'adresser à des conducteurs faciles & commodes qui flattent les passions, qui donnent aux consciences une fausse sécurité, qui mettent, comme dit l'Ecriture, des coussins sous les coudes des pécheurs, en les conduisant par des voies larges qui aboutissent à la perdition. Défiez-vous, M. F., de ces faux Prophetes; ne cherchez point pour vous conduire dans les voies du salut, des personnes qui s'accommodent à vos inclinations perverses, qui vous donnent des décisions telles que vous les souhaitez trouver, conformes à vos desirs & à vos intérêts; cherchez-en qui vous disent vos vérités, qui ne vous ménagent point dans vos vices, qui vous parlent sans déguisement. Si leur morale n'est pas pour un temps de votre goût, vous leur aurez dans la suite obligation de vous avoir conduits par un chemin sûr. Faites-vous connoître à eux tels que vous êtes; ne déguisez point, ne dissimulez point; quelque faute que vous ayiez commise, déclarez-la ingénuement à votre Directeur

ordinaire; n'en changez point à tout propos comme certaines personnes qui passent leur vie à chercher un guide, & qui ne savent à qui s'en tenir, parce qu'elles ne peuvent rencontrer des Directeurs selon leur goût, qui s'accommodent à leurs sentimens. Quand vous aurez trouvé quelqu'un dont les avis vous auront été salutaires, soyez fideles à les suivre; obéissez-leur en tout, parce que vous devez les regarder comme des envoyés de Dieu, qui vous expliquent ses volontés.

Après que vous aurez pris toutes ces précautions, pour former votre conscience selon les maximes de la foi & de la prudence, appliquez-vous sérieusement à faire ce qu'elle vous dira de bien pour votre salut. Car c'est sur-tout la bonne volonté, l'attachement à la Loi de Dieu, qui fait la bonne conscience. L'esprit peut tomber dans l'erreur; mais quand cette erreur n'est point volontaire, Dieu ne l'impute point à péché; au lieu qu'on est toujours coupable en suivant une volonté perverse, de quelque belle connoissance que l'esprit soit éclairé. Formez donc une résolution ferme & sincere d'observer la loi de Dieu, de sacrifier à cette divine loi vos plaisirs & vos intérêts: si vous êtes dans ces dispositions, vous conformerez votre conscience à la loi de Dieu, & non pas la loi de Dieu à votre conscience: vous vous abstiendrez, selon l'avis de l'Apôtre, de tout ce qui aura la moindre apparence de mal: *Ab omni specie malâ abstinete vos.* (1. *Thessal.* 5.) Vous prendrez toujours

le parti de la loi de Dieu contre votre liberté dans les choſes que vous douterez vous être permiſes ou défendues. Puiſque j'ai ſujet de croire, direz-vous, que Dieu me défend cette action, j'aime mieux ne la pas faire, que de m'expoſer à tranſgreſſer cette ſainte loi, que d'expoſer mon ſalut. Car ne devez-vous pas, M. F., agir du moins pour votre ſalut, comme vous faites pour vos affaires temporelles, comme vous faites pour votre ſanté? Or, de deux moyens qui ſe préſentent pour le ſuccès d'une affaire, dont l'un eſt certain & l'autre douteux, ne préférez-vous pas le ſûr pour l'incertain? De deux remedes que l'on vous offre pour guérir une maladie, dont vous ſavez que l'un opérera votre guériſon, & l'autre vous donnera peut-être la mort; héſitez-vous de prendre le premier plutôt que le ſecond? ne devez-vous pas de même pour l'affaire de l'éternité prendre le parti le plus ſûr? Car peut-on trop s'aſſurer, quand il s'agit d'une éternité de bonheur ou de malheur: *Nulla ſatis magna ſecuritas, ubi periclitatur æternitas?* Ah! que la penſée de l'éternité eſt bien capable de nous déterminer en faveur de la loi de Dieu, plutôt que de la paſſion! Y a-t-il intérêt qu'on ne doive ſacrifier, quand on réfléchit que ce plaiſir, cet intérêt doit nous cauſer un malheur éternel? Muniſſez-vous, M. F., de cette penſée, quand votre paſſion ſe trouve en concurrence avec la loi de Dieu; quand il eſt queſtion de vous décider, & que vous doutez ſi l'action eſt bonne ou mauvaiſe. Agiſſez comme ſi vous deviez mourir après l'avoir

faite, comme si vous deviez paroître au jugement de Dieu. Ah! que voudriez-vous avoir fait pour lors? comment voudriez-vous vous être comportés? Agissez de même; comportez-vous maintenant de même, & toutes les vaines lueurs d'une fausse conscience se dissiperont : vous vous déclarerez sûrement pour le meilleur parti; vous obéirez à Dieu, vous accomplirez sa sainte volonté, vous éviterez jusqu'à l'ombre du péché. Bien-loin de perdre ou de conserver le bien d'autrui, vous direz comme Zachée, que si vous avez quelque chose qui ne vous appartienne pas, vous voulez le rendre au quadruple : *Si quem defraudavi, reddo quadruplum.* (*Luc.* 19.) Bien-loin d'entretenir quelque liaison avec cette personne qui vous perd, vous ne jeterez pas même un regard sur elle; au lieu de cette vie molle & destituée de bonnes œuvres dont vous ne vous faites point de scrupule, vous embrasserez la pénitence, la mortification, les exercices de la vie chrétienne : au lieu de suivre le torrent de la coutume sur laquelle vous vous fondez si témérairement pour assurer votre conscience, vous imiterez les gens de bien, vous prendrez pour votre modele la conduite des Saints; car c'est là le remede dont vous devez vous servir pour vous préserver de la contagion des coutumes du monde.

En effet, si la coutume conduit au relâchement, parce que l'on croit pouvoir faire en sûreté ce que font les autres, les bons exemples raniment la ferveur, en nous montrant ce que l'on doit faire. Or. voyez, M. F.,

ce qu'ont fait les Saints, les vertus qu'ils ont pratiquées. Etoient-ils plus intéressés que vous à faire le bien qu'ils ont fait ? & n'avez-vous pas autant à craindre, si vous faites le mal qu'ils ont évité? Vous espérez les mêmes récompenses; vous devez craindre les mêmes châtimens ; vous devez donc prendre les mêmes précautions pour mériter les uns, & éviter les autres. Ils ont marché par la voie étroite, parce qu'ils savoient que c'étoit celle que J. C. avoit enseignée pour aller au Ciel. Ils ont évité la voie large, parce qu'ils savoient qu'elle conduit à la perdition. Fuyez donc comme eux cette voie large, pour entrer dans la voie étroite; ne vous croyez point autorisés à faire certaines actions parce que les autres les font. N'alléguez point la coutume pour vous justifier ; mais concluez au contraire que parce que les autres le font, parce que c'est la coutume, il ne le faut pas faire. Le nombre des Elus sera le plus petit, il faut donc faire comme le plus petit nombre.

Proposez-vous pour modeles ces ames saintes & ferventes qui évitent avec soin tout ce qui peut blesser la délicatesse de leur conscience; qui s'éloignent des compagnies dangereuses, des jeux, des spectacles ; qui sont assidues à la priere, aux execices de piété, charitables envers le prochain, édifiantes dans leurs discours, chastes, sobres, modestes, mortifiées, réservées dans toute leur conduite. Voilà des regles de conscience qui sont sûres à suivre, & non pas les exemples pernicieux de ces personnes déréglées qui vivent selon la coutume, qui ne savent ce

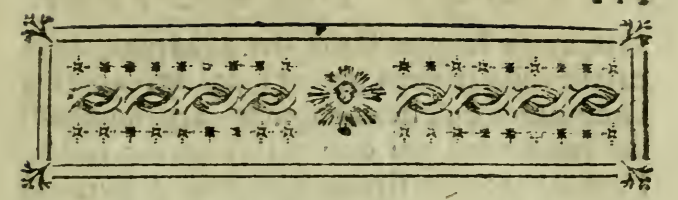
que c'est que prier, fréquenter les Sacremens, sanctifier les Fêtes; qui sont libres en paroles, qui ne cherchent que les plaisirs, les divertissemens du monde, se conforment à ses usages & à ses maximes. Souvenez-vous que le monde a été réprouvé par J. C., que les maximes de l'un sont incompatibles avec celles de l'autre: Ce n'est donc pas une bonne regle à suivre, que les coutumes du monde; mais celles que vous devez suivre, c'est l'Evangile, c'est l'exemple de J. C. & des Saints: en suivant ces regles, vous êtes sûrs de ne point vous égarer, & votre conscience formée sur de tels modeles, sera pour vous une source de consolation & de joie la plus solide qu'on puisse goûter en ce monde. Quelqu'affligés que vous soyiez par les maladies, par les revers de fortune, vous serez heureux au milieu de vos disgraces, si votre conscience est bien réglée, si elle vous rend témoignage que vous êtes bien avec Dieu, que vous possédez son amitié.

Il n'y a point de plaisir sur la terre comparable à celui d'une bonne conscience; c'est un paradis anticipé que l'on porte par-tout avec soi, au lieu qu'une conscience mal réglée est une espece d'enfer que l'on souffre dès cette vie. Quelque bien, quelque plaisir que l'on possede d'ailleurs, on n'est jamais tranquille, quand la conscience est en mauvais état; c'est un bourreau qui suit par-tout le pécheur pour le tourmenter: *Non fugit se ipsam mala conscientia.* (*Aug.*) On a beau faire pour éloigner ses reproches, pour étouffer ses remords, elles les fait sentir par-tout

par-tout elle dit au pécheur : Malheureux, tu es dans un état de damnation ; si la mort vient à te surprendre, te voilà perdu sans ressource.

Heureux encore le pécheur qui écoute les remords de sa conscience, qui est sensible à sa voix pour sortir de l'état du péché ! Voyez, M.F., en quel état vous êtes maintenant, écoutez ce que la conscience vous dit : si elle vous fait quelque reproche, appaisez-la au plutôt en vous réconciliant avec Dieu par une sincere pénitence : si elle ne vous reproche rien, conservez-vous dans cet heureux état ; vivez toujours d'une maniere conforme à ce qu'une conscience droite & éclairée vous inspirera.

PRATIQUES. Pour la rendre telle, rappellez-vous, dans toutes vos actions, cette maxime des Saints : On ne sauroit trop prendre de précautions, quand il s'agit de l'éternité : *Nulla satis magna securitas, ubi periclitatur æternitas.* Agissez comme vous voudriez avoir fait à la mort ; examinez de temps en temps, mais sur-tout avant vos confessions, examinez si votre vie est conforme à la conduite du grand nombre ; craignez de penser, de parler, d'agir comme le grand nombre : vous périrez infailliblement avec la foule, si vous ne vous en séparez. Attachez-vous à la loi de Dieu, aux maximes de l'Evangile, à l'exemple des Saints, telles sont les voies qui doivent nous conduire au céleste Royaume. *Amen.*



PRÔNE

POUR LE CINQUIEME DIMANCHE APRES PAQUE.

Sur la Priere.

Si quid petieritis Patrem in nomine meo dabit vobis. *Si vous demandez à mon Pere quelque chose en mon nom, il vous sera acccordé* (Joan. 16.)

EN faut-il davantage, M. F., pour nous rendre précieux le saint exercice de la priere? Si un Prince de la terre également puissant & bienfaisant, nous donnoit la même assurance, quel seroit notre empressement à profiter de ses favorables dispositions à notre égard? D'où vient donc que nous sommes toujours si pauvres, si foibles, toujours accablés de miseres, malgré la promesse que J. C. nous fait ici? il n'est rien que le Ciel n'accorde à une priere chrétienne & fervente, & cependant nous sommes sans grace & sans vertu. Ah? il n'est pas difficile de découvrir la cause de notre indigence, c'est que nous ne prions pas, ou si nous prions, nos prieres ne sont pas agréables à Dieu, ni par conséquent utiles pour nous, nous ne prions pas, parce que nous ne sommes pas bien con-

vaincus de la néceſſité & des avantages de la priere ; nos prieres ne ſont pas agréables à Dieu, parce qu'elles ne ſont pas accompgnées des conditions qui doivent les rendre telles. Faut-il s'étonner ſi nous ſommes malheureux? Celui-là ſait bien vivre, dit S. Auguſtin, qui ſait bien prier. Faut-il donc être ſurpris ſi l'on vit ſi mal, puiſque l'on ne prie pas, ou que l'on prie mal ? C'eſt donc, M. F., pour vous apprendre à bien vivre que je viens vous apprendre à bien prier. Pour animer ceux qui ne prient point, je leur ferai voir la néceſſité & les avantages de la priere. Pour inſtruire ceux qui prient mal, je leur en apprendrai les conditions. Ce ſujet eſt d'autant plus important, qu'il regarde tout le monde, dans quelque état de vie que l'on ſoit, puiſqu'il n'eſt perſonne qui ne puiſſe & qui n'ait beſoin de prier. C'eſt pour animer votre zele pour ce ſaint exercice, que l'Egliſe conſacre cette ſemaine à des prieres publiques qu'elle adreſſe au Ciel pour les beſoins de ſes enfans; c'eſt pour ce ſujet qu'on l'appelle ſemaine des Rogations, c'eſt-à-dire, de Prieres. Pour me conformer à l'eſprit de l'Egliſe, je viens vous entretenir de la néceſſité de la priere & de ſes qualités. Il faut prier, ce ſera mon premier Point. Comment faut-il prier ? ce ſera mon ſecond Point. Obligations de prier pour ceux qui ne prient pas. Conditions de la Priere pour ceux qui prient mal. Demandons à Dieu, comme les Apôtres, la grace de bien prier : *Domine, doce nos orare.*

I. POINT. *Néceſſité & avantage de la priere.* Quoique Dieu puiſſe diſpenſer aux hommes

ſes dons indépendamment de leurs prieres, néanmoins dans le cours ordinaire de ſa Providence, il exige de leur part certaines diſpoſitions, ſans leſquelles il ne leur accorde pas toutes les graces dont ils ont beſoin. Il eſt vrai que ces premieres diſpoſitions de l'homme ſont déja un effet de la grace qui nous prévient, & qui commence en nous la bonne œuvre, pour enſuite l'achever. Mais il eſt vrai auſſi que nous devons coopérer à cette premiere grace que Dieu nous donne, pour attirer les autres qui doivent conſommer le grand ouvrage de notre ſanctification. Il faut donc que nous expoſions à Dieu nos miſeres pour reſſentir en nous les doux effets de ſa miſéricorde ; s'il daigne s'abaiſſer juſqu'à nous pour ſoulager nos maux, nous devons nous élever juſqu'à lui, par de ferventes prieres pour attirer ſur nous ſes faveurs. En un mot, M. F., Dieu veut être prié, il nous en fait un commandement exprès ; & quand il ne nous le commanderoit pas, nos propres beſoins nous engagent à le prier : tels ſont les deux fondemens ſur leſquels eſt appuyée l'obligation de la priere.

Oui, M. F., Dieu veut être prié, Dieu veut que nous lui demandions ce qui nous eſt néceſſaire. C'eſt par-là qu'il prétend ſe faire reconnoître pour auteur de tous nos biens, & nous faire ſentir notre dépendence. Car ſi Dieu accordoit à l'homme tout ce dont il a beſoin indépendamment de la priere, l'homme qui eſt déja ſi enclin à s'attribuer le bien qui vient de Dieu, ſe l'at-

tribueroit bien davantage, si ce bien lui venoit sans l'avoir demandé, en croyant qu'il lui est dû & qu'il ne peut lui être refusé. C'est donc avec sagesse que Dieu a commandé à l'homme de demander ses besoins, parce que l'homme en priant reconnoît que tout vient de Dieu; il lui fait un hommage de sa dépendance, en recourant à lui par la priere; c'est pourquoi J. C. nous dit si expressément dans l'Evangile: demandez & vous recevrez, frappez à la porte & on vous ouvrira: *Petite & accipietis, pulsate & aperietur vobis.* (*Luc.* 11.) Il a si fort à cœur l'observation de ce commandement, qu'il veut que la pratique nous en soit continuelle. Il faut, dit-il, toujours prier sans jamais cesser: *Opportet semper orare, & non deficere.* (*Luc.* 18.) Il ne nous commande pas de toujours jeûner, toujours faire l'aumône, parce qu'il n'est pas en notre pouvoir; mais il nous commande de toujours prier, parce que nous le pouvons toujours. Car de quoi est-il question pour cela? il suffit d'avoir son esprit & son cœur sans cesse elevés vers Dieu, toujours unis à lui

Admirons ici, M. F., la bonté de Dieu à l'égard de l'homme. C'est beaucoup que les Grands du monde, les Princes de la terre permettent qu'on leur demande quelque grace; mais ils n'en font pas un ordre exprès, & ils ne sont pas même accessibles en tout temps & à toute sorte de personnes. Or, non seulement Dieu nous permet de nous adresser à lui, il veut même & nous ordonne de converser avec lui par la priere.

Qu'eſt-ce que l'homme, ô mon Dieu ! pour daigner penſer à lui ? Quoi, diſoit autrefois Abraham, je parlerai à mon Seigneur, moi qui ne ſuis que cendre & que pouſſiere : *Loquar ad Dominum, cùm ſim pulvis & cinis.* (*Gen.* 18) Je m'entretiendrai avec cette ſuprême majeſté devant qui toutes les grandeurs de la terre ne ſont que néant ! Quoi ! un tel honneur ne ſeroit-il pas ſuffiſant pour nous faire aimer le ſaint exercice de la priere ? ſi ce n'étoit qu'aux Grands de la terre, qu'aux puiſſans du monde qu'il fût permis de s'adreſſer à Dieu ; ſi ce n'étoit qu'aux ſaints, aux ames juſtes qu'il accordât un favorable accès auprès de ſon trône, ou ſi ce n'étoit qu'à un certain temps, peut-être ſeriez-vous excuſables de négliger la priere; mais c'eſt à tous, aux petits comme aux grands, aux pauvres comme aux riches, aux ignorans comme aux ſavans, aux pécheurs comme aux juſtes, c'eſt en tout temps que Dieu permet non ſeulement, mais encore qu'il veut qu'on le prie, parce qu'en tous temps nous dépendons de lui, en tout temps nous devons eſpérer en lui ; deſirer de le poſſéder : or, la priere eſt un acte d'eſpérance en la bonté de Dieu, c'eſt un deſir de notre fin derniere. Comme nous devons toujours eſpérer, toujours deſirer notre bonheur éternel, dit S. Auguſtin, il faut toujours prier : *Oportet ſemper orare, & non deficere.* (*Luc.* 18.)

Outre le commandement que Dieu nous fait de prier, nos propres beſoins nous y engagent : ſi vous ſentez quelque difficulté

à remplir ce précepte, peut-être ſerez-vous ſenſibles à vos véritables intérêts. Dieu veut ſauver tous les hommes; mais aucun homme ne peut ſe ſauver ſans la grace de Dieu. L'homme n'eſt que ténebres & que foibleſſe, que miſere & que pauvreté; il eſt ſi aveugle qu'il ne connoît pas ſon vrai bonheur, ſi foible qu'il ne peut faire un pas pour y arriver; c'eſt un fonds ſi ſtérile qu'il ne peut de lui-même produire une ſeule bonne penſée pour le ſalut, dit S. Paul: *Non quòd ſufficientes ſimus cogitare aliquod à nobis quaſi ex nobis.* (2. *Cor.* 5.) Toute ſa puiſſance, toute ſa force vient de Dieu, ajoute le ſaint Apôtre: *Sufficientia noſtrà ex Deo eſt.* Il a donc beſoin de la grace pour être ſauvé; ſans la grace point de ſalut; mais à quelle condition, Dieu permet-il & donne-t-il ſa grace à l'homme? C'eſt à la priere qu'il l'accorde; ôtez cette condition, Dieu, ſans être infidele à ſa parole, nous refuſera ſa grace; autant la grace eſt donc néceſſaire pour être ſauvé, autant la priere l'eſt-elle pour obtenir la grace du ſalut.

Concevez-vous maintenant, M. F., de quelle obligation eſt la priere? Ah! ſi vous connoiſſiez, ſi vous ſentiez votre indigence, il ne ſeroit pas beſoin de vous en prouver la néceſſité. Eſt-il beſoin de dire à un pauvre de demander du ſoulagement à ſa miſere? Sa pauvreté le rend naturellement éloquent, & lui met en bouche les paroles capables de fléchir la dureté des riches, & d'en obtenir les ſecours qu'il demande. Nous ſommes des pauvres devant Dieu, dit S. Auguſtin,

qui nous présentons à la porte de la miséricorde ; pauvres infiniment plus à plaindre que ceux qui mendient leur pain, parce que ceux-ci connoissant leurs besoins, ils en sont touchés, tandis que nous y sommes insensibles, faute de les connoître.

Cependant, M. F., pour peu que l'on y veuille réfléchir, il est aisé de voir à combien de miseres nous sommes sujets. Le funeste penchant que nous avons au mal, notre répugnance extrême pour le bien, les occasions, les dangers dont nous sommes environnés, le grand nombre d'ennemis que nous avons à combattre & dont nous sommes si souvent attaqués, des tentations auxquelles il est difficile de résister, certains points de la loi que l'on a bien de la peine à observer ; en faut-il d'avantage pour nous faire sentir le besoin que nous avons du secours du Ciel ? Dieu, en nous commandant ces combats, dit S. Augustin, nous avertit de faire ce que nous pouvons, & de demander ce que nous ne pouvons pas : *Sed jubendo monet & facere quod possis, & petere quod non possis.* Et si vous lui demandez son secours, il vous l'accordera pour faire ce que votre foiblesse ne vous permettoit pas d'exécuter : *Et adjuvat ut possis.* Ne vous plaignez plus de la difficulté que vous trouvez à combattre certaines tentations, à triompher de vos passions. Demandez-en la grace à Dieu, & vous remporterez sûrement la victoire. Vous dites, par exemple, qu'il est bien difficile de ne pas succomber sous le poids de la cupidité qui vous entraîne vers les plaisirs défendus,

qu'il faut bien de la vertu pour pardonner à un ennemi qui vous accable d'injures; j'en conviens, vous ne le pouvez pas de vous-même; mais demandez-en la grace à Dieu, & vous en viendrez à bout: *Et adjuvat ut possis.*

Il n'y a rien qu'on ne puisse obtenir par le secours de la priere; c'est le canal par où les graces de Dieu coulent sur nous, c'est l'échelle mystérieuse de Jacob qui porte nos desirs au Ciel, & qui en fait descendre les trésors qui nous enrichissent; c'est la clef qui nous ouvre le sein de la miséricorde de Dieu, qui arrête le bras de sa justice: sa puissance est si grande, dit S. Chrysostôme, qu'elle nous fait en quelque façon triompher de Dieu même: c'est par elle que les pécheurs peuvent obtenir leur conversion, les justes leur persévérance dans le bien. Recourez donc à la priere, en quelque état que vous soyiez, pécheurs ou justes; si vous êtes pécheurs, ce moyen vous est absolument nécessaire pour vous aider à sortir du funeste état où vous êtes réduits; si vous êtes justes, la priere vous est nécessaire pour persévérer dans la grace de votre Dieu.

Oui, pécheurs, c'est la priere qui doit briser vos chaînes, qui doit vous affranchir de l'esclavage du démon; il est d'autant plus important pour vous de vous servir de ce moyen, que dans l'état où vous n'avez pas droit aux secours du salut que la grace sanctifiante donne aux ames justes, la priere est peut-être pour quelques-uns d'entre vous

la ſeule reſſource qu'ils aient, & la premiere grace qui doit contribuer à leur juſtification, en ſorte que s'ils n'en profitent pas, ils n'ont plus d'eſperance au ſalut. Car pour être ſauvés, il faut, pécheurs, vous convertir, mais vous ne vous convertirez pas ſans ces graces fortes qui changent les affections du cœur, qui vous fortifient contre la contagion du ſiecle, & qui font triompher des ennemis du ſalut : or Dieu ne vous doit point ces graces ; par pure libéralité, il vous donne celle de la priere, c'eſt à vous à vous en ſervir pour demander & obtenir les autres. Ainſi on peut dire, M. F., que la priere eſt en quelque façon auſſi néceſſaire au ſalut que le Baptême. Sans le Baptême on ne peut être ſauvé ; ſans la priere point de graces pour la converſion, par conſéquent point de ſalut. N'eſt-ce pas auſſi pour cette raiſon que comme J. C. a choiſi l'eau élémentaire préférablement à toute autre pour être la matiere du Baptême, parce que ce Sacrement étant ſi néceſſaire, il a fallu une matiere qui fût facile à trouver ; il a de même attaché notre ſalut à la priere, parce que de tous les exercices de la Religion, la priere eſt le plus facile, le plus à portée de tout le monde. Il n'eſt pas beſoin pour céla d'être ſavant, riche ou en ſanté ; les ignorans peuvent prier comme les ſavans, les pauvres comme les riches, les malades comme ceux qui ſont en ſanté : en vain vous en excuſeriez-vous ſur vos occupations ; en avez-vous plus que le Roi Prophete qui étant chargé du gouvernement d'un grand Royaume, prioit cependant ſept

fois le jour : *Septies in die laudem dixi tibi.* Si l'on ne pouvoit prier qu'un certain temps, en certain lieu; vous seriez moins coupables de ne le pas faire aussi souvent : mais on peut prier en tout temps, en tout lieu; en tout temps, la nuit comme le jour & à toutes les heures du jour; dans le plus grand embarras des affaires, parmi les travaux les plus pénibles, on peut élever à Dieu son esprit & son cœur : en tout lieu on peut prier; quoique nos Eglises soient l'endroit le plus convenable, vous pouvez le faire dans vos maisons, à la campagne, dans vos voyages; partout vous trouverez le Seigneur prêt à écouter vos prieres.

Ne seriez-vous donc pas bien coupables, M. F., & ne seroit-ce pas une grande marque de votre indifférence pour votre salut, que de négliger un moyen aussi facile que la priere, pour en assurer le succès ? Dieu vous offre, pécheurs, votre pardon; mais il veut que vous le lui demandiez: il l'a bien accordé à la priere du Publicain, & à celle de beaucoup de pécheurs qui, au rapport de l'Evangile, se sont adressés à lui; pourquoi ne vous accorderoit-il pas la même grace? C'est par la priere que les paralytiques, les lépreux, les boiteux, les aveugles ont obtenu de J. C., non seulement la guérison de leurs infirmités corporelles, mais encore celle de leurs ames : sa bonté n'est pas moindre pour vous; votre priere peut donc avoir le même effet : c'est par ce moyen que Corneille le Centurion sortit des ténebres de l'idolâtrie, & parvint à la lumiere de l'Evangile; ses prieres & ses

aumônes,

aumônes, dit l'Ecriture, étoient montées jusqu'au trône de Dieu, & firent descendre sur lui les graces qui lui ouvrirent l'entrée dans l'Eglise de J. C. Servez-vous, M. F., du même moyen pour attirer sur vous les dons de la divine miséricorde. Du profond de l'abyme où vous êtes ensevelis, élevez, pécheurs, comme le Prophete, votre voix vers le Ciel : *De profundis clamavi ad te, Domine.* (*Psal.* 129.)

Recourez aussi à la priere, Justes qui possédez la grace de Dieu ; c'est pour vous un moyen nécessaire pour y persévérer. Quoique la grace sanctifiante que vous possédez, vous donne un droit aux graces actuelles qui vous sont nécessaires pour faire le bien, Dieu ne vous doit pas ces graces particulieres & de choix, qui font infailliblement persévérer & qui assurent votre prédestination. Personne, dit S. Augustin, ne peut mériter ces graces en rigueur de justice ; mais on peut les obtenir. Il faut donc prier pour les avoir. Vous portez la grace de Dieu dans un vase fragile, qui peut se briser à chaque pas que vous faites : vous êtes dans un vaisseau agité de tempêtes, exposé à tout moment à faire naufrage ; que devez-vous donc faire, sinon de recourir comme les Apôtres, à J. C. qui seul peut commander aux vents & aux tempêtes ? *Domine, salva nos, perimus.* Seigneur, sauvez-nous, car sans vous nous sommes perdus. Vous êtes entourés d'ennemis qui ne cessent de vous porter des coups pour vous donner la mort. Ennemis au dedans, ennemis au dehors ; au dedans agités de

crainte, au dehors exposé au combat: *Foris pugnæ, intùs timores.* Au dedans vous avez des passions qui se soulevent contre la loi de Dieu; au dehors c'est le Démon qui voudroit vous cribler comme le froment, ce sont les mauvais exemples qui font sur vos cœurs de funestes impressions: en quel danger n'êtes-vous pas de périr, en perdant la grace de votre Dieu? Que vous reste-t-il à faire dans ces conjonctures? Je le répete, c'est de prier, & de prier sans cesse celui qui a commencé en vous la bonne œuvre, afin qu'il l'achéve, comme dit l'Apôtre: *Qui cœpit opus bonum, perficiet.*(*Philip.* I.) Ce fut par la priere que Moyse remporta la victoire sur les Amalécites, ennemis du peuple de Dieu; c'est par ce moyen que vous triompherez de ceux de votre salut. Elle sera le bouclier qui vous mettra à couvert de leurs traits. Si vous êtes tentés, elle vous délivrera de la tentation; si vous êtes dans l'ignorance, & si vous ne savez quel parti prendre en de certaines affaires critiques pour le salut, élevez vos yeux au Ciel, & vous serez éclairés. Si vous êtes dans l'affliction, la priere vous consolera; dans l'adversité, elle vous soutiendra, dans la prospérité, elle vous garantira de ses écueils: en un mot, quelqu'obstacle que vous trouviez au salut, la priere vous le fera surmonter.

Pour vous animer encore plus au saint exercice de la priere, voyez-en l'efficacité dans ceux qui y sont les plus assidus. Qui sont ceux qui vivent le plus réguliérement? ce sont ceux qui prient souvent, & qui prient comme il faut; ceux au contraire qui ne

prient point du tout, comment vivent-ils ? vous le ſavez, & vous le voyez tous les jours, ce ſont des hommes eſclaves de leurs paſſions qui ne penſent qu'aux biens & aux plaiſirs de la terre ; ils trouvent toujours du temps pour les affaires du monde, & ils n'en trouvent jamais pour prier : faut-il s'étonner s'ils vivent ſi mal, s'ils ſuccombent ſi ſouvent aux tentations qui ſe préſentent, s'ils ſe laiſſent entraîner aux mauvais exemples, au torrent de la coutume, s'ils n'ont que du dégoût pour le ſervice de Dieu & pour leur ſalut ? Leur ame eſt comme une terre ſeche qui n'eſt point abreuvée des roſées céleſtes ; c'eſt un fonds ſtérile qui ne produit aucun bon fruit : pourquoi ? parce qu'ils ne prient point, parce qu'ils n'ont pas ſoin de faire deſcendre ſur cette terre ingrate les céleſtes influences qui la rendoient fertile.

Pour éviter ce malheur, ſoyez aſſidus à la priere, & que rien ne vous diſpenſe de ce ſaint exercice ; fixez dans votre journée le temps que vous y devez donner : vous trouvez bien le temps de donner à votre corps pluſieurs fois dans le jour la nourriture qui lui eſt néceſſaire ; la priere eſt la nourriture de vos ames, pourquoi la refuſeriez-vous à cette ame qui vaut infiniment plus que votre corps ? Et certes, M. F., ne ſeroit-il pas étrange que vous euſſiez un temps pour tout, excepté pour prier ? On remarque dans vos journées l'heure du ſommeil, l'heure du repas, l'heure des affaires, l'heure des divertiſſemens, des promenades & du jeu ;

pourquoi n'y remarquera-t-on pas l'heure de la priere ? Quoi ! vous avez le temps de plaire au monde, & vous n'avez pas le temps de ſervir Dieu ? vous avez le temps d'amaſſer de richeſſes périſſables, & vous n'avez pas le temps de théſauriſer pour le Ciel ? c'eſt-à-dire, que vous avez le temps de vous damner, & vous n'avez pas le temps de vous ſauver ; car ne vous y trompez pas, il n'y a que la priere qui puiſſe vous ouvrir le Ciel. Priez donc de temps en temps, ſurtout le matin & le ſoir ; priez même ſans ceſſe dans la journée, par de fréquentes élévations de vos cœurs vers Dieu. Priez pour vous-mêmes, priez pour les autres ; peres & meres, priez pour vos enfans ; enfans, adreſſez des vœux au Ciel pour vos peres & meres ; pécheurs, priez pour votre converſion ; juſtes, demandez au Seigneur votre perſévérance & la converſion des pécheurs ; car la priere du juſte eſt très-puiſſante auprès de Dieu : mais pour que vos prieres ſoient efficaces, apprenez les conditions qui doivent les accompagner.

Si l'on trouve ce premier Point aſſez long pour un Prône, on peut employer le ſecond Point pour le Dimanche ſuivant, qu'on précédera de l'Exorde ci-après.

Petite, & dabitur vobis.
Demandez, & il vous sera donné. (Luc 11.)

TELLE est, M. F., la voie que J. C. nous indique, pour avoir accès auprès du trône de sa miséricorde. Demandez & vous recevrez, cherchez & vous trouverez, frappez à la porte & on vous ouvrira, car quiconque demande reçoit, qui cherche trouve, & on ouvrira à celui qui heurte. Vérité bien consolante, M. F., qui doit nous faire sentir l'efficacité de la priere. J. C., pour nous la rendre encore plus sensible, se sert de la comparaison d'un homme qui va, pendant le temps même du sommeil, demander à son ami du pain pour donner à manger à un autre ami qui est venu loger chez lui, & qui par importunité obtient ce qu'il desire, malgré la difficulté de sa demande. Il se sert encore de la comparaison d'un pere à qui un enfant demande du pain. Ce pere a le cœur trop bon pour lui donner une pierre au lieu de pain, ou pour lui donner un serpent au lieu d'un poisson. Si donc vous autres, tout méchans que vous êtes, conclut J. C, vous savez donner de bonnes choses à vos enfans, à combien plus forte raison le Pere céleste donnera-t-il le bon esprit à ceux qui le demandent? Après des témoignages si sensibles que J. C. nous donne de sa bonté à exaucer nos prieres, pouvons-nous ne pas lui adresser nos vœux, & ne devons-nous pas tout espérer du pouvoir de la priere? Mais afin que nos prieres soient reçues favorablement, il faut qu'elles soient accompagnées des condi-

tions qui les rendent agréables à Dieu ; ce n'eſt donc pas aſſez de prier, mais il faut bien prier : c'eſt ce que je me propoſe de vous apprendre dans cet entretien.

II. POINT. *Conditions de la priere.* S'il y a des hommes, & des hommes Chrétiens qui ne prient point du tout, il y en a encore plus qui prient mal, & l'on peut dire que le grand malheur de l'homme ne vient pas tant d'un défaut de priere, que des mauvaiſes diſpoſitions avec leſquelles on prie. Jamais tant de pratiques de dévotion, jamais tant de prieres qu'on en fait aujourd'hui ; cependant vit-on jamais plus de déſordres ? Le vice regne par-tout avec empire ; les paſſions commandent dans tous les états ; l'orgueil, l'avarice, la volupté, la vengeance, traînent à leur ſuite une infinité d'eſclaves qui gémiſſent ſous le poids de leurs chaînes & de leurs miſeres, malgré le nombre de prieres qu'ils adreſſent au Ciel. Quoi donc, la priere n'a-t-elle plus le même pouvoir auprès de Dieu qu'elle avoit autrefois ? Dieu eſt-il changé à notre égard ? le bras de ſes miſéricordes eſt-il raccourci ? Non, M. F., Dieu eſt toujours le même, toujours riche en miſéricorde envers ceux qui l'invoquent ; mais la plupart de ceux qui prient, ne reçoivent pas l'effet de leurs demandes, parce qu'ils prient mal, dit ſaint Jacques : *Non accipitis eò quòd malè petatis.* (*Jacob.* 4.) Au lieu d'appaiſer Dieu par leurs prieres, ils

l'irritent davantage ; au lieu de faire descendre sur eux la rosée du Ciel, par l'encens de leurs prieres, ce sont de noires vapeurs qui s'élevent de leurs cœurs, qui ne forment que des foudres & des tempêtes que la justice de Dieu feroit tomber sur eux, si elle n'étoit retenue par sa miséricorde. Au lieu de prier au nom de J. C., on ne fait que des prieres judaïques, par lesquelles on demande des choses indignes de ce grand nom ; ou si on en demande qui conviennent à sa grandeur, on ne les demande pas comme il faut ; de sorte qu'on peut faire à la plupart des Chrétiens le même reproche que J. C. faisoit à ses Apôtres : vous n'avez encore rien demandé en mon nom : *Usque modò non petistis quidquam in nomine meo.* (*Joan.* 16.)

Il faut donc, M. F., pour bien prier, prier au nom de J. C., c'est-à-dire, demander des choses dignes de ce nom salutaire, & les demander avec les dispositions qu'il exige de nous, qui sont l'attention, la confiance, l'humilité, la persévérance : telles sont les conditions de la priere ; donnez-y votre attention.

Pour prier au nom de J. C., il faut premiérement demander des choses dignes de ce grand nom, c'est-à-dire, des choses qui se rapportent à la gloire de Dieu & à notre salut, dit S. Grégoire. Ainsi, pécheurs, vous prierez au nom de J. C., lorsque vous demanderez votre conversion, la victoire de cet orgueil qui vous domine, de cette avarice qui vous tyrannise, de cette envie qui vous ronge, de cette passion qui vous amollit,

de cette colere, de cette vengeance qui vous trouble ; lorſque vous le prierez de faire regner en vous l'humilité, le détachement des biens du monde, la charité, la patience, la douceur, la pureté ; vous prierez au nom de J. C. ; lorſque vous demanderez l'affermiſſement dans le bien & la perſévérance dans la grace : en un mot, qui que vous ſoyiez, vous prierez au nom de J. C., lorſque vous ſervant du modele de prieres qu'il vous a donné dans l'Oraiſon Dominicale, vous lui demanderez la gloire de ſon ſaint nom, l'avénement de ſon royaume, l'accompliſſement de ſa volonté, les graces néceſſaires au ſalut, la délivrance des tentations, l'éloignement du péché & des maux de la vie future : ſi vous demandez à Dieu quelqu'autre choſe que ſon royaume, ou ce qui peut vous y conduire, ce n'eſt pas prier au nom de J. C., dit S. Auguſtin.

Dieu ne vous défend pas cependant de former des vœux pour quelque bien temporel ; il ne vous défend pas de le prier pour le recouvrement de votre ſanté, pour le ſuccès d'une juſte entrepriſe, pour avoir de quoi nourrir & établir votre famille : J. C. nous a appris dans l'Oraiſon Dominicale à demander notre pain de chaque jour ; & l'Egliſe ſon épouſe, toujours conduite par l'Eſprit Saint, adreſſe ſes vœux au Ciel pour la conſervation des biens de la terre. Mais ſi Dieu vous permet de demander des biens temporels, ce n'eſt qu'avec reſtriction que vous devez les demander ; c'eſt-à-dire, qu'autant qu'ils ſervent de moyens pour

arriver à votre fin derniere : il faut premiérement chercher le Royaume de Dieu, dit J. C., & tout le reste vous viendra. La gloire de Dieu & le salut de votre ame, doivent être les premiers mobiles qui animent vos prieres : car, si des moyens que Dieu vous donne pour arriver à votre fin derniere, vous en faites votre fin même ; si vous ne cherchez que la graisse de la terre, au lieu de demander la rosée du Ciel ; si vous ne portez vos vues que sur des biens temporels, & non sur des biens éternels, vos prieres sont criminellement intéressées ; vous ne priez pas au nom de J. C., mais au nom des passions qui vous dominent : *Usque modò non petistis quidquam.* (*Joan.* 16.) Bien moins encore prierez-vous au nom de J. C., lorsque vous demanderez des choses contraires à sa volonté : pourriez-vous croire que J. C. emploie sa médiation pour vous les obtenir, lui qui n'a cherché en tout qu'à faire la volonté de son pere, qu'à procurer sa gloire ? Ne seroit-ce pas une abomination d'employer une médiation aussi puissante, aussi sainte, pour obtenir des choses criminelles, comme l'accomplissement de vos desirs déréglés pour le succès d'une injuste entreprise ? Loin donc d'ici ces prieres qui qui partent d'un cœur ambitieux qui ne soupire que pour les honneurs ; loin d'ici les prieres de cet homme intéressé, de cet avare qui ne mét sa félicité que dans les biens passagers, qui ne cherche qu'à accumuler, & qui ne forme des vœux que pour la terre ; loin d'ici les prieres de ce voluptueux, qui ne demande les com-

modités de la vie que pour contenter sa mollesse; loin d'ici les prieres de cet homme injuste, qui demande le succès d'un mauvais procès qu'il a suscité pour opprimer le pauvre, la veuve & l'orphelin : ah! malheur à vous qui demandez ces choses! si Dieu écoute vos prieres, c'est par un effet de sa colere qu'il vous accorde ce qui ne servira qu'à votre réprobation. Priez-le plutôt de ne pas vous exaucer, ou pour mieux faire, abandonnez vos criminelles entreprises, réprimez vos desirs déréglés pour ne faire à Dieu que de justes demandes, & pour lors vous pourrez espérer qu'il sera favorable a vos vœux.

Demandez, comme Salomon, avant toutes choses cet esprit de sagesse qui conduise vos pas, qui préside à toutes vos entreprises, & vous éprouverez comme lui les bontés d'un Dieu qui prodigue ses largesses au-delà de ce qu'on lui demande. Parce que vous ne m'avez demandé, dit Dieu à ce grand Prince, ni une longue vie, ni l'abondance des richesses, ni la victoire sur vos ennemis, je vous accorde non seulement cette sagesse qui a fait l'objet de vos vœux, mais encore un regne si florissant qu'il n'y en a point eu, & n'y en aura point de semblable au vôtre.

C'est ainsi, M. F., qu'en demandant à Dieu des choses conformes à ses desirs, il vous en accordera de conformes aux vôtres. Si vous demandez avant toutes choses son saint amour, sa grace, son royaume éternel, il vous donnera des biens temporels autant

qu'il vous en faudra pour y arriver ; que s'il ne vous les accorde pas, vous devez croire qu'ils ne vous sont pas nécessaires ; & qu'il est à propos pour vous qu'il vous les refuse. Mais aussi soyez bien convaincus qu'ayant a faire à un Dieu infiniment riche envers ceux qui l'invoquent, vous serez dédommagés par des biens infiniment plus estimables que les biens temporels ; ce seront des trésors de grace qui vous enrichiront pour le Ciel, qui vous feront croître en vertus, pourvu toutefois que vos prieres soient accompagnées de l'attention, & des autres qualités qui doivent les rendre agréables à Dieu.

Si nous demandons aux Peres de l'Eglise ce que c'est que la priere, & si nous consultons même l'idée commune qu'on en a, nous apprendrons que c'est une élévation de notre esprit & de notre cœur vers Dieu, par laquelle nous lui exposons nos besoins. Or, si la priere est une élévation de notre esprit & de notre cœur vers Dieu, il faut donc que dans la priere nous pensions à Dieu, que nous soyons occupés de Dieu, ou de ce que nous lui demandons, sans cette attention la priere est un corps sans ame. Dieu est esprit, dit J. C., il faut donc que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit & en vérité ; il faut que l'esprit s'accorde avec les levres. Car enfin, M. F. : comment voulez-vous que Dieu vous entende quand vous lui parlez, si vous ne vous écoutez pas vous-mêmes, dit S. Cyprien ? si tandis que vous remuez vos levres, votre esprit est occupé

de vos affaires, votre cœur de l'objet de sa passion, vous vous flattez en vain d'obtenir ce que vous demandez? votre priere bien loin de plaire à Dieu, est pour vous un sujet de péché; vous en sortez plus coupables que vous n'y êtes entrés : *Oratio ejus fiat in peccatum.* (*Psal.* 108.)

Cependant, M. F., à combien de personnes J. C. pourroit-il faire le même reproche qu'il faisoit autrefois aux Pharisiens, & que le Seigneur avoit déja fait par un de ses Prophetes? Ce peuple m'honore du bout des levres, mais son cœur est loin de moi: *Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longè est à me.* (*Matth.* 15.) Vous adressez à Dieu un grand nombre de prieres, tantôt en les lisant dans les livres de piété, tantôt en les récitant par mémoire; mais votre esprit & votre cœur n'y ont aucune part, ils sont occupés à des objets étrangers; faut-il s'étonner si Dieu réprouve votre priere, & si vous ne recevez pas l'effet de vos demandes; c'est parce que votre cœur est loin de Dieu : *Cor eorum longè est à me.*

Mais, direz-vous, l'esprit de l'homme est si léger, le cœur si inconstant, qu'il est bien difficile de fixer l'un & l'autre par cette attention que l'on doit à la priere; on est sujet à une infinité de distractions qui troublent l'esprit le plus recueilli, & qui l'empêchent de penser toujours au même objet.

A cela j'ai deux réponses à faire : la premiere est pour la consolation de ceux qui craignent Dieu, qui éprouvent malgré eux des distractions qui ne leur sont point im-

putées, ou parce qu'ils ont ſoin de les prévenir, ou de les rejetter quand elles viennent. Ces diſtractions, bien loin de diminuer le mérite de leurs prieres, l'augmentent au contraire par la violence qu'ils ſe font pour captiver leurs eſprits; ainſi il ne faut point troubler ni s'inquiéter quand on en a, pourvu qu'on ait ſoin de les éloigner : les plus grands Saints ont éprouvé ſur ce ſujet la légereté & l'inconſtance de l'eſprit de l'homme.

Mais les diſtractions volontaires, c'eſt-à-dire, celles qu'on n'a pas ſoin de prévenir par la préparation à la priere, ou de rejeter quand elles ſe préſentent, ce ſont celles-là qui rendent criminelles les prieres d'une infinité de Chrétiens de nos jours; tels ſont ceux qui avec des ſens égarés, avec un eſprit diſſipé, & tout occupé d'affaires étrangeres, viennent ſe préſenter à la priere & la continuent dans ces diſpoſitions; qui parlent à Dieu avec moins de reſpect qu'ils ne feroient à un homme, qui récitent leurs prieres avec tant de précipitation, qu'à peine l'eſprit peut ſuivre la langue. Eh! le moyen, M. F., que vous ayiez de l'attention dans vos prieres, quand vous ne prenez aucune précaution pour éloigner de votre eſprit ce qui peut vous diſtraire; quand vous vous placez dans des endroits les plus propres à vous diſſiper, pour voir & pour y être vus; quand vous donnez toutes ſortes de libertés à vos ſens, à votre imagination, ſans faire aucun effort, pour les réduire en ſervitude : quand vous appercevant des égaremens de votre eſprit, au lieu de le ramener au point qui doit le

fixer, vous le laiſſez errer à ſon gré d'objet en objet : voilà ce qui s'appelle diſtractions volontaires qui rendent criminelles & inutiles les prieres d'un grand nombre de Chrétiens, & qui provoquent, dit S. Auguſtin, la colere de Dieu par les moyens mêmes qui devroient l'appaiſer.

Pour éviter, M. F., ce malheur, il faut, ſelon le conſeil du Saint-Eſprit, préparer ſon ame à l'oraiſon : *Ante orationem præpara animam tuam.* (*Eccl.* 18.) c'eſt-à-dire, qu'il faut éloigner de vous les objets, les affaires qui peuvent vous diſſiper ; détacher vos cœurs des liens qui les tiennent captifs, pendant le temps de la priere ; s'occuper de la préſence & de la grandeur de Dieu à qui vous parlez, ou de l'importance des choſes que vous lui demandez ; vous placer dans les endroits les plus propres à vous recueillir ; vous tenir dans une poſture de corps qui faſſe connoître les ſentimens reſpectueux dont vous ètes pénétrés pour la préſence de Dieu : car il veut être honoré par l'attention de notre eſprit & par la modeſtie du corps : quand vous aurez pris toutes ces précautions, ſi les diſtractions ſe préſentent, ayez ſoin de les éloigner autant de fois qu'elles reviendront, en élevant vos eſprits & vos cœurs à Dieu : continuez ainſi votre priere, & vous en éprouverez la vertu, ſur-tout ſi elle eſt accompagnée d'une ferme confiance.

Quoi de plus capable d'exciter en vous cette confiance, que de penſer que vous vous adreſſez, en priant, à un Dieu dont la bonté

égale la puissance, à un Dieu qui, fidele en ses promesses, s'est engagé de vous donner tout ce que vous demandez : *Si quid petieritis patrem in nomine meo, dabit vobis.* (*Joan.* 16.) Remarquez bien l'étendue de sa promesse ; elle n'est point bornée à quelque grace particuliere ; mais elle s'étend à toutes les graces, à tout les temps, à tous les lieux. C'est ce que J. C. nous dit encore clairement dans un autre endroit : Croyez que tout ce que vous demanderez vous sera accordé : *Quæcumque orantes peteritis, credite quia accipietis.* (*Marc.* 11.) C'est un Dieu qui parle, qui peut tout ce qu'il veut, & qui ne peut non plus manquer de fidélité à sa parole, que cesser d'être Dieu. De-là, M. F., quelle heureuse conséquence à tirer en faveur de la priere, à qui Dieu a donné tant de vertu : comme il a tout fait d'une seule parole, de même l'homme peut tout faire auprès de lui, par une parole qui sort d'un cœur plein de confiance ; Dieu se rend, pour ainsi dire, obéissant à la voix de l'homme qui le prie : *Voluntatem timentium se faciet, & deprecationem eorum exaudiet.* (*Psal.* 144.) Ne craignez donc pas, M. F., de demander tout ce que vous voudrez. Si c'étoit à un homme, à un Grand de la terre que vous exposassiez vos besoins, vous pourriez craindre de n'être pas exaucés dans toutes vos demandes, parce que les hommes ne sont pas toujours bien disposés à notre égard ; & quand ils le seroient, ils ne peuvent pas toujours ce qu'ils voudroient ; il se lassent de donner, parce qu'en donnant ils s'appauvrissent, & s'ils

donnoient toujours, ils tomberoient enfin eux-mêmes dans le besoin. C'est pourquoi les plus bienfaisans même se lassent de nos importunités. Mais il n'en est pas ainsi de notre Dieu ; toujours riche en miséricorde envers ceux qui l'invoquent, il n'est point resserré, dit S. Thomas, par la modicité de ses richesses, ni par la crainte de s'appauvrir. Il ne se rebute point de nos importunités ; il veut même être pressé, sollicité : plus il donne, plus il aime à donner ; plus on lui demande, plus on le glorifie ; toujours attentif à nos besoins, il est toujours prêt à nous écouter & à nous faire du bien : si nous sommes donc dans la misere, ne nous en prenons qu'à nous-mêmes ; elle ne vient que de notre négligence à prier, ou de ce que nous ne prions pas avec une ferme confiance.

Quoi de plus capable encore d'exciter cette confiance, que de penser que nos prieres sont appuyées de la médiation de J. C., qui prie avec nous, qui prie pour nous, qui offre à Dieu son Pere ses mérites pour nous ! Un tel Pontife, un tel Médiateur qui a été exaucé, dit l'Apôtre, à cause de sa dignité, ne rend-il pas nos prieres bien efficaces & bien puissantes auprès de Dieu ? l'Eglise en est bien persuadée, puisque dans toutes ses prieres, elle interpose le crédit de ce puissant médiateur, en finissant ses oraisons par ces paroles : *Per Dominum nostrum*, &c. C'est au nom de J. C., dit-elle, que nous vous prions, Seigneur, de nous exaucer. C'est aussi sur la vertu de ce saint nom que vous devez, M. F., appuyer vos demandes, & vous en sentirez

l'efficacité. Mais en quoi consiste cette confiance qui doit animer vos prieres? C'est une ferme assurance, c'est un ardent desir d'obtenir ce que vous demandez; car en vain prierez-vous, si le desir d'être exaucé ne rend vos prieres ferventes; en vain, pécheurs, demanderez-vous votre conversion & le pardon de vos péchés, si vous êtes toujours dans la disposition d'en commettre. En vain demanderez-vous à Dieu de briser vos chaînes, de rompre vos engagemens, vos habitudes criminelles, si vous mêmes ne faites aucun effort pour vous corriger; si votre cœur est toujours attaché à l'objet de votre passion, aux richesses, aux plaisirs, Dieu ne vous en détachera pas malgré vous, & votre confiance seroit témérité.

C'est en ce sens qu'il est vrai de dire que Dieu n'écoute pas les pécheurs; & comment Dieu écouteroit-il ces pécheurs qui viennent lui demander grace, les armes à la main; qui sollicitent leur pardon sans prendre aucun moyen pour se convertir; qui n'apportent à la priere aucun bon desir, aucune de ces préparations de cœur, que le Prophete demande, pour être exaucés: non, le Seigneur n'a rien promis à ces pécheurs rebelles & obstinés; mais pour les pécheurs qui s'adressent à lui, comme le Publicain, avec un cœur contrit & humilié, avec un desir de changer de vie; ah! Dieu les écoute, il leur donne les graces dont ils ont besoin, pour opérer l'ouvrage de leur conversion: présentez-vous donc, pécheurs, au trône de la miséricorde de Dieu, avec confiance & cette humilité

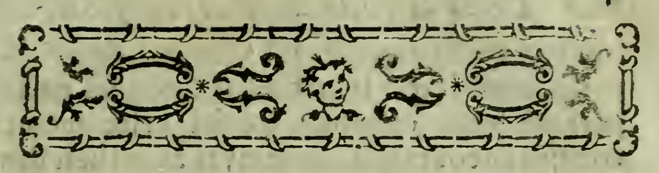
qui doivent accompagner vos prieres. Quelqu'énormes, quelque multipliés que ſoient vos péchés, vous en obtiendrez le pardon, ſi vous le demandez dans ces diſpoſitions. Dieu ne rejetera jamais un cœur humilié ; il écoute favorablement la priere des humbles : *Reſpexit orationem humilium.* (*Pſal.* 101.) Il rejeta la priere d'Antiochus, parce qu'il prioit en impie, dit l'Ecriture. *Orabat ſceleſtus.* (1. *Mac.* 9.) Il réprouva auſſi la priere du Phariſien, parce qu'il prioit en ſuperbe ; mais il fut propice au Publicain, parce qu'il s'humilia en ſe reconnoiſſant indigne de paroître devant Dieu, juſques-là qu'il n'oſoit lever les yeux vers le Ciel, que ſon péché lui avoit fermé. Priez de même, pécheurs, & Dieu vous ſera propice comme à lui : *Deus, propitius eſto mihi peccatori.* (*Luc.* 18.) Qui que nous ſoyons, humilions-nous ſous la main toute-puiſſante de Dieu, en nous reconnoiſſant indignes de ce que nous demandons : par-là nous nous rendrons, en quelque façon, dignes de l'obtenir, parce que le même Dieu qui réſiſte aux ſuperbes, donne la grace aux humbles : *Humilibus dat gratiam.* (*Jacob.* 1.)

Enfin la derniere qualité qui doit accompagner nos prieres, c'eſt la perſévérance. Nous en avons un bel exemple dans la Cananée, qui demandant à J. C. la guériſon de ſa fille, n'éprouva d'abord que des rebuts ; mais cette femme pleine de confiance ne ſe rebuta point, elle ne ceſſa de prier juſqu'à ce qu'elle eût obtenu ſa demande. Par ſa perſévérance à prier, elle triompha de la réſiſ-

tance de J. C., qui loua sa grande foi: *Magna est fides tua.* Voilà, M. F., le beau modele que nous devons suivre: il faut toujours prier, toujours solliciter, toujours frapper à la porte; Dieu se plaît à nos importunités; il veut qu'on lui fasse, pour ainsi dire, violence, parce que nous lui donnons par-là de plus grandes preuves de notre dépendance. S'il nous accordoit d'abord ce que nous demandons, nous cesserions de prier, & par conséquent de reconnoître notre dépendance. C'est donc avec sagesse que le Seigneur, pour augmenter nos mérites, met à l'épreuve notre confiance, en différant de nous accorder nos demandes; mais nous ne perdrons rien à ces délais: s'il ne nous exauce pas dans un temps, il nous exauce dans un autre. Ne vous rebutez donc pas, M. F., quand il ne se rend pas d'abord propice à vos vœux; il sait mieux que vous ce qu'il vous faut; il veut vous faire sentir vos besoins & votre dépendance. Il vous accordera enfin ce que vous demandez, & au-delà même de vos demandes, si vous persévérez constamment dans la pratique de la priere. Ce ne fut qu'au son réitéré des trompettes que les murs de Jéricho furent renversés; & si, comme Moyse, vous ne vous lassez point d'élever vos mains au Ciel, vous triompherez de vos ennemis, comme il triompha des siens.

Pratiques. Que la priere soit donc votre occupation la plus ordinaire, vous en avez vu la nécessité, les avantages, les conditions qui doivent la rendre agréable à Dieu & utile à vous-mêmes. Prions en tout temps, en tout

ſieu, dans les tentations, dans les afflictions; priez avec attention, avec confiance, humilité & perſévérance. Pour avoir cette attention dans vos prieres, avant que de les commencer, mettez-vous en la préſence de Dieu, en vous recueillant quelque temps, & demandez-lui la grace de les bien faire: *Domine, doce nos orare.* (*Luc.* 11.) Uniſſez-les à celles que J. C. a faites ſur la terre. Priez votre Ange gardien de préſenter vos prieres à Dieu; pendant la priere, ſoyez tout pénétrés de ſa ſainte préſence, vous demandant, de temps en temps: A qui eſt-ce que je parle? qu'eſt-ce que je demande? Ne vous preſſez point à réciter vos prieres; il vaut mieux en dire peu, & les bien dire, que beaucoup, & les mal réciter. Arrêtez-vous de temps en temps pour rappeller votre eſprit, lorſque vous vous appercevez qu'il eſt diſſipé. Après la priere, demandez pardon à Dieu des fautes que vous y avez faites; ne manquez jamais à vos prieres du matin & du ſoir. Rendez-vous familieres, pendant la journée, les oraiſons jaculatoires, fixez-les à certaines heures du jour, tantôt adorant Dieu, le louant, le remerciant, tantôt l'aimant, lui demandant pardon, &c. Faites le ſoir la priere en commun; J. C. a promis d'être au milieu de ceux qui s'aſſemblent en ſon nom: priez-le ſans ceſſe qu'il regne en vous par ſa grace en ce monde, & en l'autre par ſa gloire. *Amen.*



PRÔNE

POUR LE JOUR DE L'ASCENSION.

Sur le bonheur du Ciel.

Gaudete & exultate, ecce enim merces vestra multa est in cœlo.

Réjouissez-vous & faites éclater votre joie, car une grande récompense vous est réservée dans le Ciel. (Luc. 6.) *

C'Est par ces consolantes paroles que J.C. animoit ses Apôtres à souffrir courageusement les croix & les persécutions qu'il leur avoit prédites, & qui devoient leur arriver. Vous serez, leur dit-il, l'objet de la haine & du mépris des hommes ; vous deviendrez la victime de leur fureur. Vous serez, en haine de mon nom, conduits devant les tribunaux des Princes de la terre pour y être jugés, condamnés à des supplices affreux ; à une mort cruelle : mais ne vous découragez point, réjouissez-vous au contraire, parce qu'une grande récompense vous est réservée dans le Ciel : *Gaudete, &c.*

Ce fut en effet la vue de cette récompense magnifique, qui soutint les Apôtres dans les

* Cet Exorde peut servir pour les deux Points, ou pour chacun séparément.

travaux qu'ils eurent à endurer, dans les persécutions qui leur furent suscitées de la part de leurs ennemis. Ce fut cette même vue qui encouragea les martyrs au milieu des supplices que la fureur des Tyrans avoit inventés pour les faire renoncer à leur foi. La vue d'un tel objet éteignoit l'ardeur des flammes qui les dévoroient, émoussoit le tranchant des épées qui les frappoient. L'espérance d'une vie bienheureuse leur faisoit volontiers sacrifier une vie qui ne devoit durer que quelques momens. Tel est, M. F., le digne objet que je viens proposer à votre foi pour vous animer à souffrir constamment les miseres de la vie, à surmonter courageusement tous les obstacles qui se présentent dans la pratique de la vertu. Il en coûte, il est vrai, de domter ses passions, de sacrifier ses plus cheres inclinations pour obéir à Dieu; il en coûte de souffrir les affronts, les injures, les persécutions, les maladies, la pauvreté, les revers de fortune; mais envisagez, M. F., l'heureux terme où tout cela vous conduit, & bien-loin de vous affliger & de vous plaindre, vous tressaillirez de joie, en voyant la récompense qui vous est promise: *Gaudete, &c.*

Cette récompense est grande par l'abondance des biens qu'elle renferme: *Merces multa est in cælo.* C'est le sujet de mon premier Point. Cette récompense est à vous, si vous prenez les moyens de la mériter: *Merces vestra, &c.* c'est le sujet du second Point.

On peut mettre la morale suivante à la fin du premier Point.

Vous qui desirez d'être heureux, aspirez au bonheur éternel; point d'objet plus digne de votre ambition. Si vous ambitionnez les honneurs, ne courez point après ceux du siecle, qui s'évanouissent comme la fumée. Si vous desirez du bien, ne vous fixez point à ceux de la terre qui périront, & que vous n'emporterez point avec vous. Si les plaisirs vous charment, ne vous attachez point à ceux qui passent, & qui laissent toujours après eux plus d'amertume qu'ils n'ont eu de douceur; mais recherchez la véritable gloire qui est dans le Ciel, aspirez à des biens où les vers & la rouille ne peuvent pénétrer; procurez-vous des plaisirs qui sont toujours purs, & qui ne finiront jamais : voilà les seuls objets capables de fixer tous vos desirs.

AUTRE EXORDE.

Vado parare vobis locum.
Je m'en vais vous prêparer une place. (Joan. 4.)

IL étoit juste, M. F., que le Sauveur du monde, après avoir achevé le grand ouvrage de notre rédemption, retournât dans le sein de son Pere qui l'avoit envoyé. Il étoit juste que ce Fils adorable, après avoir glorifié son Pere par ses souffrances & par sa mort, après avoir fait connoître son nom au monde, allât prendre possession de la gloire qu'il avoit méritée. La terre, ce lieu d'exil, ne devoit pas posséder plus long-temps un si grand trésor; elle devoit le rendre au Ciel

qui le lui avoit accordé. Mais ce n'est pas seulement pour prendre possession de sa gloire que J. C. monte au Ciel : comme il nous a mérité par sa mort ce Royaume éternel, il va nous en ouvrir la porte, & nous y préparer une place ; c'est par-là qu'il console ses Apôtres du chagrin que doit leur causer son départ de ce monde. Ne vous affligez pas, leur dit-il, si je me sépare de vous, dans peu vous me verrez ; je vais vous préparer une place dans le Ciel : *Vado parare vobis locum.* C'est aussi à nous, M. F., comme aux Apôtres, que J. C. adresse, dans le jour de son Ascension, ces paroles consolantes. Il monte au Ciel pour nous en ouvrir la porte. Il est notre chef, & nous sommes ses membres, nous devons espérer de nous réunir un jour avec lui. Ainsi nous pouvons dire, avec le grand S. Leon, que l'Ascension de J. C. fait notre élévation, & que le jour de son triomphe est un jour de bonheur pour nous. Le Ciel qui étoit fermé dès le commencement du monde, est maintenant ouvert à tous les hommes : déja un grand nombre y sont entrés à la suite de J. C. ; déja ce bienheureux séjour est peuplé d'une multitude innombrable de Saints, qui ont marché sur les traces du Chef des prédestinés. Ne serons-nous pas aussi du nombre, M. F. ? N'irons-nous pas aussi occuper les places qui nous y sont marquées ? C'est pour nous engager à en prendre les moyens que l'Eglise nous rappelle en ce jour la triomphante Ascension du Sauveur. Elevons donc nos esprits & nos cœurs vers la céleste Jérusalem, où J. C. a emporté toutes nos

nos eſpérances. Détachons-nous de la terre, pour ne penſer qu'au Ciel, où J. C. nous invite de le ſuivre ; nous y avons tous une place marquée. Ah? que cette penſée eſt bien capable d'adoucir toutes les amertumes de la vie, & de nous animer à la pratique des vertus qui doivent nous mériter ce bonheur! Ne nous laſſons donc point de contempler la gloire des bienheureux, & cherchons avec ſoin la route qui y conduit. Tel eſt le ſujet que je vais traiter ici. Le bonheur du Ciel eſt grand : premier Point. Que faut-il faire pour le mériter ? ſecond Point.

I. Point. Il eſt certain, M. F., que l'homme eſt fait pour être heureux, le deſir continuel qu'il a de ſa félicité lui en eſt une preuve convaincante ; mais où peut-on trouver un bonheur parfait qui rempliſſe tous nos deſirs ? Ne le cherchons pas dans cette vallée de larmes, dans cette terre de banniſſement remplie de ronces & d'épines, où l'homme fait la triſte expérience d'une infinité d'événemens fâcheux qui rendent ſa vie miſérable, où il eſt tantôt troublé par la crainte, tantôt abattu par le travail, accablé par la pauvreté & les revers de fortune ; aujourd'hui dévoré par le chagrin, demain tourmenté par la maladie, & toujours ſujet à la mort. Quelques biens, quelques plaiſirs que nous offre cette région de mortels, ils ſont incapables de remplir la vaſte étendue d'un cœur infini dans ſes deſirs ; & comment pourroient-ils nous contenter, ces faux biens qui ſont ſi imparfaits & de ſi peu de durée ? D'ailleurs, on ne peut les poſſéder tous à la

fois. La nobleſſe diſtinguée n'a pas toujours du bien pour ſe ſoutenir, ou la fortune n'eſt pas toujours illuſtrée par la naiſſance : tel qui a des richeſſes manque de ſcience ou de ſanté, ou bien il a des ennemis qui l'inquietent & le perſécutent. Aujourd'hui on eſt recherché des hommes ; demain, abandonné de ſes meilleurs amis. Il n'y a point de plaiſir qui ne ſoit détrempé, ou du moins ſuivi de quelque amertume : à quelque fortune qu'on ſoit parvenu, on n'eſt jamais content : à peine poſſede-t-on ce qu'on deſiroit avec ardeur, qu'on en eſt dégoûté ; de nouvelles recherches ſuccedent aux premieres. Ainſi la vie ſe paſſe dans les deſirs & les dégoûts, ſans trouver de quoi ſe fixer ; mais quand l'homme poſſéderoit tous les biens du monde, & tous les tréſors de la terre, quand il jouiroit de tous les honneurs du ſiecle, & de tous les plaiſirs des ſens, il ne ſera jamais raſſaſié & content : pourquoi ? c'eſt qu'il ſera toujours convaincu, malgré qu'il en ait, qu'il faudra un jour quitter tous ces biens, être privé de tous ces plaiſirs, que tout paſſera, que tout finira à ſa mort. Cette ſeule penſée eſt capable de troubler ſon bonheur ; car le cœur ne peut être ſolidement content, dès qu'il ne l'eſt pas pour toujours.

Le plus heureux & le plus ſage en même temps des Rois de la terre avoit ſans doute éprouvé cette vérité, lorſqu'après avoir goûté toutes les douceurs de la vie, il avouoit ingénûment que tout n'eſt que vanité. Je n'ai rien refuſé, dit-il, à mes yeux & à mon cœur de tout ce qu'il pouvoit de-

ſirer : nul n'a porté la magnificence plus loin que moi ; honneurs, biens, plaiſirs, tout ce qui a pu me flatter, me rendre heureux ſur la terre, je me le ſuis procuré, & dans tout cela je n'ai reconnu que vanité & affliction d'eſprit : *Vanitas vanitatum, & omnia vanitas.* (*Eccl.* 1.)

Auſſi Dieu ne ſe ſert point des biens fragiles de ce monde pour récompenſer ſes élus : ſouvent ils en ſont privés, tandis que les méchans les poſſedent en abondance ; preuve certaine d'une autre félicité plus parfaite & plus ſolide, que nous devons attendre du juſte Rémunérateur de la vertu.

Quel eſt donc, M. F., ce bonheur parfait qui doit remplir tous nos deſirs, & pour lequel notre cœur ſoupire inceſſamment ? C'eſt, dit S. Auguſtin, le bien ſuprême, le bien ſolide & véritable, qui eſt la ſource de tous les biens ; c'eſt Dieu lui-même ; il n'en faut point chercher ailleurs, mais ſe fixer à celui-là. C'eſt pour lui que nous ſommes faits, dit le même ſaint Docteur, & notre cœur ſera toujours inquiet, juſqu'à ce qu'il ſe repoſe en lui : *Feciſti nos, Domine, ad te, & irrequietum eſt cor noſtrum, donec requieſcat in te.* Mais quand poſſéderons-nous ce bien ſuprême qui ne laiſſera aucun vuide dans notre ame ? C'eſt dans le Ciel où il ſera, comme il le dit lui-même, notre récompenſe magnifique. En le poſſédant, nous poſſéderons tous les biens, & nous les poſſéderons pour toujours : ainſi notre bonheur ſera univerſel & éternel ; deux ſources de délices qui, ſelon l'expreſ-

ſion du Prophete, raſſaſieront, enivreront les bienheureux de l'abondance des biens de la maiſon du Seigneur : *Inebriabuntur ab ubertate domûs tuæ.* (*Pſal.* 35.)

Je pourrois d'abord, M. F., pour vous donner quelque idée du bonheur éternel, vous le dépeindre par quelques-unes de ces comparaiſons ſenſibles dont on ſe ſert pour en faire une foible ébauche. Repréſentez-vous, vous dirois-je, un homme auſſi heureux qu'on peut l'imaginer dans le monde ; un homme qui ne fût point ſujet, ni aux chagrins, ni à la douleur, à la maladie, aux revers de fortune, ni à tout ce qui peut nous affliger ſur la terre, qui jouiroit toujours d'une ſanté parfaite, qui réuniroit dans ſa perſonne tout ce que les honneurs du monde ont de plus grand, tout ce que les richeſſes ont de plus brillant, tout ce que les plaiſirs ont de plus charmant ; un homme enfin qui fût maître de tout l'univers, que rien n'afflige, & à qui rien ne manque de tout ce qu'il peut deſirer. Le ſort de cet homme, quelque flatteur, quelque deſirable qu'il vous paroiſſe, eſt moins à l'égard du bonheur éternel, qu'une goutte d'eau en comparaiſon de la mer. Le dernier des bienheureux eſt plus content mille fois que tous les Rois du monde dans les plus beaux jours de leur vie. Pour concevoir encore quelque idée de ce bonheur, jetez les yeux ſur tout ce que l'univers vous préſente de plus beau & de plus magnifique dans la nature & dans l'art. La vaſte étendue des cieux, le nombre des étoiles, la clarté

du ſoleil, la fertilité de la terre, la beauté des fleurs, l'harmonie des concerts, les palais des Grands, la magnificence des Rois, en un mot, tout ce qu'on peut voir ici-bas de plus beau & de plus raviſſant; tout cela n'eſt qu'une foible image de la beauté du Ciel, où le Seigneur déploie toute ſa magnificence en faveur de ſes élus. L'œil n'a point vu, dit l'Apôtre, l'oreille n'a jamais entendu: & l'eſprit de l'homme ne peut comprendre ce que le Seigneur prépare à ceux qui l'aiment. Si je vous diſois encore que le Ciel eſt un ſéjour de paix inacceſſible à tout ce qui peut nous troubler; que c'eſt un jour toujours ſerein, qui ne ſera obſcurci d'aucun nuage, ni interrompu par les ténebres de la nuit; que c'eſt un printemps continuel, exempt de toutes les incommodités des ſaiſons: que c'eſt un royaume où tous les ſujets ſont Rois, où il n'y aura plus d'envieux, ni d'ennemis qui puiſſent nous nuire, d'où les chagrins, l'ennui, la crainte, les maladies, la mort, ſont bannis pour toujours, où l'on poſſede tous les biens ſans mêlange d'aucun mal. Le paradis eſt tout cela, & plus encore; car ce que je vous en dis n'exprime que foiblement ce qu'il eſt. C'eſt un bonheur ſi grand, dit S. Auguſtin, qu'on ne peut aſſez dire pour le faire comprendre, ni aſſez faire pour le mériter. Voilà, Chrétiens, l'idée la plus magnifique que je puiſſe vous en donner; mais quoi qu'on en puiſſe dire ou penſer, il eſt infiniment au deſſus de nos penſées & de nos expreſſions. Cependant, pour remplir

mon dessein, je m'attache à l'objet principal de la béatitude, qui est Dieu : c'est la possession de ce bien souverain qui rendra le bienheureux parfaitement content : *Satiabor cùm apparuerit gloria tua.* (*Psal.* 16.)

On distingue trois opérations dans l'ame du bienheureux, qui font la béatitude essentielle & complette, la connoissance, l'amour & la joie. Le bienheureux connoît Dieu en lui-même, & tel qu'il est ; cette connoissance produit en lui l'amour le plus ardent & le plus conforme à ses inclinations ; elle le remplit d'une joie qui surpasse tout ce qu'on en peut dire ; voilà ce qui fait le bonheur des Saints dans le Ciel.

Dans cette vie mortelle, nous ne connoissons Dieu que d'une maniere imparfaite & énigmatique, comme dit l'Apôtre ; notre ame est dans notre corps comme dans une prison qui lui cache la beauté du bien souverain : c'est pourquoi cette ame l'aime si peu, & s'en détache si aisément : mais l'ame du bienheureux dégagée des ténebres qui lui cachoient le bien suprême, le connoîtra tel qu'il est ; elle verra clairement cette lumiere ravissante qui se manifestera dans toute sa beauté. Unité d'un Dieu, Trinité des personnes, mystere incompréhensible à notre foible raison, sagesse, toute-puissance, justice, éternité, immensité de Dieu, tout paroîtra à découvert ; ses adorables perfections dont cette ame a oui si souvent parler, qu'elle a ardemment desiré de connoître, elle en verra, elle en distinguera toutes les ravissantes amabilités, &

cette connoiſſance l'élevera à un ſi haut point de gloire, qu'elle la rendra, dit S. Jean, ſemblable à Dieu même : *Similes ei erimus, quoniam videbimus eum ſicuti eſt.* (1. Joan. 3.)

De-là ces tranſports d'amour qui porteront cette ame vers Dieu avec une ardeur toujours nouvelle, que rien ne ſera capable d'arrêter. Plus elle le verra, plus elle l'aimera. Comment pourroit-elle ne pas aimer un objet qu'elle connoît infiniment aimable, & qui ſe communique à elle avec les profuſions d'un amour infini ? Dieu aura pour l'ame tant d'attraits, qu'elle en ſera toujours occupée, toujours ravie, toujours abſorbée en lui ; & l'amour de cette ame pour ſon Dieu ſera ſi ardent & ſi impétueux, qu'il ſera toujours avide & toujours inſatiable ; mais cette ardeur & cette avidité ſera ſans inquiétude, parce qu'elle jouira toujours de l'objet de ſes deſirs ; & comme cette jouiſſance ſera ſans dégoût, qu'elle donnera au contraire toujours de nouveaux plaiſirs, le bienheureux deſirera toujours ce qu'il aura, & il aura toujours ce qu'il deſirera, dit S. Auguſtin : *Semper avidi, & ſemper pleni.* Telle ſera pendant l'éternité ſa ſituation : il trouvera dans la poſſeſſion de Dieu de quoi contenter tous ſes deſirs. Cet objet charmant lui tiendra lieu de tout, & il ſera ſa récompenſe, ſa force, ſa ſanté, ſes richeſſes, ſa joie, ſes délices ; en un mot, il remplira tellement toute la capacité de ſon cœur, qu'il le raſſaſiera de tous les biens & de tous les plaiſirs : *Erit omnia in omnibus.* O ſort infiniment

desirable ! Qui de nous, M. F., ne l'ambitionneroit pas ? Mais voulons-nous être embrasés du feu de l'amour divin dans le Ciel ? laissons-nous-en pénétrer sur la terre ; que ce feu céleste nous détache de tout ce qui n'est pas Dieu, pour le faire regner seul dans nos cœurs. Point de moyen plus sûr de mériter ce bonheur, qui se fait encore sentir par la joie la plus pure & la plus ravissante.

Il faut que la joie des Saints soit bien grande, puisque l'Ecriture sainte la compare à une ivresse : *Inebriabantur ab ubertate domûs tuæ* Vos élus, Seigneur, seront enivrés de l'abondance de vos biens, & vous les ferez boire dans un torrent de délices : *Et torrente voluptatis potabis eos.* Quelle expression, M F. ! & que pouvons-nous trouver en cette vie qui puisse nous représenter les douceurs de cette joie ? Les joies de ce monde sont des joies mêlées d'amertumes ; à peine en coule-t-il dans nos cœurs quelques gouttes qui soient pures, & qui ne se dissipent d'abord. Pour un moment de plaisir que l'on ressent, combien n'éprouve-t-on pas de chagrin ? Mais la joie du bienheureux sera une joie pure, une joie abondante & solide : *Intra in gaudium Domini tui.* (*Matth.* 25.) Non seulement le cœur sera rempli de joie, mais la joie le renfermera, l'enivrera de telle maniere, que de quelque côté qu'il se tourne, il ne trouvera que de la joie; quelque objet qui se présente à lui, ce sera toujours pour le réjouir. Soit qu'il regarde le passé, le pré-

ſent, l'avenir, il n'y verra que des ſujets qui le réjouiront. S'il regarde le paſſé, il voit que ſes travaux ſont finis ; le préſent lui en offre la récompenſe, & l'avenir lui en aſſure la durée éternelle. Quelle joie pour un combattant qui ſe voit couronné de lauriers, après avoir échappé aux dangers de la mort où la guerre l'a mille fois expoſé ! Quelle joie pour un voyageur, qui, après avoir eſſuyé les fatigues d'une longue route, eſt enfin arrivé à ſa patrie, pour laquelle il ſoupiroit depuis long-temps ! Quelle joie pour un marchand qui aborde heureuſement au port avec un vaiſſeau chargé de riches marchandiſes, après qu'il a été ſur la mer le jouet des tempêtes, expoſé à une infinité de dangers & d'écueils, où il a failli perdre la vie avec ſes richeſſes ! Telle, & mille fois plus grande encore eſt la joie d'un bienheureux, qui ſe voit dans le Ciel, ſa chere patrie, à l'abri des tempêtes, des tentations, des écueils où il a été expoſé pendant la vie. Quel contentement pour cette épouſe fortunée d'avoir trouvé ſon cher époux qu'elle a cherché avec tant d'empreſſement ſur les montagnes & dans les vallées! Ah! quelle eſt bien dédommagée des courſes fatigantes que ſon amour lui a fait faire! Je l'ai enfin trouvé, dit-elle, cet époux, le bien-aimé de mon ame ; je le tiens, & je ne le perdrai plus : *Tenui eum, nec dimittam.* (*Cant.* 3.) J'ai pu être privée de mon bonheur, dit cette ame bienheureuſe ; j'ai pu être condamnée à des flammes éternelles : mais maintenant je poſ-

sede en sûreté l'objet de mes desirs, & je ne crains plus de le perdre : me voilà enfin arrivée à cet heureux terme pour lequel j'ai long-temps soupiré ; je suis en possession de ce royaume qui n'aura point de fin. Ah ! que je me fais maintenant bon gré des pénitences, des jeûnes, des aumônes, des mortifications, & de tous les exercices d'une vie chrétienne qui m'ont mérité ce bonheur éternel ! O sainte pénitence ! ô croix & souffrances ! que vous me donnez maintenant de consolation & de plaisirs ! que je suis bien récompensée au delà de ce que j'ai mérité ! Que cette joie, M. F., est pure ! qu'elle est grande ! qu'elle est ravissante ! sur-tout quand on fait réflexion que personne ne peut la ravir : *Gaudium vestrum nemo tollet à vobis.* (*Joan.* 16.)

Non, Chrétiens, le bienheureux ne craindra plus sur son sort, parce qu'il sait que son bonheur est éternel ; car il n'en sera pas des biens du Ciel, comme des biens fragiles de la terre. Ici-bas tout est sujet au changement, tout passe avec le temps. Les fortunes les mieux établies tombent en ruine, & ne laissent après elles que de tristes débris. Tel aujourd'hui est dans l'opulence, qui demain sera réduit à la misere : tel aujourd'hui compte sur une abondante moisson, qui dans peu sera frustré de ses espérances. Souvent l'obscurité & le mépris succedent à la gloire & aux honneurs, la tristesse aux plaisirs. Et quand la vie ne seroit pas sujette à cette vicissitude de biens & de miseres, de plaisirs & de chagrins, toujours est-il vrai que

tout finira à la mort; tout aura passé comme un songe. Mais les biens du Ciel ne sont point sujets à cette caducité : ce sont des biens solides & permanens, des biens éternels que l'on possédera sans crainte de les perdre. Là, il n'y aura plus de concurrent qui puisse nous supplanter, plus d'envieux qui puisse nous nuire, plus d'ennemis qui nous persécutent, plus de douleur qui puisse nous faire perdre la vie du corps. Il n'y aura point non plus de tentation, de mauvais exemples qui puissent nous porter au mal, plus de danger qui puisse nous faire perdre notre innocence, puisque nous ne serons plus dans la voie, mais dans un état fixe & permanent, que rien ne pourra plus changer. Fixés par l'éternité de Dieu, nous serons heureux du même bonheur que lui ; c'est-à-dire, tant qu'il sera Dieu, notre bonheur durera. Ah! que cette pensée, M. F., a pour un bienheureux quelque chose de doux & de ravissant! Je suis assuré, peut-il dire, que tandis que Dieu sera Dieu, je le posséderai toujours, que personne ne pourra me ravir ce bonheur. Si le grand malheur des réprouvés est de sentir à chaque instant le poids de leur éternité malheureuse, n'est-ce pas un grand sujet de joie pour un prédestiné de sentir aussi à chaque instant les charmes & les douceurs de la bienheureuse éternité? Je suis dans le Ciel pour toujours ; voilà ce que peut dire à tout moment un bienheureux : que cette pensée, encore une fois, est bien capable d'inonder l'ame de joie! Quand le bonheur

des Saints ne feroit pas si grand qu'il l'est, quand ce ne feroit qu'une félicité telle que vous pourriez vous l'imaginer sur la terre, n'est-ce pas quelque chose de bien doux de savoir qu'on doit le posséder toujours? Mais ce qui met le comble à ce bonheur, c'est que dans son éternité, il renferme tout ce qu'on peut imaginer de plus attrayant.

Que vos tabernacles, Seigneur, sont desirables, & qu'heureux sont ceux qui habitent en votre sainte maison! O sainte patrie! quand nous sera-t-il donné d'être un jour vos habitans? Ah! je ne suis plus surpris d'entendre le Roi Prophete se plaindre de la longueur de son pélerinage, & le grand Apôtre demander la délivrance de cette prison mortelle, pour être réuni à J. C.: *Desiderium habens dissolvi, & esse cum Christo.* (*Philip.* 1.) Je ne suis plus surpris de voir des troupes innombrables de Martyrs braver la fureur des tyrans, affronter les supplices & la mort, monter sur les échafauds comme sur les trônes, voler au martyre comme au festin le plus délicieux. Je ne suis plus surpris de voir une infinité de solitaires fouler aux pieds le monde avec ses douceurs, pour se retirer dans des déserts affreux, & se livrer aux rigueurs de la pénitence. Ce qui les animoit tous, c'étoit la vue d'un bonheur éternel. Leur espérance pleine de l'immortalité les rendoit insensibles, les uns aux tourmens les plus cruels, les autres aux plaisirs les plus séduisans, parce qu'ils savoient bien qu'ils ne pouvoient acheter trop cher un royaume éternel, & que tout ce

qu'ils faiſoient, n'étoit rien en comparaiſon du poids immenſe de gloire qui les attendoit dans le Ciel.

Vous portez ſans doute, M. F., votre eſpérance juſqu'au ſéjour bienheureux des Saints ; & à la deſcription que je viens de vous en faire, vous voudriez déja occuper la place qui vous y eſt préparée ; mais ce n'eſt pas aſſez de la deſirer, il faut la mériter : c'eſt ce que je dois vous apprendre dans mon ſecond Point.

II. Point. Si le royaume des Cieux eſt un héritage qui nous a été acquis par les mérites d'un Dieu Sauveur, c'eſt auſſi une récompenſe qui ne ſera donnée qu'à nos mérites. C'eſt une couronne de juſtice, dit l'Apôtre, que le Juge ſouverain ne diſtribuera qu'à ceux qui auront légitimement combattu. Jeſus-Chriſt a fait de ſon côté tout ce qu'il falloit pour nous aſſurer le droit à ce royaume éternel ; c'eſt à nous à faire ce que Dieu demande pour nous en mettre en poſſeſſion. Or, à quelle condition cette couronne immortelle nous eſt-elle promiſe ? que faut-il faire pour la mériter ? Nous la mériterons, M. F., nous la remporterons aux conditions que Jeſus-Chriſt lui-même nous a marquées dans ſon Evangile. Mais quelles ſont ces conditions ? J'en remarque deux principales qui renferment toutes les autres, un entier détachement des choſes du monde : *Beati pauperes* ; (*Matth.* 5.) une ſainte violence qu'il faut ſe faire pour arriver à ce Royaume : *Violenti rapiunt illud.* (*Ibid.* 11.) Telle eſt,

M. F., la route qui vous y conduira. Suivez-la, & vous êtes sûrs d'y arriver.

Je ne m'arrêterai pas, M. F., à vous prouver ici que pour entrer dans le Ciel, il faut être ſans péché. On vous l'a dit cent fois, & vous ne pouvez l'ignorer, que rien de ſouillé ne peut avoir accès dans ce bienheureux ſéjour : *Non intrabit in eam aliquod coinquinatum.* (*Apoc.* 21.) Ne fuſſiez-vous coupables que d'un ſeul péché mortel, ſi vous mourez dans cet état, jamais de Ciel pour vous ; vérité de foi qui nous eſt répétée dans beaucoup d'endroits de l'Ecriture. Ne vous y trompez pas, dit le grand Apôtre, ni les ivrognes, ni les voleurs, ni les impudiques n'auront jamais de part au royaume de Dieu, qui eſt la récompenſe de la vertu. Le péché, M. F., eſt donc le ſeul obſtacle qui peut vous fermer l'entrée du ſéjour de la gloire. Vivez ſans péché, mourez ſans péché, le céleſte héritage vous eſt aſſuré.

Mais pour éviter le péché, il faut être détaché de tout ce qui peut vous porter à le commettre, de tout ce qui peut en être la cauſe ou l'occaſion. Or, quelles ſont les cauſes ordinaires des péchés des hommes ? Ce ſont les biens, les honneurs, les plaiſirs du ſiecle. Ce ſont là les obſtacles qui les arrêtent dans le chemin qui conduit à l'immortel ſéjour. Il faut donc vivre dans un entier détachement de toutes ces choſes, ſi vous avez un vrai deſir de l'éternelle félicité : car en vain, M. F., vous flattez-vous d'aller au Ciel, ſi vous rampez ſur la terre

par des desirs grossiers, par un criminel attachement aux biens du monde, aux honneurs, aux plaisirs du siecle. Ne savez-vous pas que J. C. ne promet son royaume qu'aux pauvres d'esprit; c'est-à-dire, à ceux qui souffrent la pauvreté où ils sont réduits, par soumission à la volonté de Dieu, ou à ceux qui possedent les richesses sans y attacher leur cœur, qui en usent comme n'en usant pas, qui s'en servent pour amasser des trésors dans le Ciel, par les pieuses libéralités qu'ils font aux pauvres? Que dit-il au contraire des riches avares, des riches attachés à leur trésor? qu'il leur est aussi difficile d'entrer dans le Ciel qu'à un chameau de passer par le trou d'une aiguille. Terrible expression, M. F., qui doit faire trembler ceux qui mettent leur félicité dans leurs richesses. A qui J. C. promet-il encore son royaume? c'est à ceux qui pleurent, qui gémissent sur la terre, qui ont faim & soif de la justice, qui souffrent patiemment les persécutions: *Beati qui lugent, beati qui persecutionem patiuntur.* (*Matth.* 5.) Malheur, au contraire, dit-il, à ceux qui rient, qui ont tout leur contentement en ce monde, parce que leur joie se changera en des douleurs éternelles: *Væ vobis qui ridetis, væ vobis qui saturati estis, quia lugebitis.* (*Luc.* 6.) Qui sont ceux encore qui seront exaltés dans la gloire? Ceux qui seront humiliés sur la terre, tandis que ceux qui s'y seront élevés, seront accablés d'une confusion éternelle.

Tels sont, M. F., les oracles de J. C., oracles qui subsisteront dans tous les siecles,

& qui prévaudront toujours contre les fauſſes maximes du monde ; oracles par conſéquent que nous devons croire, pour mettre en pratique ce qu'ils nous enſeignent. Il n'y a point d'autre voie pour arriver au Ciel que celle que J. C. nous a marquée. S'il y en avoit une aũtre, montrez-moi-la, dit S. Cyprien, & je la ſuivrai. Mais quiconque ne ſuit pas celle qui eſt déja tracée par la ſouveraine ſageſſe, eſt sûr de s'égarer. Suivez-la donc, cette voie, ſi vous voulez arriver sûrement au port du ſalut : vivez dans un entier détachement des choſes du monde, & vous marcherez avec facilité, avec aſſurance. Un voyageur marche bien plus aiſément quand il ne porte rien ſur ſoi, que quand il eſt chargé. Les biens de la terre ſont des fardeaux qui nous chargent par les obligations qu'ils nous impoſent; ce ſont des épines qui nous arrêtent, par les ſoins & les embarras qu'ils nous donnent. Heureux donc & mille fois heureux ceux qui ne ſont point chargés de ces fardeaux, & qui ne ſont point arrêtés par ces épines, parce qu'ils ne ſont occupés qu'à chercher les biens ſolides & véritables qui méritent leur empreſſement. Nous n'aurions aucune peine, M. F., à nous détacher des choſes du monde, ſi nous nous regardions ſur la terre comme des voyageurs qui doivent aller à leur patrie. En effet, quelle indifférence & quel détachement dans un voyageur, pour tous les objets qui ſe rencontrent ſur la route ! quelle eſt ſon ardeur & ſon empreſſement pour ſe rendre dans ſa chere

patrie ! Toutes ses pensées, ses desirs, ses entretiens ne roulent que sur elle. En vain voudroit-on le retenir pour lui faire admirer la beauté, la magnificence des bâtimens que l'on trouve sur les chemins, pour lui faire goûter les plaisirs des compagnies, des fêtes que l'on y voit ; rien n'est capable de l'arrêter, il se contente de prendre ce qui lui est nécessaire pour soutenir ses forces, & suivre sa route. Ni les difficultés des chemins, ni l'incommodité des temps ne l'empêchent d'aller & de continuer son voyage. Si la nuit s'avance, il double ses pas, & il n'est point tranquille qu'il ne soit arrivé. C'est ainsi, M. F., que nous devons nous comporter à l'égard du Ciel, notre patrie. La terre est pour nous un lieu d'exil & de pélerinage, où nous ne pouvons nous fixer ; nous n'y avons point de demeure permanente ; après y avoir resté un certain temps, il faudra enfin la quitter : *Non habemus hic manentem civitatem.* (*Heb.* 13.) Nous sommes faits pour le Ciel, cette bienheureuse terre des vivans, où nous devons demeurer éternellement : *Sed futurum inquirimus.* Imitons donc la conduite des voyageurs ; que toutes nos pensées, nos desirs n'aient d'autre objet que cette bienheureuse patrie : n'ayons d'autres conversations que dans le Ciel, comme dit l'Apôtre, ne cherchons que les choses du Ciel ; c'est là qu'est notre trésor, c'est là aussi que doit être notre cœur : *Quæ sursùm sunt quærite.* (*Col.* 3.) Comme un voyageur n'use des biens qu'il trouve dans sa route, qu'autant qu'il lui

en faut pour la continuer, usons de même des biens du monde qui passe, n'en prenons qu'autant qu'il nous en faut pour achever notre carriere. Imitons en cela les soldats de Gédéon, qui, en passant le Jourdain, se courboient à peine pour prendre un peu d'eau dans leurs mains pour étancher leur soif. Ce fut à cette marque que ce vaillant Capitaine reconnut ses véritables soldats. C'est aussi par le peu d'usage que nous ferons des biens du monde, que Dieu nous reconnoîtra pour les vrais héritiers de son royaume. Quiconque en use autrement, ne mérite pas cette qualité. Quiconque ne gémit pas comme voyageur, dit S. Augustin, ne se réjouira pas comme citoyen; car ce n'est pas aimer sa patrie, que de s'attacher aux douceurs de son pélerinage: *Qui non gemit ut peregrinus, non gaudebit ut civis.*

Ah! si nous étions bien convaincus, dit S. Grégoire, de la grandeur des récompenses qui nous sont promises dans le Ciel, nous regarderions comme vil & méprisable tout ce qu'on possede sur la terre; tous les trésors du monde ne nous paroîtroient que comme de la boue; nous ne serions touchés ni de la perte, ni du gain des biens temporels; nous n'estimerions rien digne de notre attention, que ce qui pourroit nous conduire au séjour immortel. En vain le monde voudroit-il nous tenter par ses honneurs, nous charmer par ses plaisirs, nous n'aurions d'ambition que pour les honneurs du Ciel, nous ne prendrions d'autre plaisir que celui de nous occuper des délices inef-

fables qui doivent être la récompense de la vertu. Assis, comme autrefois les Israélites, sur les bords d'une infortunée Babylone, nous soupirerions sans cesse pour notre chere Jérusalem : *Super flumina Babylonis, &c.* (*Psal.* 136.) En vain nous pressez-vous, dirions-nous aux habitans de Babylone, aux amateurs du monde, de participer à vos joies profanes, de nous livrer à vos divertissemens ; comment peut-on se réjouir dans un lieu d'exil, dans une terre étrangere ? *Quomodò cantabimus ...... in terrâ alienâ ?* Convient-il à des exilés, tels que nous sommes, de nous livrer à la joie, tandis que nous sommes éloignés de notre chere patrie ? Ah ! si nous avons quelque consolation dans cette vallée de larmes, c'est dans le souvenir de la Jérusalem céleste, & dans l'espérance de la voir un jour. Ce souvenir sera tellement gravé dans notre esprit, que nous oublierons plutôt notre main droite, & notre langue s'attachera plutôt à notre palais, que d'oublier la céleste Sion : *Si oblitus fuero tui, Jerusalem, oblivioni detur dextera mea.* (*Ibid.*) Tels sont, M. F., les sentimens d'une ame, qui détachée de la terre, ne soupire que pour le Ciel, ne cherche que les choses du Ciel. Mais sont-ce là les sentimens de la plupart des hommes ? A voir leur attachement pour les biens du monde, & leur empressement pour les plaisirs, ne diroit-on pas qu'ils ne sont faits que pour la terre, & non pour le Ciel ? On ne voit dans le monde, dit S. Grégoire, que misere, que mort, que

gémissemens, qui devroient bien nous en détacher ; & on est assez aveuglé pour s'abandonner à ce monde trompeur qui nous fuit : pour quelques fades plaisirs qu'il nous présente, quelques biens frivoles qu'il promet, on renonce aux biens éternels. Quel aveuglement ! quelle folie ! Il est vrai qu'on n'est pas assez ennemi de soi-même pour y renoncer entiérement ; mais que prétend-on? Sans perdre l'espérance de posséder les biens de l'éternité, on veut goûter ici-bas les plaisirs du monde, profiter de ses biens, s'enivrer de ses douceurs. Erreur ! M. F. ; on ne peut avoir deux félicités ; si vous faites votre Paradis dans ce monde, vous ne le ferez point dans l'autre ; car pour goûter les plaisirs du Ciel, pour jouir des biens immenses qui nous y sont réservés, il faut renoncer à ceux de la terre : autrement J. C. se seroit trompé Ce n'est pas assez, comme il nous l'assure ; il faut encore se faire une sainte violence pour remporter ce royaume : *Violenti rapiunt illud.* (*Matth.* 11.)

Oui, M. F., le Ciel est une place qu'on ne prend que par force ; c'est une couronne qui demande des combats & des victoires. Personne ne l'aura qu'à cette condition : les livres saints sont remplis d'expressions qui ne laissent pas le moindre doute sur cette vérité. Ici, ils nous disent que le chemin qui conduit au Ciel est étroit ; qu'il est parsemé de ronces & d'épines, & que peu de personnes osent s'y engager ; là, que pour y arriver, il faut se renoncer soi-même, porter la croix ; qu'il faire faire des efforts

pour entrer par la petite porte : *Contendite intrare per angustam portam.* (*Matth.* 7.) Et certes, n'est-il pas juste qu'il en coûte quelque violence & quelqu'effort pour mériter une couronne d'un si grand prix ? Si l'on fait tant de démarches pour faire fortune dans le monde ; si l'on voit le soldat s'exposer à mille dangers pour avoir une récompense dont il est souvent frustré, ou dont il ne doit pas jouir long-temps : *Illi corruptibilem coronam accipiant* ; (1. *Cor.* 9.) que ne doit-on pas faire pour avoir une récompense qui ne peut nous manquer si on la mérite, & qu'on est sûr de conserver pour toujours : *Nos autem incorrumptam* ? Un laboureur essuie les incommodités des saisons, souffre les plus pénibles travaux par l'espérance de la récolte. Un malade prend les remedes les plus amers & les plus dégoûtans, par le desir qu'il a de prolonger sa vie de quelques jours ; & on ne voudra rien faire de pénible, ni se gêner en rien, pour se procurer une vie éternelle, remplie de tous les biens & de tous les plaisirs imaginables ? O vous ! qui faites tant de choses pour vivre quelques jours de plus, dit S. Augustin, ne ferez-vous rien, ne voudriez-vous rien souffrir pour vivre toujours? Si vous aimez la vie, aimez celle qui ne finira jamais, & faites du moins pour elle autant que vous faites pour une vie misérable, qui tôt ou tard doit finir. Mais en quoi consiste cette sainte violence qu'il faut se faire pour mériter la vie éternelle ? Il faudroit plus d'un discours pour vous l'ex-

pliquer, car c'eft là où fe réduit toute la morale de l'Evangile. Ce que je puis & dois vous dire en général fur ce fujet, c'eft que cette violence néceffaire pour gagner le royaume des Cieux, confifte à combattre continuellement contre les ennemis de votre falut, à réfifter conftamment aux tantations du démon, du monde & de la chair; à mortifier vos paffions, à domter vos inclinations perverfes, à réduire vos fens en fervitude, à facrifier l'amour-propre, à réprimer les defirs criminels, comme de vengeances, & tous les autres contraires à la loi du Seigneur; car c'eft à l'accompliffement de cette fainte loi que J. C. a promis fon royaume : Voulez-vous, dit-il, entrer en la vie? gardez mes commandemens : *Si vis ad vitam ingredi, ferva mandata.* (*Matth.* 19.) Veillez donc tellement fur tous les mouvemens de votre cœur, fur toutes vos paroles, fur toutes vos actions, qu'il ne vous échappe aucune infidélité à la fainte loi de votre Dieu, & fon royaume éternel vous eft affuré.

Cette fainte violence, M. F., confifte à fouffrir patiemment les adverfités, les affronts, les injures, les revers de fortune; en un mot, tout ce qui peut vous arriver de fâcheux dans la vie, à porter continuellement votre croix après J. C., qui vous a précédés dans le chemin du Ciel. Vous ne pouvez prétendre au même bonheur, fi vous ne tenez la même route : or, par quelle voie Jefus-Chrift eft-il entré dans fa gloire, finon par les fouffrances & les

tribulations; c'eſt par-là que tous les Saints ont paſſé avant d'arriver au Ciel; ainſi, n'eſpérez pas d'y parvenir par une autre route. Les Saints étoient bien perſuadés de la violence qu'il faut ſe faire pour mériter ce bonheur, puiſque les uns ont renoncé à tout ce que le monde leur offroit de plus charmant, pour embraſſer les rigueurs d'une ſainte pénitence; les autres ont ſacrifié leur vie dans les ſupplices les plus cruels, pour avoir cette couronne immortelle qu'ils ne croyoient pas encore acheter trop cher. Dieu n'en demande pas tant de vous, M. F.; il ne vous demande pas de renoncer à vos biens, mais de les poſſéder ſans affection, & d'en faire un ſaint uſage. Il ne vous demande pas le ſacrifice de votre vie; mais celui de vos paſſions: *Deſideria tantùm occide.* Il n'exige pas que vous vous retiriez dans les déſerts, comme les Anachoretes; mais que vous quittiez le péché & les occaſions du péché. En un mot, ce qu'il vous demande eſſentiellement pour vous donner ſon royaume, eſt une entiere fidélité à garder ſa ſainte loi. Fuyez le péché, pratiquez le bien, ſouffrez patiemment les afflictions; voilà en deux mots le chemin du Ciel. N'eſt-ce pas vous donner pour rien cette bienheureuſe terre des vivans? Quand le Seigneur ne vous l'accorderoit qu'après une longue vie de tribulation, le poids immenſe de gloire ſeroit toujours au deſſus de tous vos mérites. Pouvez-vous refuſer de ſurmonter quelque difficulté qui ſe trouve dans la pratique de vos devoirs, de ſouffrir quel-

qu'amertume qui ſe préſente à vous, en vue d'un bonheur eternel qui vous eſt préparé dans le Ciel ? Penſez ſouvent, dans le lieu de votre pélerinage, à votre chere patrie où votre place eſt toute prête, & qu'il ne tient qu'à vous d'occuper après votre mort. Que cette penſée vous occupe tous les jours de cette octave. Penſez-y dans vos ſouffrances ; cette vue en adoucira les rigueurs. Penſez-y dans les tentations, elle vous encouragera à les ſurmonter. Penſez-y dans vos plaiſirs, elle en modérera l'uſage, elle vous inſpirera du mépris pour tout ce que le monde peut vous offrir de plus ſéduiſant dans ſes biens & ſes plaiſirs. En regardant le Ciel, vous direz comme le grand Saint Ignace : Que la terre me paroît mépriſable en comparaiſon de ce bienheureux ſéjour ! Si quelque raviſſant ſpectacle tombe ſous vos ſens, le Ciel, direz-vous, eſt quelque choſe de plus que tout cela. Rappellez ſouvent dans votre eſprit cette maxime de J. C. : *Violenti rapiunt illud.* Il n'y a que ceux qui ſe font violence, qui gagneront le Ciel. Vous n'avez que le temps de la vie pour le mériter : travaillez conſtamment à faire une fortune qui ne périra jamais, vous aurez aſſez de temps pour vous repoſer dans l'éternité.



PRONE



PRÔNE

POUR LE SIXIEME DIMANCHE APRÈS PAQUE.

Sur les Dispositions pour recevoir le S. Esprit.

Cùm venerit Paracletus quem ego mittam vobis à Patre, spiritum veritatis qui à Patre procedit, ille testimonium perhibebit de me, & vos testimonium perhibebitis, quia ab initio mecum estis.

Quand le Consolateur, cet esprit de vérité qui procede de mon Pere, & que je vous enverrai de sa part, sera venu, il rendra témoignage de moi, & vous rendrez aussi témoignage, parce que vous êtes dès le commencement avec moi. (Joan. 15.)

POURQUOI, demande S. Augustin, J. C. le Sauveur du monde ne voulut-il faire descendre son S. Esprit sur les Apôtres qu'après sa glorieuse Ascension dans le Ciel ? C'étoit pour leur faire connoître le besoin qu'ils en avoient : car, tandis qu'ils jouissoient de la présence visible de leur divin Maître, l'attachement sensible qu'ils avoient pour sa personne les occupoit tellement, qu'ils ne pensoient pas à lui demander ce divin Esprit qui devoit les instruire de toute vérité ; mai lorsqu'ils furent séparés de J. C., ils connurent le besoin extrême où ils étoient de les

recevoir. Ils étoient chargés d'annoncer ſon Evangile par toute la terre ; ils devoient pour cela être en butte à la haine & à la fureur des hommes, ſoutenir les plus ſanglantes perſécutions, comme J. C. leur avoit prédit : de quelle force, de quel courage n'avoient-ils pas beſoin pour venir à bout d'un ſi grand deſſein ? Mais J. C. les avoit plus d'une fois raſſurés par les promeſſes qu'il leur avoit faites de leur envoyer ſon S. Eſprit, qui leur apprendroit le langage qu'ils devoient tenir, & qui les ſoutiendroit dans leurs combats. Lorſque cèt Eſprit conſolateur que je vous enverrai, leur dit-il, ſera deſcendu ſur vous, il rendra témoignage de moi, il vous fera voir que je ne vous ai point trompés, & vous rendrez vous-mêmes témoignage à la gloire de mon Nom ; on vous chaſſera des Synagogues, on croira même, par un faux principe de Religion, rendre gloire à Dieu de vous faire mourir. Je vous dis tout ceci, afin que vous ne ſoyiez point ſcandaliſés, & que quand le temps ſera venu, vous vous ſouveniez de toutes ces choſes. Les Apôtres ne doutoient pas que les prédictions de J. C. ne duſſent ſe vérifier ; c'eſt pourquoi après l'Aſcenſion de leur divin Maître, ils ſe retirerent dans le cénacle pour demander l'eſprit conſolateur qui leur étoit promis ; ils le demanderent avec tant d'inſtance, qu'ils le reçurent enfin, & ſe virent en état par la force qu'il leur communiqua, de remplir leur miſſion.

Ce ne fut pas ſeulement aux Apôtres que Jeſus-Chriſt promit ſon Eſprit ; il le promit

encore à tous les fideles, à tous les membres de son Eglise, & il le communique avec tous ses dons à ceux qui sont bien disposés : préparez-vous donc, M. F., à recevoir cet Esprit consolateur ; & pour cet effet, sentez le besoin que vous en avez : premier Point. Connoissez les dispositions que vous devez apporter pour mériter un si grand don : second Point.

I. POINT. Il n'est personne, M. F., qui ne desire un consolateur dans ses afflictions, un médecin dans ses maladies, un protecteur qui le défende contre ses ennemis. Or, telles sont les aimables fonctions de l'Esprit Saint à l'égard d'une ame qui a le bonheur de le recevoir, & qui doivent nous faire comprendre le besoin que nous en avons.

Il n'est pas nécessaire, M. F., de vous prouver ce qu'une triste expérience nous fait assez sentir que la vie est toute remplie de miseres & d'afflictions ; qu'il n'est point d'état, de condition dans le monde qui n'ait ses croix. Les uns sont affligés par les maladies, les autres par les pertes de bien ; ceux-ci par l'abandon de leurs amis, ceux-là par la persécution de leurs ennemis ; aujourd'hui on nous ravit nos biens par des injustices, demain on ternit notre réputation par des calomnies. Que d'amertumes chacun ne trouve-t-il pas à dévorer dans sa propre maison, soit dans l'humeur de ceux avec qui il est obligé de vivre, soit dans les peines d'esprit & de corps qu'il faut souffrir, pour subvenir aux besoins d'une famille, pour remplir les obligations d'un état où l'on se trouve engagé!

Mais où trouver de la consolation dans les maux qui nous affligent ? Inutilement en chercheroit-on auprès des hommes : on trouve bien peu d'amis sinceres qui prennent part à nos peines. Comme l'amitié des hommes est ordinairement intéressée, la prospérité nous les attache, mais l'adversité les éloigne de nous ; si l'on trouve quelque consolateur, ce ne sont que des consolateurs incommodes, tels que le saint homme Job en trouva dans sa douleur, qui ne nous donnent tout au plus que quelques sentimens de compassion incapables de nous procurer du soulagement.

Il n'y a donc que vous, ô divin Esprit, en qui nous puissions trouver de véritable consolation dans nos peines ; vous seul êtes capable de tempérer l'amertume des maux qui nous affligent, c'est pourquoi nous vous appellons le divin Paraclet ; c'est-à-dire, le consolateur par excellence, *Qui Paracletus diceris* ; parce qu'étant la source de tous les biens, vous pouvez non seulement nous dédommager de toutes nos pertes, mais encore tourner à notre avantage les maux que nous souffrons.

Car ce sont là, M. F., les deux manieres dont le S Esprit console une ame qu'il visite. Cette ame a-t-elle fait quelque perte ? le S. Esprit qui la visite, la dédommage du bien qu'elle a perdu, par un autre d'un plus grand prix : à la place des biens de fortune qu'on lui a ravis, il lui donne les biens de la grace qui sont d'un ordre supérieur à tous les biens du monde : au lieu de cette santé que la ma-

ladie a altérée, il répand dans son cœur une onction salutaire qui adoucit ses douleurs ; au lieu de cet ami, de ce protecteur qui l'a abandonnée, il devient lui-même son protecteur & son ami ; en un mot, il lui tient lieu de tout, & supplée abondamment à toutes les pertes qu'elle a faites. C'est ainsi que l'Esprit Saint consola les Apôtres affligés de l'absence de leur divin Maître ; ils avoient une consolation sensible, lorsqu'ils jouissoient sur la terre de sa divine présence. Ils ne purent s'empêcher de lui témoigner leur tristesse, lorsqu'ils se virent sur le point d'en être séparés, & ils éprouverent en effet, après cette séparation, la douleur la plus amere. Ils avoient perdu leur Pere & leur Maître, ils se voyoient exposés à la fureur & aux persécutions de leurs ennemis ; mais dès que le S. Esprit fut descendu sur eux, ils furent remplis des plus douces consolations : ce divin Esprit leur fit sentir par sa présence une joie plus sensible & plus parfaite encore que celle qu'ils avoient ressentie dans leur attachement à la sainte humanité de J C. Il en agira de même à votre égard, ames affligées ; vous connoîtrez par les effets de sa visite, qu'il étoit expédient pour vous d'être privés des consolations sensibles que vous trouviez dans les créatures, pour mériter celles du divin Esprit, qui les surpasseront par leurs charmes & leur douceur.

Le S. Esprit fera encore plus ; pour rendre votre consolation plus abondante, il vous fera tirer avantage des maux & des peines que vous souffrez. Comment cela ? c'est

qu'en élevant vos esprits & vos cœurs au dessus des châtimens de la nature, il vous fera envisager ces peines comme des moyens surs & infaillibles pour vous assurer les biens éternels ; il vous dira au fond du cœur, que toutes les tribulations de la vie ne sont pas dignes d'être mises en parallele avec la gloire future qui en sera la récompense, & qu'un léger moment de ces tribulations peut vous conduire à la possession du souverain bonheur : *Momentaneum & leve tribulationis nostræ æternum gloriæ pondus operatur in nobis.* (2. *Cor.* 4.) Dans cette vue, vous supporterez non seulement avec patience, mais avec joie, tout le poids des afflictions qu'il plaira à Dieu de vous envoyer. Vous direz comme l'Apôtre, que vous êtes remplis de joie dans toutes vos tribulations : *Superabundo gaudio in omni tribulatione nostrâ.* (2. *Cor.* 7.)

Pourquoi voyons nous, M. F., des personnes accablées d'adversités aussi tranquilles & aussi contentes que si elles jouissoient des douceurs de la prospérité, souffrir avec une patience héroïque la douleur de la maladie, les rigueurs de la pauvreté, les affronts, les mépris, les injustices qu'on leur fait ? N'en doutez pas ; c'est la joie du S. Esprit dont leur cœur est rempli, qui les rend insensibles aux traits de la douleur, & qui les éleve au dessus de tous les événemens les plus fâcheux. O ! qu'on est heureux, quand on possede au dedans de soi une source de consolation aussi abondante que celle de l'Esprit Saint ! Il ne tient qu'à vous M. F., d'en faire l'expérience, vous trouverez en-

core en lui un médecin puissant qui vous guérira de vos maladies.

Ces maladies, dont nous devons souhaiter la guérison, ce sont, M. F., nos péchés; maladies bien plus funestes & plus à craindre que les maladies du corps; car l'ame infectée de la maladie du péché se trouve dans un état de mort, incapable par conséquent de produire aucune action de cette vie surnaturelle qui nous unit à Dieu, & nous rend dignes de ses récompenses. Ah! que cette ame est à plaindre dans cet état! quelle a besoin d'un puissant médecin pour la guérir! Un malade peut encore desirer & demander sa guérison: mais l'ame morte par le péché, ne peut pas seulement d'elle-même concevoir le désir d'être guérie, ni demander de remede à ses maux, si le S. Esprit lui-même, qui est son médecin, ne lui inspire ces bons desirs. Car, nous ne sommes pas capables, dit l'Apôtre, d'avoir de nous-mêmes une bonne pensée pour le salut; nous ne pouvons prononcer le nom de Jesus que par le mouvement de l'Esprit Saint: *Non sumus sufficientes cogitare aliquid à nobis quasi ex nobis.* (2. *Cor.* 3.) Quel besoin n'avons-nous donc pas de cet Esprit vivifiant qui nous tire de l'état de mort où le péché nous a réduits, qui nous anime de son souffle salutaire pour nous rendre la vie que nous avons perdue! Or, c'est-là l'effet que sa visite produit dans une ame qui a le bonheur de le recevoir; il prévient d'abord cette ame par une grace qui lui fait desirer sa conversion, qui l'aide à chercher du remede à ses maux;

& quand cette ame eſt fidelle à répondre à la grace qui l'appelle & la prévient, alors ce divin Eſprit acheve l'ouvrage qu'il a commencé, il embraſe ſon cœur du feu de ſon amour qui détruit en elle le regne du péché, il briſe les chaînes qui la rendoient eſclave du démon, & lui rend la liberté des enfans de Dieu. C'eſt donc au S. Eſprit que nous ſommes redevables de l'ouvrage de notre ſanctification, puiſque c'eſt lui, comme dit l'Apôtre, qui répand dans nos cœurs cette charité ſurnaturelle qui nous rend les amis de Dieu, & nous fait les héritiers de ſon Royaume. Il eſt vrai que J. C., par ſes ſouffrances & ſa mort, nous a mérité la grace de la réconciliation avec ſon Pere, qu'il a verſé ſon ſang ſur nos plaies pour les guérir; mais c'eſt le S. Eſprit qui nous applique les mérites de J. C., par l'infuſion de la grace qui nous juſtifie, parce que cette grace étant l'effet du pur amour de Dieu pour les hommes, le S. Eſprit, qui eſt l'amour par excellence du Pere & du Fils, eſt le principe de cette grace qui nous purifie de la tache du péché, pour nous unir à Dieu par les liens d'une parfaite charité : *Abluti eſtis, ſanctificati eſtis in nomine Domini noſtri Jeſu Chriſti.* (1. *Cor.* 6.) C'eſt pourquoi le Concile de Trente l'appelle la rémiſſion de nos péchés, *Remiſſio omnium peccatorum*; & que l'Egliſe lui donne le titre d'Eſprit vivifiant, *Spiritum vivificantem.*

Reconnoiſſez-vous maintenant, M. F., le beſoin que vous avez de la viſite du

Saint-Eſprit ? N'ai-je pas lieu de vous adreſſer ici les mêmes paroles que le Prophete Ezéchiel adreſſa par l'ordre de Dieu à ces oſſemens épars qu'il vit dans une célebre viſion, pour leur faire reprendre une nouvelle vie ? Os ſecs & arides, écoutez la voix du Seigneur, voilà que je vais vous rendre l'eſprit & la vie: *Oſſa arida, audite verbum Domini; ecce intromittam in vos ſpiritum, & vivetis.* (*Ezech.* 37.) Vous reſſemblez, pécheurs, à ces oſſemens diſperſés qui n'avoient aucun principe de vie; le péché a fait dans vous ce que la mort a fait dans les corps qu'elle dépouille de ſes chairs, qu'elle réduit en pourriture, & dont il ne reſte, après un certain temps, que quelques reſtes inanimés. Ce péché vous a privés de la vie, de la grace, & de tous les ornemens dont Dieu avoit décoré votre ame; vous êtes enſevelis dans un tombeau, comme des pitoyables débris de la mort; écoutez donc la voix du Seigneur qui vient vous rendre la vie, qui veut vous rétablir dans le premier état d'où vous êtes déchus : *Audite verbum Domini, &c.* Sortez du tombeau du péché, ô vous qui dormez dans les liens de la mort! *Surge qui dormis & exurge à mortuis.* Mais en vain, ô Eſprit tout-puiſſant! adreſſé-je ma voix à ces morts pour les faire ſortir du tombeau, ſi vous ne les reſſuſcitez vous-même, ſi vous-même ne leur donnez les premiers mouvemens qu'ils doivent faire pour recouvrer la vie; répandez ſur ces morts votre ſouffle ſalutaire qui les ranimera : *Inſuffla ſuper interfectos iſtos & revi-*

viſcant. (*Ezech.* 37.) Eclairez ces aveugles qui ferment les yeux à la lumiere, touchez ces cœurs durs & inſenſibles à vos attraits; car vous pouvez des pierres les plus dures tirer des enfans d'Abraham, des plus grands pécheurs en faire les plus grands Saints. Faſſe le Ciel, M. F., que mes prieres ſoient écoutées, & que je voie dans vous renouveller cette merveille que Dieu opéra par le miniſtere de ſon Prophete, dans la réunion de ces os diſperſés qui reprirent une nouvelle vie! Si vous répondez à la grâce du S. Eſprit qui vous appelle, il vous animera de ſon ſouffle, il ſera l'ame de votre ame, le principe de tous vos mouvemens, comme votre ame eſt celui de tous les mouvemens de votre corps; c'eſt lui qui penſera, qui parlera, qui agira dans vous, & qui imprimera à toutes vos penſées, vos paroles, vos actions, un caractere de ſainteté qui ſera pour vous un gage de la vie éternelle: *Unxit nos Deus, ſignavit nos, & dedit pignus ſpiritûs in cordibus noſtris.* (2. *Cor.* 1.) Si vous craignez, M. F., que les ennemis de votre ſalut ne vous enlevent le tréſor précieux de la grace dont il vous aura enrichis, il ſera votre protecteur pour vous défendre contre leurs attaques: c'eſt le ſervice que vous devez encore en attendre, & qui doit vous faire ſentir le beſoin de ſa préſence.

Or, que ne devez-vous pas craindre de ces ennemis redoutables à qui le S. Eſprit aura enlevé ſes conquêtes? Le démon qu'il aura chaſſé de ſa maiſon, fera tous ſes efforts pour y rentrer; il tournera autour de vous, comme

un lion rugissant, pour vous dévorer; il n'y aura ni ruse, ni artifice qu'il ne mette en usage pour vous surprendre; il se servira de vos passions, il les soulevera contre vous pour vous faire tomber dans ses pieges, le monde de son côté vous tentera par l'éclat de ses biens, par les charmes de ses plaisirs, par le faste de ses honneurs; vous aurez à soutenir les railleries des libertins; il faudra vous défendre contre le torrent des mauvaises coutumes, contre les engagemens des compagnies; en un mot, vous serez exposés à tous les traits de ces deux puissans ennemis; mais rassurez-vous: le divin Esprit qui habitera dans vous, vous tiendra sous l'ombre de ses ailes, il vous couvrira de son bouclier: *Scapulis suis obumbrabit tibi, & sub pennis ejus sperabis. (Psal. 90.)* Il parera tous les coups qu'on vous portera, & vous ne recevrez aucune blessure: *Non accedet ad te malum.* Semblable à un Prince, à un conquérant qui s'est emparé d'une place qu'il a fait fortifier, qui met des sentinelles pour en garder les avenues, ce divin Esprit vous fera garder par ses Anges, il vous gardera lui-même, & il vous fera tirer avantage de toutes les tentations où vous serez exposés. Que pourrez-vous craindre avec un tel protecteur qui ne vous abandonnera pas, à moins que vous ne l'abandonniez vous-mêmes? Si vous lui demeurez fideles, il vous conduira si bien parmi les dangers dont vous serez environnés, qu'il vous fera heureusement arriver au port, & vous couronnera de la grace finale, qui est un

don particulier de ſa bonté pour ceux qui ont ſoin de le conſerver : empreſſez-vous de le recevoir, préparez-lui une demeure dans votre cœur : vous connoiſſez le beſoin que vous en avez ; mais que devez-vous faire pour mériter ce bonheur ?

II. POINT. Je ne puis, M. F., vous propoſer un modele plus excellent des diſpoſitions que vous devez apporter pour recevoir le S. Eſprit, que celles que les Apôtres apporterent pour s'y préparer. Or, l'Ecriture ſainte nous apprend qu'après avoir été les témoins de la glorieuſe Aſcenſion de leur divin Maître, ils ſe retirerent dans le cénacle, ſelon l'ordre qu'ils en avoient reçu, où ils paſſerent dix jours dans la retraite & dans l'exercice de la priere la plus fervente : *Erant perſeverantes unanimiter in oratione.* (*Act.* I.) Voilà, Chrétiens, la regle que vous devez ſuivre pour vous préparer à la deſcente du S. Eſprit dans vos cœurs.

La retraite, la priere, la pureté d'ame, ſont les diſpoſitions aux graces qu'il vous communique. La retraite fut toujours regardée comme l'endroit le plus propre aux communications du S. Eſprit : ce n'eſt point dans le trouble & le tumulte qu'il fait entendre ſa voix ; mais c'eſt dans la ſolitude qu'il parle au cœur : *Ducam eam in ſolitudinem, & loquar ad cor ejus.* (*Oſée*, 2.) C'eſt pour cela que tant de ſaintes ames prennent le parti de ſe ſéparer du monde pour s'enſevelir dans des lieux impénétrables aux objets créés, & ne s'occupent que du ſoin de s'entretenir avec Dieu, & de penſer

à leur salut. Je sais, M. F., que chacun n'est pas appellé à ce genre de vie, qui est le plus sûr & le plus parfait : Dieu a établi différens états dans le monde où l'on peut s'engager, sans perdre l'espérance qu'il nous a donnée de parvenir à son royaume. Mais quoique l'on soit dans le monde, on peut s'en séparer de temps en temps pour donner quelques jours à la retraite, comme le pratiquent beaucoup de Chrétiens zélés pour leur salut, qui se dégagent pendant quelque temps du soin des affaires temporelles pour ne penser qu'à celles de l'éternité. Si les occupations qui partagent votre vie ne vous permettent pas, M. F., de suivre cette pratique, ou si vous n'en avez pas l'occasion, vous êtes au moins obligés de vous faire une retraite intérieure qui dégage vos esprits & vos cœurs du trop grand empressement pour les affaires du monde, & qui vous applique à celle du salut, qui mérite tous vos soins ; il n'est point de Chrétien qui ne soit obligé à cette retraite ; c'est-à-dire, à un recueillement des puissances de l'ame, qui la fasse rentrer en elle-même pour faire de sérieuses réflexions sur sa fin derniere, & sur les moyens d'y arriver : voilà ce que l'Esprit Saint demande absolument d'une ame à qui il veut se communiquer. Car en vain, M. F., prétendez-vous recevoir ce divin Esprit, tandis que vous vivrez dans une dissipation continuelle, que votre ame se répandra sur tous les objets qui l'environnent, & qu'elle ne se rappellera pas de temps en temps à elle-même, pour s'entretenir avec

Dieu, pour s'occuper des choſes de Dieu ; tandis que cette ame ſe livrera toute entiere aux occupations d'un état, au commerce du monde, elle ſera toujours remplie de mille fantômes qui ne laiſſeront aucune place aux communications de l'Eſprit Saint. Il faut donc dégager ſon eſprit & ſon cœur de tous les objets extérieurs qui empêchent d'écouter la voix de l'Eſprit divin, pour prendre les ſentimens de l'homme intérieur qui vit de la foi, qui cherche le royaume de Dieu & ſa juſtice, préférablement à tout le reſte. Telle eſt, M. F., la retraite que le S. Eſprit demande de vous pour ſe communiquer : ſi vous ne vous ſeparez pas entiérement du monde, comme les Apôtres, ce qui n'eſt pas abſolument néceſſaire, vous devez du moins vous ſéparer de certaines compagnies dangereuſes, de certains engagemens qui ſont pour vous des occaſions de péché, & qui feront toujours un obſtacle aux graces de l'Eſprit Saint, tandis que vous y ſerez attachés. Si votre état vous engage à reſter dans le monde, il faut du moins vous ſéparer du monde pervers dont l'eſprit & les maximes ſont incompatibles avec celles de l'Eſprit de Dieu. Car ſi vous conſervez l'eſprit du monde, ſi vous vous conformez à ſes uſages & à ſes maximes, jamais vous ne recevrez l'Eſprit de Dieu. Ce ſeroit vouloir allier les ténebres avec la lumiere, J. C. avec Bélial. Car vous le ſavez, M. F., quelles ſont les maximes du monde ? que cherche-t-on ; qu'aime-t-on dans le monde ? les biens, les honneurs, les plaiſirs ; voilà les

objets qui fixent les inclinations des mondains, qui sont le sujet de leurs discours, la fin de leurs démarches & de leurs occupations. Mais que vous enseigne l'Esprit de J. C.? le détachement de toutes choses, l'amour de la pauvreté, des humiliations & des souffrances : quoi de plus opposé avec l'esprit du monde? Aussi J C nous assure que le monde ne peut recevoir son Esprit : *Quem mundus non potest accipere. (Joan. 14.)* Vous ne pouvez donc recevoir ce divin Esprit, si vous ne renoncez à l'esprit du monde par un entier détachement de ses biens, de ses honneurs & de ses plaisirs : jamais l'Esprit de Dieu ne s'accordera avec un esprit mondain; c'est-à-dire, un esprit qui juge des choses selon le monde, qui regle ses desirs, ses inclinations sur les loix du monde, qui a de l'horreur pour ce que le monde abhorre, & qui n'estime que ce que le monde estime. Si c'est là l'esprit qui vous conduit, n'esperez pas que le l'Esprit de Dieu vienne faire en vous sa demeure. Vous devez encore pour l'attirer dans vos cœurs, recourir à la priere, qui fut le moyen dont se servirent les Apôtres pour le faire descendre sur eux : *Erant perseverantes, &c.*

O qui pourroit exprimer quelle fut l'ardeur avec laquelle ils s'adresserent au Ciel! que de saints gémissemens ne pousserent-ils pas pour demander cet Esprit consolateur qui devoit les dédomager de la perte qu'ils avoient faite de leur divin Maître! Ils connoissoient le besoin qu'ils en avoient, ils savoient que ce divin Esprit leur devoit tenir

lieu de pere, de maître, de libérateur, de protecteur; qu'il devoit les éclairer & leur donner toute la force qui leur étoit nécessaire, pour publier l'Evangile que J. C. les avoit chargés d'annoncer à toute la terre; qu'il devoit les soutenir contre les persécutions & la fureur des hommes; que sans lui ils ne viendroient jamais à bout du grand ouvrage qui leur étoit confié; c'est pourquoi ils le demanderent avec tant d'instance & de persévérance, qu'ils ne cesserent de prier pendant dix jours, jusqu'à ce qu'ils l'eussent reçu: vous le demanderez, M. F., avec la même ferveur & avec la même constance, si vous connoissez le besoin que vous en avez. Or, pouvez-vous ne pas sentir ce besoin, après ce que je vous en ai dit dans la premiere partie de cette instruction? Que pouvez-vous donc faire de mieux que de vous unir d'esprit & de cœur aux desirs de cette sainte assemblée des Apôtres & des Disciples qui prioient tous ensemble le Saint-Esprit de descendre sur eux? Si vous priez comme eux, vous l'obtiendrez sûrement. Vous en êtes d'autant plus surs, qu'en demandant à Dieu son S. Esprit, vous ne lui demandez rien qui ne soit digne de lui, & qui ne vous soit nécessaire. Si vous demandiez les biens, les honneurs du monde, Dieu pourroit ne pas vous exaucer, parce que ces biens, ces honneurs pourroient être pour vous des obstacles au salut. Mais l'Esprit Saint est un bien dont l'homme ne peut se passer, puisqu'il ne peut rien sans lui, qu'il a besoin de ses lumieres pour être éclairé,

de ſon ſecours pour être fortifié, de ſa grace pour opérer ſon ſalut. Or, ſi vous autres, tout méchans que vous êtes, dit J. C., ne pouvez refuſer à vos enfans le pain qui leur eſt néceſſaire pour vivre, à combien plus forte raiſon le Pere céleſte qui eſt tout rempli de bonté pour vous, vous donnera-t-il ſon Eſprit qui doit être votre ſoutien, votre force, votre nourriture, votre vie? *Si vos, cùm ſitis mali, noſtis bona data dare filiis veſtris, quantò magis Pater veſter de cœlo dabit ſpiritum bonum petentibus ſe?* (*Luc.* 11.) Mais ne vous contentez pas d'adreſſer à Dieu quelques vœux paſſagers, quelques prieres d'un moment; perſévérez à l'exemple des Apôtres dans le ſaint exercice de la priere; employez-y du moins le temps qui vous reſte d'ici au jour où nous devons célébrer cette grande fête; ne paſſez aucun jour de la ſemaine ſans faire à Dieu quelques prieres pour lui demander ſon S. Eſprit; ſervez-vous de celle que l'Egliſe met dans la bouche de ſes enfans: Venez, Eſprit Saint, rempliſſez les cœurs de vos fideles, allumez-y le feu de votre divin amour: *Veni, Sancte Spiritus.* Récitez pour ce ſujet ſept *Pater*, ſept *Ave*, pour demander les ſept dons du S. Eſprit. Mais en vain, M. F., prierez-vous l'Eſprit Saint de venir faire en vous ſa demeure, ſi vous ne purifiez vos cœurs de tout ce qui peut être un obſtacle aux graces qu'il veut vous faire.

Or, quel eſt ce grand obſtacle aux graces du S. Eſprit? vous le ſavez, c'eſt le péché, c'eſt ſon ennemi mortel. Tandis que le péché

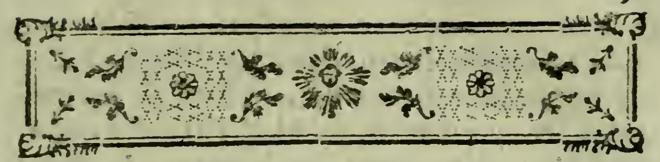
regne dans une ame, elle ne peut être la demeure du S. Esprit. Comment en effet cet Esprit qui n'inspire que l'humilité, pourroit-il habiter dans un cœur enflé d'orgueil ? Comment cet Esprit de charité pourroit-il loger dans un cœur rongé par l'envie ? Comment cet Esprit de paix & de douceur, qui parut au Baptême de Notre Seigneur en forme de colombe, pour faire connoître qu'il est ennemi de tout fiel, pourra-t-il s'accorder avec l'amertume d'un cœur vindicatif ? Comment cet Esprit de pureté qui ne se plaît que parmi les lis, se plairoît-il dans un cœur charnel & voluptueux ? Non, non, dit le Seigneur, mon Esprit ne restera point dans l'homme charnel : *Non permanebit spiritus meus in homine, quia caro est.* (*Gen.* 6.) Cet Esprit, qui est l'époux des ames chastes, a trop d'horreur du péché contraire à la pureté, pour se communiquer à une ame qui en est affectée. Bien-loin de lui réserver ses faveurs, il ne lui garde que des trésors de colere. Sachez, dit l'Apôtre, que vos corps sont devenus à votre Baptême les temples du S. Esprit ; or, si quelqu'un profane ces temples par des voluptés brutales, par des péchés honteux, Dieu le perdra, dit le même Apôtre : *Si quis violaverit templum Domini, disperdet illum Dominus.* (1. *Cor.* 3.) Voyez donc, M. F., à quel péché vous êtes sujets : si c'est l'orgueil qui vous domine, la colere qui vous emporte, l'envie qui vous ronge, la volupté qui vous amollit ; bannissez au plutôt de votre cœur de si mauvais hôtes, pour y

faire place au S. Esprit qui veut y loger. Purifiez-vous de tout mauvais levain qui corrompt votre cœur, pour goûter les douceurs de l'Esprit Saint; abaissez cet orgueil par l'humilité; que la charité prenne la place de l'envie; réprimez la colere par la douceur; bannissez de votre cœur l'objet de cette passion impure; résistez à tous les mouvemens, à toutes les pensées même contraires à la vertu de pureté, & le S. Esprit fera ces délices d'habiter en vous. En un mot, quelques péchés que vous ayiez commis, prenez tous les moyens possibles pour les effacer par une sincere pénitence, par une bonne confession que vous ferez aux saintes Fêtes dont nous approchons; n'attendez pas même à ce jour-là de vous approcher du sacré Tribunal, ou du moins préparez-vous dès à présent à rendre votre réconciliation certaine par le renoncement à vos mauvaises habitudes, par l'éloignement des occasions, & par la pratique des vertus chrétiennes. Ce n'est pas tout: comme cet Esprit d'amour est un Esprit jaloux, qui ne peut souffrir le moindre partage, & qui demande l'entiere possession de votre cœur, il faut, M. F., le détacher de toute affection pour certains objets, qui pour ne pas être criminels, ne laisseroient pas de mettre obstacle aux graces qu'il veut vous faire. Quoique l'attachement des Apôtres pour la Personne de J. C. parût bien légitime, cependant ce divin Sauveur leur dit, qu'il étoit expédient qu'il les quittât, parce que s'il ne s'en alloit pas, le S. Esprit ne viendroit

point en eux; pourquoi cela, demande S. Augustin ? c'est que les Apôtres étant attachés à la présence visible de J. C. d'une maniere trop sensible, ils n'étoient pas propres à recevoir les communications du S. Esprit; il falloit qu'ils fussent privés des douceurs de cette présence visible, pour en recevoir de plus grandes de la présence invisible du S. Esprit qui devoit habiter en eux.

Or, si les Apôtres devoient aller jusqu'à ce point de détachement, pour recevoir la plénitude des dons que son Esprit devoit leur communiquer, à combien plus forte raison devez-vous renoncer à toute inclination pour certains objets qui pourroient être un piege à votre vertu ? Vuidez donc vos cœurs de toute affection terrestre; plus ces cœurs seront vuides, plus ils seront propres à être remplis des douceurs, des consolations & des graces du S. Esprit. Priez-le qu'il le purifie lui-même, qu'il brise par son feu consumant les liens qui vous attachent à la créature, qu'il prépare lui-même sa demeure en vous, afin qu'il y habite pendant le temps de l'éternité. *Amen.*





PRÔNE

POUR LE JOUR DE LA PENTECÔTE.

Sur le don du S. Esprit.

Repleti sunt omnes Spiritu Sancto.
Tous furent remplis du Saint-Esprit. (Act. 2.)

LE jour de la Pentecôte étant arrivé, c'est-à-dire, le jour auquel les Juifs célébroient la fête de la publication de la Loi par Moïse, qui étoit le cinquantieme jour après leur délivrance d'Egypte, & qui étoit aussi le cinquantieme jour après la résurrection de J. C., le dixiéme après son ascension, ce jour arrivé & les Apôtres assemblés avec les Disciples dans le lieu où J. C. leur avoit dit de se rendre pour attendre la venue du S. Esprit, on entendit tout-à-conp venir du Ciel, comme le bruit d'un vent impétueux, qui fit retentir toute la maison où ils étoient. Au même moment on vit paroître comme des langues de feu dispersées qui s'arrêterent sur chacun d'eux : tous alors furent remplis de l'Esprit Saint, & commencerent à parler diverses langues : *Repleti sunt omnes Spiritu Sancto & cœperunt loqui variis linguis.*

Tel est, Chrétiens, le mystere que nous

célébrons en ce jour ; myſtere ineffable qui eſt l'accompliſſement des promeſſes de J. C., la fin de ſa miſéricorde, le fruit de ſes mérites, & qui met le comble à l'exceſſive charité d'un Dieu pour les hommes. Le Pere éternel nous avoit donné ſon Fils ; ſon Fils s'étoit livré lui-même pour notre rédemption : que reſtoit-il pour conſommer l'ouvrage de notre ſalut, & rendre notre bonheur parfait ? ſinon que le S. Eſprit qui procede du Pere & du Fils, & qui eſt égal à l'un & à l'autre, ſe donnât lui-même à nous, ainſi que J. C. avoit promis à ſes Apôtres de l'envoyer ſur le terre pour ſanctifier le monde.

C'eſt donc en ce jour que ce divin Eſprit qui ne s'étoit juſqu'alors communiqué que par ſes graces, ſe communique en perſonne; c'eſt en ce jour qu'il remplit non ſeulement les Apôtres, mais toute la terre d'une préſence intime & particuliere, qu'il ſe fait ſentir par les bienfaits les plus ſignalés: *Spiritus Domini replevit orbem terrarum.* C'eſt en ce jour que ce divin Eſprit vient graver ſa loi, non plus ſur la pierre, comme autrefois, mais dans le cœur des hommes avec les traits de l'amour le plus tendre & le plus libéral. C'eſt en ce jour enfin, que ſur les ruines de la Synagogue s'éleve une cité ſainte, une nouvelle Egliſe qui commence à ſe manifeſter à toutes les nations de la terre, qui ſont témoins des prodiges que le S. Eſprit opere par les Apôtres. C'eſt pourquoi, M. F., nous devons regarder cette fête comme la naiſſance de l'Egliſe; parce que c'eſt en ce jour que les Apôtres devenus des hommes

tout nouveaux, ont publié l'Evangile d'une maniere plus éclatante qu'il n'avoit été jusqu'alors. Bénissons le Seigneur de cette faveur immense; mais travaillons en même temps à nous rendre dignes des graces que le S. Esprit est venu répandre sur les hommes. Car ce n'est pas seulement aux seuls Apôtres qu'il s'est communiqué, il se communique encore à toutes les ames qui sont bien disposées à le recevoir : je vous fis voir Dimanche dernier ce qu'il faut faire pour cela; voyons aujourd'hui les effets qu'il produit dans les ames bien préparées. Quel est le bonheur d'une ame qui reçoit le S. Esprit? Premier Point. A quelles marques peut-on reconnoître si on la reçu? Second Point.

I. POINT. Nous ne pouvons mieux, M. F., connoître le bonheur d'une ame qui reçoit le S. Esprit, & les admirables effets qu'il y produit, que par ceux qu'il produisit dans les Apôtres, lorsqu'il descendit sur eux. Or, si nous considérons les circonstances du mystere de ce jour, que de prodiges n'y découvrons-nous pas opérés par la vertu de ce divin Esprit? Il fait d'abord annoncer sa venue par le bruit d'un vent impétueux, qui fait retentir toute la maison où étoient les Apôtres; admirable figure du zele dont il venoit les remplir; il les rendit si ardens pour la gloire de leur divin Maître, que semblables à des nuées poussées par le souffle véhément du Tout-Puissant, il les fit voler jusqu'aux extrêmités de la terre, pour enrichir les différens climats par les rosées d'une doctrine toute céleste. L'Esprit Saint paroît

ensuite sur les Apôtres en forme de feu; autre figure encore bien sensible des merveilles qu'il opere en eux; car le propre du feu est d'éclairer, d'échauffer, de pénetrer, de purifier la matiere à laquelle il s'attache; de même le S. Esprit venoit éclairer les Apôtres par ses lumieres, les embraser de ses ardeurs, les purifier des imperfections auxquelles ils étoient sujets avant sa venue. Ce sont là les effets qu'il produit dans les ames qui le reçoivent d'une maniere, qui, quoique moins sensible, n'en est pas moins réelle: il les éclaire, il les anime, il les sanctifie.

Qu'étoient les Apôtres, avant la venue du S. Esprit? Des hommes simples & grossiers, qui ne savoient autre chose que l'art de conduire une barque. Il est vrai qu'ils avoient été instruits à l'école de Jesus-Christ, qui leur avoit expliqué pendant trois ans les vérités du royaume de Dieu. Mais leur esprit étoit enveloppé de si épaisses ténebres, que malgré les leçons qu'ils avoient reçues de leur divin Maître, ils ne concevoient rien à bien des mysteres qu'il leur proposoit: *Et erat verbum istud absconditum ab eis.* (*Luc.* 18.) Ils se scandalisoient des souffrances, ils ne vouloient point croire sa résurrection, ils se défioient des promesses qu'il leur avoit faites; jusques-là que J. C lui-même, avant que de monter au ciel, leur fit des reproches sur leur incrédulité & la dureté de leur cœur: *Exprobravit incredulitatem eorum & duritiam cordis.* (*Luc.* 24.) Cette ignorance où étoient les Apôtres, étoit accompagnée de beaucoup de foiblesse & de timidité. Ils la firent bien paroître

paroître au temps de la passion du Sauveur, puisque les uns l'abandonnerent, un autre le renie à la seule voix d'une servante ; & quoique J. C fût ressuscité, qu'il leur eût donné des marques de sa résurrection, ils ne laissoient pas que de se tenir cachés, de crainte de la persécution des Juifs.

Mais que furent les Apôtres après la descente du Saint-Esprit ? ils devinrent des hommes tout nouveaux, ils furent éclairés des plus sublimes connoissances, instruits des plus profonds mysteres. L'Esprit Saint qu'ils reçurent, leur enseigna, selon les promesses de J. C., toutes les vérités de sa Religion, toute la perfection de sa morale, toute l'étendue de ses maximes. Remplis de ce divin Esprit, qui dévoile tout ce qu'il y a de plus obscur, ils apprirent en un moment tout ce que les plus habiles hommes de l'antiquité n'avoient jamais pu savoir par l'étude de plusieurs siecles. Ici, M. F., se vérifie ce que le Seigneur avoit prédit par un de ses Prophetes, qu'il répandroit son Esprit sur toute chair : *Effundam Spiritum super omnem carnem* ; que les enfans prophétiseroient, auroient des visions, & les vieillards des songes qui étonneroient ceux qui les entendroient : *Filii vestri prophetabunt.* (*Joël.* 2.)

Quel étrange & admirable spectacle de voir & d'entendre ces pauvres pêcheurs au sortir du Cénacle, où ils venoient de recevoir le Saint-Esprit, annoncer à des peuples innombrables, assemblés à Jérusalem, des différens climats du monde, les vérités les plus, sublimes, les mysteres les plus cachés,

la doctrine la plus sainte, se faire entendre à eux en toute sorte de langues, quoiqu'ils ne les eussent jamais apprises C'est ce qui attira l'étonnement de ces peuples, qui surpris de cette merveille, se demandoient les uns aux autres : Comment donc se peut-il faire que ces hommes qui sont Galiléens, qui n'ont jamais été dans nos contrées, parlent le langage de chacun de nous ? *Quomodò nos audivimus unusquisque linguam nostram in quâ nati sumus.* (*Act.* 2.) Parthes, Medes, Elamites, ceux qui habitent la Mésopotamie, la Judée, la Cappadoce, le Pont, l'Asie, la Phrygie, la Pamphilie, l'Egypte, ... les Romains, les Arabes, nous les avons tous entendus en notre langue annoncer les merveilles de Dieu: *Audivimus eos loquentes nostris linguis magnalia Dei.* (*Ibid.*) Ce fut-là, M. F., la merveille qui donna d'abord un si grand accroissement à la Religion Chrétienne, qui la divulgua, pour ainsi dire, en un seul jour dans tout l'univers ; car ces peuples convertis par les discours des Apôtres, frappés des merveilles qu'ils venoient de voir & d'entendre, les annoncerent à leur tour, quand ils furent dans leur pays, publierent cette Religion, & la firent embrasser à ceux qui l'ignoroient. Or, qui avoit rendu les Apôtres si savans pour annoncer cette sainte Religion ? sinon l'Esprit Saint qui les avoit éclairés de ses divines lumieres : qui avoit délié leurs langues pour parler avec tant d'éloquence ? Il leur avoit donné une science supérieure à celle des plus habiles Philosophes, qui furent eux-mêmes confondus & obligés de se rendre aux vérités

qu'ils entendoient. Avouons, M. F., qu'il n'appartient qu'au S. Eſprit de faire en ſi peu de temps de pareils Diſciples, ou plutôt de ſi ſavans maîtres.

Or, ce ne fut pas ſeulement du don de ſcience dont le S. Eſprit remplit les Apôtres; il les anima encore d'une force toute divine, pour ſoutenir les vérités qu'ils devoient annoncer au monde. Quelle différence en effet, de ce qu'étoient les Apôtres avant la deſcente du S. Eſprit, & de ce qu'ils furent après l'avoir reçu? Ces hommes groſſiers, foibles & timides qui n'oſoient auparavant ſe montrer, parurent hardiment devant les Puiſſances de la terre les plus formidables. Ils leur annoncerent avec une ſainte liberté la Religion de J. C., ſans que les menaces des Grands, la rigueur des ſupplices, la crainte de la mort la plus affreuſe, fuſſent capables de les intimider. Bien-loin de craindre la perſécution & de la fuir, ils s'eſtiment heureux, & ſont tranſportés de joie de ce qu'on les a trouvés dignes de ſouffrir pour le Nom de Jeſus: *Ibant gaudentes, ... quoniam digni habiti ſunt pro nomine Jeſu contumeliam pati.* (*Act.* 5.) Ils bravent la fureur des tyrans, ils affrontent les ſupplices & la mort, ils triomphent par leur patience de leurs plus cruels perſécuteurs, ils cimentent de leur ſang la Religion qu'ils prêchent, & ils inſpirent leur courage à ceux qui doivent leur ſuccéder en leur miniſtere. D'où eſt venue, M. F., cette force que les Apôtres ont fait paroître pour l'établiſſement de la Religion de J. C.? C'eſt la vertu d'en haut, c'eſt la puiſſance du

S. Eſprit qui les a ſoutenus, c'eſt ſon ardeur qui les a animés, fortifiés : & c'eſt cette même ardeur, cette même puiſſance qui a auſſi ſoutenu des troupes innombrables de martyrs qui, marchant ſur les traces des Apôtres, ont répandu leur ſang pour la gloire de J. C. & de ſon Evangile. Voilà les admirables effets que ce divin Eſprit a produits dans les premiers ſectateurs de la Religion ſainte que nous profeſſons.

N'en doutez pas, M. F., les opérations du S. Eſprit ne ſe ſont pas terminées aux ſeuls Apôtres & à ceux qui les ont ſuivis dans leur miniſtere. Ce divin Eſprit ſe communique encore aux ames qui ſont bien diſpoſées à le recevoir ; il les éclaire par ſes lumieres, il les anime par ſes ardeurs, il les fortifie par ſes graces. Il les éclaire par ſes lumieres, en leur communiquant les dons de ſageſſe, d'entendement, de ſcience & de conſeil. Il fortifie leur volonté par les dons de force, de piété & de crainte de Dieu ; dons admirables dont je veux vous donner une courte explication.

Le don de ſageſſe que le S. Eſprit donne à l'ame, eſt une connoiſſance de la vanité des choſes de la terre, connoiſſance qui lui fait mépriſer les biens paſſagers, pour ne s'attacher qu'aux biens éternels, qu'elle juge ſeuls dignes de ſes recherches & de ſes empreſſemens. Don de ſageſſe que le Roi Salomon préféroit à toutes les richeſſes & à tous les royaumes du monde : *Præpoſui ſapientiam regnis & ſedibus.* (*Sap.* 7.) parce qu'il trouvoit en elle tout ce qui peut faire la félicité

de l'homme. Cette sagesse lui faisoit voir que tout ce qui est ici-bas n'est que vanité & affliction d'esprit, & que la seule chose qui n'est pas vanité, est d'aimer & de servir Dieu: *Vanitas vanitatum & omnia vanitas, &c.* (*Eccl.* 1.) C'est, M. F., ce que le S. Esprit vous fait voir de temps en temps, quand il vous ouvre les yeux sur le néant des honneurs, des biens & des plaisirs du monde, qui ne font que passer & qui sont incapables de contenter le cœur de l'homme; quand il vous inspire le desir d'une félicité digne de vous, & qu'il vous enseigne les moyens d'y parvenir.

Le don d'entendement est une connoissance des mysteres de la Foi dont le Saint-Esprit instruit une ame en qui il fait sa demeure, enseignant les vérités de la Religion Chrétienne, autant qu'il lui est nécessaire pour remplir les devoirs de l'état où elle est engagée.

Le don de science est une lumiere surnaturelle que le S. Esprit répand dans l'ame du juste, qui lui apprend l'usage qu'il doit faire des choses de ce monde, pour ne les employer qu'à la fin que Dieu s'est proposée en les créant; c'est-à-dire, pour ne s'en servir que pour sa gloire & notre salut.

Enfin le don de conseil dont le S. Esprit éclaire l'entendement, est un juste discernement qu'il nous fait faire des moyens qui nous conduisent à notre fin derniere, pour ne pas confondre le bien avec le mal, pour savoir nous déterminer dans les cas particuliers où il faut agir, pour distinguer la vraie

vertu de celle qui n'eſt qu'apparente & qui n'eſt pas ſelon Dieu. Après avoir éclairé notre entendement ſur ce que nous devons faire, le S. Eſprit fortifie notre volonté pour nous le faire exécuter, en nous communiquant les dons de force, de piété & de crainte de Dieu. Don de force qui nous éleve au deſſus de nous-mêmes pour nous faire ſurmonter les obſtacles qui ſe rencontrent dans les voies du ſalut, qui nous fait triompher des tentations, & vaincre nos ennemis; qui nous engage à cette ſainte violence qu'il faut ſe faire pour la pratique des vertus & pour gagner le royaume des Cieux. Don de force qui ſoutient dans les tribulations de la vie qui nous accableroient par leur poids, ſans l'onction ſalutaire que le S. Eſprit y répand, mais qui deviennent légeres par les douces conſolations dont ce divin Eſprit tempere leurs amertumes. Don de piété qui nous rend doux & faciles les exercices de la Religion, qui nous fait acquitter de nos devoirs à l'égard de Dieu & du prochain; à l'égard de Dieu, qu'elle nous fait reſpecter, & reſpecter comme notre vrai pere; à l'égard du prochain, qu'elle nous fait aimer comme notre frere, en lui rendant tous les ſervices qui dépendent de nous.

Don de crainte de Dieu qui nous retient & nous empêche de rien faire qui puiſſe lui déplaire, qui nous fait regarder le péché comme le plus grand mal qui nous puiſſe arriver. Par cette crainte de Dieu nous nous élevons au deſſus des reſpects humains, nous mépriſons les menaces des hommes qui peu-

vent perdre nos corps, pour obéir à celui qui peut perdre le corps & l'ame pour une éternité.

Il me reste à vous dire comment le S. Esprit sanctifie l'ame, en qui il vient faire sa demeure. C'est non seulement en répandant dans cette ame la grace sanctifiante, la charité habituelle qui la rend amie de Dieu, héritiere du royaume éternel: *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum Sanctum.* (*Rom.* 5.) mais encore en la corrigeant de ses défauts, & en la vuidant des imperfections qui lui restent, même dans l'état de la grace. Hélas? M. F., à combien de défauts ne sommes-nous pas sujets? Quel fonds d'orgueil dans notre ame! que de recherches de nous-mêmes, que de vanité! que d'amour-propre! quel penchant pour tout ce qui flatte nos sens! quelle aversion pour tout ce qui nous choque & fait souffrir notre nature! quelle facilité à nous emporter, à nous indigner contre ceux qui nous désobligent! Or, le S. Esprit qui habite dans une ame, corrige ses défauts, rectifie ses inclinations perverses. Semblable au feu qui purifie le fer, le S. Esprit purifie une ame; de charnelle & de terrestre qu'elle étoit, il la rend toute céleste, il la détache de tous les objets créés, il brise les liens qui la tenoient captive, pour l'élever jusqu'à lui & s'en rendre le seul maitre; il la transforme, pour ainsi dire, en lui-même, en lui communiquant les vertus qui la rendent par participation ce qu'il est par nature. La candeur, l'innocence, la douceur, l'humilité, la charité, la patience,

la bonté, la modeſtie, la continence, la chaſteté; ce ſont les fruits qu'il produit en elle, dit l'Apôtre S. Paul, & que l'ame produit elle-même de concert avec ce divin Eſprit, qui eſt en elle le principe de toutes ſes bonnes actions.

Oui, M. F., ſi nous faiſons quelque choſe de bien, c'eſt au S. Eſprit à qui nous le devons; c'eſt lui qui commence & qui acheve dans nous le grand ouvrage de notre prédeſtination; c'eſt lui, dit S. Léon, qui fait couler les larmes des pénitens, qui produit les gémiſſemens des ſuppliants, qui demande même pour nous par les gémiſſemens ineffables, dit l'Apôtre : *Poſtulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus.* (*Rom.* 8)

C'eſt ce divin Eſprit qui inſpire à tant d'ames ſaintes dont les exemples nous édifient, ce généreux détachement des choſes de la terre, ce renoncement à ſoi-même, cet amour de la croix, cette ferveur dans le ſervice de Dieu que nous admirons dans ces perſonnes qui ont quitté le monde, & même dans celles qui vivent dans le monde : ſont-ce là, M. F., les effets que le S. Eſprit a produits dans nous.

Hélas! peut-être s'en trouveroit-il parmi vous qui pourroient dire comme ces peuples à qui on demandoit, s'ils l'avoient reçu, & qui répondirent qu'ils ne ſavoient pas même s'il y avoit un S. Eſprit : Je veux croire que vous n'êtes pas dans cette ignorance; vous ſavez que le S. Eſprit eſt la troiſieme perſonne de la Sainte Trinité, Dieu égal au Pere & au Fils; vous ſavez les merveilles qu'il a

opérées pour la ſanctification des hommes. Mais avez-vous reſſenti dans vous ces merveilles ? êtes-vous maintenant dans un état de ſainteté ? pouvez-vous aſſurer par le témoignage de votre conſcience que le Saint-Eſpris habite en vous ? vous le connoîtrez aux marques que je vais vous en donner.

II. POINT. Comme c'eſt le propre de l'Eſprit de Dieu de bannir de nos cœurs l'eſprit du monde, de nous donner la force pour le combattre, d'unir les cœurs des fideles par les liens d'une parfaite charité, & de nous inſpirer une ſainte ardeur au ſervice de Dieu ; à ces marques, M. F., vous pouvez reconnoître ſi vous avez reçu le Saint-Eſprit ; ce ſeront auſſi des moyens efficaces de le conſerver ſi vous l'avez reçu.

Nous n'avons pas reçu l'eſprit du monde, dit l'Apôtre, mais l'Eſprit de Dieu que le monde ne peut recevoir : *Non ſpiritum hujus mundi accepimus.* (1. *Cor.* 2.) Ces deux eſprits ſont incompatibles l'un avec l'autre ; leurs loix & leurs maximes ſont ordinairement contraires. Ainſi, M. F., ſi vous avez reçu l'Eſprit de Dieu, vous ne devez point ſuivre l'eſprit du monde. Il faut néceſſairement appartenir à l'un ou à l'autre. Il n'y a point de neutralité à garder; voyez donc lequel de ces deux eſprits vous anime, & vous connoîtrez celui auquel vous appartenez ; pour le ſavoir, il faut connoître leurs différens caracteres.

Qu'eſt-ce que l'eſprit du monde ? C'eſt un eſprit d'orgueil & de domination, un eſprit d'intérêt, un eſprit d'immortification, en-

nemi de la pénitence & des croix. Ce ſont là les trois mobiles qui les conduiſent & qui ſont, dit S. Jean, les trois ſources de la corruption & de la réprobation du monde. Premier caractere de l'eſprit du monde; c'eſt l'eſprit d'orgueil & de domination, qui ne cherche qu'à s'élever, qui ne s'occupe que d'idées de grandeur, qui eſt idolâtre de la gloire & des honneurs du ſiecle, qui, jamais content de ce qu'il a, ambitionne toujours ce qu'il n'a pas, & qui dit toujours comme le premier des eſprits rebelles: *Aſcendam*, je monterai encore plus haut. Eſprit d'oſtentation, qui ſe plaît à étaler tout ce qu'il a de brillant, qui ſe manifeſte dans le luxe des habits, dans la magnificence des meubles, la nouveauté des modes, & par les dehors impoſans dont il ſe ſert pour éblouir ſes partiſans.

Eſprit d'indépendance, qui ne reconnoît aucune ſubordination, ſe ſouſtrait à l'autorité la plus légitime, mépriſe les loix les plus ſacrées; qui cherche même à ſecouer le joug de la foi, combat avec une opiniâtre réſiſtance les vérités de la Religion. Telles ſont les extrêmités où l'eſprit du monde conduit ceux qui s'en laiſſent dominer.

Ah! que l'eſprit de Dieu inſpire des ſentimens bien différens à une ame qu'il conduit! Ce ſont des ſentimens d'humilité la plus profonde, qui fuit la gloire & les honneurs, pour ne chercher que les humiliations; qui, au lieu de paroître & ſe manifeſter par ce qui peut lui faire honneur, ne cherche qu'à ſe cacher pour dérober aux yeux des hommes

ce qui peut lui attribuer de la gloire; qui marche avec candeur & ſimplicité, ne cherche point à s'en faire croire, ne conteſte point les preſſéances, cede volontiers aux ſentimens des autres. Une ame conduite par l'Eſprit de Dieu, au lieu de s'élever contre l'autorité, de combattre la vérité, ſe ſoumet avec docilité au joug qu'on lui impoſe; croit ſans héſiter les vérités que la Religion lui enſeigne; elle parle, elle n'agit que pour la gloire de ſon Dieu. Telles furent les diſpoſitions où ſe trouverent les Apôtres après avoir reçu le S. Eſprit. Ils n'eurent que du mépris pour la gloire & les honneurs du monde; ils ſe glorifierent des humiliations; bien-loin de diſputer ſur la preſſéance, ils ſe regarderent comme le rebut du monde: *Tanquam purgamenta hujus mundi*, (1. *Cor.* 4.) & ils n'eurent d'autre ambition que de procurer de la gloire à Dieu par leurs diſcours & leurs travaux. *Loquebantur magnalia Dei.*

Sont-ce là, M. F., vos ſentimens? Préférez-vous l'opprobre & l'humiliation de la croix à la gloire du monde? Ne cherchez-vous point à mériter ſon eſtime & ſes applaudiſſemens? aimez-vous mieux la derniere place que la premiere? êtes-vous indifférens aux louanges comme aux mépris? ne cherchez-vous en tout que la gloire de Dieu? Si cela eſt, vous avez reçu ſon divin Eſprit, il fait en vous ſa demeure, & vous l'y conſerverez, tandis que vous ſerez dans ces ſentimens; mais ſi l'orgueil, la vanité domine dans votre cœur, c'eſt l'eſprit du monde qui

vous conduit. Et que devez-vous attendre ? esclaves du monde, vous périrez avec le monde.

Vous le connoîtrez encore, si vous avez un esprit d'intérêt, qui est le second caractere de l'esprit du monde, opposé à l'Esprit de Dieu. Sur quoi roulent en effet tous les projets que l'on forme dans le monde ? A quoi se terminent les démarches de la plupart des hommes ? Ils n'ont en vue que l'intérêt ; les richesses sont les idoles auxquelles ils sacrifient tout. On y met sa félicité, & on n'estime heureux que ceux à qui la fortune prodigue ses faveurs, tandis qu'on regarde comme malheureux ceux qui sont dans la pauvreté & l'indigence. Aussi les riches sont-ils les seuls honorés, tandis que les autres sont dans l'opprobre & le mépris.

Mais l'Esprit de Dieu nous apprend à penser bien différemment sur les biens du monde. Ce divin Esprit que J. C. nous a envoyé pour nous enseigner les maximes de son Evangile, nous dit que bienheureux sont les pauvres, parce que le royaume des Cieux est à eux ; malheureux sont les riches, parce que les richesses sont un grand obstacle pour entrer dans ce royaume. C'est pourquoi il nous inspire le mépris des richesses & l'amour de la pauvreté. Tels furent les sentimens qu'il inspira aux Apôtres & aux premiers disciples de la Religion. Les Apôtres qui avoient tout quitté pour suivre J. C. ne vivoient que des aumônes qu'on leur faisoit, & passerent toute leur vie dans la pauvreté. Les premiers Chrétiens ne possédoient rien en propre ; mais ils

vendoient tout ce qu'ils avoient pour en apporter le prix aux pieds des Apôtres, & pour être distribués à chacun selon ses besoins. Voilà jusqu'à quel point on portoit le désintéressement dans la primitive Eglise, parce qu'on suivoit les mouvemens de l'Esprit Saint. Voyez donc, M. F., si vous êtes animés de ce divin Esprit, par les dispositions où vous vous êtes trouvés à l'égard des biens du monde. A la vérité Dieu n'exige pas de vous que vous vous dépouilliez de vos biens comme les premiers Chrétiens, par un renoncement réel & effectif; mais il faut du moins en détacher vos cœurs, en sorte que vous ayiez autant d'indifférence pour les richesses que pour la pauvreté; vous ne devez tenir à rien de créé, Dieu seul doit faire votre trésor: or, si vous êtes pauvres, êtes-vous contens dans cet état? Si vous êtes riches, quel usage faites-vous de votre bien? en employez vous le superflu à soulager les pauvres? êtes-vous prêts à tout quitter, si Dieu le demandoit de vous? & quand il vous arrive quelque revers de fortune, quelle est votre soumission à la volonté de Dieu qui le permet ainsi? A ces marques vous connoîtrez si vous avez l'esprit de J.C. qui est un esprit de pauvreté: mais si vous êtes toujours avides des biens, si vous ne souffrez qu'à regret les pertes qui vous arrivent; si vous n'êtes contens que quand la fortune vous est favorable, c'est une marque que l'esprit du monde regne en vous, & non l'Esprit de Dieu.

Troisieme caractere de l'esprit du monde opposé à celui de J. C.; esprit d'imortifica-

tion & de molleſſe, ennemi de la pénitence & des croix. Il ſuffit, pour en être convaincu, d'examiner la vie des mondains. Quelle attention à ſatisfaire leurs deſirs! quelles précautions pour ſe procurer les plaiſirs de la vie! quelle indulgence à flatter leur chair, & à lui procurer tout ce qu'elle demande! quelle violence ſe font-ils pour réprimer leurs penchans déréglés! Toute leur vie n'eſt qu'un cercle de divertiſſemens qui ſe ſuccedent les uns aux autres. Après s'être rendus coupables de pluſieurs crimes, ils ne penſent nullement à en faire pénitence; ils laiſſent la mortification à ceux qui ſont dans la retraite : pour eux, ils ſe croient en droit de vivre dans la joie & les plaiſirs.

Mais que les maximes de l'Eſprit de Dieu ſont bien oppoſées à celles du monde! Ce divin Eſprit qui porte la diviſion juſques dans les puiſſances de l'ame, comme dit S. Paul, réprime non ſeulement les penchans déréglés, mais il mortifie encore les inclinations les plus légitimes; il inſpire l'abnégation de ſoi-même, la mortifiation des ſens, l'amour de la pénitence & des croix. Une ame conduite par ce divin Eſprit, ſe fait une violence continuelle pour ſe corriger de ſes défauts: pour réduire ſes paſſions en ſervitude, elle ſe livre aux rigueurs de la pénitence, & embraſſe avec joie toutes les croix que le Seigneur lui préſente. Eſt-ce ainſi, M. F., que vous combattez contre vous-mêmes pour faire pénitence de vos déréglemens, pour réprimer vos mauvais penchans? Aimez-vous la mortification & les croix? Si cela eſt ainſi,

vous avez reçu le S. Esprit, & si vous persistez dans vos saintes pratiques, il demeurera avec vous. Mais si vous vivez selon la chair, si vous ne la soumettez pas à l'esprit, si vous accordez à vos passions tout ce qu'elles demandent, si la pénitence & les croix vous rebutent, vous n'êtes pas animés de cette vie divine, que l'Esprit Saint communique aux ames qui le reçoivent : vous êtes au contraire dans un état de mort, parce que vous avez éteint dans vous l'esprit de vie par vos résistances à ses graces ; vous ne lui appartenez plus, mais vous appartenez à l'esprit de ténebres qui est devenu votre maître : *Vos ex patre diabolo estis.* Quel malheur, M. F. ! pouvez-vous y penser sans frémir, & ne pas faire vos efforts pour briser vos liens & recouvrer la liberté des enfans de Dieu? Il faut pour cela de la force ; mais le S. Esprit vous la donnera ; c'est par cette vertu même que vous connoîtrez si vous l'avez reçu.

Je vous ai fait voir, M. F., la force que le S. Esprit communiqua aux Apôtres, qu'il rendit intrépides au milieu des plus sanglantes persécutions, qu'il eleva au dessus des menaces, des supplices & de la mort la plus affreuse. Tels sont les effets qu'il produit dans une ame qui l'a reçu. Si vous avez ce bonheur, vous soutiendrez la cause de Dieu, contre tous les efforts du monde ; vous vous éleverez au dessus du respect humain, des discours & des persécutions des hommes ; vous vous opposerez au torrent des mauvaises coutumes ; vous réprimerez le vice dans ceux qui vous sont soumis ; vous vous ferez

gloire de la vertu devant ceux qui la méprisent, vous défendrez la gloire de votre Religion devant ceux qui l'attaquent. Voilà ce que le S. Esprit exige d'une ame à qui il se communique. Mais si vous n'osez vous déclarer pour la vérité, ni prendre le parti de la vertu, dans la crainte de déplaire aux hommes; si un misérable respect humain vous ferme la bouche, tandis qu'il faut parler; si par de timides ménagemens & une fausse prudence, vous applaudissez aux passions des autres, si vous tolérez le vice dans ceux que vous devez reprendre, de crainte d'encourir leurs disgraces; si vous ne pratiquez la vertu qu'autant que vous aurez l'applaudissement du monde, & que vous l'abandonniez dès que vous serez exposés aux censures des hommes, ah! vous devez juger que vous n'avez pas reçu cet Esprit de force, tel qu'il parut dans les premiers Chrétiens, tel qu'il fut dans un S. Paul, qui ne se regardoit plus disciple de J. C., dès qu'il auroit le malheur de plaire aux hommes: *Si hominibus placerem, Christi servus non essem.* (Gal. 1) Non, dit ce grand Apôtre, nous n'avons pas reçu un esprit de timidité, mais un esprit de force & de fermeté, pour nous soutenir dans la pratique du bien, contre les fausses maximes du monde, contre les persécutions des hommes: *Non dedit nobis spiritum timoris sed virtutis.* (Timoth. 1.)

Enfin, M. F., l'Esprit Saint est un esprit de paix qui unit les cœurs par les liens d'une parfaite charité. Union qui étoit si grande parmi les premiers Chrétiens, qu'ils ne fai-

ſoient tous qu'un cœur & qu'une ame. A cette marque, vous connoîtrez encore ſi vous poſſédez ce divin Eſprit, ſi vous vivez en paix avec votre prochain, avec ceux-mêmes qui ſont ennemis de la paix; ſi vous ſouffrez patiemment les affronts, les injures; ſi vous pardonnez à vos ennemis, & ſi vous rendez le bien à ceux qui vous font du mal, vous êtes la demeure du S. Eſprit. Mais ſi vous êtes en diſſenſion avec votre prochain, ſi vous ſemez la diſcorde parmi vos freres par vos mauvais rapports, ce n'eſt pas l'eſprit de Dieu qui vous conduit, c'eſt l'eſprit du démon, qui n'aime que le trouble & la diſcorde. Peut-on dire auſſi que l'eſprit de Dieu habite dans ces maiſons où l'on n'entend que des querelles, où le mari & la femme ſont toujours à ſe diſputer, vomiſſant l'un contre l'autre les injures les plus atroces, au grand ſcandale de leurs enfans? non, ce divin Eſprit ne ſe trouve point daas le trouble & les diviſions: *Non in commotione Dominus.* (3. *Reg.* 19.) Voulez-vous, M. F., le poſſéder dans vos maiſons dans vos cœurs? vivez en paix les uns avec les autres; ſuivez en tout les mouvemens de l'Eſprit Saint; qu'il ſoit le principe & la fin de tous vos projets & de toutes vos actions; rempliſſez avec ferveur tous vos devoirs: car le S. Eſprit ne ſe plaît pas dans un cœur qui fait l'œuvre de Dieu négligemment; il demande un cœur qui agiſſe par amour, parce qu'il eſt tout amour. C'eſt un feu qui eſt toujours dans l'action, & qui communique à l'ame ſon activité: dès que

vous cesserez d'agir, vous l'éteindrez, vous l'étouffèrez : comme le feu s'éteint dès qu'on cesse de lui donner de la matiere ; ainsi le S. Esprit cessera d'être en vous, si vous n'agissez avec lui. Quand vous éviteriez le mal, la seule inaction, la négligence à faire le bien seront capables de l'éloigner de vous. Mais s'il trouve en vous des ministres qui suivent son activité, il vous conduira de vertu en vertu à la gloire éternelle. *Amen.*





PRÔNE
POUR LA FÊTE DE LA SAINTE TRINITÉ.
Sur le Myſtere du Jour.

In nomine Patris, & Filii, & Spiritûs Sancti.
Au nom du Pere, & du Fils, & du Saint Eſprit.
(Matth. 8.)

C'EST dans ce peu de paroles, M. F., que vous récitez tous les jours en faiſant le ſigne de la croix, que conſiſte l'abrégé de notre foi, le fondement de nos eſpérances, & l'objet de notre charité. Elles nous expriment le plus ſaint, le plus auguſte des myſteres de notre Religion; c'eſt-à-dire, le myſtere de la ſainte Trinité, un ſeul Dieu en trois Perſonnes, le Pere, le Fils, & le S. Eſprit; myſtere qui eſt le principe & la fin de tous les autres que nous célébrons pendant le cours de l'année. Le myſtere de la ſainte Trinité eſt le principe de tous les autres; parce que ceux-ci ne ſont que les effets & les témoignages de la bonté & de la libéralité des trois divines Perſonnes, à l'égard des hommes. Si le Fils de Dieu eſt deſcendu ſur la terre, pour prendre naiſſance

parmi nous ; s'il a converſé avec les hommes, s'il eſt mort ſur une croix, s'il eſt reſſuſcité le troiſieme jour après ſa mort ; ſi le S. Eſprit eſt deſcendu ſur les Apôtres pour ſanctifier le monde, on peut dire que les trois Perſonnes de la ſainte Trinité ont eu part à ces myſteres, & que tous ces myſteres ſont autant de bienfaits dont l'homme eſt redevable à l'adorable Trinité, qui l'a voulu ſauver par leur accompliſſement. Le myſtere de la ſainte Trinité eſt auſſi la fin de tous les autres, parce que tous ſe rapportent à ſa gloire comme à leur fin principale. Il faut dire encore que toutes les Fêtes & les Dimanches que nous célébrons pendant l'année, ſont deſtinés à la même fin. En un mot, tout ce qui ſe pratique de ſaint dans la Religion, c'eſt pour la gloire de la ſainte Trinité. Cependant l'Egliſe en fait aujourd'hui une fête particuliere, pour renouveller dans l'eſprit des fideles la foi de ce myſtere, & leur en imprimer une tendre dévotion. C'eſt pour me conformer à l'eſprit de l'Egliſe, que je vais vous propoſer les motifs de cette dévotion. Ce ſera mon premier Point. Je vous en apprendrai enſuite la pratique. Ce ſera mon ſecond Point.

I. POINT. Soit que l'on conſidere la dévotion à la très-ſainte Trinité dans ſon objet, ſoit qu'on l'enviſage dans ſes effets, on peut dire que c'eſt la plus excellente, la plus utile de toutes les dévotions ; deux motifs bien capables de nous la faire embraſſer avec ardeur, & pratiquer avec exactitude.

Quel eſt, M. F., l'objet que l'Egliſe pro-

poſe à votre dévotion dans l'auguſte myſtere de la ſainte Trinité ? Ah ! c'eſt ici que je ne puis que bégayer, comme un enfant, & que je devrois dire, comme un Prophete, que je ne ſais plus parler : *Neſcio loqui.* Si les SS. Peres, qui ont approfondi ce myſtere avec toute leur lumiere, qui en ont parlé ſi éloquemment, ont avoué qu'il étoit au deſſus de leurs paroles & de leurs expreſſions, à combien plus forte raiſon dois-je reconnoître mon inſuffiſance ? combien ne dois-je pas craindre d'être opprimé par la gloire de cette infinie majeſté ? Cependant, pour remplir mon deſſein, ſuivons les lumieres de la foi, dont les dogmes nous ſont exprimés dans les Symboles de l'Egliſe, & particuliérement dans celui de S. Athanaſe.

Que devons-nous révérer dans ce myſtere ineffable, qui eſt le premier objet de notre culte ? C'eſt un ſeul Dieu en trois Perſonnes, Pere, Fils, & S. Eſprit ; c'eſt-à-dire, un Etre infini, de qui toutes choſes dépendent, un Etre infiniment ſaint, infiniment bon, infiniment juſte, infiniment puiſſant, infiniment parfait ; ce ſont trois Perſonnes qui, quoique diſtinguées l'une de l'autre, ont la même nature, la même eſſence, les mêmes perfections : le Pere n'eſt point le Fils, le Fils n'eſt point le S. Eſprit ; cependant le Pere, le Fils & le S. Eſprit ne ſont qu'un ſeul Dieu, un ſeul Seigneur, un ſeul Créateur de toutes choſes. Le Pere n'a pas été avant le Fils, ni le Fils avant le S. Eſprit ; mais le Pere, le Fils, & le S. Eſprit ſont tous trois de toute éternité : ainſi le Pere eſt

éternel, le Fils eſt éternel, le S. Eſprit eſt éternel; cependant ce ne ſont pas trois éternels, mais un ſeul éternel. Le Pere eſt tout-puiſſant, le Fils eſt tout-puiſſant, le S. Eſprit eſt tout-puiſſant; cependant ce ne ſont pas trois tout-puiſſans, mais un ſeul tout-puiſſant. Le Pere n'a point été créé, ni engendré; le Fils n'a pas été créé, mais engendré du Pere, de toute éternité, par voie de connoiſſance; le S. Eſprit n'a pas été créé ni engendré, mais il procede, par voie d'amour, du Pere & du Fils. Une ſeule de ces Perſonnes eſt auſſi parfaite que les deux autres, & deux ne ſont pas plus parfaites qu'une, parce qu'une ſeule poſſede toutes les perfections des autres; en un mot, elles ſont égales en toutes choſes; en ſorte que nous devons révérer l'unité de nature dans la Trinité des Perſonnes, & la Trinité des Perſonnes dans l'unité de la nature. Tel eſt, M. F., le grand objet que l'Egliſe propoſe en ce jour à votre dévotion. C'eſt ce divin objet qui fait la béatitude des Saints dans le Ciel, à qui les Anges & toute la cour céleſte donnent ſans ceſſe mille bénédictions, par ce beau cantique, qui eſt rapporté dans le Prophete Ezéchiel: *Sanctus*, *Sanctus*, *Sanctus*: Saint, Saint, Saint.

L'Egliſe militante ſe joint à l'Egliſe triomphante, pour en célébrer la gloire. C'eſt pour cela que dans toutes ſes cérémonies, dans tous ſes Offices, elle a ſoin de faire mention de cet auguſte myſtere, pour en inſpirer la dévotion à ſes enfans; ſi elle offre le divin Sacrifice, c'eſt à la gloire de la ſainte Trinité.

Elle commence d'abord par l'invocation des trois Personnes : *In nomine Patris.* Après l'*Introït*, elle ajoute ces paroles : Gloire soit au Pere, au Fils, & au S. Esprit, *Gloria Patri*, *&c.* Ensuite elle chante le Cantique des Anges : *Gloria in excelsis*, où il est fait mention particuliere des trois Personnes de la très-sainte Trinité ; après l'Evangile, elle récite le Symbole de Nicée, qui est une profession solemnelle de ce mystere. A la Préface de la Messe, elle se joint au chœur des Anges, des Trônes, des Dominations, des Chérubins, des Séraphins, pour chanter avec eux le cantique de la céleste Jérusalem.

Combien de fois, dans les Offices qui se célébrent dans l'Eglise, n'entendons-nous pas les Ministres du Seigneur répéter ces belles paroles, *Gloria Patri*, *&c.* Gloire soit rendue au Pere, au Fils, & au S. Esprit. C'est par-là que l'Eglise commence ordinairement & finit ses Pseaumes, ses hymnes & ses cantiques ; elle voudroit que ces paroles admirables fussent continuellement dans la bouche de ses enfans ; persuadée qu'elle est, que c'est une pratique des plus saintes dont on puisse se servir pour rendre aux trois adorables Personnes de la sainte Trinité, l'honneur & la gloire qui leur sont dus.

Jugez de-là, M. F., combien cette dévotion est sainte & excellente, soit par la dignité de son objet, soit par la pratique de l'Eglise. C'est aussi la plus salutaire de toutes les dévotions, si on la considere dans ses effets.

Une dévotion qui est le fondement le plus

solide de nos espérances, qui nous procure les graces les plus signalées, doit sans doute être regardée comme une dévotion bien utile & bien salutaire Or, telle est la dévotion envers la très-sainte Trinité. Quel est, M. F., l'objet de nos espérances après cette vie? C'est un bonheur éternel, qui consiste à posséder Dieu, à voir, à contempler, à aimer les trois Personnes de la sainte Trinité, pendant des siecles infinis. Or, la foi de ce mystere, soutenue des bonnes œuvres, nous conduit infailliblement à la possession de ce bonheur. Quel est celui qui sera sauvé? Celui qui croira, dit J. C.: *Qui crediderit, salvus erit.* (*Matth.* 16.) Mais que devons-nous principalement croire? un seul Dieu en trois Personnes: voilà le premier & le principal objet de notre foi. C'est ce que J. C. a voulu nous faire entendre, lorsqu'en envoyant ses Apôtres prècher aux nations de la terre le royaume de Dieu, il leur recommande expressément d'établir la foi du Mystere de la sainte Trinité. Allez, leur dit ce divin Sauveur, instruisez toutes les nations, les baptisant au nom du Pere, & du Fils, & du S. Esprit: *Euntes, docete omnes gentes, baptisantes eos in nomine Patris, & Filii & Spiritûs Sancti.* (*Matth.* 28.)

Comme le Sacrement du Baptême devoit être la porte par où l'on devoit entrer dans le bercail de J. C., il n'a pas voulu que personne y fût admis que par une profession solemnelle du mystere de la sainte Trinité; c'est pourquoi il a fait une partie essentielle de ce Sacrement, pour nous faire connoître

que

que toutes nos eſpérances au ſalut étoient fondées ſur ce point fondamental de notre religion. Auſſi l'Egliſe ne reçoit perſonne au nombre de ſes enfans, qu'après cette profeſſion de foi: Croyez-vous au Pere tout-puiſſant, demande-t-elle à celui que l'on préſente au Baptême? *Credis ne in Deum Patrem omnipotentem?* & en J. C. ſon Fils unique, notre Seigneur? *Et in Jeſum Chriſtum, Filium ejus Dominum noſtrum?* Croyez-vous encore au S. Eſprit? *Et in Spiritum ſanctum.* Oui, je le crois, répond celui à qui on doit adminiſtrer ce Sacrement, *Credo.* Enſuite il eſt baptiſé ſelon la formule preſcrite par J. C. *Ego te baptiſo in nomine, &c.* L'Egliſe emploie les même paroles dans l'adminiſtration des autres Sacremens; ſi elle abſout les fideles, ſi elle confirme en grace, c'eſt au nom de la très-ſainte Trinité; ſi elle conſacre les Prêtres, ſi elle unit les époux par les liens du mariage, c'eſt au nom de la très-ſainte Trinité; ſi elle bénit les enfans, ſi elle couronne les Rois ſi elle conſacre les vierges, les Temples, les vaſes deſtinés au ſervice divin, c'eſt toujours en invoquant la très-ſainte Trinité. Pourquoi tout cela? pour nous faire connoître que la confeſſion de ce myſtere eſt le fondement de nos eſpérances, le principe de nos mérites, &, pour m'expliquer avec le ſaint Concile de Trente, le commencement & la racine de notre juſtification: *Initium & radix totius juſtificationis noſtræ.*

Pour nous faire encore ſentir l'utilité de cette dévotion, l'Egliſe, ſuivant une ancienne

& constante tradition qui nous vient des Apôtres exhorte ses enfans à se munir du signe adorable de la croix, parce que ce signe étant une profession solemnelle du mystere de la sainte Trinité, est un des moyens les plus excellens dont nous puissions nous servir pour attirer sur nous les bénédictions du Seigneur, & rendre nos actions méritoires pour le Ciel. Combien de graces accordées, combien de miracles opérés par la vertu de ce signe adorable ! Je ne finirois pas si je voulois vous les tous rapporter. Des malades guéris, les démons mis en fuite en sont des preuves convaincantes ; mais que de graces de salut, que de secours puissans les vrais adorateurs d'un seul Dieu en trois Personnes ne doivent-ils pas en espérer ? Si la dévotion que nous avons envers la sainte Vierge & les Saints, nous attire, par leur médiation, ces graces & ces secours abondans qu'on ne sauroit trop admirer, que ne devons-nous pas attendre de notre dévotion envers l'adorable Trinité ? Vous pouvez, M. F., tout espérer de la puissance du Pere, d'où nous vient tout don parfait ; de la sagesse du Fils qui a tant souffert pour notre salut, & qui dans le Ciel ne cesse d'intercéder en notre faveur : *Semper vivens ad interpellandum pro nobis* ; (*Heb.* 7.) de l'amour du S. Esprit, le sanctificateur de nos ames, le principe de tous nos mérites, qui demande & qui prie pour nous, comme dit S. Paul, par des gémissemens ineffables, *Postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus.* (*Rom.* 8.)

Mais c'est sur-tout à l'heure de la mort que nous ressentirons l'assistance de ces divines personnes que nous aurons invoquées pendant la vie ; nous en avons la preuve dans les prieres que fait l'Eglise en faveur des mourans. Partez, dit le Ministre du Seigneur, de ce monde, ame chrétienne, au nom du Pere qui vous a créée, du Fils qui vous a rachetée, du S. Esprit qui vous a sanctifiée : que les puissances infernales prennent la fuite à ces noms redoutables, & qu'elles ne forment aucun obstacle à votre passage dans la bienheureuse éternité ! Ensuite le Prètre s'adressant à Dieu : C'est pour un pécheur, il est vrai, que j'implore votre miséricorde, ô mon Dieu ! il n'a pas été exempt des foiblesses humaines ; mais il a confessé votre auguste Trinité, il a reconnu & adoré le Pere, le Fils & le Saint-Esprit : *Patrem & Filium & Spiritum non negavit, sed credidit.* Daignez donc, en faveur du zele qu'il a eu pour votre gloire, lui faire grace, & l'admettre dans le sein de la béatitude éternelle : *Zelum Dei in se habuit, & Deum qui fecit omnia adoravit.* Ah ! qu'il sera consolant pour vous, M. F., d'entendre ces dernieres paroles, & de ressentir les effets de la dévotion que vous aurez eue envers la très-sainte Trinité ! Vous en connoissez maintenant l'excellence & l'utilité ; quelle en est la pratique ?

II. Point. Comme notre ame est composée de trois puissances, l'entendement, la volonté & la mémoire, qui représentent les trois adorables Personnes de la sainte Trinité,

nous ne pouvons, M. F., rendre à ces trois Personnes un culte qui leur soit plus agréable qu'en leur consacrant ces facultés par les actes de vertus qui leur sont propres. Nous devons, 1°. leur faire un sacrifice de notre entendement, par une entiere soumission à la foi de ce mystere; 2°. leur consacrer notre volonté par un amour parfait, & un attachement inviolable à la loi du Seigneur; 3°. enfin nous devons nous servir de notre mémoire, pour rappeller les bienfaits que nous en avons reçus, & leur en marquer notre reconnoissance. Le premier sacrifice que nous devons faire à la sainte Trinité, est la soumission de notre entendement à la foi de ce mystere : quelque impénétrable, en effet, qu'il soit à nos foibles lumieres, il nous suffit de savoir que Dieu l'a révélé, pour le croire sans hésiter. Témoignage des sens, raisonnement, subtilité, tout doit plier sous le joug de la foi. Or rien de plus certain que la révélation du mystere de la sainte Trinité. Il n'y a qu'un seul Dieu, est-il dit en plusieurs endroits de la sainte Ecriture, il n'y a qu'un seul Seigneur ou un seul Créateur de toutes choses : *Unus Deus, unus Dominus.* Et quand la Foi ne nous le diroit pas, la seule raison suffit pour nous convaincre qu'il ne peut y avoir plusieurs Dieux.

Il est pareillement révélé qu'il y a trois Personnes en Dieu : outre les textes de l'ancien Testament que je pourrois rapporter, je m'arrête à quelques-uns du nouveau, & particuliérement à celui que j'ai deja rapporté, où J. C. commande à ses Apôtres de bap-

tiſer toutes les nations au nom du Pere, & du Fils, & du St. Eſprit : *Baptiſantes eos*, &c. Sur quoi S. Auguſtin fait ce raiſonnement : Vous n'ordonneriez pas, Seigneur, de baptiſer les nations au nom de trois Perſonnes, ſi elles n'étoient pas en effet ; & ſi ces trois Perſonnes n'étoient pas Dieu, vous n'ordonneriez pas de baptiſer en un ſeul nom ; & ſi Dieu le Pere étoit le Fils ſon Verbe, on ne pourroit pas dire que le Pere a envoyé ſon Fils : *Miſit Deus Filium ſuum* ; ſi le Fils étoit le St. Eſprit, on ne pourroit pas dire non plus que le Pere a envoyé ſon S. Eſprit au nom du Fils : *Quem mittet Pater in nomine meo*, puiſque celui qui eſt envoyé de la part d'un autre, en eſt réellement diſtingué. Il y en a trois, dit S. Jean ; qui rendent témoignage dans le Ciel, & ces trois ne ſont qu'un : *Tres ſunt qui teſtimonium dant in cælo, & hi tres unum ſunt*. En voilà aſſez, M. F., pour vous prouver que l'unité d'un Dieu en trois Perſonnes nous a été révélée ; que nous devons par conſéquent croire ce myſtere ſans héſiter, parce que Dieu qui eſt la vérité même ne peut ſe tromper, ni nous tromper.

Il ne faut donc plus raiſonner, comment ſe peut faire que trois ne ſoient qu'un, puiſqu'on ne voit rien de ſemblable dans les créatures.

Nous ne devons pas, M. F., meſurer les foibles idées que nous avons de Dieu, ſur celles que nous avons des créatures : dans Dieu tout eſt infini, tout eſt incompréhenſible ; ſi nous pouvions le comprendre, il ne ſeroit plus ce qu'il eſt. C'eſt ſon incom-

préhenſibilité qui nous donne, dit S. Auguſtin, une plus noble idée de ſa grandeur, & c'eſt dans cette incompréhenſibilité même que nous trouvons le motif de notre foi. Combien de choſes d'ailleurs ne croyons-nous pas, que nous ne concevons pas? Eſt-ce donc une raiſon de ne pas croire le myſtere de la ſainte Trinité, parce que nous ne le concevons pas? Où ſeroit le mérite de notre foi, ſi nous le concevions; car il n'y a point de mérite ſans difficulté, & il n'y a point de difficulté à croire ce que l'on comprend. Soumettons donc nos lumieres à celles de Dieu, qui veut ſe cacher à nous ſous des voiles obſcurs, pour nous faire ſentir notre ignorance, & humilier notre eſprit ſous ſa ſuprême autorité. Par cette ſoumiſſion, nous lui faiſons le ſacrifice le plus agréable & le plus méritoire pour nous, parce que nous renonçons à nos foibles lumieres, pour croire des myſteres qui ſont non ſeulement au deſſus de notre portée, mais encore qui nous paroiſſent contraires à la raiſon.

Au reſte, M. F., cette ſoumiſſion de foi au myſtere de la ſainte Trinité nous eſt abſolument néceſſaire pour être ſauvés: car, s'il eſt vrai de dire que celui qui ne croira pas, ſera condamné: *Qui non crediderit, condemnabitur*; (*Marc.* 11.) cela doit particuliérement s'entendre du myſtere que je vous prêche: oui, M. F., non ſeulement celui qui refuſera de le croire, mais encore celui qui par ſa faute aura vécu dans l'ignorance d'un ſeul Dieu en trois Perſonnes, celui-là ſera exclus à jamais du royaume des Cieux, parce

qu'il n'en eſt pas de cette vérité fondamentale de notre foi, comme de bien d'autres que l'on peut ignorer ſans danger de ſalut; mais il n'eſt perſonne qui ne doive ſavoir & croire le myſtère de la Sainte Trinité, & celui de l'Incarnation du Verbe; ce ſont les deux points fondamentaux de notre Religion: ſans la connoiſſance & la foi de ces myſteres, il n'y a point de ſalut à eſpérer.

Et voilà pourquoi, M. F., l'Egliſe prend tant de ſoins d'en inſtruire les fideles; voilà pourquoi, dans les premiers élémens de la doctrine chrétienne que l'on donne aux enfans, on commence par expliquer ces grandes vérités. Elles ſont, il eſt vrai, les plus difficiles à comprendre: mais elles ſont les plus néceſſaires à ſavoir & à croire; c'eſt pour cela qu'on a ſoin de les inculquer de bonne heure aux enfans, pour leur faire connoître qu'ils ſont obligés de produire là-deſſus des actes de foi, dès qu'ils ont atteint l'âge de raiſon, de continuer ces actes pendant la vie, & de la finir par-là. C'eſt pour cette raiſon que l'Egliſe charge expreſſément les Miniſtres de la foi de faire faire aux mourans leur profeſſion de foi ſur ces myſteres, parce que, hélas! peut-être y en auroit-il qui partiroient de ce monde ſans l'avoir faite. Concevez par-là, M. F., combien il eſt important pour vous d'aſſiſter aux inſtructions où l'on explique ces grandes vérités, & d'y envoyer vos enfans; malheur à vous ſi vous venez à mourir dans l'ignorance des principaux myſteres de votre foi! vous n'ayez point d'autre ſort à attendre qu'un malheur éternel,

Nous devons encore faire le sacrifice de nos volontés aux trois divines Personnes, par l'amour le plus parfait, & l'attachement le plus inviolable à la loi du Seigneur. Quoi de plus juste, en effet, que d'aimer un objet qui est infiniment aimable, qui posséde toutes les perfections, tous les attraits qui peuvent fixer cet amour! quoi de plus avantageux que de nous attacher à un objet qui peut seul nous rendre heureux, hors duquel nous ne trouvons que miseres & affliction d'esprit, & dont la possession bannira toutes nos inquiétudes! Non, M. F., notre cœur ne sera jamais en paix, & ne goûtera de repos assuré, qu'il ne possede un Dieu en trois Personnes, il nous a fait pour lui, & lui seul est capable de fixer tous nos desirs. Aimons donc ces trois divines Personnes que nous devons aimer pendant toute l'éternité, que les Anges & les Saints ne peuvent se lasser d'aimer, tant ils reconnnoissent en elles d'amabilité. Si notre entendement ne peut maintenant les comprendre; s'il lui est même défendu de sonder la profondeur de ce mystere, de crainte d'ètre opprimé par la gloire de l'infinie majesté de Dieu, notre volonté a cette avantage au dessus de l'entendement, de pouvoir se livrer à tous les transports d'amour dont elle est capable.

Elevons-nous donc, dit S. Augustin, sur les ailes de l'amour vers ce divin objet qui ravit les cœurs des Anges, & disons-lui avec ce saint Docteur: O beauté toujours ancienne & toujours nouvelle! c'est bien tard que je vous ai aimée; je ne veux pas tarder

davantage à le faire ; embraſez mon cœur de votre divin amour, afin que je vous aime toujours plus : *Amem te validiùs.* Mais comment pouvons-nous marquer notre amour aux trois divines Perſonnes de la ſainte Trinité ? Je l'ai dit, M. F. ; par un attachement inviolable à la loi de Dieu, par un entier éloignement de tout ce qui peut lui déplaire : quoi de plus juſte en effet, que de nous ſoumettre à celui de qui nous dépendons en toutes choſes, qui a droit non ſeulement ſur toutes nos actions, mais encore ſur tous les mouvemens de notre cœur ? Lorſque les trois Perſonnes de la ſainte Trinité voulurent tirer l'homme du néant, elles réſolurent de le former à leur image & reſſemblance : *Faciamus hominem ad imaginem noſtram.* Or, elles ne pouvoient le former tel, que pour en être ſervies & glorifiées : elles lui donnerent l'empire ſur toutes les autres créatures ; mais elles ſe réſerverent un domaine abſolu ſur toutes les puiſſances & les actions de l'homme ; & ce n'eſt que par l'obéiſſance aux volontés de Dieu, que l'homme peut remplir le deſſein que Dieu eut en le tirant du néant ; ce n'eſt que par cette obéiſſance, & la ſoumiſſion aux loix du Créateur, que l'homme peut acquérir la parfaite reſſemblance qu'il doit avoir avec lui.

Voyez donc, M. F., ſi vous exécutez en tout les volontés de Dieu : ce n'eſt qu'en obſervant ſes divins commandemens, que vous ſerez de vrais adorateurs de la ſainte Trinité ; c'eſt le culte le plus parfait que vous puiſſiez lui rendre. Mais ſi vous vous conten-

tez de croire ce mystere, & que votre conduite ne réponde pas à votre foi, si cette foi ne se fait pas connoître par les bonnes œuvres, il ne vous servira de rien d'avoir cru; vous serez traités au contraire avec plus de rigueur que les payens, parce que vous aurez reçu dans le sein de la Religion plus de graces & plus de secours que ces peuples.

Achevons, M. F. Pour vous acquitter de vos devoirs envers la très-sainte Trinité, vous devez encore rappeller dans votre mémoire les bienfaits que vous en avez reçus; de combien de graces & de faveurs ces divines Personnes ne vous ont-elles pas comblés? C'est le Pere qui vous a créés, le Fils qui vous a rachetés, le S. Esprit qui vous a sanctifiés; autant de bienfaits qui mériteroient autant de discours. Ce qui doit particuliérement exciter votre reconnoissance, c'est votre vocation au Christianisme, c'est la grace baptismale que vous avez reçue, l'auguste caractere de Chrétien dont vous avez été honorés; parce que cette grace baptismale vous a fait contracter une alliance particuliere avec les trois personnes de l'adorable Trinité, en vertu de laquelle vous étes devenus enfans de Dieu, membres de J. C., temples du S. Esprit. Une vile créature devenue l'enfant de Dieu, & par une suite nécessaire l'héritiere de son royaume: quelle faveur de la part du Pere céleste! vous ne la comprendrez jamais, & jamais votre reconnoissance n'égalera un si grand bienfait. Vous êtes aussi devenus membres de J. C., qui vous a incorporés dans son corps mystique, qui vous

a aſſociés à ſes droits, enrichis de ſes mérites. Enfin le S. Eſprit vous a choiſis pour ſon temple, pour faire ſa demeure en vous, pour vous ſanctifier, vous marquer au ſceau de la Divinité même: *Signavit nos Deus.* De quels ſentimens de reconnoiſſance ne devez-vous pas être pénétrés pour des faveurs auſſi ſignalées. Bénifſez mille fois les divines Perſonnes qui vous ont ainſi privilégiés, parmi tant d'autres nations qui n'ont pas eu les mêmes avantages. Mais que votre reconnoiſſance paroiſſe ſur-tout en ſoutenant par la ſainteté de votre vie les glorieux titres dont vous avez été honorés: c'eſt le culte le plus parfait que vous pouvez rendre à la ſainte Trinité, & le moyen le plus sûr pour arriver à la contemplation de ce myſtere, qui doit faire votre bonheur éternel.

Pratiques. 1°. Faites ſouvent des actes de foi ſur le myſtere de la ſainte Trinité, particuliérement aujourd'hui, & tous les Dimanches de l'année. Je crois fermement qu'il n'y a qu'un ſeul Dieu en trois Perſonnes, le Pere, le Fils & le S. Eſprit, parce que Dieu l'a révélé, & qu'il eſt la vérité même. Récitez à ce ſujet le ſymbole des Apôtres, en vous arrêtant à chaque article, particuliérement à la ſainte Meſſe, quand on chante le *Credo.* Si vous avez quelques doutes contre la foi, rejetez-les promptement, en diſant avec l'Apôtre, *O altitudo!* ô profondeur de la ſageſſe & de la ſcience de Dieu! que ſes jugemens ſont incompréhenſibles!

2°. Répétez ſouvent ces belles paroles de l'Egliſe: Gloire ſoit au Pere, au Fils & au

S. Eſprit : *Gloria Patri*, *&c.* Le matin, le ſoir, de temps en temps pendant le jour, ſur-tout quand vous aſſiſtez aux divins Offices, ou quand vous entendez jurer, c'eſt une occaſion d'honorer intérieurement le ſaint Nom de Dieu que les autres blaſphêment ; ſervez-vous vous-même de cette pratique pour vous corriger, ſi vous avez l'habitude de prononcer de mauvaiſes paroles.

3°. Offrez aux trois Perſonnes de la ſainte Trinité les trois puiſſances de votre ame, votre entendement, votre volonté, votre mémoire, par des actes d'adoration, d'amour & de remerciement. Croyez ce que vous ne concevez pas ; aimez de tout votre cœur ce que vous croyez, pour le poſſéder pendant l'éternité.





PRÔNE

POUR LE DIMANCHE DE LA TRINITÉ.

Sur la sanctification des Dimanches & Fêtes.

Euntes docete omnes gentes, baptisantes eos in nomine Patris, & Filii, & Spiritûs Sancti.

Allez, instruisez tous les peuples, les baptisant au nom du Pere, du Fils & du S. Esprit. (Matth. 28.)

UN seul Dieu en trois Personnes, le Pere, le Fils & le S. Esprit, qui, quoique distinguées l'une de l'autre, n'ont cependant qu'une même nature & les mêmes perfections ; c'est, M. F., ce que nous appellons le mystere de la sainte Trinité, dont l'Eglise célebre en ce jour une fête particuliere. Le Pere n'étoit point avant le Fils, ni le Fils avant le S. Esprit ; mais le Pere, le Fils & le S. Esprit ont été tous trois de toute éternité : ils sont tous les trois par-tout ; tous les trois sont également bons, également sages, également puissans, également dignes de nos adorations & de notre amour. Ce mystere ineffable est au dessus de nos connoissances, & nos lumieres sont trop bornées pour en pénétrer la profondeur ; il n'y a que Dieu lui-

même qui puiſſe ſe comprendre, parce qu'il eſt infini. Il ne ſeroit pas tel, ſi nous pouvions le comprendre nous-mêmes. Mais s'il ne nous eſt pas donné d'atteindre à la connoiſſance de ce myſtere incompréhenſible, nous pouvons & nous devons le croire, lui rendre hommage de nos eſprits & de nos cœurs.

C'eſt pour exciter notre foi & notre amour que l'Egliſe nous propoſe aujourd'hui ce myſtere ineffable à honorer dans la fète particuliere qu'elle en célebre : entrons dans les deſſeins de cette tendre mere ; & comme le ſaint jour du Dimanche, appellé le jour du Seigneur, eſt conſacré à la gloire de la ſainte Trinité, nous ne pouvons mieux faire pour honorer un Dieu en trois Perſonnes, que de paſſer ſaintement les Dimanches & les Fêtes: c'eſt ce qui m'engage à vous parler de l'obligation & de la maniere de ſanctifier ces jours que la plupart des Chrétiens profanent. Les jours de Dimanches & de Fêtes ſont ſaints de leur inſtitution : premier point. Comment devez-vous les ſanctifier ? ſecond Point.

I. Point. Quoique Dieu mérite d'être ſervi dans tous les temps de la vie, & que l'homme en effet doive tous les jours s'acquitter envers lui de ce devoir, il y a néanmoins certains jours qu'il s'eſt réſervés pour être ſpécialement conſacrés à ſon ſervice : tels ſont les jours de Dimanche & de Fêtes, jours ſaints dans leur inſtitution, parce qu'ils ſont particuliérement deſtinés à glorifier Dieu & à ſanctifier l'homme ; deux circonſtances qui en prouvent la ſainteté.

Que doit faire l'homme pour glorifier Dieu ſon Créateur ? il doit le reconnoître pour le premier prince de qui il dépend en toutes choſes, il doit lui rendre graces pour les biens qu'il en a reçus ; & c'eſt pour ces deux fins particulieres que les jours de Dimanches & de Fêtes ont été inſtitués. Allons d'abord à la ſource de cette vérité, & nous en ſerons bientôt convaincus.

Si nous ouvrons les livres ſaints, nous y voyons que Dieu employa ſix jours à créer ce vaſte univers : que pendant ces ſix jours, il s'occupa à former le ciel, la terre, les aſtres, les étoiles, les plantes, les animaux, & toutes les créatures ; mais qu'il ſanctifia le ſeptieme jour, auquel il ſe repoſa. Dieu avoit-il beſoin de repos, après avoir créé le monde, lui qui n'eſt ſuſceptible d'aucune peine, d'aucune fatigue ? Non, ſans doute, M. F : que veut donc nous apprendre l'Ecriture, quand elle nous dit que Dieu ſe repoſa au ſeptieme jour ? C'eſt pour faire connoître à l'homme que s'il lui accordoit ſix jours dans la ſemaine pour travailler, il vouloit que le ſeptieme lui fût ſpécialement conſacré par un ſaint repos, où l'homme eût le temps de reconnoître ſa dépendance du Créateur, & les bienfaits qu'il en a reçus.

De-là ces précautions que Dieu prit ſi ſouvent de rappeller à ſon peuple le ſouvenir du jour du Sabbat ; de-là ces préceptes réitérés qu'il lui fit de ſanctifier ce jour : *Memento ut diem Sabbati ſanctifices.* (*Exod.* 20.) Et pour quelle raiſon Dieu fait-il à ſon peuple un commandement ſi formel ? Il s'en ex-

plique lui même au livre de l'Exode & du Deutéronome. Vous travaillerez, dit le Seigneur aux Juifs, pendant les six jours de la semaine; au septieme jour, qui est le Sabbat, vous ne vous chargerez d'aucun travail, ni vous, ni votre fils, ni votre fille, ni votre servante, ni votre serviteur, ni les animaux qui vous appartiennent, ni les étrangers qui se trouveront dans les enceintes de vos murailles. Pourquoi? Parce que le Seigneur a fait en six jours ses ouvrages, & s'est reposé le septieme; & c'est la raison pour laquelle il a béni ce jour, & vous commande de le sanctifier: *Septimo autem die sabbatum Domini tui est; non facies omne opus in eo.* (*Ibid.*) Vous voyez, M. F., par ces paroles que de sept jours de la semaine, Dieu s'en réserve un pour lui être consacré par un saint repos. Et pourquoi ce jour de repos? Pour nous rappeller le souvenir du repos qu'il a pris lui-même après nous avoir créés. Pourquoi enfin nous fait-il souvenir de ce repos, si ce n'est pour nous mettre devant les yeux le bienfait de notre création, & par conséquent nous faire reconnoître notre dépendance du Créateur? Voilà le premier motif de l'institution du jour du Sabbat.

Le Seigneur en propose encore un autre à son peuple au livre du Deutéronome. Il tire ce motif de la liberté qu'il lui accorda, en le délivrant de la captivité d'Egypte. Souvenez-vous, dit Moyse au peuple de la part de Dieu, que vous avez servi dans l'Egypte, d'où le Seigneur votre Dieu vous a tiré par la force de son bras. Sachez aussi que c'est la

raiſon pour laquelle il a établi le Sabbat, & vous a commandé de l'obſerver : *Ideò præcepit tibi ut obſervares diem Sabbati.* (*Deut.* 5.) Ce fut auſſi en mémoire de cette fameuſe délivrance que le peuple Juif célébra ſi religieuſement tous les ans la fête de Pâque, & obſerva ſi réguliérement toutes les ſemaines le jour du Sabbat, pour rendre graces à Dieu du bienfait qu'il en avoit reçu. De-là les terribles châtimens dont on puniſſoit ceux qui n'obſervoient pas ce précepte. Témoin cet homme qui fut ſurpris un jour de Sabbat à amaſſer du bois, & qui fut condamné à être lapidé par tout le peuple hors du camp, parce que Dieu avoit défendu ſous peine de mort de tranſgreſſer ce ſaint jour : *Qui polluerit illud, morte moriatur.* (*Exod.* 31.)

De-là auſſi la précaution qui fut intimée aux Juifs de la part de Dieu même, de préparer, dès la veille du Sabbat, toutes les proviſions néceſſaires pour vivre, afin qu'on ne s'occupât ce jour-là que de ce qui regardoit ſon culte. C'eſt pour cette raiſon que lorſque Dieu nourrit ce peuple d'une manne miraculeuſe qui tomboit du Ciel, il voulut que dès la veille du Sabbat, il recueillît tout ce qui étoit néceſſaire pour vivre ce jour-là, tandis que cette manne ne pouvoit ſe conſerver les autres jours au-delà de celui où on la recueilloit, & que le ſurplus qu'on amaſſoit ſe corrompoit; il arrivoit, par un autre miracle, que celle qui étoit amaſſée pour le jour du Sabbat, ſe conſervoit aſſez de temps pour en profiter. N'étoit-ce pas là, M. F.

une preuve bien ſenſible que le jour du Sabbat étoit un jour ſaint, un jour où l'on ne devoit rien faire de ſervile, un jour qui devoit être ſpécialement conſacré au culte du Seigneur, & employé à reconnoître ſa grandeur & ſes bienfaits?

Or, ce que le jour du Sabbat, c'eſt-à-dire, du Samedi, étoit aux Juifs, le Dimanche l'eſt par rapport aux Chrétiens: car il y a deux choſes à remarquer dans le commandement que Dieu fit autrefois d'obſerver le jour du Sabbat; l'une qui étoit de droit naturel, l'autre qui étoit de précepte cérémonial. Que l'on doive ſpécialement conſacrer quelque jour au ſervice de Dieu, c'eſt ce qui eſt de droit naturel; mais que ce jour ait été le jour du Sabbat plutôt qu'un autre, c'étoit une obſervance cérémoniale dont J. C. & l'Egliſe ſon épouſe, en vertu du pouvoir qu'elle en a reçu, a pu diſpenſer ſes enfans, & ce qu'elle a fait pour de bonnes raiſons, dit S. Auguſtin, en ſubſtituant le Dimanche au jour du Sabbat, parce que c'eſt le jour du Dimanche que ſe ſont opérés les plus grands myſteres de notre Religion. C'eſt en ce ſaint jour que l'on tient que J. C. eſt venu au monde, que l'étoile en a annoncé la naiſſance aux Mages. C'eſt au jour de Dimanche que J. C. eſt reſſuſcité, qu'il a envoyé le S. Eſprit à ſes Apôtres. C'eſt pourquoi ce jour eſt appellé par préférence à tous, le jour du Seigneur, *Dies Dominica*. Et de-là que s'enſuit-il?

Il s'enſuit que l'obſervation du ſaint jour de Dimanche eſt pour nous d'une auſſi étroite

obligation que le jour du Sabbat l'étoit pour les Juifs ; que les œuvres nous ſont autant défendues qu'elles l'étoient aux Juifs le jour du Sabbat; que ce jour doit être uniquement & entiérement employé à ſervir & à glorifier Dieu, à reconnoître ſon ſouverain domaine ſur nous, à lui rendre graces des biens que nous en avons reçus.

En effet, ſi le jour du Dimanche nous rappelle le bienfait de notre création, nous devons plus particuliérement ce jour-là qu'en tout autre, faire à Dieu une proteſtation ſolemnelle de la dépendance où nous ſommes de ſon ſouverain domaine. Si le ſaint jour du Dimanche nous remet devant les yeux les victoires que J. C. a remportées ſur la mort par ſa réſurrection, nous devons regarder ce jour comme un jour de liberté, puiſque J. C. en reſſuſcitant nous a donné la vie, & nous a affranchis de l'eſclavage du démon, plus funeſte pour nous que celui où étoient les Iſraélites chez les Egyptiens. Nous devons par conſéquent rendre à Dieu de ſolemnelles actions de graces de cette heureuſe délivrance, & de tous les biens qu'elle nous a procurés. C'eſt à quoi, M. F., vous devez particuliérement employer ces ſaints jours ; & c'eſt pour cela que l'Egliſe nous oblige ces jours-là au ſaint Sacrifice de la Meſſe, parce qu'il n'y a point d'action qui rende plus de gloire à Dieu, & qui lui marque mieux notre reconnoiſſance que cet adorable Sacrifice. Pour cette même fin, la ſainte Egliſe a inſtitué ces jours-là des Offices, où les fideles aſſemblés réuniſſent leurs voix, pour louer les perfec-

tions de Dieu, & lui rendre graces de ses bienfaits. Entrez, M. F., dans les sentimens de l'Eglise, respectez le saint jour du Dimanche, & employez-le selon son institution. Dieu qui mérite d'être servi tous les jours & tous les momens de votre vie, pouvoit s'en réserver davantage, pour être spécialement consacrés à son culte De sept jours, il vous en donne six pour vaquer à vos affaires temporelles & à votre travail; est-ce trop de s'en réserver un pour lui seul? Et ne seroit-ce pas une grande injustice que de le lui refuser?

Au saint jour de Dimanche ajoutons les Fêtes que l'Eglise a instituées, soit pour nous rappeller le souvenir des mysteres de notre sainte Religion, soit pour honorer la sainte Vierge, mere de Dieu, les Apôtres, les Martyrs, & d'autres Saints dont l'Eglise nous propose les exemples à imiter; jours de Fêtes que nous devons célébrer selon son intention, en nous abstenant des mêmes choses qui nous sont défendues les Dimanches, & en pratiquant celles qui nous sont ordonnées; avec cette différence que le Dimanche étant d'institution divine, & les autres Fêtes d'institution ecclésiastique, ce jour-là a quelque chose de plus respectable, & souffre moins de dispense que ceux-ci. Mais les uns & les autres doivent être employés à glorifier Dieu & à nous sanctifier nous-mêmes: second motif de leur institution.

Il est vrai que l'homme doit tous les jours de la vie travailler à sa sanctification. En quelque état qu'il soit, à quelque affaire qu'il

soit occupé, il ne doit jamais perdre de vue l'unique nécessaire qu'il ait en ce monde, qui est de sauver son ame. Toutes les autres affaires doivent être rapportées à celle du salut, & il ne doit rien faire qu'en vue de son salut.

Mais qu'il est difficile, M. F., de ne pas perdre de vue cette grande affaire parmi les embarras du monde, dans les différentes occupations qui partagent la vie des hommes! car pour travailler à sont salut, il faut du recueillement, de la réflexion, une attention continuelle sur soi-même. Or ce recueillement, cette attention sont-ils compatibles avec la multitude des affaires, avec les occupations d'un état qui dissipent l'esprit & troublent le cœur? L'ame remplie des soins d'une vie tumultueuse; est presque toujours hors d'elle-même; tantôt occupée des différens besoins auxquels il faut pourvoir, tantôt accablée sous le poids du travail ou de l'application, inséparables d'une profession où l'on est engagé, elle se livre à mille objets qui fixent tour-à tour son attention, & ne lui laissent pas le loisir de penser à Dieu ni à son salut. J'en atteste ici l'expérience journaliere. Un homme de justice n'est-il pas occupé dès le matin jusqu'au soir de différentes affaires qui se présentent, & n'est-il pas obligé de prendre souvent sur son repos pour satisfaire ses cliens? Un homme de négoce n'employe-t-il pas toute sa journée à faire valoir son trafic! Un laboureur, un artisan, toujours courbés vers la terre, portent le poids du jour & de la chaleur, pour

ſubvenir aux beſoins d'une famille ; & à peine dans toute la ſemaine les uns & les autres prennent-ils quelques momens pour penſer à Dieu & à leur ſalut ; à peine ſe préſenteront-ils devant Dieu le matin & le ſoir, pour lui rendre les hommages qu'une créature doit à ſon Créateur.

C'eſt donc avec ſageſſe, & pour notre intérêt particulier, que Dieu nous a fixé certains jours de repos, où dégagés du ſoin & de l'embarras des affaires étrangeres, nous n'ayons qu'à nous occuper de la grande affaire du ſalut. C'eſt dans ces jours que, rentrant en nous-mêmes par un ſaint recueillement, nous réparons les breches que les occupations de la ſemaine ont faites ſur notre eſprit & ſur notre cœur. C'eſt alors que nous avons plus de loiſir de nous demander en particulier : Pourquoi ſuis-je en ce monde ? J'ai beaucoup travaillé pendant cette ſemaine, je me ſuis bien appliqué, bien fatigué pour les autres ; mais je n'ai rien fait pour moi. J'ai fait des profits, amaſſé des biens temporels, mais j'ai négligé ma fortune éternelle. Il faut donc que maintenant je penſe à moi, que je travaille pour moi. Je rends graces à la miſéricorde de mon Dieu de m'avoir mis dans cette heureuſe néceſſité, par le commandement qu'il m'a fait de ſanctifier ce jour, & par là de me ſanctifier moi-même. C'eſt auſſi pour cette raiſon, M. F., que l'Egliſe vous ordonne les jours de Dimanches & de Fêtes, la pratique de certaines œuvres de piété, auxquelles elle ne vous oblige pas en d'autres jours, comme ſont

l'aſſiſtance au ſaint Sacrifice de la Meſſe, aux divins Offices, l'aſſiduité à entendre la divine parole, parce que toutes ces actions ſont autant de moyens efficaces qu'elle vous préſente pour opérer votre ſalut. Moyens de ſalut dans le Sacrifice de la Meſſe, qui vous obtient le pardon de vos péchés, & les graces néceſſaires pour perſévérer dans la vertu. Moyens de ſalut dans les divins Offices, qui vous élevant à Dieu, vous inſpirent de ſaints deſirs, & qui vous rappellent le bonheur que vous aurez un jour de chanter dans le Ciel ſes louanges, d'une maniere bien plus parfaite encore qu'on ne les chante ſur la terre. Moyens de ſalut dans la parole de Dieu que vous devez écouter ou méditer ou lire dans des livres de piété, parce que cette divine parole vous apprend ce que vous devez fuir & pratiquer, pour mériter le bonheur éternel. Enfin, moyens de ſalut que l'Egliſe vous propoſe dans l'exemple des Saints dont elle fait la fête, en vous mettant devant les yeux les vertus que ces Saints ont pratiquées dans le même état que vous, quoique ſujets aux mêmes foibleſſes & aux mêmes tentations que vous. En vous retraçant les vertus de ces Saints, leur humilité, leur pauvreté, leur détachement des biens, des honneurs, des plaiſirs du monde, leur patience à ſouffrir toutes ſortes d'afflictions, d'injures & de mépris, l'Egliſe vous dit ce que S. Auguſtin ſe diſoit autrefois à lui-même : Quoi ! ne pourrez vous pas faire ce que tels & tels ont fait ? *Non poteris quod iſti & iſtæ* ? Etes-vous moins intérreſſés qu'eux

à ſuivre le même genre de vie qu'ils ont ſuivi ? N'avez-vous pas autant à craindre & à eſpérer qu'ils l'avoient ? pourquoi ne feriez-vous donc pas ce qu'ils faiſoient ? *Non poteris quod iſti & iſtæ ?* N'eſt-il pas vrai, M. F., qu'en entendant raconter les actions héroïques des Saints, vous vous êtes ſentis quelquefois animés du deſir de les imiter, ſur-tout lorſqu'on vous a repréſenté les magnifiques récompenſes dont ils jouiſſent dans le Ciel ? Vous avez réſolu de faire votre poſſible pour arriver au même bonheur, vous avez même pratiqué quelques bonnes œuvres à cette fin ; ce que vous n'auriez pas fait dans d'autres jours. Convenez donc que ce ſont des jours bien établis pour vous ſanctifier. Mais comment devez-vous ſanctifier ces jours ? ſecond Point.

II. POINT. Pour ſanctifier les jours de Dimanches & de Fêtes, deux choſes ſont néceſſaires, s'abſtenir des œuvres ſerviles, & pratiquer les œuvres de piété : ce ſont les propres termes de la loi, tels que je vous les ai déja rapportés au commencement de cet entretien. Le ſeptieme jour, qui eſt le jour du Sabbat, vous ne travaillerez point ; dit le Seigneur, ni vous, ni vos enfans, ni vos domeſtiques, ni vos animaux, parce que Dieu a béni ce jour & qu'il l'a ſanctifié. Vous n'y ferez aucune œuvre ſervile : *Omne opus ſervile non facietis in eo.* (*Lev.* 23.) Or qu'entendons-nous par les œuvres ſerviles qui ſont défendues les jours de Dimanches & de Fêtes ? Nous entendons celles auxquelles les gens de métier & de travail ont coutume de

de s'appliquer, comme cultiver la terre, exercer un art méchanique, négocier, faire des marchés, des contrats de vente & d'achat, ou autres de cette eſpece, faire des actes de juſtice qui ſont accompagnés de quelque état, comme de plaider, interroger des témoins, rendre des ſentences. En un mot, les œuvres ſerviles ſont toutes les actions qui de leur nature ſe rapportent à quelque profit, à quelque utilité temporelle.

Pourquoi ces œuvres ſerviles ſont-elles défendues les jours de Dimanches & de Fêtes? parce qu'elles détournent l'eſprit & le cœur du ſervice de Dieu, auquel on doit employer ces ſaints jours; n'étant pas poſſible que l'eſprit occupé & abſorbé dans les affaires temporelles, puiſſe s'occuper de ſon Dieu & de ſon ſalut. Mais hélas! M. F., combien voyons-nous aujourd'hui deChrétiens ſéduits par l'appas d'un ſordide intérêt, qui violent impunément la ſainte loi du Seigneur! Les uns, ſous le prétexte d'une néceſſité qui ne ſubſiſte que dans leur imagination, ne font point de difficulté de vaquer à certains travaux qu'ils ſe croient permis, ſelon les maximes d'une conſcience qu'ils ſe font à leur mode, & conformément à leurs intérêts. Les autres s'abſtiendront, à la vérité, d'un travail défendu par les loix civiles, de crainte d'encourir les peines portées par ces loix; mais ils ne ſe font point de ſcrupule d'employer les jours de Dimanches & de Fêtes à faire des voyages pour leurs affaires, après avoir entendu une Meſſe à la hâte: ou même de ſe mettre en campagne avant que d'y avoir aſſiſté.

Ils passeront tout le jour à aller d'un côté & d'un autre chercher ce qui leur est dû, feront des marchés avec celui-ci, des comptes avec ceux-là, & passent ainsi tout le jour dans une dissipation continuelle, qui les détourne du service de Dieu, & de l'affaire de leur salut. Est-ce là, M. F., satisfaire au précepte qui nous ordonne de sanctifier les Fêtes ? Non, sans doute : c'est se rendre aussi coupable que de vaquer aux œuvres serviles, puisque le tumulte des affaires est aussi incompatible avec le recueillement nécessaire pour bien sanctifier les Fêtes, que le sont les œuvres serviles. Je sais que tous ceux dont je viens de parler, ne manquent pas d'excuses & de prétextes pour justifier leur conduite. Je ne puis pas, dira l'un, différer cette œuvre servile, ce travail à un autre jour, sans en ressentir de grands dommages. Je ne trouverai, dira l'autre, que les jours de Dimanches & de Fêtes ceux avec qui j'ai affaire : il faut donc que je me mette en campagne ces jours-là pour les rencontrer, & finir avec eux.

Je conviens d'abord qu'une pressante nécessité peut adoucir la loi qui défend les œuvres serviles les jours de Fêtes ; qu'il y a certaines occasions où l'on ne peut différer ces œuvres sans en ressentir du dommage, comme sont les temps de récolte pour les biens de la terre, ou d'autres cas semblables de nécessité, de piété, pour lesquels il est toujours à propos de consulter les Pasteurs & de demander leur permission, sur-tout quand il y a du doute. Mais il ne faut pas confondre

la néceſſité avec la cupidité. On peut très-ſouvent différer un ouvrage que l'on croit néceſſaire un jour de Fête, à un autre jour, ſans en reſſentir du dommage. Il faut que l'intérêt cede à la loi de Dieu, & non pas la loi de Dieu à l'intérêt. Or l'intérêt, qui aveugle la plupart des hommes, leur fait faire bien des choſes les jours de Fêtes, qu'ils pourroient remettre à d'autres jours. Car pourquoi anticipe-t-on ſur un jour de Fêtes pour faire certains ouvrages lucratifs ? c'eſt qu'on en a d'autres dans la ſemaine que l'on n'auroit pas le temps de faire, c'eſt qu'on veut gagner les jours de Fêtes comme dans les autres jours de la ſemaine : & voilà les dommages prétendus qui ſervent de prétexte à la cupidité, c'eſt-à-dire, un intérêt moins conſidérable que celui que l'on auroit, ſi l'on travailloit les jours défendus. Eh ! ſi un profit qu'on ne fait pas, étoit une raiſon de tranſgreſſer la loi, il ſeroit toujours permis de la violer. Faux principe, fauſſe conſéquence. Pourquoi voyage-t-on les jours de Dimanches & Fêtes? c'eſt qu'on ne veut pas retrancher de ſon travail un jour de la ſemaine, pour vaquer à ſes affaires. C'eſt donc la cupidité, & non pas la néceſſité, qui fait entreprendre des voyages, qui fait faire des œuvres ſerviles. C'eſt la cupidité, & non la néceſſité qui fait ouvrir à ce marchand ſes boutiques, ou qui lui fait vendre en ſecret ; qui occupe cet homme de Juſtice dès le matin juſqu'au ſoir à des affaires qu'il peut remettre. C'eſt la cupidité, & non la néceſſité, qui fait travailler cet artiſan qui craint de perdre ſes pratiques,

ce laboureur qui craint un mauvais temps qui n'arrivera pas. C'eſt la cupidité, & non la néceſſité, qui engage ce maître à mettre, en œuvre des domeſtiques, ſous prétexte qu'ils n'ont rien à faire; comme ſi Dieu n'avoit pas défendu à tout homme de travailler par lui-même les jours de Fêtes, ou de faire travailler ceux qui lui appartiennent.

Ah! M. F., que vous entendez bien mal vos véritables intérêts! Savez-vous bien que les ouvrages que vous faites les jours de Fêtes, vous ſont plus nuiſibles? Vous y perdez plus que vous n'y gagnez. Qui vous l'aſſure? Dieu lui-même. *Si vous ne gardez mes ſaints jours, je vous viſiterai par la miſére; vous aurez beau ſemer, vous ne recueillerez rien; le Ciel ſera de bronze, la terre de fer; la ſécheresſe brûlera vos récoltes, ou la grêle les emportera; les maladies, les peſtes, les famines vous accableront; le feu ſe mettra dans vos maiſons, & conſumera tout ce que vous aurez amaſſé.* (*Levit.* 26.) N'eſt-ce pas, M. F., ce que nous voyons ſouvent arriver? On voit avec étonnement des gens qui ne peuvent proſpérer, malgré leur aſſiduité au travail: on en voit d'autres affligés par des pertes de biens, de bétail, accablés par des revers de fortune. D'où viennent ces malheurs? de ce que leur travail n'eſt pas ſelon Dieu. Plus empreſſés d'acquérir les biens de la terre que ceux du Ciel, ils entreprennent des choſes incompatibles avec le ſervice de Dieu, ils travaillent les jours où ils ne devroient penſer qu'a glorifier Dieu: voilà pourquoi Dieu ne les bénit pas, & qu'il les afflige. Heureux encore

s'ils n'étoient punis qu'en cette vie ; mais ils le seront bien plus sévérement en l'autre. Au lieu que tout prospere, tout vient en abondance à ceux qui cherchent premiérement le royaume de Dieu ; ceux qui sanctifient les Dimanches & les Fêtes attirent sur eux les bénédictions du Seigneur, comme il leur a promis : *Si vous gardez les jours que je me suis consacrés, je vous donnerai des pluies dans leur temps ; la terre produira en abondance, les arbres seront chargés de fruits ; je vous bénirai vous & vos enfans.* (*Levit.* 26.) Et certes, M. F., Dieu n'est-il pas le maître des temps & des saisons ? C'est sa providence qui gouverne tout. Si vous obéissez à sa loi, ne peut-il pas rendre vos terres fertiles, & arrêter les tempêtes qui pourroient les ravager ? au lieu que si vous transgressez cette sainte loi, il vous enlevera vos biens, il vous affligera par des accidens fâcheux. Le meilleur parti que vous avez donc à prendre, est de faire sa volonté, & il fera lui-même la vôtre, en se rendant favorable à vos desirs : *Voluntatem timentium se faciet.* (*Psal.* 144.)

Outre les œuvres serviles qui sont défendues les jours de Fêtes, & qui sont permises en d'autres temps, il y en a qui sont défendues en tout temps, & particuliérement les jours de Fêtes. Ce sont les œuvres de péché, les divertissemens criminels, les débauches auxquelles on se livre ces jours-là plus que les autres jours de la semaine. Nous les appellons, après S. Thomas, œuvres serviles, parce que celui qui commet le péché est esclave du péché, dit J. C. : *Qui facit peccatum,*

ſervus eſt peccati. (*Joan.* 8.) Ces œuvres ſont particuliérement défendues les jours de Fêtes, parce qu'elles ſont formellement oppoſées à la fin pour laquelle les jours de Fêtes ſont inſtitués, qui eſt de glorifier Dieu & de ſanctifier l'homme. N'eſt-ce pas faire une grande injure à Dieu, dit S. Cyrille, & une eſpece de ſacrilege, que d'employer aux folies du monde, aux divertiſſemens profanes, des jours qui ſont conſacrés au Seigneur d'une maniere ſpéciale ? N'eſt-ce pas auſſi ſe porter à ſoi-même un grand préjudice, que des jours de ſalut en faire des jours de réprobation, par les péchés qu'on y commet ?

Il ſemble néanmoins à un grand nombre de Chrétiens que les jours de Fêtes ne leur ſont accordés que pour ſe divertir, & pour ſe dédommager par des plaiſirs criminels, des travaux qu'ils ont endurés pendant la ſemaine. Quand eſt-ce en effet que les cabarets ſont plus fréquentés ? ce ſont les jours de Dimanches & Fêtes. Quand eſt-ce que l'on voit le libertinage regner avec plus d'empire ? quand eſt-ce que l'on entend plus de querelles, que l'on voit plus de déſordres dans une paroiſſe ? ce ſont les jours de Dimanches & de Fêtes. Quand eſt-ce que la jeuneſſe ſe livre plus à la diſſolution, forme des aſſemblées de ſpectacles, de danſes, & d'autres parties de divertiſſemens criminels ? ce ſont les jours de Dimanches & de Fêtes. Ce ſont ces jours-là que l'on choiſit pour entretenir des commerces dangereux, pour ſe voir, ſe donner des rendez-vous dans des promenades, dans des lieux retirés, & ſouvent à

des heures indues. Ce ſont ces jours-là que l'on fait ſervir la dévotion même au libertinage, lorſque, ſous prétexte d'aller à quelque aſſemblée de piété, de faire des voyages en l'honneur des Saints, on trouve le moyen de ſe rencontrer avec des perſonnes que l'on ne doit point fréquenter. Ce ſont enfin les jours de Dimanches & de Fêtes que les paſſions qui ont été dans le repos & comme aſſoupies par les fatigues de la ſemaine, ſemblent ſe réveiller pour ſe livrer à tous les excès : en ſorte que l'on peut dire que dans un jour de Dimanche ou de Fête, Dieu eſt ſouvent plus offenſé qu'il ne l'a été dans toute la ſemaine. Ah! faut-il, ô mon Dieu, que des jours deſtinés à vous ſervir & à vous glorifier, le ſoient à vous offenſer? Faut-il que des jours que vous avez donnés à l'homme pour ne penſer & ne travailler qu'à ſon ſalut, deviennent pour lui des jours de réprobation, par le mauvais uſage qu'il en fait? Il vaudroit mieux en quelque façon qu'il n'y eût point de Fête; ou du moins il vaudroit mieux, dit S. Auguſtin, que l'on travaillât ces jours-là, ou à labourer la terre, ou à exercer quelque autre métier, que de les profaner, comme l'on fait, par les déſordres que l'on y commet : du moins le Seigneur ne ſeroit pas ſi offenſé. L'homme dans ſon travail, dans ſa profeſſion, ne penſe qu'à ce qui l'occupe ; & parce qu'il ne travaille pas les jours de Fêtes, il ne penſe qu'à offenſer Dieu. Il vaudroit donc mieux encore une fois que cet intempérant labourât la terre les Dimanches & Fêtes, que de fréquenter dans

ces ſaints jours les cabarets, où il perd, avec ce qu'il a gagné dans la ſemaine, ſa ſanté, ſon ame, ſon ſalut. Du moins on ne le verroit pas, au retour de ſon ouvrage, apporter chez lui le déſordre, jurer, maltraiter ſa femme & ſes enfans, comme il le fait. Il vaudroit mieux pour cette femme qu'elle fût occupée à travailler dans ſon ménage, que de paſſer des heures entieres, & une grande partie des Fêtes à médire de ſon prochain. Il vaudroit mieux que cette fille fût occupée à ſon fuſeau les jours de Fêtes, & que ce jeune homme cultivât la terre, que d'entretenir des commerces criminels, que d'aller dans ces danſes, dans ces aſſemblées profanes, d'où l'on ne ſort jamais auſſi pur qu'on y eſt entré: danſes & aſſemblées qui ſont les miſérables reſtes du paganiſme; car c'eſt ainſi que les idolâtres honoroient leurs fauſſes divinités? Faut-il s'en étonner? ces faux dieux qu'ils honoroient étoient ſujets eux-mêmes aux débauches, à l'impureté, & aux mêmes crimes que ceux qui leur rendoient des hommages. Mais n'eſt-ce pas une indignité, que des Chrétiens qui adorent un Dieu crucifié, qui honorent des Saints humbles, pénitens, mortifiés, des Saints qui ont tout ſacrifié, biens, plaiſirs, vie même pour leur Religion; que ces Chrétiens, dis-je, célebrent leurs Fêtes comme les payens célébroient celles de leurs faux dieux? C'eſt ce qui eſt capable de jeter dans l'étonnement des idolâtres mêmes, & de faire tourner en dériſion nos Fêtes par nos ennemis: *Viderunt hoſtes Sabbata ejus, & deriſerunt.* (*Thren.* 1.) Voilà,

M. F., ce qui attire la malédiction de Dieu sur ses peuples. La profanation des Fêtes est la cause des tempêtes qui ravagent vos campagnes, des incendies qui consument vos maisons, des contagions qui détruisent votre bétail, des maladies qui vous réduisent à la misere, parce que vous changez les jours saints en jours de dissolution; au lieu de vous rendre Dieu propice, vous en faites un Dieu vengeur; au lieu de vous ménager des protecteurs dans le Ciel, en bien célébrant les Fêtes des Saints, vous vous en faites des ennemis, qui bien-loin de demander des graces pour vous, demandent à Dieu vengeance de la profanation que vous faites des jours de leur triomphe.

Ce n'est donc pas assez de vous abstenir des œuvres serviles les jours de Dimanches & de Fêtes, il faut encore vous interdire les divertissemens criminels, qui sont si communs ces jours-là. Si vous prenez quelque repos, comme il ne vous est pas défendu, que ce soit dans quelque récréation honnête, & qui ne soit pas de longue durée. Que votre joie, dit S. Paul, soit selon Dieu, que votre modestie soit connue de tout le monde: *Gaudete in Domino; modestia vestra nota sit omnibus*: mais ne prenez point de récréation qu'après vous être acquittés des œuvres qui vous sont commandées.

Car il ne faut pas croire, M. F., que le repos qui nous est ordonné les jours de Fêtes, soit une cessation de toute œuvre, de toute action même corporelle Si Dieu nous défend les œuvres serviles, c'est pour nous donner

le loisir de vaquer aux œuvres de piété, c'est-à-dire, aux œuvres qui regardent Dieu & notre salut : car si nous devons employer les jours de Fêtes à glorifier Dieu, & a nous sanctifier, ce n'est pas en nous reposant que nous remplirons les desseins de Dieu; c'est en agissant, c'est en accomplissant ce qu'il nous ordonne de faire, & ce que l'Eglise nous commande de sa part.

PRATIQUES. Or, qu'est-ce que l'Eglise nous commande ces jours-là? C'est 1°. d'assister au saint Sacrifice de la Messe avec toute la modestie du corps & l'attention de l'esprit qui conviennent à cette grande action. Elle nous invite particuliérement, cette sainte mere, à assister à la Messe de paroisse, parce que c'est là que les fideles unis ensemble pour faire leur priere, attirent sur eux une plus grande abondance de graces; c'est là que ces mêmes fideles écoutent la voix de leur Pasteur, à qui Dieu inspire ce qu'il convient de dire à ses ouailles; c'est là qu'ils apprennent les vérités nécessaires au salut; leur ame en est nourrie; & ainsi fortifiée elle combat fidellement le reste de la semaine & triomphe constamment de ses ennemis.

2°. L'Eglise exhorte, & ordonne même aux fideles, pour sanctifier les Fêtes, d'assister aux divins Offices. Car pourquoi charge-t-elle ses Ministres de célébrer ces jours-là les louanges du Seigneur avec plus de solemnité que les autres jours, si ce n'est pour que les fideles viennent joindre leurs voix, ou du moins s'unir de cœur aux chants célestes dont on fait retentir nos Eglises?

N'est-ce pas un abus intolérable, tandis que l'on chante les divins Offices, de voir nombre de gens dans les promenades publiques, dans les jeux, dans les spectacles, ou bien passer une grande partie de la journée à la chasse, ou dans des repas, dans des assemblées de divertissemens? Contens d'une Messe qu'ils ont entendue le matin, ils se dispensent sans peine des autres exercices de religion, comme si une demi-heure passée au pied des autels étoit suffisante pour sanctifier tout le jour. Quoi! M. F., ne se trouver à aucune des assemblées de piété que l'on fait les jours de Fêtes, passer tout le reste du jour dans la mollesse & l'oisiveté, est-ce la sanctifier comme l'on doit ces saints jours? Non, c'est en abuser, c'est les profaner, comme les Juifs charnels qui, contens de s'abstenir des œuvres corporelles défendues les jours de leurs Fêtes, profitoient de ces jours pour se livrer à la mollesse & aux plaisirs criminels.

3°. Pour sanctifier les Dimanches & Fêtes, il faut entendre la parole de Dieu, ou si on ne le peut, la lire & la méditer dans de bons livres. L'Eglise oblige ses Ministres de distribuer le pain de la parole à ses enfans: or à quoi bon les chargeroit-elle de cette obligation, si les fideles n'étoient aussi obligés de les entendre? L'obligation pour les uns emporte nécessairement un devoir pour les autres. Soyez donc assidus, M. F., à la parole de Dieu que l'on vous débite en ces jours de salut, sur-tout aux Prônes & aux Catéchismes de vos Pasteurs, où vous profiterez plus que dans toutes les autres ins-

tructions; ſoit parce que Dieu répand une bénédiction particuliere ſur celle des Paſteurs, ſoit parce que ces ſortes d'inſtructions ſont plus à la portée de tout le monde. C'eſt une ſainte pratique, les jours de Fêtes, d'aſſiſter aux congrégations, aux aſſemblées de piété où l'on reçoit plus de graces par les prieres qui ſe font en commun, & où il ſe trouve des ames juſtes qui attirent ſur les autres les dons céleſtes. C'eſt auſſi une ſainte pratique de viſiter le ſaint Sacrement les jours de Fêtes; en rendant ſes devoirs à J. C., on en reçoit beaucoup de graces; on ne ſort point de ſa maiſon ſans remporter quelques faveurs.

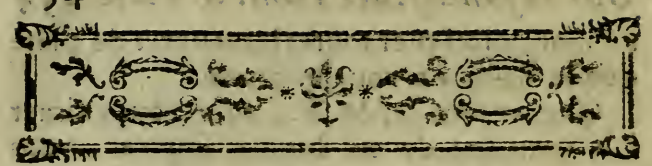
Enfin, M. F., pour bien ſanctifier les Dimanches & Fêtes, il ſeroit à propos de s'approcher des Sacremens de Pénitence & d'Euchariſtie: car vous ne pouvez mieux vous ſanctifier vous-mêmes, qu'en vous purifiant de vos péchés au Tribunal de la pénitence, & en vous uniſſant à J. C., l'auteur de toute ſainteté. C'étoit la pratique des premiers fideles, qui communioient toutes les fois qu'ils aſſiſtoient au divin Sacrifice. L'Egliſe ſouhaiteroit bien que cette ſainte pratique fût encore en vigueur parmi ſes enfans; mais la ferveur des Chrétiens s'étant ralentie ſur ce point, il faut du moins les jours de Fêtes purifier vos conſciences dès le commencement du jour par une vive douleur de vos péchés, communier ſpirituellement par un deſir ardent de vous unir à J. C., lui rendre viſite dans ſon ſaint Temple, outre le temps de la Meſſe & des Offices; le viſiter auſſi dans la perſonne des pauvres & des malades; en

un mot, pratiquer toutes les œuvres de piété que la Religion vous inſpirera.

Que ne puis-je, M. F., pour vous animer à la pratique de ces bonnes œuvres, vous repréſenter ici la maniere dont les premiers Chrétiens célébroient les Fêtes ! Vous les verriez, ces premiers diſciples de la Religion, s'abſtenir non ſeulement de toute œuvre ſervile, de tout péché, de tout divertiſſement profane ; mais encore s'occuper pendant ces ſaints jours, & même pendant la nuit, à la priere, à chanter les louanges de Dieu, & à faire toutes les actions de vertu que la ferveur du Chriſtianiſme naiſſant leur inſpiroit.

Célébrez de même vos Fêtes, M. F. ; c'eſt le moyen de participer un jour aux joies de la Fête éternelle qui ſe fera dans le Ciel. Ainſi ſoit-il.





PRÔNE
POUR LA FÊTE-DIEU,
OU
LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE.
Sur le S. Sacrement de l'Autel.

Memoriam fecit mirabilium ſuorum miſericors & miſerator Dominus, eſcam dedit timentibus ſe.

Le Seigneur plein de miſéricorde a fait un abrégé de ſes merveilles, en donnant une nourriture à ceux qui le craignent. (Pſal. 110.)

LE Ciel & la terre ſont remplis des merveilles du Seigneur : il n'eſt aucun de ſes ouvrages qui ne nous manifeſte ſes adorables perfections. Si nous conſidérons l'étendue des cieux, la fertilité de la terre, la clarté des aſtres, ce bel ordre qui regne dans l'univers, tout nous annonce une puiſſance infinie qui a tout créé, une ſageſſe admirable qui gouverne tout, une bonté ſuprême qui pourvoit & ſe communique à tout. Si des merveilles de la nature nous paſſons à celles que la Religion nous développe, elle nous fait voir, dans ſon origine, le premier homme créé dans un état d'inno-

cence, placé dans un jardin de delices auprès d'un arbre dont les fruits lui auroient donné l'immortalité, s'il n'en avoit point goûté d'autres; cette sainte Religion nous représente dans la suite un peuple nourri miraculeusement dans le désert d'une manne qui descendoit du ciel, qui avoit toute sorte de goûts. Le Seigneur donna à son peuple cette nourriture, pour lui rappeller le souvenir des merveilles qu'il avoit opérées en sa faveur. Dans la loi nouvelle, que de merveilles la foi ne nous découvre-t-elle pas? Un Dieu descendu du Ciel, qui se fait semblable aux hommes, pour rendre les hommes semblables à lui: ce Dieu fait homme conversant parmi les hommes, rend la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la santé aux malades, la vie aux morts; nourrit plusieurs milliers de personnes avec quelques pains qu'il multiplie au-delà de ce qu'il falloit pour fournir aux besoins de tous: que de prodiges dignes de notre admiration!

Mais voici, M. F., le prodige des miracles, la merveille par excellence des ouvrages de Dieu, la précieuse, la divine nourriture qui nous est donnée dans la sainte Eucharistie: ah! c'est ici que l'on peut dire avec le Prophete, que le Seigneur nous a laissé un abrégé, un mémorial dans toutes les merveilles qu'il a opérées: *Memoriam fecit, &c.* C'est ici que l'on voit éclater les adorables perfections de Dieu, sa toute-puissance, sa sagesse, sa bonté; ici se renouvellent d'une maniere bien plus admirable que dans l'ancienne loi, les prodiges opérés en

faveur d'un peuple chéri de Dieu, puiſque nous poſſédons la réalité de ce qu'ils n'avoient qu'en figure. C'eſt ici véritablement l'arbre de vie qui donne l'immortalité, le vrai pain deſcendu du ciel, dont la manne n'étoit qu'un ſymbole; c'eſt un renouvellement, & une extenſion du myſtere de l'incarnation du Verbe, qui nous nourrit dans notre foibleſſe, nous éclaire dans notre aveuglement, nous donne la ſanté & la vie; en un mot, c'eſt l'ouvrage par excellence de la toute-puiſſance & de la bonté de Dieu pour les hommes. Ce ſont ces deux attributs, comme dit le Prophéte, qui ſe manifeſtent d'une maniere particuliere dans ſes ouvrages: *Duo hæc audivi, quia poteſtas Dei eſt, & tibi, Domine, miſericordia.* (*Pſal.* 62.) Mais c'eſt particuliérement dans la ſainte Euchariſtie que nous en voyons la preuve. Cet auguſte Sacrement eſt une merveille de la toute-puiſſance de Dieu: premier Point. C'eſt auſſi une merveille de ſa bonté & de ſon amour: ſecond Point: *Memoriam fecit, &c.*

I. Point. De quelque maniere que l'on enviſage l'auguſte Sacrement de nos Autels, on n'y remarque que des prodiges de la toute-puiſſance de Dieu. Soit qu'on le conſidere dans ſa nature, ſoit qu'on examine comment il eſt produit, ſoit enfin que l'on faſſe attention à la maniere dont il ſubſiſte, tout y eſt miraculeux, tout y eſt prodigieux.

Et d'abord, M. F., permettez-moi de vous le demander, qu'eſt-ce que le ſaint Sacrement de l'Autel conſidéré en lui-même? Ah! ne conſultons point ici nos ſens aveugles & trom-

peurs, mais plutôt les lumieres infaillibles de notre foi. Qu'est-ce qui est renfermé dans cette Hostie que l'on nous propose à adorer sur nos Autels, & que l'on nous donne en la sainte Communion pour être la nourriture de nos ames ? C'est, répond la foi, le corps & le sang de J. C. qui tiennent la place du pain & du vin qui étoient avant la consécration, & dont il ne reste plus que les especes & les apparences. Voilà, M. F., le prodige de la toute-puissance de Dieu, le pain & le vin changés au corps & au sang de J. C.; changement réel & véritable, qui rend ce corps & ce sang aussi présent sous les voiles eucharistiques, qu'il l'étoit sur la terre, & qu'il l'est maintenant dans le Ciel. Quoique je vous croie, M. F., pleinement convaincus de cette vérité, il ne sera pas néanmoins hors de propos de vous en apporter ici quelques preuves, pour vous confirmer davantage dans la croyance de cet adorable mystere qui renferme le trésor de notre Religion.

La premiere & principale que j'ai à vous alléguer, sont les paroles de J. C. même, qui s'est expliqué sur ce sujet d'une maniere si claire & si précise, soit dans les promesses, soit dans l'institution qu'il a faite de cet auguste Sacrement. Ecoutez donc ce que dit J. C. quand il fit la promesse de cette divine nourriture : Je suis, dit-il, le pain vivant qui est descendu du Ciel; si quelqu'un mange de ce pain ; il vivra éternellement, & le pain que je donnerai, c'est ma chair, pour la vie du monde : *Et panis quem ego dabo*,

caro mea est pro mundi vitâ: (*Joan.* 6.) Peut-on s'expliquer d'une maniere plus claire & plus intelligible ? Car enfin que promettoit J. C. à ceux qui l'écoutoient ? C'est une autre nourriture que celle qu'il venoit de leur donner dans la multiplication des pains matériels dont il venoit de les rassasier dans le désert ; donc ce pain matériel étoit déja la figure de son corps : si J. C. n'avoit promis qu'une nourriture en figure, comme le prétendent les hérétiques, il n'auroit rien promis de plus que ce qu'il leur avoit déja donné ; comment auroit-on pu dire que ce pain matériel auroit été un pain descendu du ciel ? C'est donc une nourriture bien plus excellente qu'il leur promet ; c'est, comme il l'assure lui-même, une nourriture qui ne se consume point, & qui dure jusqu'à la vie éternelle ; c'est sa propre chair qui donne la vie au monde : *Caro mea pro mundi vitâ.* (*Joan.* 6.) Aussi les Juifs qui l'entendoient, prirent-ils bien ses paroles dans un sens réel & véritable, puisque disputant entr'eux ils se demandoient, comment peut-il se faire que cet homme nous donne sa chair à manger ? *Quomodò potest hic nobis carnem suam dare ad manducandum ?* (*Joan.* 6.)

Remarquez, M. F., que J. C., bien-loin de les détromper, comme il auroit dû faire, s'il avoit parlé d'une autre nourriture que de sa chair, les assure, par une espece de serment, que s'ils ne mangent la chair du fils de l'homme, & s'ils ne boivent son sang, ils n'auront point la vie éternelle : *Nisi manducaveritis carnem filii hominis, & biberitis*

ejus sanguinem, non habebitis vitam in vobis. (*Ibid.*) Car ma chair, continue-t-il, est véritablement une nourriture, & mon sang est véritablement un breuvage : celui qui mange ma chair & boit mon sang demeure en moi, & moi en lui : *Qui manducat meam carnem & bibit meum sanguinem, in me manet, & ego in eo.* (*Ibid.*) Remarquez encore que plusieurs de ses disciples, trouvant ce discours trop dur & trop difficile à comprendre, l'abandonnerent ; n'importe ; le Sauveur, bien loin de changer son discours, leur prouve la merveille qu'il leur annonce par une autre dont ils doivent être les témoins, & qui ne les doit pas moins surprendre : Si vous êtes scandalisés : leur dit-il, de ce que je vous ai dit, que penserez-vous donc lorsque vous me verrez monter au Ciel ? Or, si J. C. n'avoit pas voulu persuader à ses disciples que c'étoit sa chair qu'il leur donnoit pour nourriture, mais seulement un pain qui n'en auroit été que la figure, quelle comparaison, je vous le demande, pouvoit-il faire entre cette nourriture qui n'auroit rien eu d'extraordinaire, & son ascension miraculeuse dans le Ciel ?

Venons maintenant aux paroles de l'institution du saint Sacrement de l'Autel. Le Sauveur du monde, pour accomplir la promesse qu'il avoit faite à son Eglise, dans la personne de ses Apôtres, de lui donner pour nourriture, son corps adorable & son sang précieux, après avoir célébré la Pâque avec ces mêmes Apôtres, la veille de sa Passion, prit du pain, dit l'Evangile, & le bénit,

& le leur diſtribua, en diſant: Prenez & mangez, ceci eſt mon corps qui ſera livré pour vous: *Hoc eſt corpus meum quod pro vobis tradetur.* (*Matth.* 26.) Enſuite ayant pris le calice où il y avoit du vin, il le leur diſtribua auſſi, en leur diſant: Buvez, ceci eſt mon ſang qui ſera repandu pour vous: *Hic eſt ſanguis meus qui pro vobis fundetur.* Or, n'eſt-ce pas le vrai corps de J. C. qui a été livré pour nous? n'eſt-ce pas ſon vrai ſang qui a été répandu pour nous? c'eſt donc réellement ſon corps qu'il a donné pour nourriture, & ſon ſang pour breuvage, non ſeulement à ſes Apôtres, mais encore à ſon Egliſe, puiſqu'auſſi-tôt après, il leur donna, & aux Prêtres leurs ſucceſſeurs, le pouvoir d'en faire de même juſqu'à la conſommation des ſiecles: *Hæc quotiescumque feceritis, in meî memoriam facietis.* (*Luc.* 22.)

Après des paroles auſſi claires & auſſi préciſes, comment peut-on douter de la verité de la ſainte Euchariſtie? Quelle autre expreſſion J. C. auroit-il pu employer pour nous en aſſurer, qu'en nous diſant que ce qu'il donnoit à ſes Apôtres étoit ſon corps, que le calice renfermoit ſon ſang? Ah! Seigneur, pouvons-nous dire ici avec un ſaint perſonnage, ſi nous ſommes trompés, c'eſt vous qui nous avez trompés; mais à Dieu ne plaiſe que nous ayions des ſentimens ſi contraires à votre infaillible vérité. D'ailleurs, M. F., c'eſt ici un teſtamment que J. C. fait en faveur de ſon Egliſe, où il lui explique ſes dernieres volontés, & où il lui donne une marque ſinguliere de ſon amour. Or

dans un testament, un testateur s'explique ordinairement d'une maniere intelligible : est-il à croire que J. C. le plus sage des Législateurs, le meilleur des peres, se soit expliqué dans le sien d'une maniere obscure ? & que dans un sujet de cette importance, il ait voulu laisser ses enfans dans des incertitudes qui les eussent exposés à mille inconvéniens, & aux funestes conséquences d'une idolâtrie perpétuelle où ils tomberoient en adorant J. C. dans un Sacrement où il ne seroit pas en effet ? Quelle marque d'amour leur auroit-il donné dans l'institution de ce Sacrement, s'il avoit seulement commandé de manger en sa mémoire un pain figuratif de son corps ? étoit-il besoin pour cela de faire tant de préparatifs ? Cependant c'est dans l'institution de l'Eucharistie que J. C. a particuliérement signalé son amour, comme dit S. Jean : *Cùm dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos.* (*Joan.* 13.) Leur auroit-il fait un don plus précieux que la manne que les Israélites reçurent dans le désert ? ou plutôt la manne n'étoit-elle pas un pain plus excellent que le pain matériel dont J. C. auroit recommandé à ses Apôtres l'usage ? Puisque cette manne étoit formée de la main des Anges, elle auroit du moins aussi bien signifié le corps de J. C. que tout autre pain. Cependant, selon l'oracle de J. C., le pain eucharistique l'emporte infiniment sur la manne qui nourrit les Israélites dans le désert, puisque cette manne ne garantit point de la mort ceux qui la mangeoient, & que celui qui mange le pain que J. C. lui donne,

vivra éternellement : *Qui manducat hunc panem vivet in æternum.* (*Joan.* 6.) Ce pain eſt donc quelque choſe de plus qu'une figure ; c'eſt le corps de J. C., il le dit lui-même ; & puiſqu'il l'a dit, qui pourroit après cela en douter, dit S. Cyrille de Jéruſalem ?

Telle a toujours été, M. F., la foi de l'Egliſe ; & jamais les hérétiques ne pourront nous citer un temps, depuis l'établiſſement de l'Egliſe, où l'on n'ait pas eu cette croyance. Cette ſainte épouſe du Sauveur qui, de l'aveu de ſes ennemis, a toujours conſervé la ſainte doctrine pendant les quatre premiers ſiecles, a-t-elle jamais réclamé contre le dogme de la préſence réelle de J. C. dans l'Euchariſtie ? Trouve-t-on dans les hiſtoires & la tradition de l'Egliſe la moindre contradiction ſur ce ſujet ? au contraire, toute l'antiquité & les ouvrages des ſaints Peres, même des premiers ſiecles, ſont tous remplis de témoignages qui dépoſent en faveur du dogme catholique. S. Ambroiſe, S. Auguſtin, S. Jérôme, S. Hilaire, S. Jean Chryſoſtôme, & beaucoup d'autres ne parlent point d'autre langage que celui des Catholiques d'aujourd'hui ; il n'y a pour s'en convaincre, qu'à lire leurs ouvrages. Le temps ne permet pas de vous les rapporter ici ; mais je crois en avoir aſſez dit, M. F., pour vous confirmer dans la foi du myſtere adorable de l'Euchariſtie, & vous prouver que c'eſt un ouvrage de la toute-puiſſance de Dieu, puiſqu'il n'appartient qu'à un Dieu de changer ainſi une ſubſtance en une autre: je veux dire le pain & le vin au corps & au

ſang de J. C. S'il n'étoit queſtion que de changer la forme d'un corps, il n'y a rien qui paſſe la puiſſance créée; nous en voyons tous les jours l'expérience : du froment on fait du pain, le feu réduit le bois en cendre; mais pour détruire une ſubſtance & en mettre une autre en place, il faut une eſpece de création, & par conſéquent une puiſſance infinie qui ne convient qu'à Dieu ſeul. Or, c'eſt ce qui arrive dans la ſainte Euchariſtie, & ce que nous devons croire d'autant plus volontiers, dit S. Ambroiſe, parlant à ce ſujet, que celui qui de rien a fait toutes choſes, peut bien changer ce qui eſt en ce qui n'étoit pas, & qu'il ne lui coûte pas plus de donner une nature différente, que d'en créer une nouvelle: *Non minùs eſt darè novas quàm mutare naturas.* Si Moyſe revêtu de la puiſſance de Dieu, ajoute ce ſaint Docteur, peut changer ſa baguette en ſerpent; ſi Elie par ſa priere fait deſcendre le feu du ciel, à combien plus forte raiſon, la parole du Seigneur pourra-t-elle faire ici changer de nature aux élémens : *Numquid non valebit ſermo Chriſti, ut ſpecies mutet elementorum.*

Mais de quel inſtrument, de quel moyen Dieu ſe ſert-il pour opérer ce changement miraculeux? comment le Sacrement de nos Autels eſt-il produit? C'eſt ici où nous devons encore admirer une merveille de la toute-puiſſance divine : *Memoriam fecit, &c.*

Quoique Dien puiſſe ſeul & par lui-même produire, & qu'il produiſe en effet, comme cauſe principale, le changement admirable

du pain & du vin au corps & au ſang de J. C., il a voulu néanmoins s'aſſocier le miniſtere des créatures, pour rendre en quelque maniere ce changement ſenſible aux hommes, en les honorant du plus grand pouvoir qui ſoit au monde. Voici donc la merveille de la toute-puiſſance de Dieu. J. C., après avoir, par ſa toute-puiſſance, changé le pain & le vin en ſon corps & en ſon ſang, donna, comme je l'ai déja dit, à ſes Apôtres le pouvoir d'en faire de même, en mémoire de ſa paſſion : *Hoc facite in meam commemorationem.* (*Luc.* 22.) Mais comme ce mémorial de la paſſion du Sauveur devoit durer juſqu'à la conſommation des ſiecles, il a fallu que les Apôtres euſſent des ſucceſſeurs revêtus du même pouvoir qu'eux, pour perpétuel ce mémorial & annoncer la mort du Seigneur, comme il le dit lui-même, juſqu'à ſa derniere venue ſur la terre : *Mortem Domini annuntiabitis donec veniat.* (1. *Cor.* 11.) Or, c'eſt ce pouvoir ineffable que les Prêtres exercent à l'Autel, lorſque prononcant au nom de J. C. dont il tiennent la place, les paroles de la conſécration ſur le pain & le vin, ils changent ce pain & ce vin au vrai corps & ſang de J. C. C'eſt donc à dire, M. F., qu'à la parole du Prêtre, il ne reſte plus de pain & de vin dans l'hoſtie & le calice ; mais que le corps & le ſang de J. C. leur ſont ſubſtitués : c'eſt-à-dire, qu'à la parole du Prêtre un Dieu ſe rend obéiſſant, non pas pour arrêter le ſoleil, comme il fit autrefois à celle de Joſué, mais pour deſcendre lui-même du Ciel en terre, pour réſider parmi

parmi nous : *Obediente Domino voci hominis.* (*Josue*, 10.) N'avons-nous pas ici, M. F., plus de sujet de nous étonner que les peuples dont il est parlé dans l'Evangile, qui admiroient en J. C. le pouvoir que Dieu avoit donné aux hommes de remettre les péchés, que ce même Dieu ait revêtu de foibles mortels comme nous, d'un aussi grand pouvoir que celui de produire entre nos mains son corps adorable & son sang précieux ? Ne faut-il pas pour cela que les hommes soient revêtus de la toute-puissance de Dieu même ? Ce fut par une seule parole, dit le Prophete, que Dieu tira du néant ce vaste univers : *Ipse dixit & facta sunt.* Il y employa sa toute-puissance : or, la même chose arrive ici ; le Prêtre dit & parle au nom de J. C., & cette parole produit quelque chose même de plus grand que le monde, puisqu'elle produit J. C. sur l'Autel, & le rend véritablement présent dans nos saints tabernacles. O pouvoir des Prêtres, digne de l'admiration du Ciel & de la terre ! Il les éleve au dessus des hommes & des Anges, puisqu'il n'y a aucun homme mortel, quelque saint & quelque puissant qu'il soit d'ailleurs, qui puisse faire ce que le Prêtre fait en vertu de son caractere, en quelque état qu'il soit ; pouvoir par conséquent digne de la vénération des hommes ! *Hoc nemo valet alius, &c.* Pouvoir aussi qui doit remplir les Prêtres de la plus vive reconnoissance, & leur inspirer les sentimens de la plus profonde humilité. Car plus ce pouvoir nous éleve, plus nous devons nous humilier à la vue de

notre indignité ; mais ne ceſſons de louer, d'exalter la toute-puiſſance de notre Dieu, qui ſe ſert d'auſſi foibles inſtrumens pour opérer de ſi grandes choſes : *Memoriam fecit*, &c.

Pénétrons encore, M. F., un peu plus avant dans cet abyme de merveilles, pour conſidérer la maniere dont ce myſtere ſubſiſte ; mais gardons-nous bien de le trop approfondir, de crainte d'être accablés par la gloire du Dieu de majeſté qui réſide ſous les voiles eucharistiques. Pour éviter les écueils d'une téméraire curioſité, prenons toujours la foi pour guide ; car ſi nous ne conſultons que le témoignage des ſens, il nous annonce du pain avec ſes eſpeces ; mais la foi nous dit que ces eſpeces ſubſiſtent ſans le pain, qu'un Dieu eſt caché ſous ces eſpeces, que ſon corps eſt dans l'Hoſtie avec la même grandeur qu'il a dans le Ciel, quoique dans un état différent ; vivant néanmoins, mais ſans mouvement ; que ce corps eſt dans toutes les Hoſties conſacrées qui ſont au monde, & par conſéquent multiplié en une infinité d'endroits ; qu'il eſt même dans toutes les parties de l'Hoſtie, ſans néanmoins ſe diviſer quand l'Hoſtie eſt partagée : telle eſt la maniere miraculeuſe dont J. C. réſide parmi nous dans la divine Euchariſtie ; tels ſont les miracles de la toute-puiſſance de Dieu. Ce myſtere, il eſt vrai, eſt incompréhenſible à nos foibles lumieres ; & c'eſt cette incompréhenſibilité qui a rebuté ſes ennemis. Mais ſi nous le comprenions, il ne ſeroit plus myſtere : parce que l'on ne conçoit pas le

myſtere de la ſainte Trinité, ſeroit-on excuſable de ne pas le croire ? Combien de choſes qui ſont au deſſus de nous, que nous ne concevons pas & que nous croyons cependant ? Il ſuffit de ſavoir que la puiſſance de Dieu va plus loin que notre intelligence, pour nous ſoumettre aveuglément à tout ce qu'il a révélé. Nous apprenons de la ſainte-Ecriture que la manne donnée aux Iſraélites dans le déſert, avoit le goût des choſes qu'elle n'étoit pas ; pourquoi n'admettroit-on pas dans la ſainte Euchariſtie le goût du pain & les autres eſpeces, ſans que le pain y ſoit en effet ? Nous ſavons que J. C., après ſa réſurrection, parut à ſes Apôtres dans un lieu où ils étoient enfermés, que ſon corps paſſa au travers des corps les plus ſolides ; il falloit donc que ce corps fût, pour ainſi dire, ſpiritualiſé, qu'il participât à la qualité des eſprits : or un eſprit peut être renfermé dans le plus petit eſpace ; qui nous empêcheroit donc de croire que le corps de J. C. pût être dans une petite partie d'hoſtie ? Nous ſavons indépendamment même des lumieres de la foi, que Dieu, par ſa toute-puiſſance, peut produire une infinité de corps différens en différens endroits ; nous en avons la preuve dans ſes ouvrages : ne pourroit-il pas auſſi produire le même corps en différens lieux du monde ? Quel inconvénient y auroit-il donc à croire que le corps de J. C ſe trouve dans toutes les Egliſes & dans toutes les Hoſties conſacrées ? Ah ! M. F., quand il s'agit d'un myſtere, il ne faut pas raiſonner. La foi n'a point de mérite, dit S. Grégoire,

où la raiſon trouve de l'évidence. Il nous ſuffit, encore une fois, de ſavoir que Dieu peut tout; que ſa puiſſance n'eſt point limitée ſelon nos foibles vues; contentons-nous donc de conſidérer avec un religieux étonnement les œuvres du Seigneur: *Conſideravi opera tua, & expavi.* Dieu a parlé, & s'eſt expliqué ſur ce myſtere d'une maniere à ne nous laiſſer aucun doute: c'en eſt aſſez pour nous calmer, & pour nous engager à lui faire le ſacrifice d'une humble foi, qui croit ſans héſiter tout ce qu'il a plu à Dieu de nous révéler. Dieu marche avec les ſimples, il ſe découvre aux humbles, il donne l'intelligence aux petits, il cache ſa grace aux curieux & aux ſuperbes, dit l'Auteur de l'Imitation de J. C.: ſoyons donc, M. F., de ces pauves d'eſprit, de ces humbles de cœur, à qui J. C. révele ſes ſecrets, & qui ne peuvent craindre de s'égarer en ſuivant la route qu'il leur a marquée. Croyons fermement cet adorable myſtere que nous ne concevons pas, parce que nous ſommes aſſurés que Dieu, qui nous l'a révélé, ne peut ſe tromper, ni nous tromper. Tel eſt le ſacrifice que Dieu demande de nous, pour reconnoître la merveille de ſa toute-puiſſance: voyons encore comment l'Euchariſtie eſt la merveille de ſon amour: *Memoriam fecit, &c.*

II. Point. Ce n'étoit pas aſſez pour le Fils de Dieu d'avoir donné aux hommes une grande preuve de ſon amour, en ſe communiquant à notre nature dans le myſtere de l'Incarnation; il a fallu pour contenter

cet amour, qu'il se donnât à chacun de nous en particulier dans un Sacrement, que l'on peut appeller le Sacrement d'amour par excellence. Ce Sacrement, M. F., est celui de nos Autels, qu'il institua sur la fin de sa vie, afin de prouver aux hommes que s'il les avoit aimés, dès le commencement, il vouloit encore, comme dit S. Jean, leur donner à la fin une marque plus signalée de son amour : *Cùm dilexisset suos qui erant in mundo in finem dilexit eos.* (*Joan.* 13.) Fut-il jamais, en effet, d'amour plus libéral & plus généreux que celui que J. C. nous témoigne dans cet auguste Sacrement ? On peut dire, comme l'assure le Concile de Trente, que c'est là que sa libéralité & sa générosité ont épuisé toutes ses richesses : *In quo divitias amoris sui effundit.* Amour libéral, amour généreux de J. C. dans l'adorable Eucharistie : *Memoriam fecit, &c.*

Nous ne pouvons mieux juger, M. F., de la libéralité de l'amour de J. C. dans la sainte Eucharistie, que par la grandeur du don qu'il nous fait, par les motifs qui l'engagent à nous faire ce don, & par le nombre de ceux à qui il en fait part. Quel est donc le présent inestimable que J. C. nous fait ? Jamais la tendresse des peres pour leurs enfans, la libéralité des Rois pour leurs favoris n'alla si loin que celle de notre Sauveur, le meilleur des peres, le plus libéral de tous les Rois. Les peres donnent à leurs enfans dans leurs testamens leurs biens, leur succession, leur héritage ; mais J. C. dans le testament qu'il fait avant que de mourir, nous

donne ſon corps, ſon ſang, & par conſéquent un bien infiniment plus precieux que tous les tréſors de la nature, & tous les empires du monde. En nous donnant ce corps, ce ſang adorable, il nous donne en même temps ſon ame, ſa divinité, ſa perſonne, parce que ces choſes étant inſéparables l'une de l'autre, il ne peut en donner une qu'il ne les donne toutes. Quel préſent! quelle magnificence! quelle prodigalité d'un Dieu à l'égard de ſa créature! Si ce Dieu de bonté avoit permis à l'homme de lui demander tout ce qu'il eût voulu & pu imaginer, l'homme auroit-il jamais oſé porter juſques-là ſes eſpérances? Et Dieu, pour contenter les deſirs de l'homme, auroit-il pu trouver quelque choſe de meilleur à lui donner? Non, dit S. Auguſtin, tout riche, tout puiſſant qu'il eſt, il n'avoit rien & ne pouvoit rien trouver de plus précieux pour enrichir l'homme: *Cùm ſit ditiſſimus, plus dare non habuit.* C'eſt donc à dire, M. F., que dans la ſainte Euchariſtie l'homme eſt enrichi de Dieu-même, comme dit S. Ambroiſe; que Dieu lui tient lieu de tout; qu'en ſe donnant à lui, il lui donne en même temps tous les biens qu'il peut deſirer: *De toto Deo dives.* Quel excès de tendreſſe, encore une fois! quel prodige de libéralité, d'un Dieu pour ſa créature! Mais pour quelle fin ce Dieu ſi prodigue de lui-même, ſe donne-t-il à nous dans la ſainte Euchariſtie? Vous le ſavez, M. F., & on vous l'a ſouvent dit; c'eſt pour être la nourriture de nos ames, c'eſt pour demeurer avec nous dans le lieu de notre exil, pour

y écouter nos demandes, & nous accorder toutes les graces dont nous avons besoin; c'est pour s'offrir en qualité de victime à la justice de son Pere irrité par nos péchés. Telles sont les fins que J. C. s'est proposées dans l'institution de l'adorable Eucharistie. Premiérement il veut être notre nourriture: ma chair, dit-il, est véritablement une nourriture, & mon sang un breuvage; celui qui mange ma chair & boit mon sang, demeure en moi & moi en lui: *Qui manducat meam carnem, &c.* (*Joan* 6.) C'est donc à dire, M. F., que comme il ne se fait qu'une même chose de la nourriture que nous prenons avec nos corps, ainsi nous devenons par cette nourriture céleste une même chose avec J. C., nous lui sommes incorporés, nous devenons en quelque façon d'autres lui-même: quel honneur! quel avantage pour nous! Les parens, dit à ce sujet S. Jean Chrysostôme, donnent quelquefois leurs enfans à nourrir à d'autres; mais un Dieu veut être notre nourriture. Dans sa naissance, il s'étoit donné pour notre compagnon, comme le chante l'Eglise après S. Thomas dans l'Office de ce jour: à sa mort, il s'est donné pour prix de notre rançon; dans sa gloire, il se donne pour notre récompense; mais dans la sainte Eucharistie, il nous sert de nourriture: *Se nascens dedit socium, convescens in edulium, se moriens in pretium, se regnans dat in præmium.*

N'est-ce pas, M. F., se donner à nous en toutes les manieres qu'il pouvoit se donner? & n'est-ce pas là bien mériter de notre part

l'amour le plus reconnoiſſant & le plus libéral.

Ah ! c'eſt bien ici que nous devons reconnoître avec le Sage que nous avons reçu le vrai pain deſcendu du Ciel, qui renferme toute ſorte de goûts & de délices : *Panem de cœlo omne delectamentum in ſe habentem.* (*Sap.* 16.) L'eau qui ſortit du rocher, pour abreuver les Iſraélites, ne les déſaltéra que pour quelque temps, dit S. Ambroiſe, & celui qui boit le ſang de J. C., n'aura jamais ſoif; ou s'il a ſoif, ce ſera une ſoif de la juſtice, une ſoif des biens éternels qui lui fera trouver inſipides tous les biens & tous les plaiſirs de la terre. Venez donc manger ce pain, vous qui êtes accablés par la faim ; venez vous déſaltérer, vous qui êtes brûlés par la ſoif; venez vous enivrer de ce vin qui germe les Vierges; c'eſt J. C. lui-même qui vous y invite avec l'amour le plus tendre : *Venite, comedite panem meum & bibite vinum quod miſcui vobis.* Venez vous raſſaſier dans ce repas où vous ſerez ſervis bien plus magnifiquement que ne le furent les conviés du grand Aſſuérus, dans ce ſuperbe feſtin qu'il fit pour faire paroître les richeſſes de ſon royaume ; quelque ſplendide que fût ce repas, dont l'Ecriture fait mention, qui dura ſix mois, qu'y ſervoit-on ? la viande des animaux avec un pain matériel ; mais ici, c'eſt un pain céleſte, c'eſt la chair d'un Dieu qui nous y eſt préparée, & qui nous y eſt préſentée avec tout l'empreſſement & l'amour d'un Dieu infiniment bon & infiniment riche en libéralités : ah ! ſi nous ſommes pauvres

& misérables avec un si grand trésor, c'est notre faute, il ne tient qu'à nous de thésauriser pour le Ciel, puisque J. C. est dans ce divin Sacrement pour y écouter nos prieres, & nous y accorder ses graces.

Quand le Fils de Dieu descendit sur la terre pour l'amour des hommes, il ne quitta pas pour cela le sein de son Pere, il y demeura toujours comme il y avoit été pendant l'éternité : sur le point de retourner dans le sein de son Pere, ce même amour lui fait trouver le secret de rester encore avec les hommes ; ainsi, il monte au Ciel sans quitter la terre, & c'est pour y demeurer qu'il se renferme sous les voiles eucharistiques, afin d'être avec nous jusqu'à la consommation des siecles : *Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem seculi.* (*Matth.* 28.)

N'est-ce pas, M. F., une marque singuliere de l'amour que J. C a pour les hommes? puisque l'effet de l'amitié qu'on a pour une personne est de nous faire aimer sa compagnie ; il falloit donc que J. C. eût un grand amour pour nous, pour rester ainsi avec nous, pour faire ses délices d'être avec les enfans des hommes : *Deliciæ meæ esse cum filiis hominum.* (*Prov.* 8.) Or, ce n'est pas en vain qu'il fait sa demeure parmi nous ; il n'y est que pour nous faire du bien, & pour nous mettre à portée de nous adresser à lui dans nos besoins. Nous pouvons dire qu'il n'y a point de nation si privilégiée que nous, point de nation qui ait des dieux qui s'en approchent de si près, puisque notre Dieu est avec nous, il réside dans nos sacrés

Tabernacles comme ſur un trône de miſéricorde, où il nous donne un accès facile, & où il eſt toujours prêt à écouter nos prieres : ce trône n'eſt point environné de gardes comme celui des Princes de la terre ; nous avons la liberté de nous en approcher toutes les fois que nous voulons : les Rois de la terre ne ſont pas acceſſibles en tout temps ; mais J. C., notre Roi, l'eſt toujours, & à tout le monde, ſon heure eſt toujours la nôtre ; quoique nous lui demandions, il eſt prêt à nous l'accorder. Sommes-nous dans l'ignorance, il nous inſtruit ; affligés, il nous conſole ; foibles, il nous ſoutient ; attaqués des ennemis de notre ſalut, il nous défend ? En un mot, il nous tient lieu de tout dans ce divin Sacrement ; il y eſt notre guide, notre médecin, notre avocat auprès de ſon Pere.

Oui, M. F., J. C. renouvelle ſur l'Autel le Sacrifice qu'il préſenta ſur la croix pour le ſalut des hommes ; ſur l'Autel comme ſur la croix, il demande grace pour nous, il ſollicite notre réconciliation avec ſon Pere, la voix de ſon ſang plus forte que celle d'Abel, s'éleve juſqu'au trône de la ſuprême majeſté, non pas pour demander vengeance contre un fratricide ; mais pour obtenir miſéricorde pour des enfans rebelles, & c'eſt à la vertu de ce ſang adorable que le monde eſt redevable de ſa conſervation dans le déluge de crimes dont il eſt inondé. Convenons donc que ce divin Sacrement eſt la preuve par excellence de l'amour libéral d'un Dieu pour les hommes.

Jugeons encore, M. F., de la libéralité de de cet amour de J. C., par le nombre de ceux qui ont part aux richesses de cet adorable Sacrement. Non, ce n'est pas seulement pour les riches, pour les Grands du monde qu'il a été institué, c'est aussi pour les ignorans comme pour les savans, pour les malades, comme pour ceux qui sont en santé, pour les justes & pour les pécheurs. C'est ce que ce divin Sauveur a voulu nous représenter sous la parabole d'un homme qui fit un grand festin, où il invita plusieurs personnes; & sur le refus que les conviés firent d'aller au festin, le maître envoya son serviteur dans les places & les rues de la ville pour amener tous ceux qu'il trouveroit, les pauvres, les perclus de leurs membres, les aveugles & les boiteux : vous voyez par-là, M. F., que J. C. ne rebute personne, que tous, de quelque condition qu'ils soient, sont reçus avec bonté à son festin : la pauvreté, la misere, qui nous empèchent d'approcher des grands, ne nous excluent pas du sein des miséricordes de J. C.; il n'y a que le péché qui soit un obstacle à l'effusion de ses graces : mais pourvu qu'on le déteste avec un cœur contrit & humilié, pourvu qu'on l'ait effacé par une sincere pénitence, quelque énormes, quelque multipliés qu'ils aient été, il veut bien encore recevoir à son festin ce pécheur représenté sous la figure de ces aveugles, de ces boiteux de l'Evangile. Il est même permis à ce pécheur, quoiqu'il soit en état de péché, d'entrer dans le saint temple de J. C., de s'approcher du

trône de sa miséricorde pour lui demander grace. C'est aussi pour ce pécheur que cette précieuse victime s'offre à son Pere dans l'adorable sacrifice de la Messe. Quelque aveugle & quelque endurci que soit ce pécheur, il peut toujours trouver son pardon, pourvu qu'il s'approche avec les sentimens du Publicain, & qu'il renonce à son péché: *Deus, propitius esto mihi peccatori.* (*Luc.* 18.)

Quel motif pressant pour vous, pécheurs qui m'écoutez! allez à cette source de grace, & mettez-vous en état par une sincere pénitence de participer à un festin où J. C. nous donne la preuve, non seulement de l'amour le plus libéral, mais encore le plus généreux: *Memoriam fecit.*

Plus il en coûte, & plus on surmonte d'obstacles pour faire du bien, plus l'amour de celui qui le fait, est fort & généreux. Or que n'en a-t-il pas coûté à J. C.! que d'efforts n'a-t-il pas faits, que d'obstacles n'a-t-il pas surmontés pour marquer aux hommes son amour dans l'institution de l'Eucharistie! obstacles du côté de lui-même; obstacles du côté des hommes. Obstacles du côté de J. C.: il a fallu que, pour se mettre sous les voiles eucharistiques, il cachât la splendeur de sa majesté, qu'il en obscurcît, pour ainsi dire, la gloire, qu'il renfermât sa grandeur & son immensité dans la petitesse d'une Hostie; qu'il se mît, en un mot, dans une espece d'anéantissement encore plus grand que dans le mystere de l'incarnation: dans l'incarnation, il cache sa divinité sous la forme d'un esclave; mais dans l'Eucharistie, il

cache sa divinité & son humanité sous de viles especes du pain. Dans sa naissance, il fut manifesté par une lumiere céleste qui apparut aux bergers, par une étoile miraculeuse qui conduisit des Rois à sa crêche: pendant sa vie mortelle, il fit des miracles qui firent admirer sa puissance; à sa mort, sa divinité fut reconnue par les prodiges qui arriverent dans la nature; mais dans l'Eucharistie on ne voit aucun signe de divinité, ni d'humanité; il y est comme dans un état de mort: quoique vivant, il n'a aucun mouvement que celui qu'on lui donne; en sorte que l'on peut dire: O mon Dieu! vous êtes ici véritablement le Dieu caché: *Verè tu es Deus absconditus.* (*Isai.* 45.) Autrefois vous faisiez entendre votre voix parmi les éclairs & les tonnerres qui inspiroient la frayeur pour votre sainte présence; mais ici, vous gardez le silence, vous ne paroissez rien de ce que vous êtes: or, c'est en cela même que vous méritez par un titre particulier notre amour & nos respects, dit S. Bernard: *Tanto mihi charior, quantò pro me vilior.*

Peut-on, en effet, M. F., refuser son amour à un Dieu qui, pour l'amour de nous, s'est réduit dans un état si humiliant? il semble, pour ainsi dire, qu'il aime mieux se faire aimer, que se faire craindre par le soin qu'il prend de s'accommoder à notre foiblesse, & de faire éclipser l'état de sa grandeur pour ne faire éclater que les charmes de son amour. Ce divin soleil se cache dans une nuée pour ne pas nous éblouir par

l'éclat de ſes rayons ; mais il nous fait ſentir ſon ardeur par les graces qu'il nous donne.

Il ne cherche qu'à gagner nos cœurs par cet état d'humiliation où il s'abaiſſe ; rien ne lui coûte, pourvu qu'il en puiſſe venir à bout ; & cependant toutes ſes peines, toutes ſes démarches, ſont ſouvent inutiles à l'égard d'un grand nombre de ceux qu'il recherche avec tant de bonté. Car où eſt la reconnoiſſance qu'il reçoit de ſes bienfaits ? Hélas ! tout coûte, lorſqu'il s'agit de lui en donner la moindre marque. On peut même dire qu'un ſi grand amour n'eſt ſouvent payé que d'indifférence, d'ingratitude, d'outrage & de mépris de la part des hommes qui ſemblent vouloir oppoſer au prodige de l'amour d'un Dieu, un prodige d'inſenſibilité, en quelque façon plus incompréhenſible que cet amour même. Voilà, M. F., les grands obſtacles qui s'oppoſoient auſſi à un amour ſi généreux, qui lui ont bien plus coûté à vaincre que ceux qui le regardoient lui-même ; l'état d'humiliation, d'anéantiſſement & de mort, où il s'eſt réduit, lui étoit volontaire ; il a choiſi de ſon plein gré ces humiliations, cet anéantiſſement ; mais les outrages & l'ingratitude des hommes l'ont toujours révolté ; ces outrages néanmoins ne l'ont pas empêché de donner aux hommes des marques de ſon amour ; & c'eſt en quoi, M. F., nous devons encore plus reconnoître ſa générosité.

C'eſt une ſatisfaction pour un cœur bienfaiſant, d'obliger des perſonnes reconnoiſſantes ; mais avoir affaire à des ingrats, c'eſt

ce qui a toujours révolté un bon cœur ; c'est là cependant ce que J. C. a éprouvé, particuliérement dans le Sacrement de son amour. Jugeons-en d'abord, M. F., par les circonstances du temps où il l'institua : ce fut, dit l'Apôtre S. Paul, la même nuit qu'il devoit être livré à ses ennemis : *In qua nocte tradebatur* ; (1. *Cor.* 11.) c'est-à-dire, la même nuit que Judas, son perfide disciple, le trahissoit, que les Juifs faisoient le détestable complot de se saisir de son adorable personne, d'exercer sur lui leur barbare fureur : il connoissoit, ce divin scrutateur des cœurs, tous les noirs desseins que les hommes formoient contre lui ; il connoissoit la trahison de Judas. & il prévoyoit les mépris, les insultes qu'il alloit recevoir de la part des Juifs ses ennemis, sa sanglante flagellation, son couronnement d'épines, son crucifiement : tout cela étoit présent à son esprit ; rien de tout cela néanmoins ne fut capable d'arrêter son amour généreux, & ne l'empêcha d'en faire sentir aux hommes les effets les plus signalés, en leur donnant tout ce qu'il avoit de plus précieux, en se donnant lui-même à ces hommes ingrats & indignes de son amour.

Il voyoit aussi, M. F., tous les outrages qu'il recevroit dans la suite de la part de tant de profanateurs de son adorable Sacrement, non seulement de la part des hérétiques, mais encore des mauvais Catholiques ; il prévoyoit que le gage de son amour seroit traité avec la derniere indignité ; qu'il seroit foulé aux pieds par les infideles, que

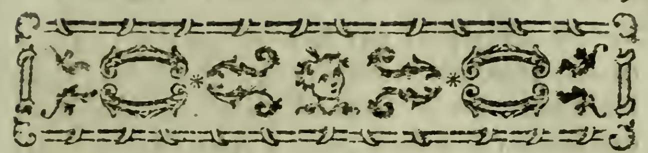
les Prêtres seroient massacrés, les Autels renversés & réduits en cendres, & mille autres désordres & sacrileges qui se sont commis depuis l'institution de ce divin Sacrement ; il connoissoit aussi l'indifférence, l'ingratitude dont ses enfans mêmes devoient payer un si grand bienfait, soit par la profanation des lieux saints où il fait sa demeure, soit par les indignes communions des mauvais Catholiques qui le reçoivent ; mais sa bonté a surpassé la malice des hommes, elle a généreusement surmonté tous les obstacles qui se présentoient à l'effusion de ses graces. Ah ! M. F., un amour si généreux ne sera-t-il pas capable de faire du moins cesser parmi vous, les outrages & les insultes que ce Dieu d'amour n'a déja que trop souvent reçus de votre part ? N'est-il pas bien sensible à un cœur aussi bienfaisant que celui de J. C., de voir qu'il est au milieu de nous, & que la plupart ne le connoissent pas ? que tandis que ses délices sont d'être avec nous, on se fasse un supplice d'être avec lui ? qu'on l'abandonne, qu'on le fuie même, comme si c'étoit un ennemi ? qu'il y en ait qui portent l'indifférence jusqu'à sortir de son saint Temple dans le temps même qu'il s'immole pour eux ? chose encore plus sensible pour lui, de se voir exposé aux insultes des pécheurs qui l'outragent dans sa maison, par les discours profanes qu'ils y tiennent, par les postures indécentes qu'ils s'y permettent ; chose enfin infiniment sensible, que non seulement la plupart refusent de venir au festin qu'il leur a préparé, mais

qu'un grand nombre de ceux qui s'y présentent, le reçoivent dans un cœur souillé de péchés, esclaves des passions, & renouvellent par-là, autant qu'il est en eux, la mort douloureuse que ses bourreaux lui ont fait souffrir. C'est là, M. F., ce que nous ne saurions trop déplorer, pour peu que nous ayons d'amour pour notre Dieu, & ce qui mérite de notre part des larmes de sang.

PRATIQUES. C'est à vous, ames saintes, à dédommager votre Sauveur de tous ces outrages, soit par de fréquentes visites que vous devez lui rendre, soit par des ferventes communions que vous devez faire, soit en empêchant de tout votre pouvoir la profanation des lieux saints, soit en contribuant de votre mieux à leur décoration.

C'est pour vous y animer & renouveller votre foi envers ce divin mystere, que l'Eglise a institué ces solemnités à la gloire du très-saint Sacrement : cette sainte Epouse du Sauveur voudroit, autant qu'il est en elle, réparer tous les mépris, tous les affronts qu'il a reçus de ses ennemis ; c'est pour cela qu'elle le fait porter en procession avec tant de pompe & de solemnité, qu'elle l'expose sur nos Autels pour y recevoir les adorations des fideles. Entrons, M. F., dans les sentimens de l'Eglise ; allons nous prosterner aux pieds de J. C. avec une vive foi, dont nous devons pour lors produire des actes : adorons-le avec les Anges qui l'accompagnent dans cet auguste Sacrement ; rendons-lui mille actions de graces du bienfait inestimable dont il a bien voulu nous faire part ;

rendons-lui amour pour amour ; demandons-lui toutes les graces qui nous ſont néceſſaires, ſa ſainte bénédiction pour nous & pour tous ceux qui nous appartiennent. Apprenons à nous humilier & à diſparoître aux yeux des hommes à la vue d'un Dieu qui, tout grand qu'il eſt, diſparoît lui-même à nos yeux ; louons, exaltons ſes grandeurs : prononcez ſouvent, non ſeulement dans l'Egliſe, non ſeulement en paſſant devant nos Temples, mais encore par-tout ailleurs, ces belles paroles : *Loué ſoit à jamais J. C. dans le très-ſaint Sacrement de l'Autel* ; ſoyons aſſidus à lui faire notre cour dans ſa ſainte maiſon ; ſuivons-le dévotement, quand on le porte aux malades, pour mériter qu'il vienne auſſi nous viſiter quand nous le ſerons nous-mêmes ; demandons inſtamment pour lors cette honorable viſite, & pour avoir ce bonheur approchons-nous ſouvent, pendant la vie, de ſa ſainte Table ; mais ne nous en approchons jamais qu'après nous être éprouvés, comme dit l'Apôtre : *Probet autem ſeipſum homo*, (1. *Cor.* 11.), c'eſt-à-dire, après avoir purifié nos conſciences, par la douleur & la confeſſion de nos péchés. Communions quelquefois en viatique ; ou pour mieux dire, recevons toujours la ſainte Communion, comme ſi c'étoit pour la derniere fois de notre vie : ſi nous recevons J. C. avec ferveur pendant la vie, à la mort, il guidera notre paſſage pour l'éternité bienheureuſe. Ainſi ſoit-il.



PRÔNE

POUR LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DU S. SACREMENT.

Sur la fréquente Communion.

Homo quidam fecit cœnam magnam, & vocavit multos.

Un homme fit un grand repas, & il y invita plusieurs personnes. (Luc. 14.)

QUEL eſt, M. F., ce repas magnifique que J. C. a voulu nous repréſenter dans la parabole de l'Evangile de ce jour ? Vous me prévenez ſans doute dans l'explication que je dois vous en faire, & vous comprenez aiſément qu'il a voulu nous parler de la nourriture qu'il nous a préparée dans l'auguſte Sacrement de nos Autels. Fut-il jamais en effet de repas plus grand, plus magnifique que celui-ci ? Ce repas eſt grand de la part de celui qui le donne : ce n'eſt pas un Prince, un Roi de la terre, mais Jeſus-Chriſt le Roi des Rois. Il eſt grand, ce repas, par la qualité des mets qu'on nous y ſert : ce n'eſt pas un pain matériel, ni la viande des animaux la plus exquiſe ; mais c'eſt la chair adorable, c'eſt le ſang précieux d'un Dieu-Homme qui nous y ſont préſentés ſous les eſpeces du pain & du

vin. Il eſt grand par le nombre des conviés qui ſont invités ; ce ſont tous les fideles, tous les enfans de la ſainte Egliſe, de quelque qualité qu'ils ſoient, qui y ſont admis. Il eſt grand par la pluralité des lieux où il eſt ſervi ; c'eſt dans toutes les Egliſes du monde chrétien. Il eſt grand enfin, ce repas, par la longueur du temps qu'il doit durer : ce n'eſt pas pour quelques jours, pour quelques mois, comme celui du grand Aſſuérus, qui en dura ſix, ni pour quelques années ; mais c'eſt juſqu'à la fin des ſiecles qu'il durera, qu'il ſera préſenté à tous ceux qui voudront y participer : *Homo fecit cœnam magnam.* N'eſt-ce pas là, M. F., un bienfait qui mérite, de notre part, l'amour le plus tendre & le plus reconnoiſſant ? Cependant, le croiroit-on ? ce don ineffable que J. C. nous offre, n'eſt payé que d'indifférence & d'ingratitude de la part du plus grand nombre de Chrétiens. Quoique J. C. les invite de s'approcher de lui, & de manger à ſa table, la plupart, comme ces conviés dont il eſt parlé dans l'Evangile, qui ne voulurent point aller au feſtin qu'on leur avoit préparé, apportent comme eux de vaines excuſes pour s'en diſpenſer.

Ils n'ont que du dégoût pour une nourriture qu'ils devroient deſirer avec empreſſement, où ils trouveroient la ſource des graces & le gage de l'immortalité. Tâchons aujourd'hui de leur faire connoître les motifs qui les engagent à la fréquente Communion, nous réfuterons enſuite les prétextes qu'ils apportent pour s'en éloigner. Rien de plus preſſant que les motifs qui engagent à la

fréquente Communion : premier Point. Rien de plus vain que les prétextes qui en éloignent : second Point.

I. POINT. Tout nous engage, M. F., à nous approcher souvent de la sainte Table, pour y manger le pain des Anges, qui nous y est donné pour notre nourriture. Le desir que Jesus-Christ nous en témoigne, l'invitation qu'il nous en fait, & notre propre intérêt, tels sont les motifs que j'ai à vous proposer pour vous engager à la fréquente Communion.

Qui pourroit exprimer le desir que J. C. a de se donner à nous dans l'auguste Sacrement qu'il a institué pour être la nourriture de notre ame ? Il le témoigna à ses Apôtres, ce desir ardent, lorsque sur le point de les quitter, il voulut célébrer avec eux cette divine Pâque dont l'ancienne n'étoit que la figure. J'avois un desir extrême, dit-il, de manger cette Pâque avec vous : *Desiderio desideravi hoc Pascha manducare vobiscum antequam patiar.* (*Luc.* 22.) Quelques marques que j'aie pu vous donner de mon amour pendant ma vie, cet amour n'eût point été satisfait, si je ne vous en avois encore donné ce dernier témoignage, avant que de me séparer de vous. Ce fut donc pour satisfaire ce desir qu'il institua l'adorable Sacrement de nos autels, & qu'après avoir changé le pain en son corps & le vin en son sang, il dit à ses Apôtres : prenez & mangez, ceci est mon corps : *Accipite & manducate, hoc est corpus meum.* Buvez aussi ce calice qui renferme mon sang : *Bibite, hic est sanguis meus,*

Par-là, M. F., nous devons reconnoître que J. C. nous a donné le Sacrement de son corps & de son sang, comme une nourriture; c'est pour cela qu'il s'est servi des symboles du pain & du vin; parce que de même que le pain & le vin nourrissent notre corps, la chair & le sang de J. C. servent de nourriture à notre ame. Et comme le pain & le vin sont la nourriture la plus commune & la plus nécessaire, la nourriture journaliere que nous prenons; J. C. a voulu nous faire connoître par ce choix, que son intention étoit que nous fissions un fréquent usage de la sainte Communion.

N'est-ce pas aussi ce qu'il nous fait entendre dans la parabole de l'Evangile de ce jour, où il se compare à un homme qui fit un grand festin, où il invita plusieurs personnes? & comme un grand nombre de ceux qui furent invités refuserent d'y venir, l'un apportant pour excuse qu'il avoit acheté une métairie qu'il falloit visiter, l'autre qu'il avoit acheté cinq paires de bœufs qu'il falloit essayer, un autre qu'il avoit épousé une femme qu'il ne pouvoit quitter : ce pere de famille, indigné du mépris qu'ils faisoient de son invitation, dit à son serviteur d'aller dans les places, dans les rues de la ville, & de conduire à son festin tous ceux qu'il pourroit trouver, les pauvres, les boiteux & les aveugles. Le serviteur ayant exécuté les ordres de son maître, il se trouva encore de la place dans la salle du festin : retournez, dit le maître à son serviteur, allez dans les chemins & le long des haies, & tous ceux que vous

trouverez, preſſez-les d'entrer, afin que ma maiſon ſoit remplie : *Compelle intrare, ut impleatur domus mea.*

J. C., M. F., pouvoit-il nous marquer d'une maniere plus ſenſible ſon empreſſement à ſe donner à nous, dans le repas qu'il nous a préparé à ſa ſainte Table, figuré par celui de notre Evangile ? Il envoie ſes ſerviteurs, qui ſont les Miniſtres de ſa parole, inviter de ſa part tous les hommes à ce divin repas. Pour leur faciliter les moyens d'y avoir accès, il ſe multiplie, il ſe reproduit en une infinité d'endroits, par le pouvoir qu'il a donné aux Prêtres de changer le pain en ſon corps & le vin en ſon ſang par-tout où l'on célebre les divins myſteres ; deux ou trois paroles que les Prêtres prononcent, le rendent en un inſtant préſent dans un million d'Hoſties. Pourquoi tant de démarches & de merveilles ? pourquoi un Dieu ſe rend-il ainſi obéiſſant à la voix d'un homme mortel, ſi ce n'eſt pour contenter le deſir qu'il a de s'unir à nous, & de nous nourrir de ſa propre ſubſtance.

Si ce n'étoit qu'aux grands du monde, qu'aux riches de la terre qu'il voulût faire part de ſa faveur ; mais c'eſt aux pauvres comme aux riches, aux malades comme à ceux qui ſont en ſanté ; il les invite tous, & ce ſont des invitations les plus preſſantes ; c'eſt une eſpece de violence qu'il veut que l'on faſſe à ſes conviés : *Compelle illos intrare.* Ce ſont les termes les plus affectueux, les paroles les plus tendres que lui-même leur adreſſe : Venez, mes chers amis, manger le

pain & boire le vin que je vous ai préparé; *Venite, comedite panem meum & bibite vinum quod miscui vobis.* (*Prov.* 9.) Rassasiez-vous de ce vin délicieux, qui germe les Vierges: *Inebriamini, chariſſimi.* Vous ne sauriez me faire un plus grand plaisir que de vous rendre à mon invitation, & vous me causeriez la peine la plus sensible, que de ne pas l'accepter.

Ne semble-t-il pas, M. F., que J. C. ait besoin de nous? à voir son empressement à nous rechercher, ne diroit-on pas que nous lui sommes utiles & nécessaires, qu'il ne peut vivre sans nous, tant il desire de s'unir à nous? C'étoit pour répondre à ces empressemens du Sauveur, que dans la primitive Eglise, les fideles s'approchoient tous les jours des saints mysteres; toutes les fois qu'on les célébroit, on voyoit la Table du Seigneur environnée d'une troupe de fervens Chrétiens, qui donnoient des marques de leur empressement à s'unir à J. C. dans la sainte Communion. Dans la suite, il est vrai, on se relâcha de cette louable coutume, & le relâchement alla si loin, que l'Eglise fut obligée de faire un commandement exprès de recevoir la sainte Communion au moins une fois l'année au temps de Pâque. Mais de-là peut-on conclure, comme ces Chrétiens lâches & paresseux, qu'il leur suffit de communier à Pâque pour satisfaire au précepte, sans se mettre en peine de le faire en d'autres temps de l'année? Ce seroit, M. F., mal entendre les sentimens de l'Eglise; car en fixant un temps pour la Communion, qu'on ne peut passer

paſſer ſans ſe rendre coupable de péché, elle n'a pas prétendu rendre les Communions plus rares ; elle s'eſt ſeulement propoſé de corriger la négligence de certains Chrétiens, qui ſans ce commandement auroient peut-être encore porté plus loin leur éloignement pour la ſainte Table. Cette bonne mere, bien loin de changer les ſentimens qu'elle avoit autrefois ſur ce ſujet, avertit, exhorte, conjure même ſes enfans par la bouche des Peres aſſemblés au concile de Trente, de ſe mettre en état de recevoir ſouvent ce pain des Anges, juſqu'à témoigner même qu'elle voudroit qu'ils communiaſſent à toutes les Meſſes qu'ils entendent.

Or, ſi l'Egliſe eſt l'interprete de J. C., comme nous n'en pouvons douter, ne trouvons-nous pas encore dans ſes ſentimens une preuve bien convaincante que J. C. ſouhaite que nous nous approchions ſouvent de lui par la participation de ſon corps & de ſon ſang ? Mais peut-être, M. F., ſerez-vous plus ſenſibles à vos intérêts? Voyons donc les avantages qui ſont attachés à la fréquente Communion.

Le plus grand, ou pour mieux dire, le ſeul intérêt que nous ayons à ménager en ce monde, c'eſt le ſalut de notre ame, c'eſt de nous rendre dignes par la ſainteté de notre vie, de regner un jour avec les Saints dans le Ciel. Or, un des moyens les plus efficaces que nous avons pour arriver à la ſainteté, c'eſt la fréquente réception de J. C. ; & cela pour deux raiſons que je vous prie de bien remarquer. C'eſt que la fréquente Commu-

nion procure un grand nombre de graces à l'ame qui en fait uſage : c'eſt que l'ame qui communie ſouvent, pour ſe rendre digne de ces graces, apporte des diſpoſitions qui contribuent beaucoup à ſa ſainteté & à ſa perfection.

Quelle abondance de graces en effet ne trouve-t-on pas dans la reception d'un Sacrement qui en contient la ſource & l'auteur! Ce n'eſt pas à quelques degrés de graces, mais à une plénitude de graces que l'ame qui communie doit s'attendre. Graces de lumiere qui l'éclairent dans ſes ténebres, qui lui font connoître le bien qu'elle doit faire, le mal qu'elle doit éviter. Graces de forces qui l'élevent au deſſus d'elle-même, qui la font triompher de ſes paſſions, & la rendent ſupérieure à tous les efforts de ſes ennemis : *Mens impletur gratiâ.* Or, ſi une ſeule Communion bien faite remplit l'ame d'une abondance de graces, combien cette Communion pluſieurs fois réitérée multipliera-t-elle, augmentera-t-elle cette abondance de dons céleſtes que Dieu répand ſur les ames qui ſont bien préparées ? Car ſi la chaleur du feu ſe fait plus ſentir à celui qui en approche plus ſouvent, peut-on douter qu'une ame qui s'approche fréquemment du ſoleil de juſtice, ne ſoit toute embraſée de ſes ardeurs ? Si la branche reçoit de l'arbre toutes les bonnes qualités par le ſuc qu'elle en tire, peut-on douter que l'ame entée, pour ainſi dire, en J. C. dans la Communion, comme le ſep l'eſt à la vigne, ne reçoive de lui une vertu particuliere qui la rende fertile en bonnes

œuvres? A quelle éminente ſainteté ne doit-elle pas s'élever, par l'union intime & continuelle qu'elle entretient avec J. C. le Saint des Saints, qui l'animant de ſa propre vie, la fait croître de vertus en vertus, la rend ſemblable à lui-même? Quels ſentimens d'humilité ne lui inſpire pas le Roi des humbles qu'elle poſſede dans ſon cœur, & qu'elle voit s'anéantir juſqu'à faire ſa demeure au milieu d'elle! quelle pureté ne lui communiquera pas la chair virginale de l'Epoux des ames chaſtes, avec qui elle devient, pour ainſi dire, une même ſubſtance! Quel détachement des biens du monde, des vains plaiſirs de la terre, à la vue d'un Dieu qui s'eſt fait pauvre pour l'enrichir de ſes tréſors, qui s'eſt livré aux rigueurs des ſouffrances, pour lui procurer des délices éternelles!

Oui, oui, M. F., le ſaint Autel eſt la ſource des graces, l'école de la vraie ſageſſe: c'eſt là où un Dieu caché ſous les voiles euchariſtiques nous éclaire, nous fortifie, nous purifie, nous ſanctifie, nous perfectionne; c'eſt là où le divin Architecte taille & façonne les pierres qui doivent entrer dans la conſtruction de la Jéruſalem céleſte.

Tels ſont les fruits précieux, tels ſont les avantages ineſtimables que l'on retire de la fréquente Communion, que ceux qui les éprouvent pourroient mieux vous expliquer que tous mes diſcours. Mais quels moyens de ſainteté celui qui communie ſouvent, ne trouve-t-il pas encore dans les diſpoſitions qu'il faut apporter pour ſe rendre digne des

graces attachées à la fréquente Communion? Il ſait que pour communier ſouvent, ce n'eſt pas aſſez d'avoir l'ame pure & nette de tout péché mortel, ce qui eſt abſolument néceſſaire pour ne pas faire une Communion indigne; mais il ſait auſſi que la fréquente Communion n'eſt pas compatible avec une vie remplie de mille imperfections, lâche, tiede & négligente; que pour communier ſouvent, il faut ſe détacher du monde, ſe renouveller ſans ceſſe dans la ferveur de la dévotion, s'adonner aux exercices d'une vie chrétienne: que faut-il donc pour ſe rendre digne des graces attachées à la fréquente Communion? Il ne ſe contente pas de purifier ſon ame de ces vices groſſiers qui lui feroient trouver la mort dans la ſource même de la vie; mais il a ſoin de ſe purifier encore des moindres taches qui pourroient bleſſer les yeux infiniment délicats de celui qu'il veut recevoir. De-là cet examen ſérieux qu'il fait de ſes foibleſſes & de ſes imperfections pour s'en humilier & s'en corriger. De-là cette vive douleur qu'il conçoit des fautes les plus légeres qu'il a commiſes, qui ſans le rendre indigne de la participation aux ſaints myſteres, ne laiſſent pas d'être un obſtacle à une plus grande effuſion des dons céleſtes qu'il recevroit, ſi ſon cœur étoit exempt de ces fautes. De-là ces réſolutions qu'il forme d'être plus attentif à ſes prieres & plus vigilant ſur les mouvemens de ſon cœur, plus retenu dans ſes paroles, plus réſervé dans ſes actions, plus patient dans les ſouffrances, plus mortifié dans l'u-

ſage des plaiſirs, plus régulier dans toute ſa conduite. Or, de telles diſpoſitions ne ſont-elles pas des moyens efficaces pour arriver à la ſainteté ? ou plutôt ne ſont-elles pas la ſainteté elle-même ?

Ce ſont les fruits de la fréquente Communion que nous voyons dans ceux qui en font un ſaint uſage. Car quelle différence de mœurs & de conduite ne devons-nous pas remarquer entre ceux qui communient ſouvent, & ceux qui communient rarement ? Comment vivent ordinairement ceux qui s'éloignent de la ſainte Table, qui ne s'en approchent qu'une ſeule fois dans une année, ou qui mettent un intervalle conſidérable entre leurs Communions ? Hélas ! ils vivent dans l'entier oubli de Dieu. Ils donnent à la vérité quelques marques extérieures de religion ; mais ils ſe livrent aux embarras du ſiecle, & ſuivent le torrent de leurs paſſions. N'eſt-il pas vrai que tout ce que nous voyons de libertins, ne s'approchent preſque jamais des Sacremens, & que la plupart ne ſont devenus tels que depuis qu'ils ont abandonné la ſource des graces ? Pourquoi ? parce qu'ils ſavent bien que, pour participer aux ſaints myſteres, il faut ſe comporter autrement qu'ils ne font ; & parce qu'ils ne veulent ſe gêner en rien, ils aiment mieux vivre à leur liberté, que de ſe mettre en état par la ſainteté de leur vie de profiter des avantages attachés à la réception des Sacremens. Comment vivent au contraire ceux qui les reçoivent ſouvent ? Il en eſt, M. F., graces au Ciel, parmi vous, & ce ſont des

hommes craignant Dieu, fideles obſervateurs de ſa ſainte loi, aſſidus à la priere, exacts à remplir les devoirs de leur état, humbles, chaſtes, modeſtes, doux, patiens, mortifiés, qui répandent par-tout par leur vie exemplaire la bonne odeur de J. C. Puiſſiez-vous, vous qui n'êtes pas tels, vous former ſur ces modeles! Le moyen de le faire eſt le fréquent uſage de la Communion; elle eſt un frein contre les paſſions: c'eſt une roſée céleſte qui modere, qui éteint même le feu de la concupiſcence; elle eſt un préſervatif contre le péché, elle eſt un aiguillon pour la vertu; le Dieu qu'on y reçoit eſt un moniteur ſecret qui nous avertit ſans ceſſe d'éviter le mal & de faire le bien.

Mais, direz-vous, n'en voit-on pas qui avec la Communion fréquente allient une vie toute ſenſuelle & mondaine, qui ne ſont pas meilleurs que ceux qui communient rarement, ſenſibles ſur le point d'honneur, avides pour l'eſtime, vindicatifs, immortifiés, amateurs des plaiſirs, ſe conformant à tous les uſages du monde? Prenez garde d'abord, M. F., que pour autoriſer votre lâcheté, vous n'attribuyez aux autres des défauts qui ne leur conviennent pas, & que prenant pour une poutre ce qui n'eſt qu'une paille, vous ne traitiez de vice groſſier ce qui n'eſt que légere imperfection. Après tout, ſi ceux dont vous parlez ſont tels que vous le dites, combien n'en trouverez-vous pas auſſi, & en plus grand nombre qui ne ſont point de ce caractere, qui profitent mieux de leurs Communions? Ceux qui

communient souvent, & qui n'en sont pas meilleurs, doivent s'en prendre aux mauvaises dispositions avec lesquelles ils communient : les avantages de la fréquente Communion ne sont destinés que pour ceux qui s'y préparent avec soin, qui s'y présentent avec une sainte crainte, & qui s'en retirent avec le desir de mieux faire ; c'est à ceux-là à qui on en peut permettre l'usage. Quoi qu'il en soit du profit qu'on retire de la fréquente Communion, il sera toujours vrai de dire que cette pratique a fait des Saints ; que les Saints ont suivi cette pratique, & que la plus saine partie du Christianisme sont ceux qui communient souvent. Il n'y a donc point de prétexte à alléguer pour s'en exempter. Quelle est la vanité de ces prétextes ?

II. POINT. N'est-il pas étonnant, M. F., que malgré l'empressement que J. C. nous témoigne de s'unir à nous dans le Sacrement de son amour, malgré les avantages qui reviennent à l'ame fidelle de la fréquente réception de ce divin Sacrement, la plupart des hommes n'aient que du dégoût pour le pain céleste qui renferme toutes les douceurs! Plus coupables que les Israélites, qui se dégoûterent de la manne que Dieu fit tomber du Ciel pour leur nourriture, ils apportent mille prétextes pour se dispenser de manger celle-ci, dont l'autre n'étoit que la figure : *Anima nostra nauseat super isto cibo levissimo.* (*Num.* 21.) Les uns, comme ces conviés dont il est parlé dans l'Evangile, qui s'excuserent d'aller au festin où ils étoient invités, parce qu'ils avoient acheté une métairie qu'il fal-

loit viſiter, cinq paires de bœufs qu'il falloit eſſayer, apportent pour excuſe le grand nombre d'affaires qui les occupent, & ne leur laiſſent pas le temps, diſent-ils, de ſe préparer à une ſainte Communion. Les autres, ſemblables à celui qui avoit épouſé une femme qu'il ne pouvoit quitter, apportent pour prétexte de leur éloignement de la ſainte Table, la violence des paſſions qui les maîtriſent, & qui les rendent indignes de s'approcher d'un Sacrement qui demande la plus grande pureté; prétextes d'affaires, prétextes d'indignité qu'il faut détruire en faiſant voir aux uns que le fréquent uſage de la Communion n'eſt pas incompatible avec les affaires d'un état où l'on eſt engagé, & aux autres qu'ils peuvent détruire l'obſtacle d'indignité qui les empêche de participer aux ſaints myſteres.

Pour ſe préparer à une ſainte Communion, il faut, diſent les gens d'affaires, du recueillement, il faut être exempt du tumulte & des embarras qui diſſipent l'eſprit, qui deſſechent le cœur : cette action demande toute l'application d'un homme qui ſoit à lui-même, & le fréquent uſage de la Communion ne convient qu'aux perſonnes ſéparées du monde, engagées dans un état de ſainteté, où elles n'ont d'autres occupations que celle de leur ſalut; ou bien aux perſonnes qui ſont dans le monde, mais qui n'ont rien à faire qu'à ſuivre les exercices de la dévotion dont elles font profeſſion. Or, comment nous préparer à une action auſſi ſainte, avec les embarras d'une famille qu'il faut élever, avec

les pénibles travaux qu'il faut supporter, avec la dissipation qu'entraîne après soi le commerce, avec le fracas des affaires inséparables d'un emploi où l'on se doit tout entier au public, avec l'application qu'il faut donner à la suite d'un procès qui engage à tant de voyages, à tant de démarches incompatibles au recueillement ? A-t-on le loisir de penser à cette épreuve qu'il faut faire de soi-même, par un examen sérieux de sa conscience, par la douleur que l'on doit concevoir de ses péchés, par la déclaration qu'il en faut faire au Ministre de J. C., ce qui est absolument nécessaire pour bien communier ?

Tels sont, M. F., les prétextes qui éloignent de la Communion les gens occupés aux affaires du siecle : je n'ai qu'une réponse à donner pour détruire de si frivoles prétextes. Vous dites que l'embarras des affaires ne vous permet pas de vous préparer à la participation des saints mysteres ; mais avez-vous quelque affaire plus importante que celle de votre salut ? Si cette affaire ne vous touche point, si elle ne vous tient point à cœur, si vous ne voulez pas prendre les moyens pour la faire réussir, je n'ai rien à vous dire, livrez-vous aux affaires du monde, & abandonnez celle du salut ; mais si vous prenez part au succès de cette affaire, ne vous ai-je pas fait voir qu'un des plus sûrs moyens de la faire réussir, est de vous approcher souvent de l'auteur, du consommateur de votre salut ? Si vous négligez les moyens qu'il vous donne dans le banquet

eucharistique, attendez-vous d'éprouver le même sort que les conviés de l'Evangile ; le pere de famille protesta qu'ils ne goûteroient point de son repas, c'est-à-dire, que méprisant l'offre qu'il vous fait de manger à sa table en cette vie, vous ne goûterez pas du festin de délices qu'il prépare à ses élus dans son royaume : *Nemo virorum illorum gustabit cœnam meam.* Faut-il donc pour les affaires du monde, vous priver pendant plusieurs mois, pendant des années entieres, d'un secours aussi puissant que le pain des forts, pour faire réussir celle de l'éternité ?

Mais Dieu demande-t-il, direz-vous, que nous abandonnions le soin de nos affaires pour donner toute notre attention à celle du salut ? Non, M. F., Dieu ne demande pas cela de vous. Vous pouvez donner toute l'application nécessaire aux affaires de votre état ; sans oublier celle de l'éternité. Qui vous empêche d'être recueillis au milieu du monde ? qui vous empêche d'être vigilans sur vous-mêmes dans la poursuite des affaires ? Par ce moyen vous allierez ce que vous devez à votre état & à votre salut. D'ailleurs les affaires temporelles occupent-elles tellement votre temps, que vous n'en puissiez réserver une partie pour penser uniquement à vous-mêmes, pour vous recueillir en certains jours, & vous préparer à recevoir dignement le corps adorable de votre Sauveur ? On trouve le temps pour tout, quand on veut bien l'employer : quelque affaire que vous ayiez, ne prenez-vous pas le temps qui vous est nécessaire pour donner à votre corps la

nourriture qui lui convient? On vous regarderoit comme homicide de vous-mêmes, ſi le trop d'empreſſement pour les affaires vous faiſoit paſſer un nombre de jours ſans manger : votre corps tomberoit bientôt dans la défaillance, & dans un danger de mort. Quoi donc, aurez-vous moins d'attention pour votre ame infiniment plus noble que votre corps, & la laiſſerez-vous languir, faute de la bonne nourriture que vous pouvez lui procurer? Quelque affaire que vous ayiez, ne trouvez-vous pas le temps de faire vos parties de plaiſirs, de voir les compagnies qui vous plaiſent, de recevoir celles qui vous rendent viſite? Ah! M. F., ne dites pas que c'eſt le temps qui vous manque, mais la bonne volonté; dites plutôt que c'eſt la tiédeur, que c'eſt la négligence pour votre ſalut qui fait que vous ne voulez pas vous gêner en rien, tandis que vous pourriez prendre certains jours, comme ſont les jours de Fêtes qui ſont deſtinés à votre ſanctification, pour vous préparer à recevoir les Sacremens. Ah! ne voyez-vous pas que d'autres perſonnes engagées dans le même état que vous, occupées des mêmes affaires que vous, prennent bien leur temps pour ſe mettre en état de profiter de ces moyens de ſalut? Pourquoi ne feriez-vous pas de même? & certes, M. F., êtes-vous plus occupés que le Roi Prophete qui, malgré les embarras d'un grand royaume, trouvoit le temps de prier ſept fois le jour? Etes-vous plus occupés qu'un ſaint Louis, qui, au milieu de ſes armées, avoit le loiſir de vaquer à de longues prieres, d'aſ-

ſiſter aux ſaints myſteres & d'y participer. Sanctifiez votre travail par la priere ; au milieu de vos affaires, ne perdez point de vue le Seigneur, rempliſſez les devoirs de votre état dans un eſprit de religion ; & vos occupations mêmes ainſi ſanctifiées vous diſpoſeront à la ſainte Communion. Mais vous ne voulez rien prendre ſur vous. Il faut vous faire violence comme à ces conviés de l'Evangile, pour vous faire entrer dans la ſalle du feſtin : *Compelle intrare.* Et ce n'eſt que malgré vous, ou que par bienſéance, que vous vous y préſentez dans le temps que l'Egliſe le commande ; ce que vous ne feriez peut-être pas, ſi vous ne craigniez ſes anathèmes.

Ah ! convenez, M. F., que ce n'eſt pas l'embarras des affaires qui eſt le ſeul obſtacle qui vous empèche d'approcher de l'Autel du Seigneur : c'eſt même quelque choſe de plus que la tiédeur & la négligence ; c'eſt l'attachement que vous avez au péché, à l'objet d'une paſſion criminelle; c'eſt un bien qui ne vous appartient pas,que vous retenez, un reſſentiment que vous conſervez contre votre prochain. Voilà les grands obſtacles qui vous éloignent de la Communion, & qui vous fourniſſent le prétexte d'indignité pour ne pas vous en approcher : *Uxorem duxi* ; mais prétexte qui ne peut vous ſervir, puiſqu'il ne tient qu'à vous de détruire ces obſtacles. Non, dites-vous, je ne ſuis pas digne de m'approcher du Saint des Saints ; je ſuis un trop grand pécheur pour avoir ce bonheur ; il faut une grande pureté d'ame pour

le recevoir ; à Dieu ne plaiſe que par une indigne Communion je me rende coupable du corps & du ſang de J. C, ; que je mange & boive mon jugement, comme dit S. Paul ! il vaut donc mieux m'en éloigner que de m'en approcher.

Vous dites vrai, M. F., il vaut bien mieux ne pas recevoir J. C., que de le recevoir dans un cœur de péché : à Dieu ne plaiſe auſſi qu'en vous exhortant à la fréquente Communion, je veuille vous engager à la profanation des ſaints myſteres ! Mais n'y a-t-il pas un milieu entre profaner le Sacrement du corps de J.C. & s'en abſtenir tout-à-fait? Oui ſans doute : & quel eſt-il, ce milieu ? c'eſt de ſe mettre en état de le bien recevoir par les ſaintes diſpoſitions qu'on doit y apporter, & c'eſt ce que vous ne voulez pas faire : ainſi votre indignité ne vient que de votre mauvaiſe volonté; vous ne voulez pas communier, parce que vous ne voulez pas renoncer à cette liaiſon criminelle qui vous perd, reſtituer ce bien mal acquis, vous réconcilier avec cet ennemi, abattre cet orgueil qui vous domine, réprimer cette cupidité; en un mot, vous ne communiez pas, parce que vous voulez toujours vivre au gré de vos paſſions. Voilà la cauſe de votre éloignement de la ſainte Table ; mais cette excuſe ne ſauroit juſtifier cet éloignement, puiſqu'il ne tient qu'à vous de la détruire ; il ne tient qu'à vous de vous mettre en état de communier ſouvent par la réformation de vos mœurs, par la ſainteté de votre vie, par la pratique des vertus chrétiennes. Et de bonne foi, en différant de

communier, vous en rendez-vous plus dignes? ou plutôt n'en devenez-vous pas toujours plus indignes? M. F., à quoi vous exposez-vous aussi de ne pas prendre les moyens nécessaires pour recevoir dignement & plus souvent un Sacrement que vous devez au moins recevoir quelquefois dans votre vie, au moins une fois par an selon le précepte de l'Eglise, au moins à l'heure de la mort, temps auquel vous ne voudriez pas en être privés? vous vous exposez à le profaner dans le temps même que vous serez obligés de le recevoir. Pourquoi? parce qu'il est bien difficile de bien faire une chose qu'on ne fait que rarement. On ne peut être habile dans un art dont on ne fait point d'exercice; ce qui augmentera cette difficulté, & ce qui vous mettra en danger de faire un sacrilege, sera l'ascendant que les passions auront pris sur vous. Vous ne voulez pas réprimer ces passions pour vous mettre en état de communier souvent; ces passions produiront dans vous des habitudes qui deviendront une seconde nature, & que vous ne pourrez plus déraciner. Ainsi dans le temps qu'il faudra satisfaire au précepte de la Communion, vous serez encore plus mal disposés que vous n'êtes maintenant, & vous tomberez dans le malheur dont vous vous faites à présent un prétexte pour ne pas communier, qui sera un sacrilege : le Sacrement qui devroit vous sanctifier, deviendra l'instrument de votre réprobation. Ne devez-vous pas craindre aussi qu'en punition du mépris que vous aurez fait du Sacrement pendant la vie, vous n'en soyiez privés à la mort?

Il vaut donc bien mieux détruire à présent les obstacles qui vous empêchent de communier souvent, pour vous rendre la Communion plus fréquente, pour la bien faire dans le temps que vous y serez obligés, & ne pas vous exposer au malheur d'en être privés à la mort. Nous en convenons, direz-vous, il faut se mettre au plutôt dans les dispositions qui conviennent pour recevoir un si grand Sacrement; mais quoi que nous puissions faire, nous en serons toujours indignes, nous n'arriverons jamais à cet état de pureté & de perfection où il faut être pour recevoir le Dieu de toute sainteté, qui a trouvé des taches jusques dans ses Anges : ne convient-il donc pas plutôt de s'en éloigner par respect, & de lui dire comme S. Pierre : Ah! Seigneur, retirez-vous de moi, parce que je suis un pécheur : *Exi à me, Domine.*

Je l'avoue, M. F., on ne sauroit être trop pur pour s'approcher du Saint des Saints; & quelques dispositions que nous puissions apporter à la Communion, nous n'en serons jamais dignes, de cette dignité qui réponde à la grandeur du bien que nous recevons : eussions-nous la pureté des Anges & l'amour de tous les Saints, nous devons toujours nous regarder indignes de nous approcher de J. C.; mais cette indignité, que l'on peut appeller négative, n'est pas une raison légitime de nous en éloigner. J. C. ne demande pas de nous l'impossible, pourvu que nous ayons la conscience pure & nette de tout péché mortel, pour ne pas nous rendre coupables de sacrilege; que nous n'ayons aucune affection au

péché véniel, pour recevoir les graces abondantes qu'il veut nous communiquer : voilà un état de ſainteté où chacun peut atteindre pour communier ſouvent. J.C. nous demande un deſir ſincere de notre perfection qui nous faſſe prendre les moyens d'y parvenir; or, le moyen d'arriver à cette perfection, c'eſt la fréquente Communion. Ne voyons-nous pas qu'il appelle à ſon feſtin les infirmes, les boiteux, ceux qui ſont perclus de leurs membres; c'eſt-à-dire, que les imperfections, les foibleſſes auxquelles nous ſommes ſujets, ne nous excluent pas de ce feſtin ſacré, pourvu que gémiſſant ſur ces imperfections, nous nous humiliions devant Dieu, nous faſſions des efforts pour nous en corriger. Si nous ſommes foibles, ce pain des forts nous fortifiera; ſi nous ſommes languiſſans, il nous ranimera; ſi nous ſommes froids, il nous échauffera. Approchons donc ſans crainte d'être rebutés, puiſqu'il nous invite lui-même malgré nos infirmités : *Venite ad me omnes qui laboratis, & onerati eſtis.* Faiſons, en un mot, tout ce qui dépend de nous pour recevoir avec un cœur pur & plein d'ardeur ce pain de vie, & nous en reſſentirons les ſalutaires effets.

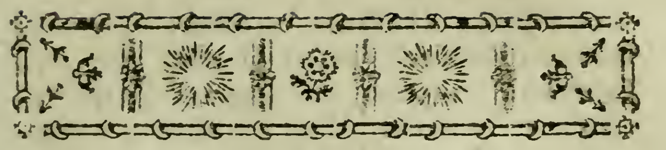
Mais à Dieu ne plaiſe, M. F., que, pour éviter les extrêmités d'une morale ſévere qui demande à l'homme qui veut communier, des diſpoſitions qui ſurpaſſent ſes forces, nous tombions dans les écueils d'une morale relâchée, qui permet la fréquente Communion à ces ames tiedes & négligentes, qui ne veulent point ſe contraindre pour ſe corriger de leurs défauts, qui tombent aiſément dans les

fautes vénielles dont elles ne se font point de scrupule, qui communient par routine, par habitude, se familiarisent avec les choses saintes, sans en tirer aucun profit, qui sont toujours aussi vaines, aussi délicates, aussi immortifiées, aussi peu vigilantes sur les mouvemens de leurs cœurs, qui se laissent aller à certaines antipathies, à certaines humeurs qui rendent leur société insupportable, en un mot, qui ne servent Dieu qu'avec tiédeur & nonchalance ; je dirois à ces personnes ou de se corriger, ou de s'éloigner pour quelque temps de la sainte Table, parce qu'il est bien à craindre pour elles que ne tirant aucun profit de leurs Communions, ce pain de vie ne se change dans la suite en poison qui leur donne la mort, par les mauvaises dispositions dans lesquelles elles le reçoivent. Je les adresserois à un prudent Confesseur qui rende leurs Communions plus rares ou plus fréquentes, selon l'état où elles se trouveroient.

Voilà, M. F., une des regles les plus certaines que je puisse vous donner pour fixer vos Communions. Il ne faut pas vous en rapporter à vous-mêmes, mais au jugement d'un guide éclairé & prudent qui connoisse le fond de vos consciences. Vous pouvez aussi juger vous-mêmes si vous êtes en état de communier souvent, par l'horreur que vous avez non seulement du péché mortel, mais encore des fautes vénielles par la mortification de vos passions, par votre assiduité à remplir vos devoirs, par votre ferveur au service de Dieu, par un desir sincere de la Communion qui vous fasse prendre tous les moyens de la bien faire. Vi-

vez tous les jours, dit S. Augustin, de telle maniere que vous méritiez de communier tous les jours: *Sic vive quotidiè, ut merearis quotidiè accipere.* Car si c'est le pain de tous les jours, ajoute S. Ambroise, pourquoi ne pas vous mettre en état de le recevoir chaque jour?

Pratiques. Que chaque Communion que vous ferez soit une préparation à la suivante, & vous serez en état de les bien faire, & d'en faire souvent. Pour vous y préparer, ne vous contentez pas d'y penser quelques momens; il faut que toutes vos actions soient autant de préparations; rapportez tout à Dieu, n'agissez que pour sa gloire, & cherchez en tout à lui plaire; c'est le moyen d'être toujours prêts à communier. N'assistez jamais à la sainte Messe sans y faire la Communion spirituelle; plusieurs fois le jour excitez même ce desir en vous; mais il faut que la Communion spirituelle soit précédée d'une horreur extrême du péché, & accompagnée d'un ardent desir de votre perfection. Si la faim du pain céleste vous presse, il faut que ce soit pour participer à l'esprit de J. C., qui est un esprit de charité, d'humilité & de mortification. Divisez le temps qui s'écoule entre deux Communions; employez-en une partie à la préparation, & l'autre en actions de graces. O que vous seriez heureux, si vous vous comportiez de la sorte! tous les jours de votre vie seroient remplis de mérites; & à la mort vous vous trouveriez pleins de cette sainteté éminente qui est la robe nuptiale dont vous devez être revêtus pour avoir part au festin éternel des élus. *Ainsi soit-il.*



PRÔNE

POUR LE SECOND DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur le Péché véniel.

Eftote perfecti, ficut Pater vefter cœleftis perfectus eft. *Soyez parfaits, comme votre Pere célefte eft parfait.* (Matth. 5.)

QUOIQU'IL ne foit pas au pouvoir de l'homme d'atteindre à la même perfection que Dieu, cependant l'Etre fuprême qui veut que nous foyons faints, parce qu'il eft faint, nous propofe fa fainteté pour modele de la nôtre; & il veut, autant que la foibleffe humaine nous le permet, que nous travaillions à notre perfection en fuivant ce grand modele. Or, comment pouvons-nous nous y conformer ? C'eft non feulement en évitant le péché mortel qui eft fouverainement oppofé à la fainteté de Dieu, mais encore les fautes légeres, qui, quoiqu'elles ne nous privent pas de fon amitié, ne laiffent pas que d'avoir une certaine oppofition aux perfections de l'Etre fouverain, qui ne peut fouffrir la moindre tache dans fes créatures. Ce feroit donc un erreur de croire que pour parvenir

à une ſainteté parfaite, il ſuffit, à l'homme de s'abſtenir des fautes groſſieres qui nous ferment l'entrée au royaume des Cieux, ſans ſe mettre en peine d'éviter les fautes vénielles qui retardent l'entrée dans ce royaume. Erreur cependant bien commune dans le monde, parmi les perſonnes même qui font profeſſion de piété, qui ſe pardonnent aiſément ces fautes, y tombent de propos délibéré, & ne prennent aucun ſoin de s'en corriger; mais erreur qui peut avoir pour le ſalut les ſuites les plus funeſtes, puiſque ces fautes légeres ſont un grand obſtacle à la perfection que J.C. demande de ſes diſciples, pour imiter celle du Pere céleſte : car pour remplir les devoirs d'une juſtice parfaite, il faut avoir un grand amour pour Dieu, & un zele ardent pour ſon propre ſalut. Or, le péché véniel eſt dans celui qui le commet une preuve du peu d'amour qu'il a pour Dieu : premier Point. C'eſt auſſi une preuve du peu de zele qu'il a pour ſon ſalut : ſecond Point.

I. POINT. Le péché véniel, diſent les Théologiens, eſt une tranſgreſſion de la loi du Seigneur, ou dans une choſe qui eſt légere en elle-même, ou dans une choſe conſidérable, mais à laquelle on ne donne qu'un léger conſentement. On l'appelle véniel, parce que Dieu le pardonne aiſément, vu la fragilité humaine, & la facilité que l'on a de le commettre. On diſtingue deux ſortes de péchés véniels, les uns de pure foibleſſe, qui échappent même aux plus juſtes, & dont la vie la plus réguliere n'eſt pas exempte, ſoit à cauſe du mauvais penchant de notre nature

pour le mal, soit à raison des occasions & des dangers dont nous sommes environnés. Nous péchons en beaucoup de choses, dit S. Jacques, & la vérité n'est point en nous, ajoute S. Jean; si nous osons dire que nous sommes sans péché. C'est sur quoi, M. F., nous devons nous humilier.

Les autres péchés véniels sont de pure malice : ce sont ceux que l'on commet avec une entiere délibération & une parfaite connoissance; péchés qui sont d'autant plus communs parmi les personnes mêmes qui vivent réguliérement, qu'on les regarde comme peu de chose, parce qu'ils ne nous séparent pas de l'amitié de Dieu, qu'ils ne font pas perdre la grace sanctifiante, & qu'ils ne méritent pas la damnation éternelle. Ce sont ces sortes de péchés à qui je viens aujourd'hui déclarer la guerre, & dont il est important de vous faire connoître l'injustice, parce qu'ils sont, dans ceux qui les commettent, une preuve du peu d'amour qu'ils ont pour Dieu.

Nous devons considérer en Dieu deux qualités qui doivent nous attacher à lui, sa qualité de pere, & celle d'ami. Dieu est notre pere, & nous sommes ses enfans; nous devons le respecter, le craindre & lui obéir en tout ce qu'il nous commande. Dieu veut bien encore prendre à notre égard la qualité d'ami.

Quoique déja trop honorés du nom de serviteurs de Dieu, il ne veut point nous regarder comme tels, mais il nous traite comme ses amis : *Jam non dicam vos servos,*

ſed amicos. (*Joan.* 20) Cette aimable qualité demande de notre part l'amour le plus reconnoiſſant, le plus libéral : or, celui qui commet le péché véniel, n'a pas pour Dieu ce reſpect, cette obéiſſance, cette crainte filiale qu'un enfant doit à ſon pere ; il n'a pas cette reconnoiſſance parfaite qu'un ami doit au plus bienfaiſant de tous les amis : jugez par-là, M. F., de ſon peu d'amour pour Dieu. Dieu eſt notre pere, & le meilleur des peres. En fut-il jamais de plus tendre, de plus attentif à tous nos beſoins ? *Tam pater nemo.* C'eſt lui qui nous a donné l'être, qui nous a faits tout ce que nous ſommes, qui nous conſerve, qui nous porte entre ſes bras, comme une mere porte ſon enfant dans ſon ſein.

De combien de dangers ne nous a-t-il pas préſervés ? De combien de graces & de faveurs ne nous a-t-il pas comblés ? Plus libéral à notre égard qu'à l'égard d'une infinité d'autres hommes, il nous a fait naître dans le ſein de la véritable Religion, où il nous a adoptés pour ſes enfans. Il nous y nourrit de ſes graces, il nous ſanctifie par ſes Sacremens, il nous fait ſentir à chaque inſtant les douceurs de ſes miſéricordes & de ſes bontés paternelles.

Or, ſi Dieu eſt notre pere, & s'il a l'autorité de nous commander, n'eſt-il pas juſte de lui obéir & de le reſpecter ? Il nous a fait des loix qu'il veut être obſervées ſous peine d'encourir ſa diſgrace & d'être exclus de ſon royaume ; il nous en a fait auſſi, qui, quoique moins importantes, doivent être obſervées ſous peine d'être retardés dans la

possession de ce royaume. Ce n'est donc pas assez, pour avoir une parfaite soumission à l'autorité d'un pere aussi bon, aussi puissant que le Seigneur, d'obéir à sa loi dans les points considérables, il faut encore être fidele jusqu'aux petites observances de cette loi : *Qui timet Dominum, nihil negligit.* (*Eccli.* 34.) Celui donc qui néglige les petites choses, qui commet des fautes légeres, n'a pas pour Dieu cette crainte filiale qu'un enfant doit à son pere.

Vous me direz que vous craignez le Seigneur en évitant le péché mortel, que vous ne voudriez pas perdre son amitié, ni être privés de son royaume. Il est vrai, M. F., & je ne vous le dispute pas ; le péché véniel ne vous sépare pas de l'amitié de Dieu, parce qu'il n'est pas une révolte aussi outrageante que le péché mortel ; ce n'est pas un mépris souverain des perfections de Dieu, ni une préférence de la créature au Créateur : mais n'est-il pas une désobéissance à la loi de Dieu, & par conséquent une offense faite à sa majesté ? Or, n'est ce pas un grand mal, que de désobéir à Dieu, que d'offenser Dieu ?

Si Dieu est notre pere, où est l'honneur qu'on lui doit ? Que diriez-vous d'un enfant qui se contenteroit d'obéir à son pere dans des choses importantes, & qui ne craindroit pas de lui donner mille petits chagrins, de lui déplaire en des choses qui, quoique de peu de conséquence, prouvent mieux quelquefois le bon naturel d'un enfant pour son pere, que celles qui sont plus considérables ? Un enfant qui a mille complaisances pour

ſon pere, qui craint de lui déplaire dans les plus petites circonſtances, ne prouve-t-il pas mieux ſon amour, que celui qui n'obéit à ſon pere, & ne le reſpecte que dans les occaſions où il craint d'être privé de ſa ſucceſſion? Le premier fait voir qu'il aime ſon pere d'un amour déſintéreſſé, & l'autre ne l'aime que pour ſon intérêt.

Quand donc vous vous contenterez, M.F., d'éviter les fautes conſidérables contre Dieu, ſans vous mettre en peine d'éviter celles qui ſont légeres, ne peut-on pas dire que vous n'aimez pas Dieu pour lui-même, mais plutôt pour votre intérêt? Vous craignez de perdre ſon amitié par le péché mortel, parce qu'en la perdant, vous perdriez un royaume éternel; mais vous vous ſouciez peu de lui déplaire par des fautes qui l'offenſent. Vous ne l'aimez donc pas pour lors à cauſe de lui-même; car ſi vous l'aimiez de la ſorte, vous auriez à cœur ſes intérêts, vous lui rendriez la gloire qui lui eſt due, en faiſant toutes vos actions pour lui. Or, une faute vénielle que vous commettez ne peut être une action glorieuſe à Dieu, puiſqu'elle ne peut être rapportée à cette fin. C'eſt donc une injure que vous lui faites, en préférant votre ſatisfaction à l'obéiſſance parfaite que vous devez à ſes loix, & en le privant par-là de la gloire qui lui reviendroit de votre obéiſſance.

Et de-là, M. F., que s'enſuit-il? Que le péché véniel, quelque léger qu'il vous paroiſſe, & qu'il ſoit en effet, eſt le mal de Dieu, un mal qu'il ne peut approuver, & qu'il eſt obligé de haïr; un mal par conſéquent

quent infiniment ſupérieur à tous les maux des créatures. Que s'enſuit-il encore? qu'il vaudroit mieux que l'univers entier pérît, que d'offenſer Dieu par un ſeul péché véniel, que de dire, par exemple, un ſeul menſonge léger.

Si par un ſeul péché véniel vous pouviez convertir tous les pécheurs, les hérétiques, les idolâtres qui ſont au monde; ſi vous pouviez par ce ſeul péché délivrer tous les réprouvés qui ſont dans les enfers, il vaudroit mieux laiſſer tous les pécheurs ſur la terre dans leur funeſte état, laiſſer tous le réprouvés dans leurs ſupplices, y laiſſer même tomber tous les prédeſtinés, que de commettre un ſeul péché véniel pour empêcher tous ces maux. Cela vous paroît ſurprenant; mais il ne doit pas l'être, quand on fait réflexion que le péché véniel eſt le mal de Dieu, & & tous les autres ceux de la créature; que le péché véniel ravit plus de gloire à Dieu, & lui déplaît davantage, que toutes les actions des Saints ne lui ſont agréables.

Jugez maintenant, M. F., du peu d'amour que vous avez pour Dieu, par votre facilité à commettre le péché véniel. Ah! pouvez-vous encore traiter de bagatelles ces infidélités à remplir vos petits devoirs de Chrétiens, ces diſtractions volontaires dans vos prieres, quoique de peu de durée, ces vanités dans vos paroles, dans vos habillemens, ces curioſités indiſcretes, ces raffinemens d'amour-propre, ces recherches de vous-mêmes, cette délicateſſe ſur le point d'honneur, cette ſenſualité dans vos repas, ces

petites jalousies contre le prochain, ces injustices de peu de conséquence, cette indifférence, cette aigreur, quoique peu considérable, que vous avez contre lui, ces médisances légeres, ces petites railleries que vous faites des défauts d'autrui, ces mensonges joyeux, ces petites impatiences, cette vivacité d'humeur que vous n'avez pas soin de réprimer ? Tout cela vous paroît léger & de peu d'importance; ce sont néanmoins des infractions de la loi de Dieu, des offenses faites à son infinie majesté ; infractions & offenses qui viennent de votre peu de crainte de lui déplaire, & du peu d'empressement que vous avez à être agréables à ses yeux. Ah ! si vous aviez de l'amour pour Dieu, ce seroit assez qu'une chose lui déplût, pour l'éviter ; rien ne vous paroîtroit léger & de peu de conséquence à l'égard d'un Dieu si grand, d'un pere si tendre, d'un ami si bienfaisant.

Oui, M. F., Dieu est le meilleur de tous les amis ; il n'en est point de si généreux, de si fidele que lui. Il nous a aimés le premier, & dans le temps même que nous étions ses nnemis, quoiqu'il n'eût pas besoin de nous, e nous a recherchés comme si nous lui étions utiles ; il ne cesse de nous prodiguer ses faveurs, sans se rebuter de nos infidélités ; nous sommes toujours surs de trouver en lui le cœur le plus bienfaisant dont nous pouvons disposer à notre avantage ; il ne nous abandonne jamais, à moins que nous ne le voulions bien, & encore nous recherche-t-il, nous poursuit-il dans le temps même que

nous l'abandonnons. Que si nous sommes en grace avec lui, si nous sommes du nombre de ces ames justes en qui il met ses complaisances, nous avons encore bien plus de part à son amitié ; sa grace met entre lui & nous l'union la plus intime, la plus sincere & la plus glorieuse pour nous, puisqu'elle nous assure le titre d'amis de Dieu : *Jam non dicam vos servos, sed amicos.* (*Joan.* 20.)

Or, je vous le demande, M. F., quelles sont les loix de l'amitié ? que demandez-vous d'un ami à qui vous êtes sincérement, constamment attachés, à qui vous donnez dans toute occasion des preuves de votre bon cœur, pour qui vous n'avez rien de caché, & à qui vous faites part de vos biens comme de votre tendresse ? Vous demandez sans doute que cet ami use de retour à votre égard, qu'il n'ait aucune réserve pour vous, comme vous n'en avez point pour lui ; qu'il vous oblige en tout comme vous l'obligez, ou du moins qu'il ne vous déplaise en rien, comme vous évitez ce qui peut lui déplaire.

Que diriez-vous de cet ami qui borneroit son amitié aux devoirs essentiels ; qui ne voudroit pas, à la vérité, rompre avec vous, encourir votre disgrace par quelque mauvais service, par des outrages sanglans qu'il pourroit faire à votre honneur, ou des dommages considérables dans vos biens ; qui ne voudroit pas vous ôter la vie, mais qui se mettroit peu en peine de vous blesser par de petites railleries, qui vous choqueroit par de légers mépris, qui ne prendroit pas votre parti dans l'occasion, & se déclareroit même

un peu contre vous ; en un mot, qui vous désobligeroit en mille petites circonſtances où l'amitié ſincere ſe fait connoître ? Ces ſortes d'amis ſont quelquefois plus inſupportable, qu'un ennemi déclaré. Faites maintenant cette application à vous-mêmes par rapport à Dieu. Il eſt le meilleur de tous les amis, vous n'en pouvez douter ; vous avez mille fois éprouvé, & vous reſſentez encore tous les jours les effets de ſa tendreſſe. Pourquoi donc uſez-vous de réſerve à ſon égard, juſqu'à lui refuſer une petite obéiſſance qu'il vous demande ; juſqu'à ne vouloir pas lui ſacrifier ce léger reſſentiment, cette courte ſatisfaction que les loix vous défendent, juſqu'à les déſobliger en mille rencontres, où un amour reconnoiſſant & libéral doit ſe manifeſter ? Ce que vous lui refuſez eſt peu de choſe, il eſt vrai, mais rien n'eſt petit à l'égard d'un ami qu'on aime ſincérement ; & ce n'eſt pas aimer Dieu avec cette plénitude d'amour qu'il demande, que d'aimer quelque choſe avec lui, qu'on n'aime pas pour lui, dit S. Auguſtin. Ah! vos petites infidélités ſont en quelque façon plus ſenſibles au cœur de Dieu, que les outrages d'un ennemi déclaré. Il vaudroit bien mieux, vous dit-il, que vous fuſſiez froids ou chauds mais parce que vous êtes tiedes, je commence à vous vomir de ma bouche. Je ne puis vous ſupporter : je ſouffrirois plutôt les inſultes d'un ennemi à qui je n'ai pas tant fait de bien qu'à vous ; mais ce qui me révolte & ce qui excite mon indignation, c'eſt de vous voir payer d'une parfaite ingratitude les faveurs

insignes dont je vous ai comblés tant de fois.

Non, encore une fois, Dieu ne peut souffrir aucune infidélité dans ses créatures, celles sur-tout qu'il aime d'un amour aussi tendre que les ames justes. Le même amour qu'il a pour lui-même, lui donne de l'aversion pour tout ce qui est opposé à sa sainteté & à sa gloire. Il s'offense de la moindre difformité qu'il trouve en nous; la plus légere tache blesse ses yeux infiniment purs, parce que sa sainteté n'est autre chose qu'une parfaite conformité à sa loi. Or, si c'est le propre de l'amitié de produire une conformité de volonté entre les personnes qu'elle unit, pouvez-vous dire, M. F., que vous suivez les regles de cette amitié, en aimant ce que Dieu ne veut pas, & en commettant des fautes qui, quoiques légeres, ne laissent pas que de lui déplaire.

Si vous doutez encore que ces fautes lui déplaisent, représentez-vous ici pour un moment les vengeances terribles que Dieu en a tirées, & qu'il exerce encore sur les ames en qui il en reste quelques taches. Un Moïse, cet homme de Dieu, l'instrument de ses merveilles, le dépositaite de son autorité, le confident de ses secrets, est privé de l'entrée dans la terre promise pour une légere défiance de la puissance de son Dieu. Cinquante mille Bethsamites sont frappés de mort, pour avoir jeté un regard peu respectueux sur l'Arche d'alliance. David voit son royaume affligé d'une cruelle peste, pour avoir fait par vanité le dénombrement de ses sujets. Ananie & Saphire son épouse tombent morts

aux pieds des Apôtres pour avoir dit un mensonge. Si ces exemples ne suffisent pas, descendez en esprit dans le Purgatoire, où des ames qui sont les amies de Dieu, souffrent des supplices plus rigoureux que tout ce qu'on peut souffrir ici-bas d'affligeant pendant plusieurs années, pour avoir commis des fautes vénielles qu'elles n'ont pas expiées sur la terre, & pour lesquelles elles sont quelquefois retenues pendant long-temps avant que d'entrer dans le séjour de la gloire où rien de souillé ne peut avoir accès. Dites après cela que ces fautes légeres sont des bagatelles. Non, M. F., il ne faut pas ainsi les traiter, puisqu'elles sont non seulement une preuve du peu d'amour qu'on a pour Dieu, mais encore une preuve du peu de zele qu'on a pour son salut.

II. Point. Quoique le péché véniel ne donne pas la mort à notre ame, parcequ'il ne la prive pas de la grace sanctifiante, qui est sa vie, c'est néanmoins, dit S. Thomas, une maladie qui produit à sa maniere les mêmes effets sur notre ame, que les maladies corporelles sur les corps. Les maladies du corps l'affoiblissent, le précipitent vers le tombeau; de même le péché véniel dispose l'ame à mourir par le péché mortel. Ce n'est pas, à la vérité, comme dit encore S. Thomas, une aversion totale de notre derniere fin; mais c'est un détour qui nous met en danger de nous égarer, & de perdre notre bonheur éternel. Et de-là, M. F., que devons-nous conclure, si non que celui qui commet aisément le péché véniel, a bien peu de

ſoin de ſon ſalut, puiſqu'il court riſque de perdre ſon ame par le péché mortel.

Je ne parle pas ici de ceux en qui le péché véniel devient mortel à raiſon de quelque circonſtance qui le rend tel ; par exemple, du ſcandale avec lequel on le commet, d'une mauvaiſe intention ou affection criminelle qui l'accompagne, qui diſpoſe à le commettre également s'il étoit mortel ; ou enfin du doute où l'on eſt ſi le péché véniel eſt mortel, parce que celui qui agit dans ce doute péche mortellement, par le danger où il s'expoſe de faire un péché mortel. Or, il eſt très-difficile, dit S. Auguſtin, de diſtinguer l'un de l'autre, & il arrive très-ſouvent que l'on prend pour une faute légere, que l'on traite de bagatelle une choſe qui d'elle-même eſt un péché conſidérable. Je ne parle pas non plus de celui qui ne voudroit éviter aucun péché véniel, quelqu'aſſuré qu'il ſoit qu'il eſt tel de ſa nature : cette funeſte diſpoſition eſt de ſoi-même criminelle, par le danger prochain où l'on ſe met de pécher mortellement. Il eſt certain que dans toutes les circonſtances que je viens de propoſer, celui qui commet le péché véniel court un riſque évident de ſon ſalut. Parlons donc de celui qui, ſans mauvaiſe intention, commet indifféremment le péché véniel, & faiſons-lui connoître que quelqu'aſſuré qu'il ſoit que ſon péché n'eſt que véniel, il ſe diſpoſe néanmoins à tomber dans le mortel.

C'eſt un oracle prononcé par l'Eſprit ſaint, que celui qui néglige les petites choſes, tombera peu à peu : *Qui ſpernit modica, paulatim*

decidet (*Eccl.* 19.) Celui, dit le Sauveur, qui est infidele dans les petites choses, le sera aussi dans les grandes. Or, quelle est la cause de cette chûte du péché véniel au mortel, & comment est-il vrai de dire que l'un est un acheminement à l'autre ? Ce funeste progrès, M. F., vient de deux causes ; l'une est un châtiment de Dieu, & l'autre est la mauvaise disposition de l'homme: châtiment du côté de Dieu, par la privation de certaines graces particulieres qui empêcheroient l'homme de tomber dans le péché mortel ; du côté de l'homme, c'est une inclination, une facilité que le péché véniel lui donne pour commettre le mortel. Tremblez, M. F., pour un péché que vous avez regardé jusqu'ici comme peu de chose, & qui peut vous être si funeste.

Je ne prétends pas vous dire que Dieu refuse à celui qui péche véniellement les graces nécessaires pour éviter le péché mortel ; en sorte que l'un soit une suite nécessaire de l'autre. Si Dieu donne aux pécheurs mêmes ; qui sont ses ennemis, les graces qui leur sont nécessaires, à plus forte raison les donne-t-il aux justes qui sont ses amis; & anathême, disons-nous avec l'Eglise, à quiconque diroit que Dieu abandonne le juste, & le laisse manquer de secours pour persévérer dans la justice. Mais si Dieu donne les graces nécessaires, il n'est pas obligé de donner les graces de choix & de prédilection, qui font faire infailliblement le bien, quoique librement. Nous pouvons donc demander ces graces, & engager Dieu par no-

tre fidélité à sa loi, à nous les donner; mais nous n'y avons aucun droit.

Or, je vous demande: celui qui commet le péché véniel, qui transgresse la sainte loi, quoique dans des choses de peu de conséquence, engage-t-il Dieu à lui donner ces graces particulieres, ou plutôt ne l'engage-t-il pas à les lui refuser? Il se refroidit à l'égard de Dieu, il agit avec lui comme un avare qui ne veut pas lui faire certains petits sacrifices que Dieu demande d'un cœur généreux; il se réserve certaines satisfactions, certains petits plaisirs, certains attachemens auxquels il ne veut pas renoncer pour obéir à Dieu: faut-il s'étonner que Dieu à son tour se refroidisse à l'égard de l'homme, qu'il ne répande sur lui avec largesse ces dons précieux de la grace qu'il communique aux ames ferventes & généreuses qui cherchent à lui plaire dans les plus petites choses, qui n'ont pour lui aucune réserve, & qui blessent son cœur, comme l'épouse des Cantiques, par un seul de leurs cheveux, c'est-à-dire, par une entiere fidélité à accomplir les plus petits points de sa loi; *Vulnerasti cor meum in uno crine colli tui.* (*Cant.* 4.)

Or, qu'arrive-t-il à cette ame qui est privée par le péché véniel de certains secours qui étoient réservés à sa fidélité? Se trouvant dans un pas glissant, dans une conjoncture délicate, exposée à une tentation violente, où il est bien difficile de résister sans une grace particuliere, elle succombera à cette tentation, elle fera une chûte déplorable, elle commettra un péché mortel qui

qui fera perdre la grace de son Dieu. Et c'est ainsi, M. F., qu'une faute légere peut être cause de notre réprobation. Qui de nous, après cela, ne craindroit le péché véniel, puisqu'il peut avoir des suites si terribles? N'en avez-vous pas déja fait la triste expérience, vous qui le commettez si aisément? Car d'où vient cette dissipation de votre esprit que vous avez tant de peine à recueillir? cette aridité de cœur qui vous rend secs & froids aux pieds des autels; cet ennui des exercices de piété, ce dégoût de la priere & de la lecture, en un mot, cette si grande tiédeur au service de Dieu? N'est-ce pas de votre négligence à éviter les fautes vénielles, de votre peu de délicatesse de conscience dans les petites choses que Dieu vous demande? Vous usez de ménagement à l'égard de Dieu, vous lui refusez cette petite régularité qu'il attend de vous; il vous refuse à son tour ces graces de choix qu'il ne vous doit pas, & qui vous feroient marcher avec alégresse dans la voie de ses commandemens. Mais ce n'est pas seulement par la soustraction des graces de Dieu que le péché véniel conduit au mortel, c'est encore par l'inclination & la facilité que l'un donne à commettre l'autre.

Personne ne devient tout-à-coup mauvais, dit S. Bernard; les plus grands crimes ont, pour ainsi dire, leur préparation: on en a trop d'horreur pour le commettre d'abord de plein gré, mais à force de commettre le péché véniel, on s'accoutume, on s'apprivoise insensiblement avec le mal. A mesure

que les forces de la vertu s'affoibliſſent par cette maladie, le poids de la cupidité s'augmente; la contagion s'inſinuant peu à peu, pénetre enfin juſqu'au cœur. L'ame affoiblie & entraînée par le penchant au mal, marche à grands pas vers le précipice, & y tombe enfin, ſans preſque s'en appercevoir. Le démon, toujours habile à profiter de nos foibleſſes, en devient auſſi plus fort pour nous faire tomber. Il ne nous propoſe pas d'abord les grands crimes; il nous fait croire que c'eſt peu de choſe de tomber dans de petites infidélités, de ſe permettre certaines ſatisfactions, d'avoir certaines liaiſons avec des perſonnes qui ne paroiſſent pas dangereuſes, d'uſer pour elles de quelques complaiſances qui ne vont pas au crime, & quand l'ennemi du ſalut a obtenu ce peu qu'il demandoit, par un artifice ſecret & malin, il nous perſuade qu'il n'y a pas plus de mal de lui en accorder un autre : par-là il nous engage inſenſiblement dans ſes filets, & nous entraîne dans l'abyme, par les fautes conſidérables qu'il nous fait commettre : le péché mortel ne coûte pas plus dans la ſuite, que le péché véniel.

Voilà comme une légere étincelle, qu'on n'a pas eu ſoin d'éteindre dès le commencement, cauſe un grand incendie : *Ecce quantus ignis quàm magnam ſylvam incendit.* (*Jacob.* 5.) Voilà comment un grand bâtiment tombe en ruine, pour y avoir laiſſé pénétrer quelques gouttes d'eau qui en ont pourri la charpente. Combien, hélas ! a-t-on vû de grands perſonnages [illegible]

degré de perfection où ils étoient élevés, dans la fange du péché! combien de défenseurs de la Religion, qui en sont devenus les apostats! combien d'Anachoretes qui avoient blanchi sous le joug de la pénitence, ont fait de déplorables chûtes par leur négligence à se maintenir dans l'observance de leurs petits devoirs! Le perfide Judas n'en vint pas tout-à-coup à la trahison, au deicide: ce fut l'effet de son attachement pour l'argent; mais il est à présumer que cet attachement fut léger dans son principe, qu'il s'y affectionna peu à peu, & qu'enfin il en fut si amateur, que pour en avoir, il vendit son divin Maître: *Ecce quantus ignis, &c.*

Mais sans rechercher des exemples étrangers, combien voyons-nous de nos jours des preuves de cette vérité? On est surpris que des personnes, qui pendant un certain temps ont vécu d'une maniere réguliere, qui ont été pour leurs freres la bonne odeur de J. C., se démentent jusqu'au point d'en être le scandale par une conduite déréglée. Pensez-vous, M. F. qu'ils soient venus tout à coup de l'extrêmité de la vertu à celle du vice: sans avoir passé par un milieu? Non sans doute, il y avoit trop de distance de l'un à l'autre; leurs grands désordres ont commencé par de petits relâchemens; *Ecce quantus ignis, &c.* J'en atteste votre expérience même: quel a été le principe de ce sordide attachement pour les biens du monde, qui vous rend si insensibles aux miseres d'autrui? N'est-ce pas une légere cupidité que

vous n'avez pas réprimée dans ſa naiſſance ? N'eſt-il pas vrai que ces injuſtices criantes dont vous vous rendez coupables, ont commencé par de petits larcins, que vous regardiez comme peu de choſe ? vos médiſances, vos noires calomnies contre la réputation du prochain, ne viennent-elles pas de la facilité que vous avez eue à faire quelques petites railleries ſur ſes défauts ? D'où viennent auſſi ces vengeances, ces rancunes, ces inimitiés que rien ne peut éteindre ? D'une légere indifférence que vous avez eue dans le commencement pour votre prochain, un petit refroidiſſement qui s'eſt tourné en averſion, d'averſion en fureur & en cruauté. Cette colere qui vous tranſporte hors de vous-même, qui éclate en juremens, en imprécations, en blaphèmes, n'étoit dans ſa ſource qu'une légere impatience que vous n'avez pas réprimée. Qui eſt-ce qui allume dans vous cette paſſion brutale qui vous fait tomber dans les crimes les plus honteux ? Un regard indiſcret que vous avez jeté ſur un objet dont vous n'avez pas aſſez promptement détourné la vue, une penſée, un deſir, auxquels vous avez foiblement réſiſté. Ce commerce criminel que vous entretenez avec cette perſonne qui vous perd, par où a-t-il commencé ? par une liaiſon un peu trop tendre, par une converſation un peu enjouée, par quelques familiarités que vous traitiez de bagatelles ; *Ecce quantus ignis quàm magnam ſylvam incendit.*

Ah ! M. F., convenez-en avec autant de douleur que de confuſion, que vous n'êtes

tombés dans l'abyme, que parce que vous n'avez pas assez évité les petits écueils; que vous n'avez manqué de fidelité dans les points considérables de la loi de Dieu, que faute d'exactitude dans les moindres observances. Vous étiez autrefois dans la ferveur de la dévotion, rien ne vous coûtoit pour ce qui regardoit le service de Dieu: & vous êtes maintenant esclaves de vos passions, vous tombez de sang-froid dans des fautes considérables. D'où vient ce malheur, M. F.? *Quomodo obscuratum est aurum?* (*Thren.* 4.) Comment est-ce que ce bel or a perdu son éclat? comment êtes-vous déchus de cet état de ferveur où vous étiez auparavant? Par votre facilité à commettre les fautes légeres. Ces petits péchés que vous traitiez de bagatelles, ont affoibli dans vous le feu de la charité & dès que ce feu a cessé d'agir, vous avez perdu cette charité par des actes qui lui étoient contraires.

PRATIQUES. Pleurez amérement, pécheurs, la mort de votre ame, en retournant à Dieu par une sincere pénitence. Et vous, ames justes, en qui le péché véniel n'a pas encore fait ce ravage, craignez-le comme un grand mal, puisqu'il a des suites si funestes; détestez-le de tout votre cœur, si vous l'avez commis. Pour effacer ce péché, recourez au Sacrement de pénitence, qui a la vertu de le remettre. Vous pouvez aussi en obtenir le pardon par des actes de douleur de l'avoir commis, par des actes des vertus qui lui sont contraires, si vous les faites en vue de l'efficace. Répétez souvent ces paroles du Pro-

phete : *Ampliùs lava me, Domine*, purifiez-moi, Seigneur, de plus en plus. Faites une ferme résolution de ne le plus commettre. Evitez avec soin tout ce qui a la moindre apparence du mal : *Ab omni specie malâ abstinete vos......* Soyez fideles à remplir vos plus petits devoirs ; ne négligez rien de ce qui peut contribuer à votre perfection ; observez réguliérement le plan de vie, les pratiques de piété que vous vous êtes prescrites ; soyez assidus à la priere, pour obtenir les graces de choix qui vous fassent éviter les fautes vénielles : *In oratione estote.* Vous deviendrez par-là les héritiers des bénédictions du Pere céleste : *Ut benedictionem hæreditate possideatis.* (1. *Petr.* 3.) parce qu'en évitant le péché véniel vous parviendrez à cette sainteté parfaite que Dieu couronne dans le Ciel. Ainsi soit-il.





PRÔNE

POUR LE TROISIEME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE.

Sur le délai de la Conversion.

Gaudium erit in Cœlo ſuper uno peccatore pœnitentiam agente, quàm ſuper nonaginta novem juſtis qui non indigent pœnitentiâ.

Il y aura plus de joie dans le Ciel pour un ſeul pécheur qui fait pénitence, que pour quatre-vingt-dix-neuf juſtes qui n'ont pas beſoin de pénitence. (Luc. 15)

QUI l'auroit cru, M. F., que la converſion d'un pécheur eût donné plus de joie au Ciel que la perſévérance de quatre-vingt-dix-neuf juſtes? La perſévérance de pluſieurs juſtes ne procure-t-elle pas plus de gloire à Dieu que la converſion d'un pécheur? Quel avantage Dieu peut-il donc tirer de la converſion de ce pécheur, pour en faire un ſi grand ſujet de joie? C'eſt cependant une vérité que J. C. nous aſſure dans l'Evangile, que les Anges ſe réjouiront plus de l'un que de l'autre; non pas que la converſion d'un pécheur ſoit en effet, un plus grand bien que la perſévérance de quatre-vingt-dix-neuf juſtes; mais elle nous

fait mieux connoître la fin de la mission du Sauveur du monde, & l'étendue de ses miséricordes sur eux. Aussi dit-il ailleurs, que ce sont les pécheurs & non les justes qu'il est venu chercher; car il y a plus de miséricorde où il y a plus de miseres; or, le pécheur est réduit dans un état de miseres où le juste n'est pas. Ce pécheur est éloigné de son Dieu, il a perdu le souverain bien, il est l'objet des vengeances de Dieu, sa miséricorde ne peut le souffrir en cet état; c'est pourquoi elle le cherche, comme il est dit dans l'Evangile, avec autant d'empressement qu'un pasteur court après sa brebis égarée; & avec autant de soin qu'une femme qui a perdu une drachme, se donne de mouvement pour la retrouver. Que les Pharisiens murmurent de cette condescendance de J. C. pour les pécheurs; qu'ils se plaignent de ce qu'il veut bien manger avec eux; il condamne la dureté des Pharisiens, il se plaît avec les pécheurs, il leur fait sentir les charmes de sa miséricorde, afin de les ramener à lui.

Vérités bien consolantes pour vous, M. F., qui avez eu le malheur de perdre par le péché la grace de votre Dieu! La miséricorde de Dieu vous attend, vous invite à retourner à elle, elle est toute prête à vous recevoir, dès que vous reviendrez avec les sentimens d'un cœur contrit & humilié. Mais ne croyez pas, pécheurs, que parce que la misércorde de Dieu vous attend, il vous soit permis de différer votre conversion, & qu'elle vous attendra tant qu'il vous plaira. Si d'un côté elle vous dit: revenez, & vous recevrez

la vie, d'un autre, elle vous avertit de ne point différer, parce qu'en différant vous vous exposez au danger de ne jamais recevoir le pardon. Pourquoi? Parce que vous ne pouvez recevoir de pardon sans vous convertir : or, en différant votre conversion, vous vous mettez en un danger évident de ne jamais vous convertir, ou dans une espece d'impossibilité de le faire. Danger de ne vous convertir jàmais, parce que le temps peut vous manquer. Impossibilité ou extrême difficulté de vous convertir, parce que la grace & la volonté peuvent aussi vous manquer. En deux mots : Conversion différée, conversion incertaine : premier point. Conversion différée, conversion difficile : second Point. Convertissez-vous donc promptement. Pouvez-vous refuser de donner aux Anges un sujet de joie où vous trouvez votre bonheur, votre salut éternel?

I. POINT. On ne peut voir sans admiration les marques sensibles que Dieu nous donne, dans la sainte Ecriture, de sa miséricorde envers les pécheurs, & du desir sincere qu'il a de leur conversion. Ici, comme dans notre Evangile, cette divine miséricorde se peint sous les traits d'un pasteur charitable qui court après une brebis égarée, qui la ramene doucement dans le bercail, & la porte même sur ses épaules pour lui épargner la fatigue du chemin. Là, elle se manifeste sous le symbole d'un tendre pere qui reçoit un enfant prodigue que ses débauches avoient réduit dans le plus déplorable état. Non seulement Dieu attend le pécheur avec patience;

mais il le cherche avec empressement, il l'invite, il le presse de revenir à lui, il fait les premieres démarches, & quand le pécheur se rend à ses invitations, il le reçoit avec bonté, il le comble de ses bienfaits, il se réjouit de son retour comme d'une conquête, il s'en applaudit comme d'un triomphe. C'est ce qui nous est sensiblement marqué dans la parabole de cette femme qui invite ses amies à se réjouir avec elle de ce qu'elle a trouvé sa drachme qu'elle avoit perdue.

Mais que devons-nous le plus admirer, M. F., ou de la bonté de Dieu à rechercher & à recevoir le pécheur, ou de l'indifférence du pécheur à retourner à Dieu? Plus Dieu fait de démarches pour s'approcher du pécheur, plus ce pécheur paroît vouloir s'éloigner de son Dieu. Ennemi de son bonheur, il fuit la grace qui le cherche, & comme si c'étoit un malheur de se rendre aux douces invitations de cette grace, il aime mieux rester dans l'esclavage du péché, que de briser des chaînes qui le rendent en effet malheureux. Mais à quoi vous exposez-vous, pécheurs rebelles à la grace de votre Dieu, à quoi vous exposez-vous en différant votre conversion? Vous vous mettez dans un danger évident de ne jamais vous convertir. Pourquoi? Parce que vous comptez sur un temps à venir que vous n'aurez peut-être pas; car rien de plus incertain que ce temps, soit qu'on le considere en lui-même & dans sa nature, soit qu'on l'envisage par rapport à Dieu qui ne l'a pas promis. Votre conversion n'est pas plus certaine que le temps:

par conſéquent converſion différée, converſion incertaine.

Une des plus dangereuſes illuſions dont le démon ſe ſert pour conduire les pécheurs aux portes de la mort éternelle, c'eſt de les nourrir de la flatteuſe eſpérance d'un temps à venir où ils remettent leurs converſions. On ſait bien que pour être ſauvé, il faut changer de vie, quitter le péché, en fuir les occaſions; mais on ſe perſuade qu'on y ſera toujours à temps. Les jeunes gens comptent ſur la bonté de leur tempérament, & n'enviſagent la mort que de loin; ils regardent la jeuneſſe comme un temps de plaiſirs, dont ils peuvent profiter, & dont ils auront tout le temps de faire pénitence. Eh! pourquoi, diſent-ils, ne ſerions-nous pas comme les autres qui nous ont précédés? Chacun doit avoir ſon temps; quand nous ſerons dans un âge plus avancé, nous penſerons à vivre autrement; mais il faut bien que la jeuneſſe ſe paſſe; il ne convient pas de ſe ſingulariſer par un genre de vie différent de ceux de notre âge; on a des engagemens, des ſociétés à entretenir pour parvenir à un établiſſement, & pour cela il faut voir le monde & vivre à ſon gré.

On trouve dans la jeuneſſe une infinité d'obſtacles à la vertu. Quand je n'aurai plus, dit ce jeune homme, dit cette fille, ces engagemens, ces ſociétés; quand je n'aurai plus tant d'occaſions d'offenſer Dieu, je me convertirai, je ferai pénitence des péchés de ma jeuneſſe; mais à préſent il m'eſt impoſſible. Or, pourquoi me demander une

chose impossible maintenant, & que je pense faire dans un autre temps; puisque, suivant toute apparence, j'ai encore quelques années à vivre ? Je suis d'un assez fort tempérament pour ne pas si-tôt craindre la mort, bien résolu que je suis au reste, quand je la verrai approcher, de changer de vie, & de faire pénitence. Ne sont-ce pas là les sentimens d'un grand nombre de jeunes gens qui m'écoutent ? Leur conduite ne le fait que trop voir. Penser à me convertir, à faire pénitence, disent les autres plus avancés en âge ; c'est ce qui n'est pas possible ; les affaires dont nous sommes occupés, cette famille qu'il faut établir, ce procès qu'il faut terminer, ne nous permettent pas de penser à régler notre conscience qui demande l'homme tout entier. Il faut attendre que nous soyions débarrassés de ces affaires, que nous soyions tout à nous-mêmes pour penser à notre salut. Quand nous aurons un temps plus favorable, nous mettrons un intervalle entre la vie & la mort; nous nous préparerons au grand voyage de l'éternité.

C'est ainsi, M. F., que raisonnent une infinité de gens de toute sorte d'âge & de conditions ; il n'est pas même jusqu'aux vieillards qui n'esperent avoir du temps de reste pour réparer les fautes qu'ils ont faites pendant la vie. Mais qu'arrive-t il à ces pécheurs qui remettent ainsi leur conversion ? & à quoi se termine cette flatteuse espérance du temps à venir dont ils repaissent leurs idées ? A n'en point avoir du tout. Pourquoi cela, M. F. ? Parce que rien de plus incer-

tain que le temps de la vie : c'eſt une feuille que le moindre vent emporte, dit le ſaint homme Job; c'eſt une fumée qui ſe diſſipe en un inſtant, c'eſt une ombre qui fuit; perſonne ne peut ſe promettre un ſeul jour, un ſeul moment de vie. Nous portons tous au dedans de nous une réponſe de mort, dit l'Apôtre ; & celui qui compte vivre encore un certain nombre d'années, ne verra pas la fin de celle qu'il a commencée. Ce jeune homme qui s'appuie ſur la force de ſon tempérament, ſera enlevé par la mort dans un temps où il y penſera le moins; cet homme rempli de projets qui l'empèchent de ſonger à la plus importante affaire qu'il ait au monde, mourra avant que d'avoir exécuté un ſeul de ſes projets, bien moins encore celui de ſa converſion, qu'il remet après les autres.

Combien n'en voit-on pas à qui la mort ne laiſſe pas le temps de ſe reconnoître? combien n'y en a-t-il pas qui ſont enlevés dans une floriſſante jeuneſſe & qui ſont arrachés du ſein des plaiſirs, pour être tranſportés dans celui de la douleur éternelle? Hélas! Qu'eſt-il beſoin de prouver ce que l'expérience démontre! N'avez-vous pas vu des perſonnes auſſi jeunes que vous, d'un auſſi fort tempérament que vous, mourir dans un temps où elles ne s'y attendoient pas? N'en avez-vous pas vus frappés d'une mort ſubite & imprévue? L'un que l'on a trouvé mort dans ſon lit, l'autre qui a péri dans l'eau : celui-ci par le feu, celui-là par une chûte, ou par quelqu'autre accident

imprévu. L'un eſt attaqué d'une apoplexie qui lui ôte l'uſage des ſens, & le met hors d'état de recevoir les Sacremens ; l'autre eſt emporté par une fievre maligne qui ne lui a pas donné le temps de mettre ordre à ſa conſcience : & voilà peut-être ce qui vous arrivera, à vous qui comptez ſi fort ſur votre âge, ſur votre tempérament. Qui peut vous aſſurer que vous ne ſerez pas, comme tant d'autres, ſurpris par la mort? Quelque jeune, quelque robuſte que vous ſoyiez, ne pouvez-vous pas être attaqué comme les autres d'apoplexie, frappé de quelque accident qui vous ôtera la vie ſans que vous y penſiez ? Ne pouvez-vous pas mourir de mort ſubite? & quand ce ſeroit de maladie, peut-être ne ſerez-vous plus à temps de recevoir les Sacremens, ou parce que vous les aurez demandés trop tard, ou parce qu'il ne ſe trouvera point de Miniſtres de J. C. pour vous les donner, ou qu'ils n'arriveront pas aſſez tôt, malgré leur diligence à ſe rendre auprès de vous ? N'eſt-ce donc pas une grande témérité & une grande folie de remettre votre converſion à un temps que vous n'aurez peut-être pas, & que vous avez tout ſujet de craindre de ne pas avoir ?

Mais peut-être auſſi, direz-vous, ne mourrai-je pas ſi-tôt ? peut-être Dieu me donnera-t-il le temps de faire pénitence, de recevoir les Sacremens, comme il le donne à d'autres? N'a-t-il pas promis le pardon aux pécheurs qui retourneroient à lui par une ſincere pénitence, en quelque temps qu'ils la faſſent.

Peut-être, direz-vous, ne mourrai-je pas si-tôt, mais peut-être aussi mourrez-vous bientôt: vous n'êtes pas plus sûrs de l'un que de l'autre. Ne vaut-il pas bien mieux, dans cette incertitude, prendre le parti le plus sûr, qui est celui de vous convertir? Si le temps dépendoit de vous, si vous pouviez disposer de l'heure de votre mort, vous ne seriez pas si téméraires de différer votre conversion: mais il n'y a rien qui dépende moins de nous que le temps, dit S. Augustin. Nous ne pouvons disposer d'un seul moment; c'est Dieu qui est le maître de tous les momens, Ah! qui sait, dit J. C., ceux que le Pere céleste a réservés en sa puissance: *Momenta quæ posuit Pater in suâ potestate.* (*Act.* I.) Dieu peut vous donner un moment que vous vous promettez: peut-être, dites-vous, vous le donnera-t-il; mais peut-être aussi ne vous le donnera-t-il pas, car il ne vous l'a pas promis. C'est donc sur un peut-être que vous fondez votre espérance, c'est-à-dire, la plus grande affaire que vous ayiez au monde; n'est-ce pas tout risquer? n'est ce pas vouloir périr éternellement.

Est-ce ainsi, M. F., je vous le demande, que vous agissez pour une affaire temporelle, ou pour la santé de vos corps. Si vous trouvez aujourd'hui une occasion favorable de vous enrichir, ne la saisissez-vous pas avec empressement, crainte qu'après l'avoir manquée, vous ne la trouviez plus? Si vous êtes attaqués de maladie, attendez-vous qu'elle soit invétérée, qu'elle vous ait conduits aux portes de la mort, pour faire venir le Médecin?

Non, sans doute, vous prenez toutes les précautions possibles pour arrêter le mal dans son principe, & pour parer aux coups de la mort ; & aujourd'hui vous pouvez guérir votre ame par le remede de la pénitence, aujourd'hui vous pouvez assurer le succès de la grande affaire du salut ; pourquoi donc attendre à demain que vous n'aurez peut-être pas ? Ah ! il faut que vous ayiez moins de zele pour votre salut que pour votre santé, moins d'empressement pour les biens du Ciel que pour ceux de la terre.

En vain appuyez-vous vos délais sur la confiance que Dieu vous accordera du temps, & qu'il vous recevra toutes les fois que vous retournerez à lui par une sincere pénitence ? Dieu, il est vrai, a promis le pardon au pécheur qui se convertit sincérement ; il ne rebuta jamais un cœur contrit & humilié : mais remarquez, dit S. Augustin, qu'il y a deux choses dans cette promesse, l'heure & le pardon. Si vous vous convertissez, Dieu vous pardonnera, rien de plus sûr ; mais vous donnera-t-il quand vous voudrez l'heure & le temps de la conversion ? rien de plus incertain. Il a promis le pardon à l'heure que vous vous convertirez ; mais vous a-t-il promis de vous donner cette heure, de vous attendre tant qu'il vous plaira de différer ? Non ; au contraire, il vous assure positivement qu'il vous surprendra dans un temps où vous ne vous y attendrez pas : *Quâ horâ non putatis.* (*Luc.* 12.) Il vous menace du même malheur que celui qui

arriva aux habitans de la terre du temps de Noé, qui ne pensoient qu'à boire, à manger, à se divertir, & qui furent tout-à-coup ensévelis dans les eaux du déluge. C'est ainsi, dit J. C., que le fils de l'homme viendra surprendre les pécheurs au milieu de leurs plaisirs; c'est ainsi qu'ils seront trompés dans l'espérance d'un temps à venir dont ils se flattoient: *Ita erit & adventus filii hominis.* (*Matth.* 24.)

Combien de réprouvés dans l'enfer qui éprouvent maintenant les effets de cette terrible menace! Ils comptoient, comme vous, sur un temps à venir pour changer de vie, pour faire pénitence; ils en avoient fait plusieurs fois le projet; mais la mort les a surpris, & ne leur a pas donné le temps de l'exécuter. Ah! qu'ils regrettent bien amérement le temps dont ils n'ont pas profité, & qu'ils voudroient bien avoir celui qui est maintenant en votre disposition, pour réparer la perte qu'ils ont faite; mais ils ne l'auront jamais. Attendez-vous, M. F., que vous soyiez réduits au même état que ces malheureux, pour penser comme eux sur le prix du temps? Vous pouvez encore ce qu'ils ne pourront jamais. Quel bonheur pour vous! mais quel malheur, si vous ne devenez pas sages à leurs dépens! Pourrez-vous vous excuser sur le temps que vous n'avez pas eu? pourrez-vous dire que la mort vous a surpris? Mais vous l'avez, ce temps; vous êtes avertis que la mort peut vous surprendre; ce sera votre faute, si vous êtes

ſurpris. Profitez donc du temps que vous avez maintenant, ſans compter ſur un temps qui ne vous eſt pas promis. Cherchez le Seigneur, tandis que vous pouvez le trouver; invoquez-le, tandis qu'il eſt proche, de crainte de tomber dans la nuit fatale où vous ne le trouverez plus, où vous l'invoquerez inutilement: *Quærite Dominum, dùm inveniri poteſt; invocate eum, dùm propè eſt.* (*Iſaï.* 55.)

Si vous aviez encouru la diſgrace d'un Roi puiſſant qui auroit porté contre vous un arrêt de mort, & que l'on vous dît que vous pouvez aujourd'hui obtenir votre grace, qu'on vous l'accordera, ſi vous la demandez, mais que peut-être demain vous n'y ſerez plus à temps, que l'arrêt de mort s'exécutera ſur vous; attendriez-vous à demain pour demander cette grace? ne la demanderiez-vous pas aujourd'hui?

Ah! vous ſavez, pécheurs, que l'arrêt d'une mort éternelle eſt porté contre vous par le Souverain des Rois: les péchés dont vous êtes coupables ne vous laiſſent aucun lieu d'en douter: vous pouvez vous en garantir aujourd'hui, à ce moment; pourquoi donc attendre à demain que cet arrêt peut-être s'exécutera? Car ne pouvez-vous pas mourir aujourd'hui? & ſi vous mourez en état de péché, vous voilà perdus pour l'éternité. Convertiſſez-vous donc aujourd'hui, & n'attendez pas à demain. Car, ou vous voulez quelque jour vous convertir, ou vous ne le voulez jamais. Ne vouloir jamais ſe convertir, c'eſt vouloir être ré-

prouvé. Quelle barbare résolution ! Mais si vous voulez vous convertir, pourquoi ne pas le faire aujourd'hui qui est à vous ? pourquoi attendre à demain, qui n'est pas en votre pouvoir ? Jusqu'à quand direz-vous, comme Augustin pécheur : *Modò*, tout à l'heure ? Ah ! dites plutôt comme Augustin pénitent le disoit après le Roi Prophete : dès aujourd'hui, dès ce moment je veux me donner à Dieu, c'en est fait, la résolution est prise : *Dixi, nunc cœpi* : dès aujourd'hui, dès ce moment, je veux quitter le péché, les occasions du péché, cette personne, cette maison qui me perd : dès aujourd'hui, dès ce moment, je veux restituer ce bien d'autrui, me réconcilier avec cet ennemi, me corriger de cette mauvaise habitude ; non, je n'attendrai plus à faire une chose que je devrois déja avoir faite depuis long-temps. Vous le devez d'autant plus, que si vous différez encore, votre conversion deviendra plus difficile : second Point.

II. Point. Deux choses sont nécessaires pour la justification du pécheur, la grace de Dieu & la volonté de l'homme : l'homme ne peut rien sans la grace ; mais la grace ne fait rien, sans la coopération de l'homme : il faut donc que la grace & la volonté agissent de concert, pour consommer l'ouvrage de la justification. Or, le pécheur qui remet sa conversion, s'expose à être privé de la grace ; & quand la grace lui seroit donnée, il a tout sujet de craindre que sa volonté ne soit pas fidelle à y

répondre. Deux raisons qui prouvent que le délai de la conversion la rend très-difficile, & en quelque façon impossible; raisons qui doivent par conséquent engager le pécheur à se convertir promptement.

Il faut d'abord convenir, suivant les principes de la Foi, que Dieu qui veut sauver tous les hommes, leur donne à tous les graces nécessaires pour être sauvés. En quelque état que le pécheur soit réduit, il ne doit jamais désespérer de son salut, qui est toujours possible; mais il ne faut pas croire que Dieu ouvre également le trésor de ses graces à ceux qui lui résistent, comme à ceux qui lui sont fideles: comme il récompense la fidélité à la grace par des graces plus abondantes, il punit le mépris qu'on en fait par la soustraction de ces dons célestes; non pas qu'il les refuse entiérement, mais ce ne seront pas des graces de choix & de prédilection qu'il donnera aux ames rebelles, comme à ceux qui lui sont fideles.

Car, comment voulez-vous que Dieu vous donne ces graces de choix pour vous convertir, à vous, pécheurs, qui en différant votre conversion, vous en rendez si indignes par vos résistances continuelles? Comment pouvez-vous espérer les faveurs que Dieu réserve à ces ames choisies qui se consacrent entiérement à lui, vous qui lui désobéissez les premiers, & même la plus grande partie de votre vie, pour ne lui garder que les misérables restes d'une vie passée dans le crime & le libertinage? Ne

devez-vous pas craindre au contraire, & même tenir pour certain qu'il vous refusera ces secours que vous vous promettez de sa part, puisqu'il vous en menace si expressément ? Malheur à vous, dit-il, qui méprisez ma grace, je vous mépriserai à mon tour : *Væ qui spernis, nonne & ipse sperneris ?* (*Isaï.* 33.) Je vous ai appellé, dit-il ailleurs, & vous n'avez pas voulu m'écouter ; je vous ai cherché, & vous m'avez fui ; mais vous m'appellerez à votre tour, & je ne vous écouterai pas ; vous me chercherez, & vous ne me trouverez pas, & vous mourrez dans votre péché : *Quæretis me, & non invenietis, & in peccato vestro moriemini.* (*Joan.* 8.)

Ces témoignages & beaucoup d'autres que je pourrois citer, ne prouvent-ils pas clairement, M. F., qu'il y a des momens favorables, des momens critiques & décisifs pour la conversion du pécheur, qu'on ne retrouve plus quand on les a échappés. Qu'il y a des graces particulieres où notre prédestination est attachée ? Que si on ne les met pas à profit, on se met dans un danger évident d'une éternelle réprobation. Et certes, il est de la justice divine d'en agir ainsi à l'égard d'un pécheur qui méprise ses graces. Dieu a la patience d'attendre ce pécheur. Il lui donne tout le temps & les graces pour faire pénitence ; temps précieux qu'il n'a pas donné aux Anges rebelles, & à beaucoup d'autres qui sont morts en état de péché ; & ce pécheur abuse de la patience de Dieu pour l'offenser,

il fait de la patience de Dieu le sujet de ses crimes : il est donc juste que ce pécheur soit privé de la grace de Dieu, en punition du mépris qu'il en a fait. Ah ! sachez, pécheurs, vous dit l'Apôtre, que puisque vous méprisez les richesses de la miséricorde du Seigneur, vous amassez sur vous un trésor de colere pour le jour de ses vengeances : *Thesaurisas tibi iram in die judicii. (Rom. 2.)*

Cette vengeance de Dieu commence à s'exercer sur vous dès cette vie. Vous fermez les yeux à la lumiere qui vous éclaire ; vous êtes insensibles aux bons mouvemens qu'elle fait naître dans vos cœurs ; vous ne voulez pas vous convertir maintenant que Dieu vous en donne la grace ; mais viendra un temps que cette vive lumiere ne vous éclairera plus, que cette grace ne vous touchera plus, que ces menaces ne vous effraieront plus : le Seigneur dont vous vous moquez, se moquera de vous à son tour ; rebuté de vos résistances, il vous abandonnera, il vous insultera dans vos malheurs : *Ego in interitu vestro ridebo, & subsannabo vos. (Prov. 1.)*

Mais, direz-vous, n'a-t-on pas vu de grands pécheurs retourner à Dieu, & devenir de grands Saints après une vie passée dans le déréglement, comme une Magdeleine, le bon larron, un Saint Paul & tant d'autres ? Ces vases d'ignominie ne sont devenus des vases d'élection que par une abondante effusion de la grace, par ces coups que nous appellons graces de choix

& de prédilection : nous avons affaire au même Dieu ; riche en miséricorde , le trésor de ses graces n'est point épuisé ni fermé pour nous ; ne pouvons-nous pas espérer d'y avoir part comme les autres qui en étoient aussi indignes que nous ?

A cela j'ai deux choses à répondre ; ou ces pécheurs, qui sont revenus à Dieu, après une vie déréglée, ont répondu à la premiere grace décisive de leur conversion ; ou s'ils l'ont rejetée, ils ne sont devenus saints, que parce que Dieu a fait éclater sur eux ces miracles d'une grace extraordinaire qu'il donne à qui il lui plaît , pour faire voir qu'il a dans ses trésors des armes assez puissantes pour triompher de la résistance de l'homme le plus rebelle. Dans le nombre de ceux qui ont répondu à la premiere grace décisive de leur conversion , reconnoissez ces illustres pénitens que vous nous citez , sainte Magdelaine , un saint Paul , le bon larron. Quand est-ce que Magdelaine prit le parti d'aller trouver auprès de Jesus-Christ le remede aux plaies de son ame ? *Ut cognovit.* (*Luc.* 7.) Dès le moment que la lumiere de la grace eut brillé à ses yeux ; dès qu'elle lui eut fait connoître les vanités du monde , elle le quitta sans retardement , elle surmonta généreusement tous les obstacles qui se présentoient à sa conversion. Le bon larron à côté de Jesus-Christ profite aussi du moment favorable qu'il avoit pour lui demander place dans son royaume. Saul frappé , terrassé dans le chemin de Damas, demande à Jesus-

Christ ce qu'il veut qu'il fasse : *Domine, quid me vis facere ?* (*Act.* 9.) Dès qu'il a entendu la voix de son Dieu, il met bas les armes ; de persécuteur de l'Eglise, il en devint un fervent disciple.

Voilà, pécheurs, ce que vous devriez faire, & ce que vous ne faites pas. Déja la lumiere de la grace vous a fait connoître la vanité du monde, comme à Magdelaine, & vous êtes toujours attachés au monde trompeur ; vous ne pouvez vous résoudre à quitter ses vanités, ces pompes & ses plaisirs. Dieu, pour vous en détacher, vous a frappés, comme un autre Saul, en vous ôtant ces biens, cette santé dont vous abusiez, en vous humiliant par des revers de fortune, par des mépris, des rebuts que vous avez essuyés de la part des mondains, en brisant l'idole de votre passion qui vous tenoit captifs dans ses chaînes ; & malgré tous les coups dont Dieu vous a frappés, vous êtes toujours les mêmes, toujours esclaves de vos passions, toujours amateurs des biens, des plaisirs, toujours asservis à l'objet d'une passion criminelle.

Comment voulez-vous donc que Dieu en use avec vous ? Voulez-vous qu'il vous tire malgré vous de votre esclavage, qu'il vous arrache par force du bourbier où vous êtes enfoncés ? Mais il ne veut point forcer votre liberté ; il fait, de son côté, tout ce qu'il faut pour vous aider à vous relever, il vous tend la main ; & peut-être qu'à l'instant que je vous parle, il vous presse, il vous touche par une grace de choix qu'il

vous donne, malgré l'abus que vous avez fait des autres. C'eſt à vous à coopérer à ſes deſſeins; mais vous reſtez dans l'inaction; vous ne voulez rien faire. Sachez donc que c'eſt peut-être ici la derniere de ſes faveurs, & que ſi vous n'en profitez pas, vous vous expoſez à n'en avoir plus; ſachez que le mépris que vous ferez de cette grace, mettra peut-être le comble à la meſure de vos iniquités, & le ſceau à votre réprobation. Mettez donc à profit cette grace pendant qu'il eſt temps, & ne comptez point ſur les miracles d'une grace que Dieu ne donne pas dans le cours ordinaire de ſa providence. Ne ſeroit-ce pas une grande témérité & une préſomption bien condamnable, d'attendre de la miſéricorde de Dieu une grace extraordinaire, qu'il ne doit pas même aux plus grands Saints, tandis que vous vous en rendez ſi indignes par vos injurieux délais, par votre opiniâtre réſiſtance aux graces ordinaires dont il ne tient qu'à vous de profiter?

Mais enfin, je veux ſuppoſer que Dieu vous donne encore les graces de converſion ſur leſquelles vous vous fondez: car la miſéricorde de Dieu eſt plus grande que la malice du pécheur, & le pécheur doit moins craindre du côté de Dieu, que du côté de lui-même; il peut toujours eſpérer les graces néceſſaires pour ſe convertir. Et à Dieu ne plaiſe que nous cherchions à faire déſeſpérer le pécheur de ſa converſion! Mais je ſoutiens, pécheurs, que quelque grace que Dieu vous donne,

de quelque maniere qu'il vous prévienne & vous touche, votre converſion ſera toujours fort difficile du côté de vous-mêmes; pourquoi? parce que votre volonté, à force de réſiſter aux graces de Dieu, deviendra inſenſible à tous ces mouvemens, elle ne ſera plus touchée de rien.

Tel eſt peut-être l'état d'inſenſibilité où vous vous trouvez maintenant; vous êtes frappés dans un temps par un diſcours pathétique que vous avez entendu; la vue des terribles jugemens de Dieu, de l'Enfer que vous avez mérité, vous a fait prendre la réſolution de changer de vie; la mort d'une perſonne mondaine a fait naître en vous le deſir de vous détacher des biens de la terre, des plaiſirs du monde; mais vous n'avez point effectué ces deſirs: ſemblables à une perſonne qui s'éveille pour un moment, & qui ſe laiſſe enſuite aller au ſommeil, vous vous êtes endormis dans le ſein des plaiſirs, vous vous êtes abandonnés à vos paſſions: ces paſſions, ces plaiſirs ont pris un tel empire ſur vous, que vous ne pouvez plus vous réſoudre à rompre vos chaînes, vous voilà comme enſévelis dans un ſommeil léthargique dont on ne pourra plus vous retirer. Le bruit effrayant de la trompette des jugemens de Dieu, les menaces les plus ſéveres ne vous éveilleront pas, ne vous frapperont plus. Pourquoi? Parce que vous êtes accoutumés à les entendre, ſans vous rendre aux impreſſions qu'elles feroient ſur votre eſprit & ſur votre cœur: vous reſſemblez à un

malade qui, étant accoutumé aux remedes, ne trouve plus rien capable de le guérir.

Que faites-vous donc, pécheurs, en différant de vous convertir? Vous augmentez le poids de vos chaînes, au lieu de les briser; à un léger obstacle que vous pouviez vaincre, vous en ajoutez cent qui seront presque insurmontables; une maladie légere que vous pouviez aisément guérir, se changera en une maladie invétérée où il n'y aura plus de remede; une étincelle que vous pouviez éteindre, causera un incendie que vous ne pourrez plus arrêter. Pourquoi donc ne prenez-vous pas les précautions pour vous garantir des flammes éternelles où vous êtes, pour ainsi dire, déja engagés? Attendez-vous que vous soyiez tout environnés de ces flammes? Mais quand vous y serez, vous ne pourrez plus en sortir: quelle cruauté pour votre ame!

Je vois bien sur quoi vous comptez, & l'époque où vous attendez de vous convertir; c'est sans doute à l'heure de la mort, temps auquel vous vous détacherez des créatures, & où vous ne pourrez plus contenter vos passions. Alors, dites-vous, désabusé des vanités du siecle, je ne penserai qu'à l'éternité. Il ne faut qu'un bon moment, un bon *peccavi* pour effacer tous mes péchés.

Je veux encore vous accorder, pécheurs, qu'à l'heure de la mort vous pourrez vous convertir; tant que l'homme est dans la voie, quand il n'auroit qu'un moment de

vie, il ne doit pas désespérer de son salut. Mais je soutiens encore que vous ne vous convertirez pas dans ces derniers momens, par la grande difficulté que vous aurez à le faire ; parce que, comme je viens de le dire, votre volonté qui aura contracté la funeste habitude de résister à la grace, ne se rendra point à ses invitations. Alors les objets, les créatures changeront bien pour vous, mais vous ne changerez pas à leur égard ; vous ferez pénitence, mais ce ne sera qu'une pénitence forcée ; vous quitterez les biens, les plaisirs de la terre, parce que vous ne pourrez plus les posséder ; c'est-à-dire, que les biens, les plaisirs vous quitteront, mais vous n'en seriez pas détachés pour cela ; vous ne seriez pas moins disposés à en profiter, si la vie vous étoit prolongée.

J'en atteste l'expérience journaliere. On a vu grand nombre de ces pécheurs livrés à leurs passions réduits aux portes de la mort ; mais recouvrant la santé, en a-t-on vu beaucoup sincérement convertis ? Que de signes de douleur n'ont-ils pas donnés ? que de protestations n'ont-ils pas faites à la vue du danger dont ils étoient menacés ? Ils ont demandé les Sacremens, ils ont répandu des larmes à la vue d'un Dieu attaché en croix pour leur salut ; s'ils étoient morts après toutes ces marques de pénitence, n'auroit-on pas dit que le Ciel leur étoit ouvert ? Mais pour juger de leur pénitence, voyez-les après qu'ils sont revenus des dangers de la mort ; ne sont-ils pas

les mêmes qu'ils étoient auparavant, aussi amateurs du monde, aussi débauchés, aussi médisans, aussi impudiques, aussi vindicatifs qu'ils étoient avant la maladie ? Leur voit-on produire ces dignes fruits de pénitence qu'ils avoient promis, restituer le bien d'autrui, plus assidus à la priere, plus appliqués aux exercices de la vie chrétienne ? Vous-mêmes, pécheurs qui m'écoutez; qui vous êtes trouvés en danger de mort, qui avez donné pour lors des marques de pénitence, êtes-vous devenus meilleurs ? Suivez-vous une autre route que celle que vous suiviez auparavant ? Votre conduite ne prouve que trop le contraire.

Et de-là je conclus que presque toutes les conversions que l'on remet à l'extrémité sont des conversions fausses, ou du moins très-suspectes : la raison est que la conversion du cœur est un grand ouvrage; il faut, pour en venir à bout, passer d'une extrêmité à l'autre, d'un amour souverain pour la créature, à un amour souverain pour le Créateur. Or, le cœur ne change pas aisément de disposition. Vous éprouvez cette difficulté, maintenant que vous êtes à vous-mêmes, & que vous avez toutes les graces pour la surmonter ! Mais elle augmentera bien plus à la mort, temps auquel vous ne serez plus à vous ! accablé par la violence de la maladie, embarrassé du soin de mettre ordre à vos affaires, vous ne pourrez vous appliquer & donner toute l'attention que demande l'affaire du salut; comment pourrez-vous dans cet état mettre

ordre à une conscience chargée de mille crimes, obligée à des restitutions, souillée par des sacrileges qu'il faut réparer par un examen général de toute sa vie, par une entiere déclaration de tous ses péchés.

S'il est difficile de réussir dans une affaire de cette importance, à une personne même qui est en parfaite santé, à plus forte raison à une personne que la maladie, l'embarras des affaires mettent, pour ainsi dire, hors d'elle-même, à qui la maladie ôte tellement la connoissance & la liberté, qu'à peine, de l'aveu même des malades, peuvent-ils faire quelques prieres, à peine sont-ils capables de quelques retours vers Dieu. Qu'arrive-t-il donc à ces pécheurs mourans? Ils demandent à Dieu, comme Antiochus, un pardon qu'ils n'obtiennent pas, parce qu'ils n'ont point de douleur de leurs péchés: ils croient recevoir les Sacremens pour leur salut; mais ils ne les reçoivent que pour leur condamnation; car il est très-difficile de bien faire une chose qu'on n'a jamais bien faite: ces pécheurs, pendant la vie, n'ont jamais eu de la douleur de leurs péchés, ils n'en auront point à la mort; ils ont profané les Sacremens pendant la vie, ils les profaneront encore à la mort; ils ont toujours résisté aux graces de Dieu, ils n'ont jamais eu que de foibles desirs de conversion, ils n'en auront point d'autres à la mort, ils seront insensibles aux graces les plus touchantes, ils mourront dans l'impénitence, & de l'impénitence, ils tom-

beront dans les horreurs d'une mort éternelle : *Et in peccato vestro moriemini.* (*Joan.* 8.)

Pratiques. Prévenez, M. F., un si grand malheur par une prompte & sincere conversion. Incertains si vous aurez le temps de faire pénitence, profitez de celui qui est en votre disposition. Aujourd'hui vous avez la grace, peut-être demain ne l'aurez-vous pas. Pourquoi compter sur une chose incertaine? Peut-on trop prendre de précautions où il s'agit de l'éternité? Aurez-vous moins d'obstacles à vaincre demain que vous en avez aujourd'hui? Au contraire, plus vous différerez, plus la chose sera difficile, & plus vous vous mettrez en danger de ne jamais vous convertir. Commencez donc dès aujourd'hui, dès ce moment, à quitter le péché, les occasions du péché, à vous défaire de cette mauvaise habitude qui vous entraînera, si vous n'y prenez garde, dans l'abyme éternel.

Il y a si long-temps que la conscience vous reproche, que vous n'êtes plus en état de paroître devant Dieu; depuis long-temps vous sentez des remords sur certains péchés que vous n'avez pas déclarés, ce qui vous a rendus jusqu'ici coupables d'un grand nombre de sacrileges. Vous avez déja plusieurs fois résolu d'y remédier par une confession générale, attendez-vous de la faire que vous n'en ayiez pas le temps? Eh! ne différez pas de mettre votre conscience en repos, puisque vous le pouvez si aisément; n'attendez pas à un jour de

fête de vous approcher du tribunal de la pénitence ; tous les jours, tous les momens sont propres à la pénitence ; commencez dès aujourd'hui à vous réformer, à changer de vie. Que celui qui voloit ne vole plus, dit l'Apôtre ; que celui qui se livroit à la débauche, à l'impureté, à la vengeance, soit chaste, sobre, charitable ; que celui qui étoit attaché aux biens du monde, en fasse un saint usage, en soulage les pauvres ; que celui qui recherchoit les plaisirs, s'interdise tous ceux qui sont défendus, & se prive même quelquefois des permis ; que chacun modere ses passions, réduise ses sens en servitude ; car c'est-là le devoir de la pénitence de réformer l'homme dans son intérieur & dans ses actions, de lui faire changer d'inclination & de conduite.

Il n'y a personne qui ne trouve quelque chose à réformer en lui : ceux-mêmes qui vivent le plus réguliérement, ont à corriger certaines sensibilités sur le point d'honneur, certaines recherches des commodités de la vie, certaines délicatesses de l'amour-propre, certaines mauvaises humeurs qui font souffrir les autres, certaines négligences à s'acquitter de ses devoirs. En un mot, tant que nous serons sur la terre, nous aurons toujours à retrancher, & c'est à quoi, ô mon Dieu, nous travaillerons moyennant votre grace. Ah ! c'en est fait, devons-nous tous dire, il y a si long-temps que vous nous avez cherchés, que vous nous pressez de retourner à vous ; il y a

ſi long-temps que nous réſiſtons aux mouvemens de votre grace ; mais nous cédons enfin , nous mettons bas les armes pour vous faire triompher de nos cœurs. Recevez ces brebis égarées qui reviennent à vous , ô divin Paſteur ! Puiſque vous les avez cherchées dans le temps même qu'elles vous fuyoient , quel accueil ne leur ferez-vous pas , quand elles ſe rangeront ſous votre conduite ? Mais faites par votre grace qu'elles ne vous quittent jamais , afin de vous poſſéder pendant l'éternité

Fin du Tome troiſieme.

LES
EVANGILES
DES PRÔNES
CONTENUS DANS CE VOLUME,

AVEC DES NOTES.



LES

EVANGILES

DES DIMANCHES

ET PRINCIPALES FÉTES DE L'ANNÉE,

AVEC DES NOTES.

POUR LE PREMIER DIMANCHE APRÈS PAQUE.

(*Jean*, 20.)

19. Sur le ſoir du même jour, qui étoit
le premier de la ſemaine, les portes du lieu où les Diſciples étoient aſſemblés, de peur des Juifs, étant fermées, Jeſus vint, parut au milieu d'eux, & leur dit: La paix ſoit avec vous.
20. Dès qu'il eut dit cela, il leur montra ſes mains & ſon côté. Les Diſciples eurent donc une joie extrême de voir le Seigneur.
21. Il leur dit une ſeconde fois: La paix

ſoit avec vous. Comme mon pere m'a envoyé, je vous envoie de même.

22. Ayant dit cela, il ſouffla ſur eux, & leur dit : Recevez le S. Eſprit.

23. Les péchés ſeront remis à ceux à qui vous les remettrez ; & ils ſeront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.

24. Or Thomas, l'un des douze, appellé Didyme, n'étoit pas avec eux lorſque Jeſus vint.

25. Les autres Diſciples lui dirent donc : Nous avons vu le Seigneur. Il leur répondit : Si je ne vois dans ſes mains les marques des clous, ſi je ne mets mon doigt dans le trou des clous, & ma main dans ſon côté, je ne le croirai point.

26. Huit jours après, les Diſciples étant encore dans le même lieu, & Thomas avec eux, Jeſus vint, les portes étant fermées ; & ſe mettant au milieu d'eux, il leur dit : La paix ſoit avec vous.

27. Il dit enſuite à Thomas : Portez ici votre doigt, & regardez mes mains ; approchez auſſi votre main, & la mettez dans mon côté, & ne ſoyez pas incrédule, mais fidele.

28. Thomas lui répondit, & lui dit : Mon Seigneur & mon Dieu.

29. Jeſus lui dit : Vous avez cru, Thomas, parce que vous m'avez vu. Heureux ceux qui ont cru ſans avoir vu.

30. Jeſus a fait à la vue de ſes Diſciples beaucoup d'autres miracles qui ne ſont pas écrits dans ce livre.

31. Mais ceux-ci ſont écrits, afin que vous

croyiez que Jesus est le Christ, Fils de Dieu; & qu'en croyant, vous ayiez la vie en son nom.

NOTES.

19. Le jour même de la résurrection du Sauveur, il apparut à tous ses Disciples, étant entré où ils étoient, sans que les portes fussent ouvertes. On ne doit demander ici ni des raisons physiques, ni des exemples dans la nature : *In talibus rebus tota ratio facti est potentia creatoris*, dit S. Augustin. (*Epit.* 137 *ad Volusian. c.* 2. *n.* 8 *nov edit.*) Tous les Saints Peres ont reconnu ici le miracle de la pénétration des corps.

20. J. C. conserva donc après sa résurrection les stigmates de ses mains & de son côté, pour prouver la vérité de son corps, de sa passion & de sa résurrection. C'étoient des marques glorieuses de la victoire qu'il avoit remportée sur la mort & sur le démon. M. le Clerc, Notes sur cet endroit, v. 25, nie que le Sauveur ait eu des cicatrices aux pieds, parce que, dit-il, il n'avoit pas été attaché aux pieds par des clous. (c. 24. v. 39. 40.) Il est réfuté par S. Luc, qui dit que J. C. montra à ses Apôtres ses mains & ses pieds. M. le Clerc est encore contraire à toute l'Antiquité Chrétienne, qui n'a jamais douté que le Sauveur n'ait eu les pieds percés de clous. On dispute seulement s'il y avoit un clou à chaque pied, ou si les deux pieds ont été percés par un seul clou. C'est sur quoi les Anciens & les Modernes sont partagés.

21. Jesus-Christ envoie ses Apôtres comme son Pere l'avoit envoyé, avec le même pouvoir de guérir les malades, d'instruire les peuples, de remettre les péchés, de faire des miracles. Il les envoie dans la même fin & pour le même dessein,

qui eſt la vocation de tous les peuples à la Foi & à la connoiſſance de la vérité. Il leur communique ſon autorité, ſa puiſſance. Il les déclare ſes Vicaires & ſes Ambaſſadeurs. Voyez dom Calmet.

22. 23. Jeſus-Chriſt donne ici aux Apôtres le pouvoir de remettre les péchés. Il leur donnoit auſſi d'autres graces, dont ils reçurent la plénitude le jour de la Pentecôte. Il y a, dit l'Apôtre, diverſité de graces & de dons ſpirituels. S. Auguſtin & S. Chryſoſtôme, ſur le chapitre 7, v. 3, diſent clairement que dans cette occaſion les Apôtres reçurent réellement & véritablement le ſaint-Eſprit; ils le répetent encore en cet endroit.

Oui, les Peres, les Conciles & tous les Interpretes Catholiques entendent ces paroles du 23e. verſet, du pouvoir réel accordé aux Apôtres, & en leur perſonne à tous leurs ſucceſſeurs dans la vraie Egliſe, de remettre les péchés dans le Sacrement de Pénitence, ou de les retenir, ſelon les regles de la prudence & de la charité chrétienne. (*Matth. c.* 16. *v.* 19.) J. C. a promis de ratifier & confirmer dans le Ciel tout ce que S. Pierre & ſes ſucceſſeurs feroient en ſon nom ſur la terre. (*Seſſ.* 14, *c.* 5. *Can.* 3.) Jeſus-Chriſt, dit le Saint Concile de Trente, avant que de monter au Ciel, laiſſa les Prêtres, ſes Vicaires & comme les Juges, au tribunal de qui devoient être apportés tous les péchés mortels que les fideles pourroient commettre. Le même Concile prononce anathême contre celui qui dira que ces paroles de Jeſus-Chriſt, *Recevez le ſaint-Eſprit*, *&c.* ne doivent pas s'entendre du pouvoir de remettre ou de retenir les péchés dans le Sacrement de Pénitence, ainſi que l'Egliſe Catholique les a de tout temps entendues; ou qui, au lieu de les entendre de l'établiſſement du Sacrement de Pénitence, en détournera le ſens, pour les expliquer du pouvoir de prêcher l'Evangile. Le Concile ajoute que, comme les Prêtres ne peuvent juger ſans connoiſſance de cauſe, ni garder la juſtice

justice dans l'imposition des peines, si les fideles ne déclarent leurs péchés en détail, il s'ensuit de là que les Pénitens sont obligés de se confesser de tous leurs péchés mortels, même des plus secrets.

24. Il est mal-aisé de deviner le sujet de l'absence de S. Thomas, dit Dom Calmet.

26. 27. 28. Les Disciples étant encore à Jérusalem, & les portes étant fermées comme huit jours auparavant, Jesus vint de nouveau, & se présenta au milieu d'eux. Il s'adressa d'abord à Thomas, pour lui faire voir que rien ne lui étoit caché

Les Peres & la plupart des Interpretes assurent que S. Thomas toucha véritablement les plaies du Sauveur. Il crut d'une foi divine. Après avoir trouvé dans les plaies de son Sauveur l'affermissement de sa foi, il en fit paroître la lumiere & la plénitude, en s'écriant: Mon Seigneur & mon Dieu *Tangebat hominem, & Deum confitebatur*, dit S. Grégoire le Grand. (*Hom. 26. in Evangel.*)

30. 31. J. C. a fait un grand nomdre de miracles pendant sa vie à la vue de tout le peuple & de ses Disciples; mais il en fait aussi un grand nombre après sa résurrection, seulement en présence de ses Disciples L'Evangéliste s'est contenté d'en raconter quelques-uns, par exemple, lorsque Jesus apparut à Marie, lorsqu'il entra dans la chambre sans ouvrir les portes. C'en est assez pour nous persuader que Jesus est le Christ, Fils de Dieu.

Afin que vous ayiez la vie, la vie de la grace & la vie de la gloire.

En son nom, par lui, par les mérites de son sang & de sa mort; mais aussi en nous soumettant à la foi, en vivant de la vie de la foi, en nous déclarant les Disciples de ce divin maître, en mettant toute notre confiance dans la force de son nom, dans lui-même: *Non est in alio aliquo salus. Nec enim aliud nomen est sub cœlo datum hominibus, in quo oporteat nos salvos fieri.* (*Act. c. 4. v. 12.*)

Pour le second Dimanche après Pâque. (JEAN, 10.)

11. JESUS dit aux Pharisiens : Je suis le bon Pasteur. Le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis.

12. Mais le mercenaire, & celui qui n'est point Pasteur, à qui les brebis n'appartiennent pas, ne voit pas plutôt venir le loup, qu'il abandonne les brebis, & s'enfuit; & le loup les ravit, & disperse le troupeau.

13. Or le mercenaire s'enfuit, parce qu'il est mercenaire, & qu'il ne se met point en peine des brebis.

14. Je suis le bon Pasteur; & je connois mes brebis, & mes brebis me connoissent.

15 Comme mon Pere me connoît, je connois mon Pere, & je donne ma vie pour mes brebis.

16. J'ai encore d'autres brebis, qui ne sont pas de cette bergerie, & il faut que je les amene, elles entendront ma voix; & il n'y aura qu'un troupeau & qu'un Pasteur.

NOTES.

11. 12. 13. Jesus-Christ dans le 9e. verset se nomme la porte. C'est par lui que nous allons à Dieu, & que nous entrons dans le séjour de la béatitude. Dans ce verset Jesus se nomme le bon Pasteur. Il veille sur ses brebis, il les nourrit avec

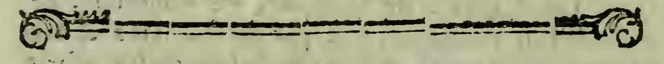
abondance, il pourvoit à leurs besoins, il compatit à leurs peines, il guérit leurs blessures, il éloigne d'elles les bêtes carnacieres. L'application de cette allégorie est aisée dans le sens moral. Ecoutons pour notre instruction & à notre confusion ce que dit saint Grégoire : *Mercenarius quippe est qui locum quidem Pastoris tenet, sed lucra animarum non quærit.* (*Hom.* 14. *in Evangel.*) Ajoutons avec saint Paul : *Quæ sua sunt quærit, non quæ sunt J. C.* (*Phil. c.* 2. *v.* 21.)

Mais passons du figuré au réel, & formons-nous le modele du souverain Pasteur & Evêque des ames. Jesus est donc le bon Pasteur, qui aime les ames. Il présente à ses fideles une doctrine pure, une vie exemplaire ; il est venu afin que nous ayons la vie par la grace dans cette terre d'exil, & plus abondamment par la gloire dans la terre des vivans. Il a exposé sa vie, il a donné son sang ; il s'est offert comme victime à son Pere pour racheter les brebis égarées. Depuis sa mort, il ne cesse de protéger son Eglise, de soutenir, de consoler, de nourrir son troupeau, soit par ses lumieres & ses graces intérieures, soit par l'effusion de son esprit dans les cœurs de ses fideles, soit en suscitant dans son Eglise des Pasteurs remplis de son zele ; de sa charité & de son esprit. Correspondons à la grace de notre vocation pour être de ce nombre ; c'est à cela que nous sommes tous appellés.

15. Le Sauveur compare la connnoissance qu'il a de son Pere, & celle que son Pere a de lui, avec la connoissance qu'il a de ses brebis, & que ses brebis ont de lui. Le mot de connoissance renferme ici l'amour & l'intérêt qu'on prend à tout ce qui regarde quelqu'un; c'est la note du Pere Lallemant. Et Dom Calmet dit que le Sauveur ne veut marquer ici autre chose qu'une connoissance réciproque & parfaite ; telle que la nature des deux sujets le peut demander; infiniment parfaite entre J. C. & son Pere, beaucoup moins parfaite respectivement

dans les fideles. Voyez Maldonat, ajoute Dom Calmet.

16. Ces brebis sont les peuples gentils, qui n'étoient pas de la bergerie des Juifs, auxquels J. C. parloit. Il devoit les amener, non dans la bergerie des Juifs, puisque d'entre les Hébreux même il devoit séparer ceux qui étoient à lui; mais dans sa bergerie, qui est son Eglise, où les Juifs & les Gentils convertis devoient se réunir, pour ne former ensemble qu'un seul troupeau sous un seul Pasteur. Voyez Dom Calmet. C'est ce que nous apprend encore S. Paul. (*Rom. c.* 10. *v.* 12.) Il n'y a point de distinction entre les Juifs & les Gentils, puisque tous n'ont qu'un même Seigneur. (*Eph. c.* 2. *v.* 14. 15. 16.) C'est lui, c'est J. C qui est notre paix, qui de deux peuples, du Juif & du Gentil, n'en a fait qu'un seul peuple Chrétien. Il a formé en soi-même un seul homme nouveau de ces deux peuples; il a réconcilié avec Dieu par sa Croix l'un & l'autre en un même corps.



Pour le troisieme Dimanche aprés Pâque. (JEAN, 16.)

16. Jesus dit à ses Disciples: Encore un peu de temps, & vous ne me verrez plus; & encore un peu de temps, & vous me verrez; parce que je m'en vais à mon Pere.

17. Sur cela quelques-uns de ses Disciples se dirent les uns aux autres: Que nous veut-il dire par-là: Encore un peu de temps, & vous ne me verrez plus; & encore un peu de temps, & vous me verrez, parce que je m'en vais à mon Pere?

18. Ils disoient donc : Que signifie ce qu'il dit : Encore un peu de temps ? Nous ne savons ce qu'il veut dire.

19. Mais Jesus connoissant qu'ils vouloient l'interroger là-dessus, leur dit : Vous vous demandez les uns aux autres ce que je vous ai voulu dire par ces paroles : Encore un peu de temps, & vous ne me verrez plus ; & encore un peu de temps, & vous me verrez.

20. En vérité, en vérité, je vous le dis : Vous pleurerez & vous gémirez, & le monde se réjouira ; vous serez dans la tristesse, mais votre tristesse se changera en joie.

21. Une femme, lorsqu'elle enfante, est dans la douleur, parce que son heure est venue : mais après qu'elle a enfanté un fils, elle ne se souvient plus de tous ses maux, dans la joie qu'elle a d'avoir mis un homme au monde.

22. Vous donc aussi, vous êtes dans la tristesse maintenant ; mais je vous verrai de nouveau, & votre cœur se réjouira ; & personne ne vous ravira votre joie.

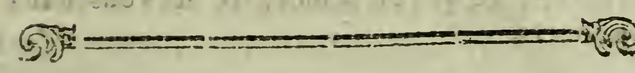
NOTES.

16. Dans peu d'heures je dois être séparé de vous pour être mis à mort, & dans peu de jours je ressusciterai, & je vous verrai de nouveau. Autrement : dans peu de temps vous ne me verrez plus, parce que je m'en vais vers mon Pere par mon ascension ; & dans peu de temps vous me verrez dans mon second avénement, lorsque je viendrai de nouveau pour juger les vivans & les morts. Voyez Dom Calmet.

Nous remarquons donc qu'une partie des Interpretes croient que ce temps où les Apôtres doivent revoir J. C. soit celui qui s'écoula depuis la résurrection de J. C. jusqu'à son ascension, que les autres veulent que ce temps marque son second avénement & le Jugement dernier. Cependant il se peut faire que les uns donnent à ce temps-là une durée trop courte, & que les autres le rejettent trop loin.

Si on examine attentivement tout ce que dit le Sauveur dans ce chapitre, & ce qu'il a dit dans les deux précédens, on verra qu'il se propose surtout deux choses : de consoler ses Disciples sur son départ par l'assurance qu'il leur donne de leur envoyer le Saint-Esprit à sa place, & de les animer à souffrir courageusement les persécutions que le monde leur suscitera. C'est ce qui semble que le Sauveur fait encore ici. Après avoir déclaré à ses Apôtres qu'il montera bientôt au Ciel, & qu'ils ne le verront plus d'une maniere sensible, il leur promet qu'il reviendra à eux, & qu'il les visitera, non par lui-même, mais par l'esprit consolateur qui les consolera de son absence, & qui les soutiendra dans leurs afflictions. Voyez la Note du Pere Lallemant sur les cinq premiers versets de l'Evangile de ce jour.

21. 22. Jesus-Christ compare aux douleurs de l'enfantement l'accablement où étoient les Apôtres, sur le point de perdre leur maître, & à la vue des dangers qui les menaçoient. Mais il leur fait voir aussi par la même comparaison que leur tristesse sera bientôt changée dans une joie inaltérable que l'esprit consolateur répandra dans leurs cœurs.



Pour le quatrieme Dimanche après Pâque. (JEAN, 16.)

5. Jesus dit à ses Disciples : Je m'en vais à celui qui m'a envoyé, & aucun de vous ne me demande où je vais.

6. Mais parce que je vous ai dit ces choses, votre cœur a été rempli de tristesse.

7. Cependant je vous dis la vérité : il vous est utile que je m'en aille : car si je ne m'en vais point, le consolateur ne viendra point à vous : mais si je m'en vais, je vous l'enverrai.

8. Et lorsqu'il sera venu, il convaincra le monde du péché, de la justice & du jugement.

9. Du péché, parce qu'ils n'ont point cru en moi.

10. De la justice, parce que je m'en vais à mon Pere, & que vous ne me verrez plus.

11. Et du Jugement, parce que le Prince du monde est déja jugé.

12. J'ai encore beaucoup de choses à vous dire ; mais vous n'êtes pas en état de les porter présentement.

13. Quand l'esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité ; car il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu, & il vous annoncera les choses à venir.

14. C'est lui qui me glorifiera, parce qu'il

recevra ce qui eſt à moi, & il vous l'annoncera.

NOTES.

5. C'eſt un reproche que J. C. fait à ſes Apôtres de n'être touchés que de la perte de ſa préſence ſenſible, & de ne le pas interroger ſur ce qui regardoit ſon retour auprès de ſon Pere, & ſur les avantages qu'ils en devoient retirer. C'eſt la réflexion du Pere Lallemant,

8. 9. 10. 11. Le même Pere rapporte deux explications de ces quatre verſets.

1°. Le S. Eſprit, par la prédication des Apôtres & par les miracles qu'ils opéreront, convaincra le monde de péché; fera connoître combien les hommes, & les Juifs en particulier, ſont coupables de n'avoir pas cru en J. C.; il les convaincra encore de la juſtice & de l'innocence du Fils de Dieu, en faiſant voir que celui qu'ils ont mis à mort, eſt reſſuſcité; qu'il eſt monté au Ciel pour y regner éternellement avec ſon Pere. Enfin il convaincra le monde du jugement porté contre le Démon, dont le regne ſera détruit par la prédication de l'Evangile.

2°. Le ſaint-Eſprit convaincra les hommes qu'ils ſont tous ſous l'eſclavage du péché, tandis qu'ils ne croient point en J. C., & qu'ils ne peuvent en être délivrés ſans la foi. Il les convaincra qu'il n'y a point de véritable juſtice, que celle qu'ils peuvent avoir par J. C., & qu'il leur a meritée par ſa mort; enfin il les convaincra que le Prince du monde ayant été condamné, & ſon empire détruit, le monde lui-même ſera jugé par J. C., & que les incrédules ſeront pareillement condamnés.

12. 13. Quand Jeſus Chriſt dit à ſes Apôtres; au verſet 15e. du 15e. chapitre, qu'il leur a

découvert tout ce que lui a dit son Pere, ces paroles doivent s'expliquer par celles-ci ; c'est-à-dire, qu'il leur avoit appris de vive voix tout ce qu'il leur étoit expédient de savoir alors, tout ce qu'ils étoient en état de comprendre ; & que le reste devoit leur être révélé dans le temps par le S. Esprit, qui les rendroit capables d'entrer dans les plus grands mysteres, qui leur enseigneroit toute vérité.

Il ne parlera pas de lui-même. Comme le Fils ne dit rien de lui-même, c'est-à-dire, que ce qu'il dit, il ne le dit pas seul, & que son Pere le dit avec lui ; de même le S. Esprit ne dit rien de son chef, parce que, procédant du Fils aussi-bien que du Pere, & recevant d'eux la même nature & la même science, il ne dit rien que ce que le Fils dit avec son Pere. Voyez le Pere Lallemant

14. Presque tous les interpretes, après les Saints Peres, ne doutent point que Jesus-Christ n'ait voulu marquer par ces paroles, *de meo accipiet*, que le S. Esprit procede du Fils comme du Pere, & qu'ils lui communiquent tous deux la nature & les perfections divines que le Fils lui-même reçoit du Pere par la génération éternelle. Le verbe *accipiet* ne marque point ici plutôt le futur que le présent ou le passé, n'y ayant point de temps limité dans la procession éternelle du S. Esprit

Selon Maldonat, cette expression, *de meo accipiet*, signifie : le Saint-Esprit viendra en mon nom, & comme mon envoyé. Il ne vous enseignera que ma doctrine ; puisque tout ce qu'il vous dira vient de mon Pere, & que ce qui vient de mon Pere, vient aussi de moi. Cette explication suppose également l'identité de nature dans les trois Personnes divines, & que le S. Esprit procede du Fils aussi-bien que du Pere.

Pour le cinquieme Dimanche après Pâque. (JEAN, 16.)

23. Jeſus dit à ſes Diſciples : En vérité, en vérité, je vous le dis : ſi vous demandez quelque choſe à mon Pere, en mon nom, il vous le donnera.

24. Juſques ici vous n'avez rien demandé en mon nom : demandez, & vous recevrez, afin que votre joie ſoit complette.

25. Je vous ai dit ceci en paraboles. Le temps viendra que je ne vous entretiendrai plus en paraboles, mais que je vous parlerai ouvertement de mon Pere.

26. En ce temps-là vous demanderez en mon nom, & je ne vous dis point que je prierai mon Pere pour vous.

27. Car mon Pere vous aime lui-même, parce que vous m'avez aimé, & que vous avez cru que je ſuis ſorti de Dieu.

28. Je ſuis ſorti de mon Pere, & je ſuis venu dans le monde : maintenant je laiſſe le monde, & je m'en vais à mon Pere.

29. Ses Diſciples lui dirent : c'eſt à cette heure que vous parlez ouvertement, & que vous n'uſez plus de paraboles

30. Nous voyons bien à préſent que vous ſavez tout, & qu'il n'eſt pas beſoin que perſonne vous interroge : c'eſt pour cela que nous croyons que vous êtes ſorti de Dieu.

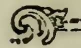
NOTES.

24. Demander au nom de Jesus-Christ, c'est demander par les mérites de sa Passion ; c'est prier par J. C., le Rédempteur & le Médiateur des hommes auprès du Pere céleste, avec Jesus-Christ le Chef du Corps de l'Eglise, en J. C. dans son esprit & selon son esprit : *Per ipsum, & cum ipso, & in ipso.* Alors qu'avons-nous à craindre ? Qu'est-ce qui pourra troubler notre joie & notre confiance.

25. Les Hébreux nomment proverbes ou paraboles, tout discours figuré ou énigmatique. C'est en ce sens que le Sauveur dit qu'il a parlé dans ce discours à ses Apôtres en paraboles ; mais il leur promet qu'après sa résurrection il leur parlera ouvertement & sans paraboles, de la majesté & de la toute-puissance de son Pere, & des mysteres célestes.

26. 27. J. C. ne veut pas dire qu'il ne priera point pour les Apôtres ; car il dit au c. 14. v. 16. qu'il priera son Pere, & qu'il leur donnera un autre consolateur. J. C. veut seulement dire qu'il suffit que les Apôtres l'aient aimé, & qu'ils aient cru en lui, pour engager son Pere à leur accorder tout l'effet de leur prieres.

28 J. C. est sorti de son Pere par sa génération éternelle, il est venu au monde par sa naissance temporelle, il laisse le monde par sa mort, il retourne à son Pere après sa résurrection par son ascension. Voilà toute l'économie de la rédemption du genre humain, & les principaux articles de notre Foi, touchant la personne du Fils de Dieu. Voilà ce qui confirme les Apôtres dans la Foi où ils étoient que J. C. étoit le vrai Messie, le Fils de Dieu & vraiment Dieu, qui pénetre le fond des pensées les plus secretes.




Pour le sixieme Dimanche après Pâque. (JEAN, 15.)

26. Jesus dit à ses Disciples : Lorsque le Consolateur sera venu, c'est l'esprit de vérité qui procede de mon Pere, que je vous enverrai de la part de mon Pere, il rendra témoignage de moi.

27. Et vous aussi, vous en rendrez témoignage, parce que vous êtes avec moi dès le commencement.

Je vous ai dit ces choses, pour vous préserver des scandales. (*c.* 16. *v.* 1.)

2. Ils vous chasseront des Synagogues ; & le temps vient que quiconque vous fera mourir, croira faire une chose agréable à Dieu.

3. Ils vous traiteront de la sorte, parce qu'ils ne connoissent ni mon Pere, ni moi.

4 Or, je vous dis ces choses, afin que lorsque ce temps-là sera venu, vous vous souveniez que je vous les ai dites.

NOTES.

C. 15. v. 26. 27. Le S. Esprit descendu en vous rendra témoignage des choses que vous avez entendues, & que vous avez vues : ainsi s'explique Ménochius. Le Pere Carrieres dans sa traduction dit : Vous aussi, vous en rendrez témoignage, parce que vous êtes avec moi dès le commencement

de mes prédications, & que vous avez vu par mes paroles & par mes actions que la sagesse & la puissance divine résident essentiellement en moi.

On voit l'accomplissement de cette promesse dans ce qui arriva après la descente du S. Esprit, comme il est rapporté aux Actes des Apôtres. (*c.* 10. *v.* 39. *& ailleurs.*) Nous sommes témoins de toutes les choses que Jesus de Nazareth a faites dans la Judée & dans Jérusalem; cependant ils l'ont fait mourir, &c. (c. 16. v. 1.)

J. C. dit ici à ses Apôtres qu'il leur a prédit les persécutions qu'ils auroient à souffrir de la part des hommes, tout ce qui devoit leur arriver de fâcheux; qu'il les a prévenus, afin qu'ils fussent préparés à le soutenir. Ou il veut leur dire qu'il leur a promis le S. Esprit consolateur & défenseur, afin que quand le monde les persécutera, ils eussent un appui pour les affermir contre ses attaques. Voyez Dom Calmet.

2. J. C. prédit aux Apôtres qu'ils seront excommuniés & traités comme des impies & des hommes sans religion. Mais comme il leur avoit dit qu'ils seroient heureux, quand, à cause du Fils de l'homme, ils seroient haïs des hommes, qu'ils les retrancheroient de leur compagnie, qu'ils les chargeroient d'opprobres, qu'ils rejeteroient leur nom comme un nom infâme; cette prédiction marque seulement la haine extrême des Juifs contre les Apôtres; aussi-bien que ce que J. C. ajoute: Bien plus, le temps est venu que quiconque vous fera mourir, croira faire une chose agréable à Dieu; ou, selon le Grec, croira faire à Dieu un sacrifice, ou lui rendre le culte souverain.

3. J. C. dit encore que les Juifs traiteront de la sorte les Apôtres, parce qu'ils ne croiront pas que Dieu est son Pere, ni qu'il est son Fils qui s'est fait homme. C'est la Note de Ménochius. Parce qu'ils ne connoissent point son Pere, en tant qu'il l'a envoyé, ni sa volonté à son égard, parce

qu'ils ne le connoiſſent point lui-même pour ce qu'il eſt, pour le Fils de Dieu, pour le Meſſie. Voyez Dom Calmet.



Pour le jour de la Pentecôte.

(JEAN, 14.)

23. Jeſus dit à ſes Diſciples : Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole ; & mon Pere l'aimera, & nous viendrons à lui, & nous ferons en lui notre demeure.

24. Celui qui ne m'aime point, ne garde point mes paroles. La parole que vous avez entendue, n'eſt point ma parole ; mais celle de mon Pere, qui m'a envoyé.

25. Je vous ai dit ceci, demeurant encore avec vous.

26. Mais le Conſolateur, qui eſt le ſaint-Eſprit, que mon Pere vous enverra en mon nom, vous enſeignera toutes choſes, & vous fera reſſouvenir de tout ce que je vous ai dit.

27. Je vous laiſſe la paix, je vous donne ma paix, je ne vous la donne pas comme le monde la donne. Que votre cœur ne ſe trouble point, & qu'il ne ſoit point ſaiſi de frayeur.

28. Vous venez de m'entendre dire : Je m'en vais, & je reviens à vous. Si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez de ce que je m'en vais à mon Pere ; parce que mon Pere eſt plus grand que moi.

29. Je vous le dis maintenant avant que

cela arrive, afin que vous croyiez quand il ſera arrivé.

30. Je n'ai plus guere de temps à m'entretenir avec vous; car voilà le Prince de ce monde qui vient, & il n'a aucun pouvoir à mon égard.

31. Mais afin que le monde connoiſſe que j'aime mon Pere, & que j'exécute les ordres que mon Pere m'a donnés; levez-vous, ſortons d'ici.

NOTES.

23. 24. S. Jude, autrement Thadée, avoit demandé à J. C. pourquoi il ne ſe manifeſteroit qu'à ſes amis. J. C en donne ici la raiſon: c'eſt que le monde ne l'aime point; & la marque que le monde ne l'aime pas, c'eſt qu'il ne garde pas ſes commandemens. C'eſt donc une preuve infaillible & une condition eſſentielle de notre amour pour Dieu, que de marcher, ſans nous écarter ni à droite, ni à gauche, dans la voie de ſes commandemens; & c'eſt par ce moyen indiſpenſable qu'il nous aimera, qu'il demeurera en nous, qu'il nous comblera de ſes faveurs & de ſes graces.

25. J. C. nous fait entendre qu'il ne parle pas ſeulement comme homme, mais comme Fils de Dieu. Sa parole n'eſt pas de lui ſeul, c'eſt auſſi la parole de ſon Pere; elle eſt commune à tous deux. Ayant la même nature divine que ſon Pere, il parle avec lui, avec la même puiſſance & la même autorité.

26. Le S. Eſprit que mon Pere enverra en mon nom, en ma conſidération, à ma priere, à cauſe de mes mérites: Ménochius. En ma place, pour exécuter & pour achever ce que j'ai commencé:

Maldonat. Il ne l'enverra pas ſans moi, ni ſéparément de moi; il l'enverra par moi & en mon nom. (*Cyrillus Alex.*)

27. Laiſſer ou donner la paix dans le ſtyle des Hébreux, c'eſt donner le ſalut, & ſouhaiter toutes ſortes de proſpérités. Leur ſalut ordinaire eſt, que la paix ſoit avec vous.

J. C. en quittant ſes Diſciples, leur donne, non une paix telle que le monde la donne, qui ne conſiſte qu'en de vains ſouhaits de biens frivoles; mais J. C. donne une paix ſolide & efficace, avec l'aſſurance de recevoir tous les biens qu'ils peuvent ſouhaiter. Voyez le Pere Lallemant.

28. Mon Pere eſt plus grand que moi. Les Ariens triomphoient autrefois de cet aveu que J. C. fait ici que ſon Pere eſt plus grand que lui. J. C. n'eſt donc pas Dieu, diſoient-ils, car un Dieu ne reconnoît rien au deſſus de lui, & il eſt impoſſible qu'il y ait pluſieurs Dieux. Mais diſtinguons les deux natures dans la perſonne de J. C., la difficulté diſparoît. J. C. ſelon ſon humanité, eſt inférieur à ſon Pere; mais il eſt égal à lui ſelon ſa divinité. En combien d'endroits Jeſus-Chriſt déclare-t-il qu'il étoit égal au Pere, qu'il étoit dans le Pere, qu'il étoit un avec le Pere.

Les Apôtres devoient donc ſe réjouir de ce que le Fils retournoit à ſon Pere, par la raiſon que le Pere eſt plus grand que le Fils, conſidéré en tant qu'homme, & que ce retour du Fils au Pere étoit le commencement de la gloire & de la grandeur du Fils, conſidéré dans ſon humanité. C'eſt le ſentiment qu'un amour pur, ſolide & déſintéreſſé devoit inſpirer aux Apôtres. Voyez Dom Calmet.

30. Voici le Prince de ce monde qui vient. Le Démon va venir par ſes miniſtres, pour me prendre & me faire mourir, mais il n'aura pas le pouvoir de me vaincre, ni de me perdre. Si je meurs, je ne mourrai que parce que je le veux, & afin de me conformer en cela à la volonté de mon Pere.

C'eſt ainſi que Maldonat explique ces paroles ; *& in me non habet quidquam.* Voici l'autre ſens qu'on y donne communément : ce n'eſt pas que le Démon ait aucun droit d'exercer ſur moi ſon pouvoir tyrannique, qu'il ne doit exercer que ſur les pécheurs. C'eſt la Note du Pere Lallemant.

31. Levez-vous, ſortons d'ici. J. C. ſe leva alors de table. Il continua cependant encore dans la maiſon le diſcours qui eſt rapporté dans les trois chapitres ſuivans ; après quoi il ſortit pour aller à Gethſémani : *Hæc cùm dixiſſet, egreſſus eſt cum Diſcipulis ſuis trans torrentem Cedron.* (*Joan. c.* 18. *v.* 1.) Selon quelques Interpretes, J. C. ſortit dès ce moment-là de la maiſon ; & ce fut dans le chemin de Jéruſalem à Gethſémani, qu'il acheva le diſcours ſuivant. C'eſt encore la reflexion du Pere Lallemant.

Pour le Dimanche de la Trinité.

(MATTH. 28.)

18. Jeſus dit à ſes Diſciples : Toute puiſſance m'a été donnée dans le Ciel & ſur la terre.

19. Allez donc, & inſtruiſez tous les peuples, les baptiſant au nom du Pere, & du Fils, & du Saint-Eſprit.

20. Et leur apprenant à obſerver toutes les choſes que je vous ai preſcrites. Et aſſurez-vous que je ſuis toujours avec vous juſqu'à la conſommation des ſiecles.

NOTES.

18. *Mihi Deo data est omnis potestas à Patre per æternam generationem; mihi autem homini data est propter unionem hypostaticam, & propter meritum Passionis & Crucis* C'est l'explication de Ménochius. J. C. parle sur-tout de la puissance qu'il avoit en qualité de Messie pour le gouvernement de son Royaume spirituel & de l'Eglise. Ce ne fut qu'après le résurrection qu'il exerça ce pouvoir dans toute son étendue. C'est la Note du Pere Lallemant.

19. J. C. jusqu'à sa mort avoit borné sa mission, & celle des Apôtres, à la Judée & à la nation des Juifs; depuis sa résurrection il étend la mission de ses Apôtres à toutes les nations, il les regarde toutes comme son héritage. Comme Chef & Fondateur de son Eglise, il envoie les Apôtres par tout le monde, prêcher l'Evangile à toute créature, instruire & baptiser tous les peuples, & leur apprendre à observer tous ses préceptes.

J. C. prescrit ici la forme du Baptême. Il veut qu'on baptise au nom du Pere, & du Fils, & du S. Esprit; en prononçant le nom des trois Personnes divines, comme ne faisant qu'un seul Dieu. D'où vient qu'on dit *in nomine*, non pas *in nominibus*, pour marquer que ce ne sont pas trois Divinités, mais trois Personnes en un seul Dieu. L'homme qui administre ce Sacrement, n'agit point en son nom, ni par sa propre autorité; mais il agit au nom, de l'autorité & de la part du Pere, du Fils, & du S. Esprit; & celui qui reçoit ce Sacrement fait en même temps une profession publique de la Religion prêchée par J. C., dont le principal article est la créance d'un Dieu en trois Personnes. Voyez Dom Calmet.

20. Je suis avec vous jusqu'à la consommation

des siecles. Ces paroles sont une promesse de la perpétuité de l'Eglise. J. C. s'engage d'en être toujours le Chef invisible par son assistance, sa protection & sa présence. Il promet à ses Apôtres & à leurs successeurs tous les secours nécessaires pour l'accomplissement de leur Ministere. Il montre par-là que son regne sera éternel, & que son Eglise subsistera jusqu'à la fin du monde.

Pour le même jour. (Luc, 6.)

36. Jesus dit à ses Disciples : Soyez donc pleins de miséricorde, comme votre Pere céleste est plein de miséricorde.

37. Ne jugez point, & vous ne serez point jugés ; ne condamnez point, & vous ne serez point condamnés ; remettez, & on vous remettra.

38. Donnez, & on vous donnera. On versera dans votre sein une bonne mesure pressée & entassée, & qui se répandra par-dessus ; car on se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servi envers les autres.

39. Il leur proposoit aussi cette comparaison : Un aveugle peut-il conduire un autre aveugle ? Ne tomberont-ils pas tous deux dans la fosse ?

40. Le disciple n'est pas plus que le maître ; mais tout disciple est parfait, lorsqu'il est semblable à son maître.

41. Pourquoi voyez-vous une paille dans l'œil de votre frere, lorsque vous ne vous appercevez pas d'une poutre qui est dans votre œil ?

42. Ou comment pouvez-vous dire à votre frere : Mon frere, laissez-moi ôter la paille qui est dans votre œil, vous, qui ne voyez pas la poutre qui est dans le vôtre ? Hypocrite, ôtez premiérement la poutre qui est dans votre œil, & après cela vous verrez comment vous pourrez tirer la paille qui est dans l'œil de votre frere.

NOTES.

37. 38. Jesus-Christ ne condamne pas ici toute sorte de jugemens. Il ne parle point des jugemens publics, établis pour conserver la paix & l'union dans la République ; ni des jugemens que les Pasteurs de l'Eglise rendent avec connoissance de cause ; ni des jugemens justes que nous formons dans les choses ordinaires de la vie. Mais Jesus parle des jugemens désavantageux, malins, précipités, téméraires, que nous portons sans connoissance contre nos freres. Dieu s'est réservé la connoissance de la conduite des hommes ; c'est entreprendre sur ses droits que de vouloir en juger. En jugeant & en condamnant les autres, nous nous condamnons nous-mêmes : *Te ipsum condemnas.* (*Rom.* 2. 1) Dieu nous jugera comme nous aurons jugé les autres. Il nous jugera dans la justice & la vérité, pour punir l'iniquité & la témérité de nos jugemens. Dans nous c'est injustice ; dans lui c'est équité, ce sera sans miséricorde ; *Judicium sine misericordiâ.* (*Jac.* 2. 13.) Voyez Dom Calmet sur S. Luc & sur S Matthieu, c. 7.

Ne faisons point à autrui ce que nous ne voudrions pas qui nous fût fait ; agissons envers les autres, comme nous voudrions qu'ils agissent envers nous. Pardonnons à nos freres tout le mal

qu'ils nous font ; & nous obtiendrons du Seigneur le pardon de tous les crimes, que nous avons commis. Ayons de la compaſſion & de la miſéricorde pour le prochain ; Dieu ſera compatiſſant à notre égard, il répandra ſur nous une meſure pleine & ſurabondante de ſes graces.

40. La gloire d'un Chrétien eſt d'être conforme à J. C Le Diſciple n'eſt pas de meilleure condition que ſon maître ; l'eſclave ne doit pas attendre d'être mieux traité que ſon Seigneur. Si Jeſus-Chriſt a été calomnié, haï, outragé, perſécuté, nous devons auſſi préparer notre ame à toutes ſortes de mauvais traitemens. Soyons diſpoſés à faire & ſouffrir ſuivant ce divin modele qui nous eſt propoſé; prenons-le pour exemple : *Exemplum accipite, fratres.* (*Jac.* 5. 10.)

41. 42. La paille marque des petits défauts, & la poutre déſigne de grands vices. C'eſt ici une façon de parler proverbiale. Vous êtes très-éclairé ſur les défauts de votre frere, & aveugle ſur les vôtres; vous êtes indulgent à vous-même, & ſévere aux autres; vous vous pardonnez tout, vous ne pardonnez rien à vos freres.

Ceux qui ſont établis pour conduire & pour juger les autres, devroient eux-mêmes être ſans défauts. Ils doivent aux moins ſe faire juſtice, veiller ſur eux-mêmes, travailler à corriger leurs imperfections, & traiter les autres avec autant de douceur & de bonté qu'ils voudroient qu'on en eût pour eux-mêmes. Pour ceux qui n'ont aucun droit ſur la conduite de leur prochain, & qui ſe donnent cependant la liberté d'en juger, ils devroient ſonger plutôt à ſe corriger eux-mêmes & à ſe juger, qu'à juger & réformer les autres. Voyez Dom Calmet, ſur ſaint Matthieu, chap. 7.



Pour la Fête-Dieu, ou le Dimanche dans l'Octave. (JEAN, 6.)

56. Jesus dit aux Juifs : Ma chair est véritablement une nourriture, & mon sang est véritablement un breuvage.

57. Celui qui mange ma chair, & boit mon sang, demeure en moi, & moi en lui.

58. Comme mon Pere qui m'a envoyé est vivant, & que je vis par mon Pere ; de même celui qui me mange, vivra aussi par moi.

59. C'est là le pain qui est descendu du Ciel. Il n'en est pas comme de vos Peres qui ont mangé la manne, & qui sont morts. Celui qui mange ce pain, vivra éternellement.

NOTES.

56. Il faut à notre ame une nourriture immortelle & spirituelle ; c'est le corps & le sang de notre Sauveur dans l'Eucharistie. Travaillons donc pour avoir, non une nourriture qui périt, mais la nourriture qui demeure pour la vie éternelle, & que le Fils de Dieu nous donnera. Il est notre nourriture, parce qu'il nous donne réellement & véritablement dans l'Eucharistie son corps à manger & son sang à boire. Il est notre nourriture, parce qu'il nous donne & conserve dans notre ame la vie spirituelle par la grace sanctifiante, qui devient en nous un germe de la vie éternelle.

57. De même, dit S. Cyrille d'Alexandrie, qu'un morceau de cire étant fondu, se mêle avec un autre morceau de cire, & devient un avec lui; ainsi par la participation du Sacrement, nous devenons un avec J. C, nous sommes dans lui, & il est dans nous. S. Cyrille de Jérusalem dit que nous devenons en quelque sorte une même chair & un même sang avec lui : *Concorporei, & consanguinei Christi.* (*Cyrill. Catech.* 4.) Nous devenons participans de la nature divine : *Divinæ consortes naturæ.* (2. *Petr. c.* 1. *v.* 4.)

Tandis que les especes sacramentelles sont dans notre estomac, J. C. est dans nous-mêmes substantiellement; & en ce sens nous sommes en quelque sorte un même corps & un même sang avec lui. Mais lorsque les especes ont changé de nature, la vertu du corps de J. C. réside simplement en nous, il nous anime, il nous vivifie. Voyez Dom Calmet & Ménochius.

58. *Propter Patrem & propter me*, sont mis en cet endroit pour *per Patrem & per me*, suivant la plupart des Peres & des meilleurs Interpretes. On voit de semblables manieres de parler dans les Auteurs Grecs; la préposition grecque, *dià*, se prend souvent pour *per*. Disons de même des Evangélistes: *Propter sermonem ejus, id est, per sermonem ejus.* (*Joan. c.* 4. *v.* 41. Le sens de ce verset est donc qu'ainsi que J. C est un avec son Pere à raison de la nature divine, & que c'est par son Pere que cette vie divine lui est communiquée; de même à proportion il devient le principe d'une vie spirituelle & divine dans ceux qui s'unissent à lui par la participation de son corps & de son sang. C'est la réflexion que nous concluons avec le Pere Lallemant.

59. La manne que nos Peres ont mangée dans le désert, n'a pu les préserver de la mort temporelle, ni leur procurer la vie éternelle. Mais J. C. est le pain vivant & vivifiant, descendu du Ciel; il est,

pour ceux qui se sont éprouvés pour le recevoir, non seulement la vie de l'ame, mais encore une semence de vie, un germe de résurrection, un principe d'immortalité pour le corps, & nous est un gage de la vie éternelle: *Immortales & incorruptibiles facit; qui manducat hunc panem, vivet in æternum.* (*Aug. Joan. seù.*)

Pour le Dimanche dans l'Octave du saint Sacrement. (LUC, 14.)

16. Jesus dit à un de ceux qui étoient à table avec lui dans la maison d'un Chef des Pharisiens: Un homme fit un grand souper, où il invita plusieurs personnes.

17. Et à l'heure du souper, il envoya son serviteur dire aux conviés de venir, parce que tout étoit prêt.

18. Mais tous, comme de concert, commencerent à s'excuser. Le premier lui dit: J'ai acheté une maison à la campagne, & il faut nécessairement que je l'aille voir; je vous supplie de m'excuser.

19. Le second lui dit: J'ai acheté cinq paires de bœufs, & je vais les éprouver; je vous supplie de m'excuser.

20. Enfin un autre lui dit: J'ai épousé une femme, & ainsi je n'y puis aller.

21. Le serviteur étant revenu, rapporta tout ceci à son maitre. Alors le pere de famille se mit en colere, & dit à son serviteur: Allez promptement dans les places, & dans les rues de la ville, & amenez ici les pauvres,

pauvres, les estropiés les aveugles & les boiteux.

22. Le serviteur lui dit: Seigneur, ce que vous avez commandé est fait; & il y a encore de la place de reste.

23. Le maître dit au serviteur: Allez dans les chemins & le long des haies & pressez d'entrer, afin que ma maison soit remplie.

24. Car je vous assure qu'aucun de ceux que j'avois conviés, ne goûtera de mon souper.

NOTES.

16. Le Pere Lallemant dit que cette parabole dans le sens littéral regarde particuliérement les Juifs. Ils avoient été appellés les premiers à ce banquet céleste par la prédication de l'Evangile; mais les principaux de la nation ayant refusé de recevoir la grace de l'Evangile, se sont exclus eux-mêmes du bonheur éternel.

Voyez Ménochius sur l'application de cette parabole.

Le Seigneur, par une bonté particuliere, a invité à ce festin plusieurs personnes, les principaux d'entre les Juifs, les Pontifes, les Prêtres, les Lévites, les Scribes, les Pharisiens, les anciens de la Nation, & même tout son peuple.

17. Le Seigneur a envoyé son serviteur. Le singulier est pris ici pour le pluriel; ses serviteurs, c'est-à-dire, les Apôtres & les autre Prédicateurs de l'Evangile. Quelques-uns entendent par son serviteur, Jesus-Christ.

18. Tous commencerent à s'excuser. Les meilleurs Interpretes reviennent à ces quatre sentimens. Ils s'excuserent de concert, comme tous

d'une voix & d'un commun consentement, ou ils s'excuserent tout d'un coup, dans un seul moment, sur le champ, aussi-tôt; ou ils s'excuserent sur une seule cause, sur de vains prétextes; ou enfin depuis le premier jusqu'au dernier: *ad unum omnes.* Cette derniere explication paroît la plus naturelle de toutes. Voyez Dom Calmet.

21. Le serviteur rapporta tout ceci à son maître. Cela est dit pour l'ornement de la parabole. Dieu, à la connoissance duquel tout est à découvert, n'a pas besoin qu'on l'instruise de quoi que ce soit.

Allez promptement dans les places & dans les rues de la Ville, dans tous les pays & les Provinces de l'Univers. Amenez ici les pauvres, les estropiés, les aveugles & les boiteux. Voici la vocation des Gentils. Les Juifs appellés au festin, ont refusé d'y venir: le Seigneur les a rejetés, & il a ordonné qu'on appellât les Gentils. Nous le voyons aux Actes des Apôtres, c. 13. v. 46. 47. Paul & Barnabé dirent hardiment aux Juifs: Vous étiez les premiers à qui il falloit annoncer la parole de Dieu; mais puisque vous la rejetez, & que vous vous jugez vous-mêmes indignes de la vie éternelle, nous nous en allons présentement vers les Gentils; car le Seigneur nous l'a ainsi ordonné.

Les Gentils étoient pauvres, parce qu'ils n'avoient pas l'or de la charité & de la vertu; ils étoient infirmes, parce qu'ils étoient privés des forces spirituelles; ils étoient aveugles, parce qu'ils avoient les yeux fermés à la lumiere de la vérité, ils étoient boiteux, parce qu'ils ne savoient pas marcher dans la voie des divins préceptes.

22. Il y a encore de la place de reste. Il y a plusieurs demeures dans la maison du Pere céleste; il faut remplir toutes les places qu'il a préparées dans le festin de son Royaume.

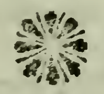
23. Allez dans les chemins & le long des haies; allez de tous côtés, en tous pays, dans les villages

& les maiſons de la campagne, chez les nations barbares. Le Seigneur ordonne d'appeller auſſi les pauvres qui ſont hors de la Ville ; c'eſt-à-dire, non ſeulement les Infideles qui étoient voiſins des Juifs, comme ceux de Samarie, d'Antioche, de Damas, mais encore ceux qui en étoient très-éloignés, les Africains, les Ethiopiens, les Indiens, &c. ce qui s'accomplit de notre temps par les miſſions dans le nouveau Monde.

Preſſez d'entrer ; le mot Grec & le *compelle* de la Vulgate ſignifient contraignez-les, c'eſt-à-dire, dans le ſens littéral, faites-leur une douce violence à force de priere & d'invitations. Dans le ſens figuré cette expreſſion marque la force de la grace & de la prédication de l'Evangile. Voyez le Pere Lallemant. C'eſt auſſi ce qui doit bien nous faire reconnoître l'ardent deſir du Pere de famille & de ſa grande libéralité.

24. Tous ceux qui ont été appellés & qui ont refuſé de ſe rendre à l'invitation du Pere de famille, ſeront exclus de ſon feſtin.

Nous y ſommes tous appellés ; mais il faut vivre d'une maniere digne de la vocation par laquelle le Seigneur nous a appellés à la grace, & par la grace à la gloire éternelle. C'eſt pourquoi non ſeulement les Infideles, les Hérétiques, les Schiſmatiques ſeront exclus de la ſalle du feſtin, mais encore les mauvais Chrétiens. Demandons à Dieu la grace de rendre notre vocation certaine par la pratique de ſes commandemens.



Pour le troisieme Dimanche après la Pentecôte. (LUC, 15.)

1. Les Publicains & les gens de mauvaise vie s'approchoient de Jesus, pour l'écouter.

2. Les Pharisiens & les Scribes en murmuroient, & disoient : Voyez comme cet homme reçoit les gens de mauvaise vie, & mange avec eux.

3. Sur quoi Jesus leur proposa cette parabole.

4. Qui est celui d'entre vous qui ayant cent brebis, & en ayant perdu une, ne laisse les quatre-vingt-dix-neuf autres dans le désert, pour aller après celle qu'il a perdue jusqu'à ce qui la trouve ?

5. Et lorsqu'il l'a trouvée, il la met sur ses épaules avec joie.

6. Et étant retourné en sa maison, il appelle & ses amis & ses voisins, & leur dit : Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai retrouvé ma brebis qui étoit perdue.

7. Je vous dis de même qu'il y aura plus de joie dans le Ciel pour un seul pécheur qui fait pénitence, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence.

8. Ou quelle est la femme qui ayant dix drachmes, & en ayant perdu une, n'allume la lampe, & balayant la maison, ne la cherche avec grand soin jusqu'à ce qu'elle la trouve ?

9. Et après l'avoir trouvée, elle appelle ſes amies & ſes voiſines, & leur dit : Réjouiſſez-vous avec moi, parce que j'ai trouvé la drachme que j'avois perdue.

10. Je vous le dis de même : c'eſt une joie parmi les Anges de Dieu, lorſqu'un ſeul pécheur fait pénitence.

NOTES.

1. Les Publicains étoient des Fermiers & Receveurs des impôts pour les Romains ; ils étoient particuliérement haïs & mépriſés des Juifs.

Ce n'eſt pas ici un ſeul fait que l'Evangéliſte ait voulu rapporter. Les Publicains & les pécheurs avoient coutume de s'approcher de Jeſus, comme des malades à leur médecin, pour en recevoir la guériſon.

2. C'eſt ce que les Phariſiens blâmoient en J. C. par un effet de leur haine contre les Publicains & les Pécheurs ; ce n'étoit pas un éloignement fondé ſur l'horreur du crime, mais ſur l'amour-propre, qui ne vouloit reconnoître pour prochain & pour amis que les Juifs & les gens qui paſſoient pour obſervateurs de la Loi de Moïſe. Hors de l'alliance d'Iſraël, ils tenoient tous les hommes pour ennemis. Voyez Dom Calmet.

3. J. C. a employé ailleurs, quelque temps auparavant & dans une autre occaſion, cette même parabole, pour avertir de ne pas ſcandaliſer les ames ſimples & innocentes qu'il a rachetées de ſon ſang. (*Matth. c.* 18. *v.* 12.) Il ſe ſert ici de cette parabole pour nous prouver ſa bonté & ſon amour envers les pécheurs. Voyez le Pere Lallemant.

4. Dans l'application d'une parabole, il ne faut pas inſiſter ſur tout ce qu'elle renferme. J. C. veut

ſeulement nous apprendre combien Dieu ſouhaite le ſalut des pécheurs, & la joie qu'il a de leur converſion. Il n'a pas beſoin d'abandonner les juſtes, pour ramener à lui les pécheurs. C'eſt la réflexion que nous faiſons avec le Pere Lallemant dans ſa Note ſur S. Matthieu.

7. Qui n'ont pas beſoin de pénitence, qui ne ſont pas en péché mortel. Si nous diſons que nous ſommes ſans péché, nous nous ſéduiſons, nous nous trompons. C'eſt pourquoi nous devons tous faire pénitence, & dire au Seigneur: *Dimitte nobis debita noſtra.* J. C. ne parle donc pas de cette douleur des péchés journaliers, dont ne ſont pas exempts même les plus juſtes, & pour leſquels nous devons ~~tous les jours~~ gémir devant Dieu. J. C. ne parle pas non plus de la pénitence comme vertu, qui conſiſte à renoncer à ſoi-même, à porter tous les jours la croix à la ſuite du Sauveur, à crucifier ſa chair, à châtier ſon corps. Tous les Chrétiens, même les plus grands Saints, doivent vivre continuellement dans la pratique de cette vertu. J. C. parle donc des péchés qui demandent d'être lavés dans le Baptême des larmes & la piſcine de la pénitence, & d'être expiés par des œuvres pénibles & ſatisfactoires. Il parle du retour des méchans à la voie de la juſtice. Voyez Dom Calmet.

8. La drachme, dit Dom Calmet, étoit de la valeur d'environ huit ſols de notre monnoie. C'étoit, dit le Pere Lallemant, une piece d'argent, qui pouvoit valoir dix ſols de notre monnoie, ou peut-être un peu moins.

Nous remarquons encore dans cette comparaiſon la miſéricorde de Dieu qui aime les ames, & qui veut que nous revenions tous à pénitence. *Hæc ſimilitudo tendit, quò præcedent*, dit Ménochius.

Fin des Evangiles du Tome troiſieme.

TABLE

DES PRONES ET EVANGILES

Contenus dans ce troisieme Tome.

EVANGILES

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, un Ouvrage intitulé : *Prônes réduits en pratique, &c.* & j'ai cru qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris, ce 19. Février 1767.

BOUCHER,

Principal, du College de Navarre.

PRIVILEGE GÉNÉRAL.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE. A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé le sieur MAUTEVILLE, Libraire à Lyon, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire réimprimer & donner au Public des *Prônes réduits en pratique*, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de renouvellement de Privilege pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de six années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. FAISONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & conditions qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de

notre obéiſſance; comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucuns Extraits, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amande contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit expoſant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens dommages & intérêts, A LA CHARGE que ces préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en beau papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril mil ſept cent vingt-cinq, à peine de déchéance du préſent Privilege: qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier Garde des Sceaux de France, le Sr. DE MAUPEOU; qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle dudit Sieur DE MAUPEOU, le tout à peine de nullité des Préſentes: DU CONTENU deſquelles vous MANDONS & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayant-cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers-Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'ori-

ginal. COMMANDONS au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : Car tel eſt notre plaiſir. Donné à Paris, le ving-ſixieme jour du mois de Février, l'an de Grace mil ſept-cent ſoixante-douze, & de notre regne le cinquante-ſeptieme.

Par LE ROI en ſon Conſeil.

Signé, LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XVIII de la Chambre Royale Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 1969, fol 621, conformément au Réglement de 1723. A Paris, ce 28 Mars 1772.

HERISSANT, Syndic.



